



LIBRARY OF

Dr. Z. P. Metcalf

1885-1956

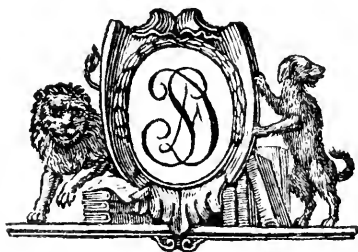
HISTOIRE NATURELLE,
GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE,
DES CRUSTACÉS
ET DES INSECTES.

OUVRAGE faisant suite aux Œuvres de LECLERC DE
BUFFON, et partie du Cours complet d'Histoire naturelle
rédigé par C. S. SONNINI, membre de plusieurs
Sociétés savantes.

PAR P. A. LATREILLE,

MEMBRE associé de l'Institut national de France, des Sociétés
Linnéenne de Londres, Philomathique, Histoire naturelle de Paris,
et de celle des Sciences, Belles Lettres et Arts de Bordeaux.

TOME DOUZIÈME.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE F. DUFART,
AN XII.



HISTOIRE

NATURELLE

DES CRUSTACÉS ET INSECTES.

SUITE DE LA FAMILLE DES CHRYSOMELINES.

DEUX-CENT TRENTE-CINQUI^{ME} G.

ALTISE; *altica*. Le renflement des cuisses postérieures est le seul caractère qui distingue bien les altises des galérinques. La plupart de ces insectes ont une riche parure; mais leur extrême petitesse les dérobe souvent à notre vue, et la facilité avec laquelle ils sautent en débandant leurs pattes de derrière, les soustrait à notre poursuite. C'est cette petitesse qui les a fait nommer vulgairement *tiquets*, *puces des jardins*. Il est heureux pour nous qu'ils n'aient pas une taille plus forte; car ils font déjà un tort considérable aux végétaux des jardins; étant quelquefois très-multipliés, ils criblent en peu de tems les feuilles, et nos plantes potagères et d'ornement dessèchent et périssent.

Geoffroy a établi ce genre. Fabricius l'avoit d'abord imité; mais il a, par la suite,

dispersé ces insectes dans quelques autres genres, les *chrysomèles*, les *criocères*, les *galéruques*, les *lema*.

ESPÈCES.

1. ALTISE DU NAVET; *altica napi*.

Chrysomela napi. Fab. — *Galeruca hyosciami*. var. *b*. Payk. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 21, tab. 5.

Elle est d'un bleu foncé, luisant, avec la base des antennes et les pattes testacées; les cuisses postérieures sont noires. Les élytres ont des rangées de points; les intervalles sont ponctués. — En Suède, en Allemagne.

2. A. DE LA JUSQUIAME; *altica hyosciami*.

Chrysomèle hyosciami. Lin. Fab. — *L'altise du chou*? Geoff. — *Chrysomèle sauteuse de la jusquiame*. De Géc. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 21, tab. 4.

Elle est ovale, d'un verd brouzé bleuâtre; la base des antennes et les pattes sont rousses; les cuisses postérieures sont vertes. Les élytres ont des stries formées par des points. — Dans toute l'Europe; sur la jusquiame.

3. A. NIGRIPÈDE; *altica nigripes*.

Chrysomela nigripes. Fab. — *L'altise noire ovale*. Geoff. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 21, tab. 5.

Elle est par-tout d'un noir verdâtre brouzé,

et vaguement ponctuée. — En France, en Angleterre, en Allemagne.

4. A. NITIDULE; *altica nitidula*.

Chrysomela nitidula. Lin. Fab. — *L'altise rubis*. Geoff. — *La chrysomèle sauteuse à corselet doré*. De Géer. — Schæff. Icon. ins. tab. 166, fig. 5, a b.

La tête et le corselet sont dorés; le corselet est très-ponctué, avec une impression transversale, postérieure. Les élytres sont bleues ou vertes, avec des stries ponctuées. La base des antennes, les pattes sont rousses; les cuisses postérieures et le dessous du corps sont d'un noir bleuâtre. — En Europe.

5. A. PLUTUS; *altica plutus*.

Chrysomela helvines fulvicornis. Fab. — *L'altise plutus*. Geoff. — *Chrysomèle sauteuse verte dorée*. De Géer. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 21, tab. 6.

Il n'est pas sûr que cette espèce soit la chrysomèle *helvines* de Linnæus; du moins ce grand naturaliste n'est pas d'accord avec lui-même dans la description de cet insecte, puisque dans sa phrase spécifique les antennes et les pattes sont testacées, et qu'il dit ensuite à la fin de la description (Faun. suec. éd. 2. n° 540) que tout le dessous du corps et les pattes sont noirs. Je soupçonne que l'altise plutus n'est qu'une variété de la

précédente, ayant le dessus du corps entièrement verd-doré, cuivreux, ou d'un bronzé verd; les autres caractères sont les mêmes. Les antennes, dans les individus que j'ai, n'ont que les premiers articles de jaunâtres.

Paykull considère la chrysomèle flavicorne de Fabricius, comme une variété; elle est dorée, avec les antennes et les pattes jaunâtres. La chrysomèle sauteuse, violette, pointillée de De Géer, est encore, pour Paykull, une variété de cette espèce.

6. A. TRIFASCIÉE; *altica trifasciata*.

Chrysomela trifasciata. Lin. Fab.

Elle est blanchâtre en dessus, avec trois bandes noirâtres. Il y a une faute essentielle typographique dans la phrase de Fabricius; il y est dit que le corps est très-noir, *atro*, en dessus, il faut lire *albido*.—Sur les plantes; en Europe.

7. A. DE MODEER; *altica Modeeri*.

Chrysomela Modeeri. Lin. Fab. — Panz. Faun. ins. ger. fasc. 21, tab. 7.

Elle est presque ovale, d'un bronzé verd, avec l'extrémité postérieure des élytres, les antennes et les pattes jaunâtres. Les élytres ont des stries de points. — Au nord de l'Europe.

8. A. DU HOLSTEIN; *altica holsatica*.

Chrysomela holsatica. Lin. — *Crioceris holsatica*. Fab.

Elle est presque ovale, noire, avec une tache rouge près de l'extrémité postérieure de chaque élytre. — Au nord de l'Europe.

9. A. QUADRILLE; *altica quatuor-pustulata*.

Altise à points rouges. Geoff. — *Crioceris quadri-pustulata*. Fab.

Elle est presque ovale, noire, avec deux petites lignes ou taches rougeâtres sur chaque élytre; les élytres sont vaguement ponctuées. — En France, en Suède.

10. A. DEMI-BRONZÉE; *altica semi-ænea*.

Chrysomela rustica Lin. — *Chrysomela semiænea*. Fab.

Elle est oblongue, noire, avec la tête et le corselet d'un bronzé obscur, et l'extrémité postérieure des élytres et les pattes d'un fauve pâle. — En Suède, en Allemagne.

11. A. ÉRYTROCÉPHALE; *altica erythrocephala*.

Chrysomela erythrocephala. Lin. Fab.

Elle est d'un bleu très-foncé, avec la tête et les genoux des pattes fauves.

Fabricius a tort de citer le n° 4 de Geoffroy, ainsi que l'observe avec raison Illiger.

12. A. TESTACÉE; *altica testacea*:

L'altise fauve sans stries. Geoff. — *Chrysomela testacea.* Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 21, tab. 15.

Elle est orbiculaire, fauve, finement et vaguement pointillée, avec les yeux noirs; le corselet est uni.—En France, en Angleterre.

13. A. PATTES - FAUVES; *altica fulvipes*.

Lin.

L'altise de la mauve. Geoff. — *Chrysomèle sauteuse à pattes rousses.* De Géer, Mém. ins. tom. V, p. 542, pl. x, fig. 11. — *Crioceris fulvipes.* Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 21, tab. 11.

Elle est noire, avec les élytres bleues, la base des antennes, la tête, le corselet et les pattes fauves. Les étuis sont vaguement ponctués.

La chrysomèle fulvicorne de Linnæus paroît être le même insecte.

Le criocère fuscipède de Fabricius (Panz. Faun. insect. germ. fasc. 21, tab. 11.) n'en est probablement qu'une variété. Elle est violette, avec la tête et le corselet fauves, et les pattes noires. — En Europe; sur les malvacées.

14. A. RUFICORNE; *altica ruficornis*.

Chrysomela rufipes. Lin. — *L'altise bedeaude.* Geoff. Ins. tom. I, p. 245, pl. iv, fig. 4. — *Chrysomèle*

sauteuse bleue à étuis cannelés. De Gécr. — *Crioceris ruficornis*. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 21, tab. 12.

Elle est ovale, bleue, avec les antennes, la tête, le corselet et les pattes fauves. Les élytres ont des stries longitudinales formées par des points. — En Europe.

13. A. ANGLAISE; *altica anglica*.

Crioceris anglica. Fab.

Elle est très-noire, avec les élytres et les jambes pâles. — En Angleterre.

16. A. PAILLETTE; *altica atricilla*.

Chrysomela atricilla. Lin. — *L'altise paillette*. Geoff. — *Chrysomèle sauteuse jaune à tête noire*. De Gécr. — *Crioceris atricilla*. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 21, tab. 8.

Cet insecte varie beaucoup. Le précédent n'en est peut-être qu'une variété suivant Paykull. *L'altise paillette* est noire, avec le corselet et les élytres d'un jaune pâle. Les élytres n'ont pas de stries. — Dans toute l'Europe.

17. A. DU SISYMERIUM; *altica sisymbrii*.

Crioceris sisymbrii. Fab.

Elle est très-noire, avec le corselet fauve, et les élytres d'un fauve plus pâle, bordées entièrement de noir. — A Kiell.

18. A. DU CRESSON ; *altica nasturtii*.

Crioceris nasturtii. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 21, tab. 9.

Elle est très-noire, avec les élytres testacées, bordées entièrement de noir. Paykull n'en fait qu'une variété de l'altise paillette. — Dans le Holstein, la Suède.

19. A. DORSALE ; *altica dorsalis*.

Crioceris dorsalis. Fab.

Elle est noire, avec le corselet et le bord des élytres pâles. — En Angleterre.

Ce n'est peut-être qu'une variété du n° 18.

20. A. STRIÉE ; *altica exoleta*.

Chrysomela exoleta. Lin. — *Altise fauve à stries*. Geoff. — *Crioceris exoleta*. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 21, tab. 14.

Elle est ovale, fauve. Le corselet a un sillon transversal et postérieur. Les élytres ont des stries peu régulières formées par des points. — En Europe ; sur les fleurs de la vipérine.

21. A. JAUNE ; *altica tabida*.

L'altise jaune. Geoff. — *Crioceris tabida*. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 21, tab. 15.

Tout son corps est d'un jaune pâle, avec les yeux noirs. Les élytres ont des rangées

longitudinales de points. — En France, en Angleterre.

22. A. DE L'EUPHORBE; *altica euphorbiæ*.

Crioceris euphorbiæ. Fab.

Elle est noire, luisante, très-finement et vaguement pointillée, avec la base des antennes et les pattes pâles. Les cuisses postérieures sont noires. Les élytres sont ponctuées. — Sur l'euphorbe; en Allemagne.

23. A. TRÈS-NOIRE; *altica atra*.

Crioceris atra. Fab.

Elle est très-noire, alongée, un peu déprimée, profondément et vaguement ponctuée, avec la base des antennes et les tarses d'un brun foncé. Fabricius rapporte à cette espèce l'altise n° 8 de Geoffroy; mais cette dernière est peut-être plutôt la précédente. — Dans le nord de l'Europe.

24. A. DES BOIS; *altica nemorum*.

Chrysomela nemorum. Lin. — L'altise à bandes jaunes. Geoff. — *Chrysomèle sauteuse à bandes jaunes*. De Gêr. — *Crioceris nemorum*. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 21, tab. 19.

Elle est oblongue, noire, vaguement ponctuée, avec une bande jaune, longitudinale, au milieu de chaque élytre. — Sur différentes plantes; en Europe.

25. A. DU CHOU; *altica brassicæ*.

Crioceris brassicæ. Fab. — *L'altise à bordure noire*, Geoff. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 21, tab. 18.

Elle est noire, avec le devant du corselet et les élytres d'un jaune pâle. Ces élytres sont bordées de noir et très-lisses. — Cette espèce se rapproche des lupères; elle est très-commune au bois de Boulogne, près de Paris; dans les environs du château de la Muette.

26. A. DE LA ROQUETTE; *altica erucæ*.

Galeruca erucæ. Fab. — *L'altise noire allongée des erucifères?* Geoff.

Elle est bleue, avec les antennes noires. — En Allemagne.

27. A. POTAGÈRE; *altica oleracea*.

Chrysomela oleracea. Lin. — *L'altise bleue*. Geoff. — *Chrysomèle sauteuse potagère*. De Gêr. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 21, tab. 1.

Elle est oblongue, d'un bleu verdâtre, luisant, avec les antennes, les jambes et les tarsi noirs. Le corselet a une ligne imprimée, transversale et postérieure. Les élytres sont finement et vaguement ponctuées. — Très-commune; dans toute l'Europe.

28. A. MARGINELLE; *altica marginella*.

Crioceris marginella. Fab.

Elle est noire. Les élytres sont d'un bronzé

verd, avec une bordure et deux points blancs.

29. A. DE LA MERCURIALE; *altica mercurialis*.

Crioceris mercurialis. Fab.

Elle est ronde, d'un noir très-foncé, luisante, avec les antennes et les pattes d'un noir moins intense. — Sur la mercuriale annuelle; en Allemagne.

30. A. BLEUE; *altica cœrulea*.

L'altise bleue sans stries. Geoff. — *Galeruca cœrulea*. Payk.

Elle est bleue, convexe, avec des points enfoncés, épars. La base des antennes et les pattes sont fauves. — En France, en Suède.

31. A. DES JARDINS; *altica hortensis*.

Fourc.

L'altise noire dorée. Geoff. — *Galeruca aidella*. Paykull.

Elle est d'un bronzé noir, avec la base des antennes, les pattes, excepté les cuisses postérieures, fauves. Les élytres ont des stries formées par des points. — En France, en Suède.

DEUX-CENT TRENTE-SIXIEME G.

LUPÈRE; *luperus*. A la longueur près des antennes et à la différence de la forme de leurs articles, ces insectes ne s'éloignent presque pas des galéruques. Leur démarche lourde et pesante leur a fait donner, par Geoffroy, le nom de lupère, qui veut dire triste. « Leurs larves, dit cet illustre naturaliste, sont assez grosses, courtes, de forme ovale; elles ont six pattes et une petite tête écailleuse. Le reste de leur corps est mou et d'un blanc sale. On trouve ces larves sur l'orme, dont elles mangent les feuilles. »

Les mâles ont les antennes plus longues que les femelles.

LUPÈRE FLAVIPÈDE; *luperus flavipes?*

Oliv. Entom. n° 75 bis, pl. 1, fig. 1, *a b c d e*. — *Le lupère noir à corselet et pattes rouges*. Geoff. Hist. des ins. tom. I, p. 251, pl. iv, fig. 2. — Ejusd. *Le lupère noir, à pattes rouges*. — *Crioceris rufipes flavipes*. Fab. — Panz. Faun. ins. ger. fasc 52, tab. 4 et 5.

Il est noir, lisse, avec la base des antennes, les pattes, et le corselet dans le plus grand nombre d'un jaune fauve.

Les mâles ont les antennes une demi-fois au moins plus longues que le corps. Leur corselet est tantôt noir, tantôt d'un jaune fauve;

fauve ; et on ne peut pas dire que cette différence de couleur, en cette partie, caractérise le sexe. Les femelles ont très-rarement le corselet noir. — En Europe.

B. *Antennes insérées sur le vertex de la tête; tête découverte et dégagée; corps allongé.*

DEUX-CENT TRENTE-SEPTI^{ME} GEN.

ALURNE ; *alurnus*. Fabricius avoit primitivement donné ce nom aux insectes qu'il a depuis appelés *sagres*, et Olivier l'a suivi en cela ; mais aujourd'hui les alurnes de l'entomologiste danois se trouvent être des insectes très-voisins des hispes, et c'est dans ce genre qu'ils ont été placés par le naturaliste français.

Les alurnes sont distingués des hispes par leurs antennes, dont les articles sont allongés, cylindriques, et par leurs mandibules armées à leur extrémité d'une forte dent. Leur corps n'est pas épineux comme celui des hispes, et le corselet est presque plan.

L'ALURNE GROSSE ; *alurnus grossus*, Fab. ; *hispa grossa* (Oliv. Encycl. ; Voet. Coleopt. pars. 2, tab. 19, fig. 9), est noir, avec le corselet d'un rouge écarlate, et les élytres jaunes. — A Cayenne, à Surinam.

DEUX-CENT TRENTE-HUITI^{ME} G.

HISPE; *hispa*. Geoffroy a rangé parmi les criocères l'espèce d'hispe la plus connue de ce genre ; et en cela, il a suivi l'ordre naturel. Linnæus, après lui, forma de cet insecte, et de trois autres, le genre sous le nom qu'il porte aujourd'hui. Ses deux premières espèces sont les seules qui lui appartiennent. Fabricius a fait de ce genre, comme de quelques autres, une sorte de magasin de réserve, où se trouvent réunis des insectes très-disparates sous leurs rapports génériques. Olivier a épuré ce genre dans l'Encyclopédie méthodique. Profitant de ses observations, l'entomologiste de Kiell a fait disparaître la confusion qui régnoit dans son groupe des hispes ; mais ne voulant point donner une attention suffisante à l'examen du nombre d'articles des tarsi, il a encore laissé avec eux des insectes qui doivent certainement en être séparés : *hispa 2-pustulata*, *hispa 4-pustulata*, etc.

Si l'on en excepte les espèces dont nous formons avec Fabricius les alurnes, notre genre hispe est le même que celui d'Olivier. Ses caractères, comparés avec ceux de ces alurnes, sont : antennes à articles courts,

presque grenus, ou moniliformes; corps souvent épineux. Les espèces d'Europe, les seules dont nous parlerons, se tiennent accrochées à différentes plantes, des graminées, et une espèce de ciste, se laissant tomber à terre dès qu'on veut les saisir. On n'a point de connoissance de leurs larves.

E S P E C E S.

1. HISPE TRÈS-NOIRE; *hispa atra*. Lin.

La châtaigne noire. Geoff. — *Hispa spinosa*. Fab.

Il est d'un noir mat. Les deux premiers articles des antennes, à la base, ont chacun une épine. Le corselet en a deux geminées au bord antérieur, et trois à chaque bord latéral, outre une petite à chaque angle postérieur. Les élytres ont de gros points enfoncés; plusieurs rangs de pointes ou d'épines dont les latérales plus grandes.—Rare autour de Paris; commun au midi de la France; sur les gramens.

2. H. TESTACÉE; *hispa testacea*. Lin. Fab.
Oliv.

Villers, Ent. tom. I, pl. 1, fig. 18.

Il est une fois plus grand que le précédent, d'un fauve rougeâtre. Les antennes n'ont pas d'épines à leur base; le corselet en a cinq rapprochées à leur base, à chaque

bord latéral, et une sixième partant du même groupe, mais interne. Les élytres sont fortement ponctuées, un peu ridées, et chargées d'épines sur plusieurs rangs : toutes ces épines sont noires. — Elle se trouve dans l'Europe méridionale ; sur des cistes. On commence à la trouver aux environs de Bordeaux, près des bords de la mer.

- C. *Antennes insérées sur le vertex de la tête ; tête couverte par le corselet ou reçue dans une échancrure de son bord antérieur ; corps rond ou presque carré, plat en dessous. (Bouche reçue en partie dans une cavité pectorale.)*

DEUX-CENT TRENTE-NEUVIÈME G.

IMATIDIE ; *imatidium*. Ce genre est un démembrement de celui des cassides. Il renferme celles dont les antennes sont filiformes, cylindriques ; dont le corps est presque carré, et dont le corselet a le bord antérieur droit ou échancré. Nous ne connoissons pas d'imatidie indigène.

L'IMATIDIE TRIMACULÉE, *imatidium trimaculatum*. Fab. est pâle, avec le disque du corselet et trois taches sur les élytres, dont la postérieure commune, d'un noir bleuâtre. — Dans l'Amérique méridionale.

L'IMATIDIE FASCIÉE, *imatidium fasciatum*. Fab. est blanche, avec trois bandes d'un noir foncé. — Même pays.

Je place dans ce genre la casside bicornée de Fabricius. Elle est d'un bleu azuré. Les angles huméraux se prolongent en une épine tronquée.

La casside taureau a la même forme et les mêmes caractères, mais elle est noire.

DEUX-CENT QUARANTIÈME GEN.

CASSIDE ; *cassida*. On distingue les cassides des imatidies à leurs antennes grossissant insensiblement vers le bout, leur corps presque rond, et à leur corselet figuré en demi-cercle, et recouvrant la tête.

Les cassides méritent de fixer les yeux de l'observation par leurs formes, leur parure agréable, rehaussée dans quelques espèces, et lorsqu'elles sont vivantes (1), par de belles couleurs dorées ou argentées, et par la singularité de leurs larves et de leurs nymphes. Elles tirent leur nourriture du suc des plantes, contre les feuilles ou les tiges desquelles

(1) Si on met ces insectes dans de l'eau chaude, le brillant métallique revient au bout d'un quart-d'heure ou moins.

elles se tiennent collées, et sans se donner presque de mouvemens. Goedart, Réaumur, Roesel, Geoffroy, De Gêr, ont étudié les métamorphoses de quelques cassides. C'est d'après eux que nous avons donné le court historique qui concerne ces insectes dans les généralités de la famille.

Le quatrième cahier des annales du musée d'histoire naturelle offre, page 295 et suivantes, la description que nous avons faite d'une larve de casside de Saint-Domingue, très-remarquable par l'espèce d'enveloppe ou de manteau qui cache son corps.

» Représentez-vous un assemblage d'un grand nombre de corps déliés, semblables à de petits brins de fils un peu noueux, ou comme articulés, d'un brun jaunâtre, arqués et disposés presque horizontalement sur deux faisceaux, dont chacun est composé de filets qui ont leur courbure dans le même sens; faites que les deux faisceaux se réunissent par les extrémités de leurs arcs, et forment ainsi des ovales concentriques; supposez que les ovales les plus intérieurs sont plus petits, plus nombreux et plus ramassés; élevez un peu plus que les autres cette partie; que le tout ressemble à une espèce de petit nid renversé, et dont le centre est ouvert; vous

aurez une idée du manteau qui couvre notre larve, et qui la dérobe aux regards de l'observateur.

» La matière chevelue dont est composée cette enveloppe n'est autre chose, le croiriez-vous ! que les excréments de l'insecte, qui, placés bout à bout, ont formé ces tiges filiformes ; ces tiges suivent les directions latérales du corps, dans le sens de sa longueur, et croissent en nombre et en étendue, à raison de l'âge de l'animal.

» On savoit bien que les larves des cassides se couvrent de leurs excréments ; mais on n'en avoit pas encore découvert dans lesquelles les matières rejetées après leur digestion eussent une disposition si régulière et si étonnante.

» La larve de cette casside n'a guère que quatre millimètres de longueur. Sa figure est un ovale tronqué à une de ses extrémités, l'antérieure ; le corps est aplati, et d'un brun foncé dans l'individu sec que je décris. La tête est assez grande, d'une couleur un peu plus claire que celle du corps, notamment à la partie frontale. Les yeux consistent en de petits grains noirs. L'anneau qui répond au corselet est grand, transversal, grisâtre, droit au bord antérieur, et arrondi sur les

côtés. Les pattes sont fort courtes, brunes, et terminées chacune par un crochet écaillé. Les anneaux forment de petites rides, et l'on distingue de chaque côté les stigmates, qui sont petits et ont un rebord circulaire, Le contour du corps est remarquable ; chaque moitié a seize pointes coniques, horizontales, épineuses et d'un brun jaunâtre. Les bords latéraux du corselet en ont chacun quatre, dont la plus près du milieu du bord de devant est dirigée obliquement et converge avec sa correspondante. Ses pointes, ou du moins trois d'elles, partent d'un rebord commun. L'ouverture de l'anüs est grande et en demi-cercle ; au dessus d'elle, et à quelque distance, sont deux points coniques, élevés perpendiculairement, et d'une manière parallèle. Leur base est proéminente, brune et ridée ; leur tige est grisâtre et lisse.

» Je n'ai pas de connoissance de l'insecte qui provient de cette larve. Ayant cependant trouvé plusieurs individus de cette larve dans la collection d'Hogard (1), et trois espèces de cassides, dont l'une seule étoit assez répétée, je soupçonnerois volontiers

(1) Le naturaliste qui avoit formé cette collection à Saint-Domingue, et qui y a péri.

qu'il faut rapporter notre larve à cette espèce dont les individus sont plus nombreux. Cette casside est au reste inédite. »

A la tête des espèces que je vais offrir, sera celle-ci. Paykull et Illiger sont, de tous les entomologistes, ceux qui ont le mieux distingué les cassides indigènes.

E S P E C E S.

1. CASSIDE A QUATORZE TACHES ; *cassida quatuordecim-maculata*.

Ann. du mus. d'hist. nat. tom. I, p. 298, pl. XXI, fig. 8, 9 et 10.

Elle est d'un rouge sanguin ; les élytres sont très-bombées et fortement ponctuées, avec sept taches noires. Cet insecte est long de près de quatre lignes.—A Saint-Domingue.

2. C. VERTE ; *cassida viridis*. Lin. Fab. Payk.

La casside verte. Geoff. — *Casside du chardon*. De Gêr. — Roes. Ins. 2, scar. 5, tab. 6.

Elle est d'un verd pomme et pâle en dessus. Les angles postérieurs du corselet sont contigus à ceux de la base des élytres. Les élytres sont ponctuées, et les points discoïdaux forment quelques légères stries. Le corps en dessous est noir. Les pattes sont d'un roussâtre pâle, avec la moitié inférieure

des cuisses noire. Cette espèce me paroît offrir les variétés suivantes :

a. Cassida rubiginosa. Herbst. Illig. — Base des élytres rougeâtres.

b. Cassida vibex. Lin. Fab. Illig. — Suture rougeâtre.

Cette dernière paroît avoir le corselet un peu plus long proportionnellement que l'espèce primitive ; mais cette différence , si elle est bien réelle , est trop légère pour fournir un caractère spécifique. Illiger a voulu l'exprimer , en disant de sa casside rubigineuse , que sa coupe est ovée , et de la casside marquée , *vibex* , qu'elle est ovale.

L'espèce suivante ne s'éloigne aussi que très-peu de la casside verte. De Géer les aura probablement réunies , puisqu'il dit que l'on trouve des individus dont les cuisses sont noires et d'autres pâles. Ce n'est guères que là dessus que repose le caractère spécifique. La couleur de la suture , du corselet , peut varier , comme nous l'avons vu dans la casside verte , et l'on ne doit pas se servir de ces petites différences pour constituer des espèces. — Dans toute l'Europe ; sur les artichauds , les chardons , etc. Linnæus dit que sa casside verte se trouve sur des plantes labiées , *lycopus* , *mentha* ; c'est

là que j'ai presque toujours pris la casside équestre de Fabricius. Il seroit donc possible que celle-ci fût réellement la casside verte de Linnæus, ainsi que l'a déjà pensé le judicieux critique Illiger. Au défaut de descriptions complètes et comparatives, il faut bien avoir recours à ces données accessoires, pour reconnoître, s'il est possible, l'objet qu'un auteur a eu en vue.

3. C. THORACIQUE ; *cassida thoracica*.
Panz.

Panz. Faun. ins. ger. fasc. 58, tab. 24. — *Id.* Illig. Fab. — *La casside verte à corselet brun.* Geoff.

Elle ne diffère de la précédente que parce que son corselet est plus ou moins d'un brun rougeâtre, et que les pattes sont entièrement roussâtres. La teinte du corselet se prolonge sur la suture. — Sur l'aunée des prés, *aster autumnalis*, *conizæ folio*; de Tournefort.

4. C. SANGUINOLENTE ; *cassida sanguinolenta*. Mull. Illig. Payk. Fab.

Elle ressemble beaucoup à la précédente; mais elle est un peu plus petite, plus ronde et un peu plus élevée sur le disque. Les élytres ont des points enfoncés plus profonds et forment des stries plus marquées; elles ont chacune deux petites côtes courtes, peu

distinctes, près la suture. Sur l'écusson et à l'entour est placée une tache triangulaire rouge. — Mon ami Dargelas l'a trouvée aux environs de Bordeaux. Elle habite aussi le nord de l'Europe et de l'Allemagne.

5. C. EQUESTRE; *cassida equestris*. Fab.
Payk.

Cassida viridis. Lin. — Schæff. Elem. tab. 55. — Icon. ins. tab. 27, fig. 5.

C'est la plus grande de celles de notre pays. Elle est d'un verd tendre en dessus, très-punctuée, mais à points épars et plus petits que dans les espèces précédentes. On remarque un angle rentrant ou un vuide formant un angle, de chaque côté, entre les extrémités latérales et postérieures du corselet et les angles extérieurs de la base des élytres. Ce caractère m'a paru bien distinguer cette espèce des autres. Le dessous du corps est noir; les bords de l'abdomen et les pattes sont jaunâtres; les cuisses n'ont pas de noir à leur base. — Dans les lieux aquatiques, sur les plantes labiées; dans toute l'Europe.

6. C. PANACHÉE; *cassida varia*.

La casside panachée. Geoff. De Géer. — *Cassida murræa*, *variegata*. Lin. — *Cassida murræa*. Illig. Paykull.

Elle est en dessus verte, lorsqu'elle est

jeune ; rougeâtre , plus agée , avec les élytres tachées de noir , et ayant jusqu'au bord extérieur des rangées longitudinales de points enfoncés. Les antennes , le dessous du corps et les pattes sont noirs. — Geoffroy a suivi les métamorphoses de cet insecte , qui se nourrit , sous tous les états , de feuilles de l'aunée. Il s'est aussi assuré que la différence de couleurs ne dépendoit que de l'âge. La casside *murræa* et *maculata* ne forment donc qu'une même espèce.

7. C. PRASINE ; *cassida prasina*. Illig. Fab.

Illiger lui donne les caractères suivans : courte , ovée , d'un verd gai. Elytres ayant des points rangés en stries. Stries un peu élevées. Antennes et pattes pâles. Elle est une fois plus petite que la casside verte. — En Allemagne. Comparez cette espèce avec la casside *viridule* de Paykull ; ce naturaliste dit qu'elle est en dessus d'un verdâtre pâle ; que le corselet est sans rebord , et que les élytres ont de légères stries formées par des points. Les pattes sont d'un brun noirâtre.

8. C. NÉBULEUSE ; *cassida nebulosa*. Lin.
Payk.

La casside brune. Geoff.

Elle est d'un jaunâtre roussâtre et clair

en dessus, avec les élytres chargées de petites taches noires, et à stries formées de points enfoncés, entre-mêlés de quelques petites côtes; chaque élytre en a une près de la suture, qui jette un rameau se réunissant à cette suture, à peu de distance de l'écusson. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont d'un jaunâtre roussâtre.

Le dessus du corps est quelquefois d'un verd très-clair et fort pâle, grisâtre. C'est cette variété que De Géer décrit et figure sous le nom de *casside tigrée* (tom. V, pag. 168, pl. v, fig. 15, 16. Ce naturaliste en a trouvé les larves sur le *chenopodium hybridum* de Linnæus. Paykull croit que cette variété est l'*affinis* de Fabricius. Illiger rapporte, en effet, comme variété, cette casside à la nébuleuse de Linnæus; mais il croit que la casside nébuleuse de Fabricius est distincte de celle de Linnæus; il nomme cette espèce, *obsolette*. Ses caractères sont: ovée, convexe, d'un jaune gris; tête et pattes jaunes; élytres ayant des stries ponctuées. — En Europe.

9. C. AZURÉE; *cassida azurea*. Fab.

Elle est bleue, lorsqu'elle est vivante. Cette couleur s'affoiblit avec la mort, et devient

pâle. Les élytres sont fauves, avec les bords pâles; elles ont des stries de points. Le corps est noir, avec les pattes pâles. — En Hongrie.

10. C. AUTRICHIENNE; *cassida austriaca*.
Fab.

Elle est presque aussi grande que la casside équestre, ovale, d'une couleur ferrugineuse foncée. Le disque des élytres est ponctué de noir, et offre de petites rugosités entre-mêlées d'un grand nombre de points enfoncés; les bords sont larges et sans taches. Le corps est noir. Les pattes sont ferrugineuses, avec le bas des cuisses noir. — En Autriche; je l'ai reçue du docteur Schreiber.

11. C. NOIRCIE; *cassida atrata*. Fab.

Elle est d'un noir mat, avec le milieu du bord antérieur du corselet ferrugineux. Le disque des élytres est rugosule. — En Autriche; je l'ai reçue du docteur Schreiber.

12. C. RUBANÉE; *cassida vittata*. Fab.

Elle est rouge en dessus. Le corselet a trois lignes noires; les élytres ont la suture et une bande interrompue, noires. — En Suisse.

13. C. FERRUGINEUSE; *cassida ferruginea*.
Fab. Illig.

Cette espèce est un peu en petit la casside

autrichienne. Elle est proportionnellement plus convexe et moins dilatée à ses bords, ferrugineuse en dessus, parsemée de quelques nébulosités, ponctuée vaguement. Chaque élytre a deux lignes élevées. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont ferrugineuses, avec le bas des cuisses noir. — Elle n'est pas rare dans le midi de la France; dans les champs.

14. C. NOBLE; *cassida nobilis*. Lin. Fab.
Payk. Illig.

La casside à bandes d'or. Geoff.

Elle est en dessus d'un roussâtre jaunâtre, ou d'un jaunâtre un peu roux; plus pâle sur les bords. Les élytres ont des stries longitudinales formées par des points, et près de la suture une petite bande longitudinale d'un verd doré, qui devient jaunâtre dans les individus morts. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont de la couleur du dessus, avec le bas des cuisses noir.

On trouve une variété à suture noire. C'est la casside gentillette, *pulchella* de Creutzer; Panz. fasc. 59, tab. 15. — Sur les chardons; en Europe.

15. C. PERLÉE; *cassida margaritacea*. Fab.
Oliv. Schall.

Elle est verdâtre, avec les élytres d'un
verd

verd argenté. La tête et la poitrine sont noires. — Sous les pierres; en Allemagne.

16. C. PALE; *cassida pallida*. Payk:

Elle est en dessus d'un jaunâtre gris. Le corselet est bordé et les élytres ont des points enfoncés, presque ocellés, rangés en stries: c'est par ces derniers caractères qu'elle s'éloigne de la casside noble. — En Suède.

17. C. BORDÉE; *cassida limbata*. Fab. Oliv.

Le corselet est bronzé, avec le bord d'un rouge obscur. Les élytres sont pointillées, d'un verd obscur, bordées de rouge obscur; ces parties sont pubescentes. — En Allemagne; sur une espèce d'œillet.

Remarque. La casside obscure, *fusca*, de Laicharting et de Fuesly, se rapproche beaucoup de la casside ferrugineuse: le dessus du corps est noirâtre; les élytres sont presque striées, avec deux lignes élevées. — On la trouve en Allemagne.

La casside changeante, *mutabilis*, de Villers, est d'une couleur dorée, brillante, lorsqu'elle est vivante. — A Lyon.

Les insectes changeant de couleur après leur mort, on doit avoir soin de les décrire sur le vivant.

 FAMILLE TRENTE-SEPTIÈME.
ÉROTYLÈNES ; *erotylenæ*.

N O U S n'avons point observé jusqu'ici parmi les platyprosopes d'insectes dont les trois premiers articles des tarsez soient garnis de pelottes en dessous , et l'avant-dernier bilobé ; des insectes qui aient leurs antennes terminées subitement en massue perfoliée , et qui aient leurs mâchoires munies au côté interne d'une ou de deux dents écailleuses. C'est à la présence de ces caractères que l'on distinguera les érotylènes. Ces insectes étant rongeurs , leurs mandibules sont renfermées à leur extrémité. Leurs palpes sont terminés , dans le plus grand nombre , par un article très-grand , lunulé ou en hache. Leur corps est souvent hémisphérique et bronzé ou ovale. Les habitudes des érotylènes ne nous sont pas connues. On a dit que ces animaux fréquentoient les fleurs ; mais s'ils n'en font que sucer la liqueur mielleuse , à quoi bon ces deux dents écailleuses dont leurs mâchoires sont armées ? Les tritomes vivent dans les bolets , se trouvent aussi sous les écorces des arbres. Les

phalacres font leur séjour ordinaire sur les fleurs , particulièrement sur les composées ; passent leur quartier d'hiver dans les retraites que leur fournissent de vieux arbres. Ils sont très-agiles. On n'a point d'ailleurs d'observations sur leurs larves. Celles des tritomes vivent dans les bolets , avec l'insecte parfait :

I. *Palpes filiformes ; corps alongé , cylindrique. (Mas-
sue des antennes de cinq articles.)*

DEUX-CENT QUARANTE-UN^{ME} G.

LANGURIE ; *languria*. En énonçant les caractères de la division qui comprend les languries , j'ai aussi donné ceux de ce genre , puisqu'il est seul. Les anciens désignoient sous cette dénomination l'ambre , le bézoard , un animal inconnu.

Bosc a rapporté de la Caroline l'insecte qui m'a servi de base pour l'établissement du genre , et que Fabricius a placé avec les trogossites.

La LANGURIE BICOLOR , *languria bicolor* ; est fauve , avec la tête , les élytres , la poitrine et une tache sur le corselet d'un noir un peu bleuâtre.

II. *Dernier article des palpes renflé ; corps hémisphérique ou ovale.*

DEUX-CENT QUARANTE-DEUX^{ME} G.

ÉROTYLE ; *erotylus*. Examinés sous les rapports des formes et des couleurs, les érotyles ont une assez grande analogie avec les chrysomèles ; c'est sans doute ce qui a déterminé Linnæus et De Géer à réunir ces insectes. Fabricius en a fait la séparation, et il est sûr qu'on tenteroit en vain de combattre la solidité de ce genre d'érotyle. Ici les antennes, la bouche sont tout autrement que dans les chrysomèles, comme nous l'avons vu par les caractères de la famille.

Les érotyles s'éloignent des phalacres par la forme du dernier article de leurs palpes maxillaires qui est très-grand, fort large, presque lunulé, ce même article étant ovale dans les phalacres ; et des tritomes par la massue alongée de leurs antennes, et par leurs pattes menues et alongées.

Fabricius vient de séparer des érotyles ceux qui ont une forme plus hémisphérique et plus bombée que les autres, et il en a composé son genre *ægithus*. Nous n'avons pas aperçu, comme lui, de différences essentielles entre les parties de la bouche de ces

insectes. Nous conserverons donc encore le genre d'érotyle dans toute son intégrité.

Les érotyles habitent plus particulièrement l'Amérique méridionale. Nous n'en avons point en Europe.

E S P E C E S.

1. ÉROTYLE GÉANT; *erotylus giganteus*. Fab.
Oliv.

Chrysomela gigantea. Lin. — *Chrysomèle gigantesque*. De Géer, Mém. ins. tom. V, p. 549, tab. 16, fig. 8. — Voet. Colcopt. pars. 2, tab. 55, fig. 44.

Elle est ovale, noire, avec un grand nombre de petites taches rouges, dont quelques-unes réunies, sur les élytres. — A Cayenne, à Surinam.

2. E. BOSSU; *erot. gibbosus*. Fab.

Oliv. Ent. érotyle, pl. 1, fig. 4, a b. — *Chrysomela gibbosa*. Lin. — Voet. Coléopt. pars. 2, tab. 44, fig. 1, h.

Il est noir. Les élytres sont très-élevées, bossues, jaunes, avec des points noirs enfoncés, une bande noire, interrompue au milieu, et l'extrémité noire. — A Cayenne, à Surinam.

5. E SURINAMOIS; *erot. surinamensis*.

Oliv. Ent. érotyle, pl. 1, fig. 9. — *Coccinella surinamensis*. Lin. — *Chrysomèle à antennes en bouton*.

De G er, M m. ins. tom. V, p. 351, pl. xvi, fig. 11.
— *Agithus surinamensis*. Fab.

Il est presque h misph rique, noir, avec les  lytres et l'abdomen rouges.—A Surinam.

DEUX-CENT QUARANTE-TROIS^{ME} G.

TRITOME; *tritoma*. Nous avons dit   l'article myc tophage de quelle mani re les insectes dont nous traitons avoient acquis, dans Fabricius, le nom de *tritome*. On les distingue des  rotyles   la forme de la massue de leurs antennes qui est ronde ou ovale, et non allong e,   leur corselet convexe (il est plan dans les  rotyles), et   leurs jambes triangulaires. Leurs m choires m'ont aussi paru diff rer de celles des  rotyles; mais les caract res que nous venons de donner sont suffisans.

Nous r unissons  n un, sous ce nom de tritome, celui de Fabricius d sign  de m me, et celui que De G er avoit appel  *anthr be*, et que Paykull et Fabricius ont nomm  *triplax*. Il y a entre ces triplax et les tritomes de Fabricius, la m me similitude de rapports essentiels et la m me diff rence de formes, qu'il y a entre les  gythes et les  rotyles.

Les tritomes vivent dans les bolets, ceux

DES EROTYLENS. 59

sur-tout qui prennent naissance aux souches des arbres coupés depuis deux ou trois ans. J'en ai aussi trouvé sous leurs écorces.

E S P È C E S.

* *Corps ovale.*

1. TRITOMÈ NIGRIPENNE ; *tritoma nigripenna.*

Silpha russica. Lin. — *Anthrabe rouge à étuis noirs.* De Géer, Mém. ins. tom. V, p. 283. pl. vin. fig. 12. — *Erotyle russe.* Oliv. Enc. et Ent. *érotyle*, pl. 1, fig. 1, a b c. — *Triplax russica.* Payk. Fab.

Elle est d'un rouge fauve, luisant, avec les élytres et la poitrine noires. Le corselet est vaguement ponctué. Les élytres ont des stries semées de points. — Dans toute l'Europe. Elle vole le soir, vers le milieu de l'été.

2. T. RUFIPÈDE ; *trit. rufipes.*

Triplax rufipes. Payk. Fab. — Panz. Faun. ins. ger. fasc. 15, tab. 17.

Elle est noire, avec la tête, le corselet et les pattes fauves. Les élytres ont des stries ponctuées. — Au nord de l'Europe.

Remarque. Il faudra changer le nom spécifique du tritome rufipède de Fabricius, si cet insecte est différent.

3. T. TÊTE-NOIRE ; *trit. melanocephalum.*

Elle est noire, avec le corselet et les pattes rouges. Les élytres ont des stries plus mar-

quées que les précédentes. — Aux environs de Brive.

Rem. Cette espèce pourroit bien être la tritome à collier, *collare*, de Fabricius.

4. T. BRONZÉE ; *trit. æneum*. Payk. Fab.

Elle est d'un ferrugineux fauve, avec les antennes noires, et les élytres très-luisantes, d'un verdâtre bleu. — Dans la Suède méridionale.

5. T. A ÉTUIS SOUDÉS ; *trit. connatum*.

Panz. Faun. insect. germ. fasc. 36, tab. 18. — *Idem.* Fab.

Elle est noire, avec le corselet et les pattes fauves. Le corselet est un peu enfoncé postérieurement. Les élytres sont convexes, soudées, pubescentes. — En Allemagne.

* * *Corps presque hémisphérique.*

6. T. BIPUSTULÉE ; *trit. bipustulatum*. Fab. Payk. Herbst.

Elle est noire, luisante, avec une tache d'un rouge vif, à la base latérale de chaque élytre. — En Europe.

7. T. GLABRE ; *trit. glabrum*. Fab. Payk.

Elle est noire, avec les antennes et les pattes d'un brun foncé. — Au nord de l'Europe.

Obs. La tritome ondée de Fabricius est un attagène pour moi.

DEUX CENT QUARANTE-QUAT^{ME} G.

PHALACRE; *phalacrus*. Geoffroy fit de ces insectes des anthribes et Scopoli des dermestes. Olivier, dans l'Encyclopédie méthodique, suivit les traces du premier de ces deux naturalistes; seulement il joignit au genre anthrife des nitidules et des coccinelles. Fabricius décrivit quelques phalacres sous le nom de sphéridies. Des auteurs allemands transformèrent ces insectes en anisotomes; enfin Paykull les a présentés sous la dénomination générique de *phalacre*, que nous avons adoptée.

Les phalacres ont le dernier article de leurs palpes maxillaires ovale. Ce caractère les éloigne des érotyles et des tritomes. Leur corps est ovale, très-bombé et fort lisse. Ils se tiennent sur les fleurs, les semi-flosculeuses notamment, et s'échappent aisément, par leur extrême agilité, et en ce qu'ils glissent d'entre les doigts, à raison de leur poli.

Plusieurs passent l'hiver sous les écorces des arbres et gagnent les fleurs dès les premiers jours du printemps.

HISTOIRE DES ESPÈCES.

1. PHALACRE LUISANT; *phalacrus coruscus*. Fab.

Anisotoma coruscum. Illig. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 37, tab. 10.

Il est presque ovale, très-noir, fort luisant et très-lisse. Les élytres n'ont qu'une strie près de la suture. J'ai cependant observé, dans quelques individus plus gros, les femelles probablement, les apparences légères de plusieurs autres stries. Le dernier article des antennes est plus long que dans les suivans. — Sur les fleurs; dans toute l'Europe.

2. P. BRONZÉ; *phal. æneus*. Payk.

Sphæridium æneum. Fab.

Il est ovale, d'un noir bronzé en dessus, noir en dessous, très-luisant. Les élytres ont une strie longitudinale près de la suture : on en découvre bien aussi quelques autres; mais elles sont peu apparentes. — Sur les fleurs.

5. P. SANS TACHES; *phal. immaculatus*.

Il est un peu plus petit que le précédent; tout noir. Les élytres ont des stries légères, mais sensibles. — Aux environs de Paris. C'est peut-être l'antrhibe noir, lisse de Geoffroy.

DES EROTYLENES. 45

4. P. BICOLOR; *phal. bicolor*. Payk.

Sphæridium bicolor. Fab. — *L'anthrîbe à deux points rouges au bout des étuis*. Geoff. — *Dermestes calthæ*. Scop. — *Anthrîbe bimaculé*. Oliv. Enc. — *Anisotoma bicolor*. Illig.

Il est ovale, noir en dessus, avec une tache près du bout de chaque élytre. Les antennes, le dessus du corps et les pattes d'un brun rougeâtre. Les élytres ont une strie apparente près de la suture, et quelques autres obsolètes. — Sur les fleurs.

5. P. CORTICAL; *phal. corticalis*.

Anisotoma corticale. Illig. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 57, tab. 11.

Il est un peu plus allongé que les précédens, ovale-oblong, d'un brun testacé en dessus, avec le dos un peu plus clair. Les élytres ont de légères stries longitudinales. Le dessous du corps est d'un brun rougeâtre. — Sur les fleurs.

6. P. TESTACÉ; *phal. testaceus*.

Anisotoma testaceum. Illig. — Panz. Faun. ins. ger. fasc. 59, tab. 22.

Il est presque ovale, d'un brun testacé, avec l'extrémité des élytres, le dessous du corps et les antennes d'une couleur plus claire. Les élytres n'ont que quelques stries obsolètes. — Sur les fleurs.

7. P. DE LA MILLE-FEUILLE; *phal. mille-
folii*. Payk.

Il est d'un noir brun en dessus, d'un brun foncé, ou couleur de poix, en dessous. Les élytres ont des stries pointillées.—En Suède.

8. P. APICAL; *phal. apicalis*.

Il n'a pas une demi-ligne de long. Il est d'un noir un peu brun, avec les antennes, le bout des élytres et les pattes d'un brun clair. Les élytres sont lisses. — En France.

COLÉOPTÈRES

Dont tous les tarses ont trois articles.

FAMILLE TRENTE-HUITIÈME.

TRIDIGITÉS ; *tridigitati*.

Sous le nom de *tridigités* , ou insectes qui n'ont que trois articles aux tarses , on comprend les coccinelles , les eumorphes et les endomiques. Ces insectes , qui sont au dessous de la grandeur moyenne , et qui n'ont pas le brillant et l'éclat des chrysomélines , sont cependant assez jolis ; le rouge vif , le noir foncé et le jaune sont les couleurs les plus ordinaires de leurs élytres. Les coccinelles et les endomiques sont les plus connus , sur-tout les premiers ; mais les habitudes et les larves des eumorphes , qui sont étrangères à nos climats , sont entièrement ignorées.

Les coccinelles sont très - communes , et vulgairement nommées *bêtes-à-Dieu*. On les trouve par-tout où il y a des plantes , et quelquefois dans les maisons. Elles ont une forme hémisphérique ; leurs élytres sont

lisses, luisantes, et plus ou moins marquées de taches régulières. Elles volent bien, mais marchent lentement; quand on les touche elles laissent échapper, de l'extrémité de leurs cuisses, un peu d'une liqueur jaune, mucilageuse, d'une odeur forte et désagréable, sans qu'on puisse savoir de quel endroit elle sort, parce qu'on n'aperçoit aucune ouverture à ces parties.

Les larves des coccinelles sont aussi communes que les insectes parfaits. Pendant l'été on voit les feuilles de plusieurs arbres couvertes d'un nombre infini de ces larves. Elles ont six pattes; leur corps est allongé, plus large à sa partie antérieure qu'à sa partie postérieure qui se termine en pointe; du dernier anneau il sort un mamelon charnu qui leur sert à s'appuyer sur le plan où elles marchent. Les pattes de ces larves diffèrent un peu de celles des larves des autres coleoptères. Elles sont divisées en trois parties; dont la dernière est armée d'un ongle crochu assez fort, et les deux autres sont garnies de poils de différente longueur. Ces larves marchent lentement; et comme elles adhèrent fortement aux feuilles, on peut croire que les poils de leurs pattes fournissent une matière propre à les y fixer.

Le dessus du corps de quelques espèces est couvert de plaques écailleuses , dans d'autres il est hérissé de poils ; dans quelques autres il est garni de tubercules ; quelques espèces enfin n'ont ni poils , ni tubercules , mais toutes ont le corps velu en dessous.

Ces larves sont carnassières ; elles se nourrissent de pucerons qu'elles trouvent sur les plantes ; elles les saisissent avec leurs pattes de devant et les portent à leur bouche. Comme elles sont très-voraces , elles ne s'épargnent pas entr'elles , et s'entre-mangent quand elles le peuvent.

Les nymphes sont jaunes , marquées de taches noires ; elles se meuvent de haut en bas , sur-tout quand on les touche ; souvent aussi elles s'appuient sur l'extrémité de leur corps , et restent dans une position perpendiculaire pendant quelques instans ; la dernière peau qu'elles ont quittée pour passer à ce second état leur sert d'une espèce de coque. L'insecte parfait éclot douze ou quinze jours après la métamorphose de la larve. Les jeunes coccinelles sont pâles ; leurs élytres sont molles , flexibles , mais peu à peu l'air , en agissant sur elles , les colore et donne à leurs élytres la consistance qu'elles doivent avoir. Les œufs de ces insectes sont très-

petits, oblongs, d'un jaune foncé; les femelles les déposent sur les plantes.

Les endomiques sont d'assez petits insectes, peu nombreux, dont le corps est lisse et luisant. L'espèce qui a servi de type à ce genre, et qui est une de celles des environs de Paris, est la chrysomèle écarlate de quelques auteurs; elle se trouve sous l'écorce des arbres, où peut-être sa larve, qu'on ne connoît point, vit aussi. La larve d'une autre espèce des environs de Paris se nourrit de vesce-loup commune, dans laquelle elle subit ses métamorphoses, à la fin de l'hiver ou au commencement du printemps. On croit que l'insecte parfait mange aussi des champignons. Quoiqu'on ne connoisse la larve que d'une espèce d'endomique, il paroît que presque toutes vivent dans les champignons; l'analogie nous permet de le soupçonner. Ces insectes étant assez rares en France, nous n'avons pu en suivre les métamorphoses.

On avoit annoncé, ces dernières années, dans quelques feuilles allemandes, que l'on retiroit de la coccinelle la plus commune, celle à sept points, une sorte d'opium, beaucoup plus fort que celui qui est employé.

Fruelanger

Frudlanger a fait à cet égard diverses expériences, sans obtenir aucun succès.

DEUX-CENT QUARANTE-CINQ^{ME} G.

COCCINELLE; *coccinella*. Il est aisé de reconnoître les coccinelles et de les distinguer des genres suivans de la même division, à leur corps hémisphérique, à leur corselet beaucoup plus court que large, à leurs palpes maxillaires, qui sont très-grands et terminés par un article en forme de hache, et surpassant de beaucoup les autres en dimensions. Leurs antennes sont terminées peu à peu en une massue, ayant à peu près la forme d'un cône renversé.

Ces insectes sont connus en France de tout le monde sous le nom de *bête-à-Dieu*, *vache-à-Dieu*, *bête-à-la-Vierge*. On en rencontre par-tout dans les jardins, dans les champs, sur les plantes, sur les arbres; leur forme ronde, semblable à celle d'une petite tortue, leur robe tigrée sur un fond fauve, jaune ou noir, les font remarquer au premier coup d'œil. Nous venons d'exposer l'histoire de leurs métamorphoses; il ne nous reste plus qu'à présenter le tableau des espèces. Ces espèces sont très-nombreuses, et il est même bien difficile, pour ne pas dire impossible,

de fixer d'une manière précise leurs caractères. Un grand nombre de ces insectes, considérés comme spécifiquement différens, ne sont distingués les uns des autres que par quelque diversité dans le fond des couleurs, ou par le nombre plus ou moins grand de taches. Toutes ces espèces ayant, sous les autres rapports, presque la même identité, il s'ensuit que les individus de sexes et d'espèces différens, n'ont que peu ou presque pas d'obstacles qui s'opposent à des réunions disparates en apparence ; il résulte de ces mélanges un grand nombre de variétés, dont on fait des espèces. Ce seroit une expérience curieuse que de prendre des coccinelles de différentes espèces et de différens sexes, de les forcer par la privation d'individus respectifs de leur sexe, à s'unir avec d'autres ; d'élever le fruit de ces couples étrangers, pour savoir jusqu'à quel point l'insecte parfait qui naîtroit de ce mélange s'éloigneroit de ceux qui lui auroient donné le jour. Les larves des coccinelles se nourrissent de pucerons ; il seroit facile de leur donner des feuilles couvertes de ces derniers insectes, et de les élever.

Parmi les auteurs modernes qui ont cherché à réduire le nombre trop grand des

espèces, on doit mettre à la tête le savant Illiger ; n'ayant pas encore pu m'occuper de ce même travail, je profiterai du sien, et je donnerai ici sa nomenclature.

E S P E C E S.

I. *Petites, pubescentes, hémisphériques ou ovals.*

LES SCYMNES ; *scymni.*

1. COCCINELLE NOIRETTE ; *coccinella nigrina.* Illig.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 24, tab. 12.

Presque hémisphérique, noire, pubescente, obtuse postérieurement ; tarsi d'un brun foncé, ou noirâtres (*picea*). — En France, en Allemagne et en Prusse.

2. C. ATRE ; *coc. atra.* Illig.

Ovale, très-noire, luisante, pubescente. — En Allemagne et en Prusse.

3. C. FLAVIPÈDE ; *coc. flavipes.* Illig.

Tritoma flavipes. Panz. Faun. ins. germ. fasc. 2, tab. 4.

Presque hémisphérique, noire, luisante, pubescente, avec la bouche et les pattes jaunes. — En France, en Prusse et en Allemagne.

4. C. MIGNOLETTE; *coc. parvula*. Illig.

Hémisphérique, pubescente, avec la tête; les pattes et l'extrémité des élytres jaunes.

Var. *a*. Corselet noir; la partie la plus reculée et marginale des extrémités des élytres seulement, jaune. — *Coccinella flavipes*. Fab.

b. Une tache de chaque côté du corselet, et extrémité des élytres jaunes.

c. Côtés du corselet et extrémités des élytres rouges.

d. Corselet rouge, avec une tache noire à sa base; le bout de l'extrémité des élytres rouge. — *Coccinella parvula*. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 13, tab. 2. — *La coccinelle velue à taches rouges au corselet?* Geoff. — *Coccinelle pygmée*. Oliv. Enc. méth.

e. Corselet rouge, avec une tache noire à sa base; extrémités des élytres rouges. — *Coccinella analis*. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 13, tab. 2. — *Coccinelle ruficolle*. Oliv. Enc. méth.

5. C. A DEUX MARQUES; *coc. biverrucata*. Illig. Fab.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 24, tab. 11.

Ovale, noire, luisante, avec une tache rouge et ronde sur chaque élytre, au delà du milieu. — En France, en Prusse, en Allemagne.

6. C. DEUX FOIS BIPUSTULÉ; *coc. bis-bipustulata*. Illig.

Hémisphérique, noire, pubescente; deux points rouges sur chaque élytre.

Var. *a.* Corselet sans taches. — *Coccinella bis-bipustulata*. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 13, tab. 5 ?

b. Tête noire; un point rouge de chaque côté du corselet. — *La coccinelle velue à points*. Geoff. — *Coccinelle pubescente*. Oliv. Enc. méth.

c. Tête jaune; un point rouge de chaque côté du corselet.

7. C. A QUATRE CROISSANS; *coc. quadrilunata*.
Illig.

Presque ovale, un peu déprimée, noire; quatre croissans jaunes, transversaux, sur les élytres. — En Prusse.

8. C. FRONTALE; *coc. frontalis*. Illig.

Presque hémisphérique, noire; une tache humérale à chaque élytre.

Var. *a.* Tête, angles antérieurs du corselet, une tache humérale, arrondie et éloignée du bord, à chaque élytre, rouges. — *Coccinella frontalis*. Fab.

b. Tête et corselet comme dans la précédente; tache humérale, grande, allant jusqu'au bord extérieur. — *Coccinella marginalis*. Ross. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 13, tab. 4.

c. Front et corselet noirs, sans taches; tache humérale comme dans la précédente. — *La coccinelle velue à bande interrompue*. Geoff. — *Coccinelle interrompue*. Oliv. Enc. méth.

d. Front et corselet noirs, sans taches; tache humérale arrondie, éloignée du bord extérieur. — *Cocci-*

nella frontalis. Ross. — Panz. Faun. ins. ger. fasc. 24, tab. 10.

Près de cette variété doit être placée la coccinelle rufipède de Fabricius ; la tache humérale est grande.

9. C. DISCOÏDALE ; *coc. discoïdea*. Illig.
Fab.

Ovale , noire , avec les élytres jaunes et ayant leur base et leurs bords noirs.

10. C. PETITE-RAIE ; *coc. litura*. Illig.

Hémisphérique , d'un testacé roux , luisante ; élytres tachetées de noir.

Var. *a*. Corselet sans taches ; un arc noir , interrompu sur l'extrémité des élytres. — *Nitidula litura*. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 36 , tab. 5.

b. Corselet ayant dans son milieu une tache noirâtre ; plusieurs taches noires et irrégulières sur les élytres.

c. Corselet ayant dans son milieu une tache noirâtre ; des raies noires et réunies sur le disque des élytres. — *Anthrabe livide*. Oliv. Enc. méth.

11. C. PECTORALE ; *coc. pectoralis*.
Illig.

Chrysomela pectoralis. Fab. Ent. syst.

Oblongue , fauve ; poitrine noire ; élytres ayant de foibles stries ponctuées. — Très-commune en France.

12. C. ÉCUSSONÉE ; *coc. scutellata.*

Illig.

Chrysomela scutellata. Fab. — *Anthrabe tacheté.*
Oliv. Enc. méth. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 26,
tab. 12.

Oblongue , fauve ; élytres presque striées ;
une tache scutellaire, deux points sur chaque
et poitrine , noirs.

b. Les deux points des élytres réunis en bande.

Remarque. Ces dernières espèces ont une forme plus
allongée et ressemblant , au premier coup-d'œil , à des
chrysomèles ; mais elles ont les caractères essentiels
des coccinelles.

II. Oblongues , un peu aplaties ; corselet arrondi de
chaque côté , plus étroit que les élytres.

13. C. SEPT - TACHES ; *coc. septem-*
maculata. Illig.

Oblongue , corselet bordé de jaune ; ély-
tres rouges , à taches noires , dont une a
l'écusson trilobé.

Var. a. Cinq points aux élytres : 1, 1, 2, 1 ; le
second du bord extérieur très-petit.

b. Les troisième et quatrième points de chaque
élytre réunis en une bande transverse. — *Coccinella*
septem-maculata. Fab. — En France , en Prusse.

14. C. TREIZE-POINTS ; *coc. tredecim-punc-*
tata. Illig.

Oblongue ; corselet ayant son devant et ses

côtés jaunes marqués d'un point noir; élytres roussâtres, ponctuées de noir (12 et 1 commun à l'écusson); l'abdomen bordé de jaune.

Var. *a*. Points noirs des élytres peu marqués et dont quelques-uns manquent souvent. — *Coccinella undecim-maculata*. Harrer.

b. Dix-points sur les élytres; le premier marginal manquant; chaque point latéral du corselet réuni avec le noir du disque. — *Coccinella oblonga*. Herbst.

c. Elytres ayant treize points, dont un commun. — *Coccinella tredecim-punctata*. Fab.

d. Chaque point latéral du corselet confluent avec le noir du disque; treize points sur les élytres.

e. Les deux avant-derniers points noirs des élytres réunis en une bande.

f. Mêmes caractères; point scutellaire lié avec ceux qui l'avoisinent.

g. Les trois derniers points des élytres réunis en une petite raie arquée.

15. C. CHANGEANTE; *coc. mutabilis*. Illig.

Ovée; corselet ayant ses bords et des taches jaunes; élytres rouges, marquées de points noirs (1, 2, 2, 1, et 1 commun scutellaire); pattes de devant roussâtres. — *La coccinelle rouge à neuf points noirs et corselet varié*. Geoff. n. 5. — Du même. *La coc. rouge à treize points noirs et corselet jaune varié*, n. 6.

Var. *a*. Deux points jaunes dorsaux sur le corselet; élytres à treize points.

b. Bord jaune et extérieur du corselet jetant dans son milieu et postérieurement un petit rameau ou dent jaune.

c. Bordure jaune et antérieure du corselet trifide; élytres à treize points.

d. Corselet comme dans la variété *b*; élytres à onze points.

e. Corselet de même; élytres ayant neuf points, le correspondant de celui de la base dans les espèces qui en ont treize manquant; ensuite 1, 2, 1.

f. Corselet de même; élytres à neuf points, un à la base, les deux répondant aux deux de la seconde ligne des variétés qui en ont treize, manquant.

g. Elytres de la précédente; corselet de la var. *c*.

h. Corselet comme dans la variété *c*; élytres à sept points; la $\frac{1}{2}$ d'un ou le scutellaire, 0, 0, 2, 1.

i. Elytres de la précédente; corselet de la variété *b*. — *Coccinella septem-notata*. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 79, tab. 5.

j. Elytres à six points, dont aucun commun aux deux: 0, 0, 2, 1. — *Coccinella sex-punctata*. Fab.

k. Elytres à sept points: $\frac{1}{2}$, 1, 0, 0, 2, 0.

l. Corselet de la variété *c*; élytres à cinq points: $\frac{1}{2}$, 0, 0, 2, 0. — *Coccinella quinque-maculata*. Fab.

m. Corselet de la variété *b*; élytres à cinq points: 1, 1 intérieur; 2 réunis en une bande large, ondulée, et 1 plus grand.

n. Elytres à trois points; un commun aux deux, et deux marginaux.

16. C. A DIX-NEUF POINTS; *coc. novem-decim-punctata*. Illig.

Oblongue, jaune ou rose; six points

sur le corselet , dix - neuf sur les élytres , noirs.

Var. *b.* Ancuns des points contigus. — *Coccinella novemdecim-punctata*. Lin. Fab. — *La coccinelle rouge à dix-neuf points noirs*. Geoff.

17. C. M NOIRE ; *coc. M nigrum*. Illig.

Ovée , d'un gris jaune ; élytres sans points , ou noirâtres ; élytres grises à leur base ; poitrine noire ; pattes jaunes.

Var. *a.* Pâle ; corselet à points noirâtres , peu marqués.

b. Pâle ; corselet ayant une M noire. — *Coccinella M nigrum*. Fab.

c. Pâle ; une tache oblongue noirâtre , près de l'extrémité de chaque élytre.

d. D'un jaunâtre oblong , avec des taches peu apparentes.

e. Noirâtre ; base des élytres grise.

f. Noirâtre ; élytres ayant leur base et deux taches en forme de mouches , dont l'une dorsale et l'autre marginale , grises. — En Europe.

III. *Presque hémisphérique , glabres ou pubescentes ; côtés du corselet distingués (plus ou moins brusquement) du bord postérieur qui est transversal. — Espèces les plus grandes.*

18. C. DIX-HUIT MOUCHETURES ; *coc. octodecim-guttata*. Illig.

Presque ovée , ferrugineuse ; deux points ou mouchetures à la base du corselet , neuf

sur chaque élytre , dont deux à la base en croissant , jaunes. — Points , 2 , 1 , 3 , 2 , 1 ; deux extérieurs réunis à un groupe de trois.

Var. *b.* Huit mouchetures des élytres plus grandes : 2 , 1 , 2 , 2 , 1.

c. Une petite moucheture ajoutée à la moucheture extérieure de la première paire.

d. Brune , avec des mouchetures jaunes. — *Coccinella octodecim-guttata*. Fab. — En Europe.

19. C. DEUX FOIS SIX-MOUCHETÉE ; *coc. bissexguttata*. Illig.

Coccinella douze mouchetures. Oliv. Encyc. méth.

Hémisphérique , fauve ; cotés du corselet à leur base , et six points sur chaque élytre , 1 , 2 obliques , 2 , 1 , blanchâtres. — En Europe.

20. C. DEUX FOIS SEPT-MOUCHETÉE ; *coc. bis-septemguttata*. Illig.

Coccinelle à points et bordure blanches. Geoff. — *Coccinelle bisseptem-guttata* , *quindecim-guttata*. Fab. Schæff. Icon. insect. tab. 9 , fig. 12.

Hémisphérique , fauve , très-unie ; côtés du corselet , sept points sur chaque élytre , dont l'huméral petit , et le bord de ces élytres , blancs. — En Europe.

21. C. TIGRÉE , *coc. tigrina*. Illig.

Noire ou fauve , corselet ayant à leurs

côtés trois points, et chaque élytre dix points; 1, 3, 3, 2, 1, blanchâtres.

Var. *b.* Les deux points extérieurs du groupe ternaire du milieu réunis. — *Coccinella tigrina*. Lin. Fab. — *Coccinella viginti-guttata*. Lin. Fab. — En Europe.

22. C. A QUATORZE MOUCHETURES; *coc. quatuordecim-guttata*. Lin. Fab. Illig.

Presque hémisphérique, fauve; corselet ayant de chaque côté une tache en croissant, et chaque élytre sept points, 1, 3, 2, 1 blancs. — En Europe.

23. C. SEIZE-MOUCHETURES; *coc. sexdecim-guttata*. Lin. Fab. Illig.

Hémisphérique, fauve; élytres ayant leur bord dilaté et chacune huit points blancs, 1, 2, 2, 2, 1, dont les paires obliques. — En Europe.

24. C. MOUCHETURES OBLONGUES; *coc. oblongo-guttata*. Illig.

Hémisphérique; côtés du corselet, des petites lignes et des mouchetures sur les élytres, blanchâtres.

Var. *b.* Disque du corselet noir, le milieu rouge. — *Coccinella oblongo-guttata*. Lin. Fab. — En Europe; rare; je l'ai reçue de Bordeaux, de mon ami Dargelas.

25. C. OCULÉE; *coc. ocellata*. Illig.

Hémisphérique, noire; corselet mélangé de jaune; élytres rouges, avec l'extrémité de leur bord noire.

Var. *a*. Elytres sans taches.

b. Une tache humérale noire, en forme d'œil, et des mouchetures peu apparentes sur les élytres.

c. Des points noirs, en forme d'yeux, et quelques mouchetures peu apparentes, sur les élytres.

d. Huit points noirs, en forme d'yeux, sur les élytres; 1, 5, 5, 1, et un scutellaire commun et double. — *Coccinella ocellata*, Lin. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 79, tab. 6.

e. Elytres à trois lignes longitudinales noires. — *Coccinella hebræa*. Lin. — *Coccinella sex-lineata*. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 85, tab. 8. — On la trouve aux environs de Paris, dans la forêt de Montmorenci; mais très-rarement.

26. C. BORDS PONCTUÉS; *coc. marginipunctata*. Fab. Illig.

Coccinella notée. Oliv. Encycl. méth. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 79, tab. 1.

Hémisphérique, roussâtre; tête et corselet jaunes, ponctués de noir; deux points marginaux à chaque élytre.

Var. *b*. Huit points noirs à chaque élytre: 1, 5, 5, 1. — *Coccinella sexdecim-punctata*. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 79, tab. 2.

c. Noire; élytres d'un jaune sale, avec huit taches

noires , disposées comme dans la précédente. — En Europe.

27. C. SEPT-POINTS ; *coc. septem-punctata*.

Illig.

Hémisphérique, noire; une tache blanche à chaque extrémité latérale du corselet ; élytres fauves, avec sept points noirs ; $\frac{1}{2}$, 2 obliques et 1.

Var *b.* Point intérieur de la paire presque oblitéré.

c. Neuf points sur les élytres ; $\frac{1}{2}$ 1 huméral , 2 , 1. *Coccinella neuf points*. Oliv. Enevel. méth.

d. Le point commun scutellaire prolongé de chaque côté ; le point intérieur de la paire plus grand , anguleux , et un point substitué derrière le point commun.

e. Tête et corselet sans taches ; des espaces difformes, noirs , sur les élytres.

d. Deux points frontaux , et une tache aux angles antérieurs du corselet , blanchâtres ; trois points et un commun scutellaire , arrondis , noirs , sur les élytres. — *Coccinella septem-punctata*. Lin. Fab. — *La coccinelle rouge à sept points noirs*. Geoff. insect. tom. I , pag. 521 , pl. vi , fig. 1. — *Id.* De Géer, Mém. insect. tom. V , pag. 570 , pl. x , fig. 14. — Panz. Faun. insect. germ. fase. 79 , tab. 3. — Dans toute l'Europe.

28. C. CINQ POINTS ; *coc. quinque-punctata*.

Fab. Illig.

Hémisphérique, noire ; une tache blanche à chaque extrémité latérale et antérieure du corselet ; élytres d'un rouge de sang , à cinq points noirs : $\frac{1}{2}$, 1 , 1.

Var. *b.* Elytres à trois points , les deux postérieurs et marginaux manquant.

c. Elytres à trois points , les deux du dos manquant. — *Coccinella tripunctata*. Lin. — En Europe.

29. C. ONZE-POINTS ; *coc. undecim-punctata*.
Illig.

Presque ovée , noire , glabre ; extrémité latérale et antérieure du corselet blanche ; élytres rousses , à points noirs.

Var. *a.* Elytres à onze points : $\frac{1}{2}$, 1 , 2 , 2 , les paires obliques. — *Coccinella undecim-punctata*. Lin. Fab.

b. Première paire de points réunie.

c. Elytres à neuf points : $\frac{1}{2}$, 2 , 2 , les paires obliques. — *Coccinella novem-punctata*. Lin. Fab.

d. Elytres à quatre points ; un commun peu apparent ; Pluméral et les latéraux des paires oblitérés. — *Coccinella quadrimaculata*. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 1 , tab. 14. — En Europe.

30. C. QUATORZE-PUSTULES ; *coc. quatuordecim-pustulata*. Illig.

Presque ovale , noire ; devant du corselet et sept mouchetures sur chaque élytre , 2 , 2 , 2 , 1 , blanchâtres.

Var. *a.* Front ayant une tache blanche de chaque côté.

b. Front blanc ; pattes antérieures jaunes.

c. Mouchetures des élytres teintes de rouge. — *Coccinella quatuordecim-pustulata*. Lin. Fab. — En Europe.

31. C. HIÉROGLYPHIQUE; *coc. hieroglyphica*:

Illig.

Presque ovée, noire; extrémité latérale et antérieure du corselet blanche; élytres rouges, avec une bande sinuée en devant, et une postérieure courte.

Var. *b.* Bandes antérieures réunies à l'écusson. — *Coccinella flexuosa*. Fab.

c. Bandes larges; l'antérieure se réunissant dans son milieu avec la postérieure, et formant ainsi cinq mouchetures fauves: 2, 2, 1; les deux postérieures intérieures réunies à la suture. — *Coccinella hieroglyphica*. Lin. Fab. Oliv. — Au nord de l'Europe.

32. C. VARIABLE; *coc. variabilis*. Illig.

Presque hémisphérique, glabre; bord du corselet jaune; élytres ayant une ligne élevée, transverse, près de l'extrémité; pattes fauves.

Var. *a.* Elytres jaunes, sans points; corselet ou ponctué de noir, ou à petites raies obscures. — *Coccinelle immaculée*. Oliv. Encycl. méth.

b. Un point noir au milieu du bord extérieur des élytres. — *Coccinelle subponctuée*. Oliv. Encycl.

c. La même; un point noir au milieu près la suture.

d. Elytres rougâtres, avec deux points au milieu, l'un marginal, l'autre sutural. — *Coccinella quadripunctata*. Oliv. Enc.

e. Un point de plus que dans la précédente et situé aux épaules. — *Coccinelle jaune à six points pâles*. De Géer.

f. Elytres ayant un point commun, un au milieu, près la suture, et deux autres.

g. Trois points sur une ligne transverse, au milieu des élytres. *Coccinella sex-punctata*. Lin.

h. Un point de plus et huméral. — *Coccinella octo-punctata*. Fab. Oliv.

i. Neuf points aux élytres : $\frac{5}{2}$, 1 huméral, trois au milieu.

j. Trois points aux élytres; 1 huméral; trois au milieu, et un postérieur marginal ou sutural.

k. Dix points aux élytres : 1, 5, 1, et un scutellaire obsolète. — *Coccinella decem-punctata*. Lin. Fab. Oliv.

l. Douze points aux élytres; 1 huméral, trois au milieu, et deux derrière ceux-ci.

m. Treize points aux élytres; $\frac{5}{2}$, 1 huméral, trois au milieu, deux derrière, le scutellaire double quelquefois. — *Coccinella tredecim-maculata*. Lin. Fab. Oliv.

n. Ne différant de la précédente que par les points inférieurs et confluens du groupe ternaire du milieu.

o. Elytres ayant un point scutellaire, un point huméral, une bande ondulée au milieu, et deux points noirs réunis derrière; la bande liée avec les points et avec celui de l'écusson. — *Coccinella conglomerata*. Lin.

p. Toute roussâtre; côtés du corselet, de petites lignes sur son disque, et dix mouchetures sur les élytres, jaunâtres. — Var. 2 de la coccinelle noire à dix points jeunes de Geoffroy.

q. Corselet d'un jaune pâle; le disque noir posté-

riement , avec quelques lignes jaunes ; élytres roussâtres , à dix mouchetures peu marquées.

r. Corselet jaune ; disque ayant postérieurement des points carrés noirs , formant un arc ; élytres brunes à cinq mouchetures pâles : 2 , 2 , 1 , les deux premiers en croissant , le derrière à l'extrémité.

s. Corselet de la précédente , ou noir , avec les côtés , le bord de devant , et quelques lignes au milieu , jaunes ; élytres noires , avec une tache annulaire large à la base , deux taches derrière le milieu , et une à l'extrémité d'un jaune rouge.

t. Corselet jaune ; disque ayant postérieurement quatre points carrés , noirs , formant un arc qui entoure postérieurement un point jaune ; élytres noires , à cinq mouchetures d'un jaune rouge : 2 , 2 , 1 ; les deux premières en croissant ; la dernière apicale. — Variété 1 de la *coccinelle noire à dix points jaunes* de Geoffroy.

u. Corselet noir , avec le bord antérieur et quelques lignes au milieu jaunes ; élytres noires , avec cinq mouchetures d'un jaune rouge : 2 , 2 , 1 ; les deux premières en croissant ; la dernière apicale. — *Coccinella decem-pustulata*. — Lin. Fab. Oliv.

v. Corselet noir , avec les côtés et le bord antérieur blanchâtres ; élytres noires , avec cinq mouchetures d'un jaune rouge : 2 , 2 , 1 ; les deux premières en croissant ; la dernière éloignée de l'extrémité. — Schæff. Icon. ins. tab. 171 , fig. 2 , a b.

x. Corselet ayant les côtés et le bord antérieur blancs ; élytres noires , avec une tache presque humérale et le bord extérieur blancs.

y. La même ; côtés du corselet ayant le bord blanc ;

élytres noires, avec une tache en croissant, transverse, humérale, rouge ou fauve; bord huméral noir. — *Coccinella variabilis*. Fab. Oliv. — *Coccinella austriaca*. Schranck.

z. Elytres noires; une tache humérale transverse et en croissant, rouge, n'atteignant pas le bord extérieur.

a a. Elytres brunes; lunule humérale, transverse, fauve.

b b. Elytres jaunes; une tache humérale pâle, peu apparente. — *Coccinella biguttata*. Fab. — *Coccinella bimaculosa*. Herbst. Arch. tab. 43, fig. 15. — En Europe; plusieurs de ces variétés se trouvent plus particulièrement dans sa partie septentrionale.

33. C. DISPARATE; *coc. dispar.* Sch. Illig.

Ové - hémisphérique, glabre; corps et pattes noirs; élytres presque sans rebords.

Var. a. Noire; angles huméraux des élytres bordés de rouge.

b. Noire; côtés du corselet finement bordés de blanc; une tache humérale et un point au dessus du milieu, près la suture, rouges.

c. La même; le point postérieur converti en tache. — *Coccinella quadri-pustulata*. Fab.

d. Comme dans la variété b; un point rouge de plus à l'extrémité des élytres.

e. Semblable à la précédente; mais tache humérale petite, double.

f. Semblable à la variété d; le point postérieur changé en tache. — *Coccinella sex-pustulata*. Lin. Fab.

g. La même; un point rouge de plus, marginal,

près des extrémités des élytres. — Schæff. Icon. ins.¹ tab. 50, fig. 15.

h. De même que la variété *f*; mais le noir des élytres de celle-là, brunâtre ici; bords des taches rouges plus effacés. — Schæff. Icon. insect. tab. 50, fig. 14.

i. Elytres brunes; tache rouge à la base, s'étendant jusqu'à la suture, divisée par une obscurité longitudinale; une tache en dessus du milieu et une bordure large à l'extrémité, rougeâtres. *Ou*: moitié antérieure des élytres rougeâtre, avec une obscurité longitudinale et l'extrémité noirâtres; une tache près la suture et le bord postérieur rougeâtres. — *Coccinella annulata*. Lin. Fab. Oliv.

j. Petites lignes de la variété précédente si étroites que les élytres paroissent plutôt rougeâtres; bande brune (brunâtre quelquefois), au milieu, bifide en devant et postérieurement.

k. Une tache rouge à la base des élytres; une commune sous leur milieu; une opposée marginale et une autre apicale, rougeâtres, ainsi que le bord. — *Coccinelle lancéolée*. Oliv. Entom. méth.

l. Elytres rougeâtres, avec une bande noire au milieu et une tache ou ombre postérieure, brune, sinuée.

m. Elytres rouges, avec une bande au milieu, large, courte, noire, jetant un rameau dans son milieu, en devant.

n. Corselet ayant les côtés et deux points à sa base blancs; élytres rouges, avec une petite bande au milieu, amincie aux deux extrémités. — *Coccinella unifasciata*. Fab. Oliv.

o. Trois points noirs au milieu posés transversalement; celui du milieu plus grand.

p. Les côtés du corselet, une petite ligne dans son milieu en devant, et une tache en forme de cœur à sa base, blancs; élytres rouges, avec deux points au milieu du dos, noirs; l'intérieur petit, souvent réuni; quelquefois un point de plus, antérieur, dans le voisinage de l'écusson.

q. Elytres rouges, avec un point noir au milieu de chaque. — *Coccinella bipunctata*. Lin. Fab. Oliv. Enc. méth.

54. C. SANS PUSTULES; *coc. impustulata*.

Illig.

Ové - hémisphérique, glabre; les élytres bordées.

Var. a. Rose en dessus; huit points noirs sur le corselet; autant aux élytres; deux obliques internes; deux extérieurs; un à la suture; trois obliques; les deux extérieurs réunis; extrémité sans taches; suture noire. — *Coccinelle seize taches*, *coccinelle conglobée*. Oliv. Encycl. méth.

b. La même; mais les points du corselet et des élytres joints çà et là; une croix noire au milieu des élytres. — *Coccinella conglobata*. Herbst. Arch. tab. 58, fig. 14. — *Ejusd. Coccinella gemella*. tab. 22, fig. 7.

c. Corselet noir au milieu postérieurement; bord et une petite ligne antérieurs, côtés, jaunes; un point noir; élytres de la variété a; points contigus. — *Coccinella conglobata*. Fab.

d. Elytres noires; la base et le bord postérieur à

une tache jaune; le bout et l'extrémité de la suture jaunâtres.

e. Elytres noires; des taches jaunâtres, très-peu distinctes à la base et au bord postérieur.

f. Elytres ayant à la base une tache peu apparente, transversale, et le bord extérieur, jaunâtres.

g. Points du corselet contigus; élytres noires, sans taches.

h. Noire; tête jaune ou noire ponctuée de jaune; bord antérieur du corselet, une petite ligne à son devant, ses côtés, jaunes; un point noir à chacun de ces côtés. — *Coccinella impustulata*. Lin. Fab. Ol. Encycl. méth.

i. La même; points noirs des côtés du corselet unis avec le disque; la ligne antérieure jaune manque quelquefois.

j. Toute noire; côtés du corselet seuls jaunes.

k. Toute noire; tête, angles antérieurs du corselet, fauves. — En Europe.

35. C. CONGLOBÉE; *coc. conglobata*. Illig.

Hémisphérique, glabre, d'un jaunâtre blanchâtre, tachetée ou marquetée de noir; suture noire; pattes pâles.

Var. *a.* Six points sur le corselet, sept sur les élytres, carrés, noirs: 3, 3, disposés en arc; un à l'extrémité. — *Coccinella quatuordecim-maculata* Fab. Oliv. Encycl. méth.

b. Corselet pâle, avec une grande tache postérieure quadrilobée en devant; élytres ayant des points carrés, réunis plus ou moins entre eux et avec la suture. —

Coccinella quatuordecim-punctata. Lin. Oliv. Encycl. méth.

c. Corselet le même; élytres ayant tous leurs points carrés, contigus et réunis avec la suture. — *Coccinella conglobata*. Lin. — *Coccinella conglomerata*. Oliv. Encycl. méth.

d. Corselet le même; taches des élytres contiguës de manière qu'il a sur chaque élytre six pustules blanchâtres; deux à sa base, deux marginales, une à la suture et une transverse, lunulée à l'extrémité. — *Coccinella duodecim-pustulata*. Fab. Oliv. Enc. méth. — En Europe.

56. C. A DOUZE POINTS; *coc. duodecim-punctata*. Illig.

Hémisphérique, glabre, jaune; corselet ponctué de noir; élytres ayant la suture et plusieurs points noirs et une ligne extérieure ondée.

Var. a. Corselet à six points noirs; trois de chaque côté en triangle. — *Coccinella duodecim-punctata*. Lin. Fab. Oliv. Encycl. méth. — *La coccinelle jaune à suture*. Geoff.

b. Corselet ayant deux taches et deux points; deux points intérieurs réunis de chaque côté et une tache oblique. — *Coccinella duodecim-punctata*. Lin.

c. Trois points réunis de chaque côté sur le corselet. — *Coccinella sexdecim-punctata*. Lin.

d. Tous les points du corselet réunis.

e. Six points sur chaque élytre, et une tache linéaire interrompue à l'extrémité. — En Europe.

37. C. A VINGT-DEUX POINTS ; *coc. viginti-duo-punctata*. Lin.

Coccinella viginti-punctata. Fab.

Hémisphérique , glabre , d'un jaune de soufre ; cinq points sur le corselet , dix sur chaque élytre , noirs : 3 , 3 , 1 , 2 , et 1 marginal. — En Europe.

38. C. ONZE-TACHES ; *coc. undecim-maculata*. Fab.

Oliv. Encycl. méth. — *La coccinelle argus*. Geoff. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 79 , tab. 4.

Ferrugineuse , pubescente ; onze points noirs sur les élytres , un commun scutellaire , un à chaque épaule , deux internes près la suture , et deux près du bord extérieur , placés respectivement plus bas que leurs correspondans intérieurs. — En France ; sur les feuilles de bryone ; en Allemagne.

39. C. GLOBULEUSE ; *coc. globosa*. Illig.

Renflée , pubescente ; tête et pattes ferrugineuses ; élytres ou de la même couleur , et souvent ponctuées de noir , ou noires avec l'extrémité ferrugineuse.

Var. *a*. Tonte ferrugineuse. — *Coccinelle rouge sans taches*. De Géer. — *Coccinella impunctata*. Oliv. Enc. méth.

b. Ferrugineuse ; corselet à trois ou cinq taches et dessus du corps , noirs.

c. La même ; un point huméral noir.

d. La même ; un point obscur à l'écusson.

e. Corselet ferrugineux , avec trois taches noires ; ou noir , avec le corselet ferrugineux ; des points vagues , peu apparens sur les élytres.

f. Une tache au milieu du corselet ; dix points distincts , petits , noirs , sur les élytres : 3 , 1 , à la suture , 3 , 3.

g. Des taches noires sur le corselet ; douze points sur les élytres : 5 , 3 , 1 , 3 , 2 , et un scutellaire petit , souvent distinct. — *Coccinella viginti-quinque-punctata*. Lin. — *Coccinella viginti-quatuor-punctata*, *viginti-ter-punctata*. Fab.

h. La même ; points confluens. — *Coccinella viginti-quatuor-punctata*. Lin. Oliv. Encycl. méth. — *Coccinella viginti-ter-punctata*. Lin. — *Coccinella viginti-duo-punctata*. Fab. — *Coccinelle rouge-brune* à 22 points noirs. De Géer.

i. La même ; ses points formant des bandes irrégulières.

j. Points noirs tellement contigus , que le ferrugineux ne paroît qu'en forme de taches ; corselet ferrugineux , noir au milieu.

k. Elytres noires , avec une tache commune , ferrugineuse au milieu , leur extrémité rousse ; une bande linéaire , peu apparente , courte ; corselet ferrugineux , noir au milieu.

l. La même ; sans la tache commune du dos. — *Coccinella hæmorrhoidalis*. Fab. Oliv. Encycl. méth. — En Europe.

40. C. LATÉRALE ; *coc. lateralis*. Illig.

Panz. Faun. insect. germ. fasc. 24 , tab. 9.

Hémisphérique , glabre , luisante , noire ; côtés du corselet , et un point sous le milieu de chaque élytre , d'un rouge de sang.

Var. b. Tête rouge.

IV. *Forme des cassides , très-unie ; corselet très-court , transversal , avec les côtés avancés , obtus (en forme de croissant) . Etuis réunis formant une sorte de cœur , avec un large rebord , échancrés en devant pour recevoir la base du corselet .*

41. C. QUADRI-PUSTULÉE ; *coc. quadri-pustulata*. Illig.

Convexe , noire ; élytres ayant une tache lunulée , humérale , une ronde derrière leur milieu , rouges ; anus de cette couleur.

Var. c. Le brun obscur remplaçant le noir. — *Coccinella quadri-pustulata*. Lin. — *La coccinelle tortue à quatre points rouges*. Geoff. — *Coccinelle à quatre points rouges*. De Géer — *Coccinella quadri-verrucata*. Fab. — Schæff. Icon. insect. tab. 30 , fig. 16 , 17. — En Europe.

42. C. PUSTULES-EN REIN ; *coc. reni-pustulata*. Illig.

Coccinelle à deux points rouges. De Géer. — Roes. Ins. scar. tab. 3 , fig. 4.

Comprimée , noire ; une tache ovée et

transverse sur le disque de chaque élytre rouge ainsi que l'abdomen. — En Europe.

45. C. BIPUSTULÉE; *coc. bipustulata*. Illig:

Bossue, comprimée, noire, avec la tête; l'abdomen et une bande composée, courte, au milieu des élytres, rouges.

Var. *b.* Angles antérieurs du corselet roussâtres; abdomen brun. — *Coccinella bipustulata*. Lin. Fab. — *Coccinelle tortue à bande rouge*. Geoff. En Europe.

Telle est l'énumération des coccinelles que donne Illiger. A peine en trouve-t-on six à huit de plus, et européennes, dans Fabricius, et encore ces espèces ou sont si rares ou si peu connues, qu'elles ne méritent pas d'être rapportées dans cet ouvrage.

DEUX-CENT QUARANTE-SIXI^{ME} G.

EUMORPHE; *eumorphus*. Weber est l'instituteur de ce genre, qui ne comprend que des insectes exotiques et très-rares, dans la plupart des collections. Les eumorphes ont leurs palpes presque filiformes; les antennes terminées en massue perfoliée, comprimée, allongée, avec le troisième article allongé. Leur corps est ovale; le corselet est presque carré.

Fabricius n'en décrit que deux espèces:

L'eumorphe immarginé, *eumorphus immarginatus*, est noir, sans rebords, avec deux points jaunes sur chaque élytre. — Il est de Sumatra. — L'eumorphe marginé, *eumorphus marginatus*, est très-noir, avec les élytres bordées, violettes, et ayant chacune deux points jaunes. — Des îles de la mer du Sud, d'où il a été rapporté par la Billardièrè.

DEUX-CENT QUARANTE-SEPT^{ME} G.

ENDOMIQUE ; *endomychus*. Paykull a le premier réuni dans un groupe distinct ces insectes dont on avoit fait des chrysomèles, des boucliers et des galéruques. Leur forme est à peu près la même que celle des eumorphes ; ils n'en sont bien séparés que par la forme de leurs antennes, qui vont en grossissant peu à peu à leur extrémité ; nous avons fait observer, dans le III^e volume de cette histoire, que les caractères de ces insectes varioient un peu. Les endomiques vivent dans les champignons, dans les bolets, ou se tiennent sous les écorces des arbres. Ils habitent plus particulièrement le nord de l'Europe, et sont généralement rares.

E S P È C E S.

1. ENDOMIQUE ÉCARLATE ; *endomychus coccineus*. Payk. Fab.

Chrysomela coccinea. Lin. — *Chrysomèle rouge à quatre points noirs*. De Géer, Mém. insect. tom. V, p. 301, pl. 1x, fig. 1. — Panz. Faun. ins. ger. fasc. 44, tab. 17.

Il est noir ; le corselet est d'un rouge de sang, avec une tache noire. Les élytres sont de la couleur du corselet, avec deux taches noires sur chaque. — On le trouve à Saint-Germain-en-Laye, aux environs de Paris ; sous les écorces des bouleaux ; en Allemagne et en Suède.

2. E. PORTE-CROIX ; *endomychus cruciatus*. Payk. Fab.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 8, tab. 5.

Il est rouge en dessus, avec une bande suturale et une autre transversale, au milieu des élytres, noires. — En Suède, en Allemagne.

3. E. QUADRIPUSTULÉ ; *endomychus 4-pustulatus*. Fab.

Silpha succincta. Lin.

Il est noir, avec les bords du corselet ; quatre taches sur les élytres et les pattes

fauves. — En Allemagne; dans les lycoperdons. — Les caractères assignés par Paykull à l'*endomychus succinctus*, que Fabricius considère comme synonyme de cette espèce, ne s'accordent pas avec sa phrase, mais plutôt avec celle de l'espèce suivante.

4. E. FASCIÉ; *endomychus fasciatus*. Fab.

Endomychus succinctus? Payk. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 44, tab. 18.

Il est fauve, avec les élytres lisses, et ayant une grande tache noirâtre. — En Hongrie.

5. E. DES LYCOPERDONS; *endomychus bovistæ*. Payk. Fab.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 8, tab. 4.

Il est noir, avec les antennes et les pattes brunes. — En automne; dans les champignons; il n'est pas rare au bois de Vincennes, près de Paris.

COLEOPTÈRES

Dont tous les tarses ont deux articles.

FAMILLE TRENTE-NEUVIÈME.

PSÉLAPHIENS ; *pselaphii*.

LE nombre d'articles des tarses est le caractère distinctif de cette famille.

DEUX-CENT QUARANTE-HUIT^{ME} G.

PSÉLAPHE ; *pselaphus*. Herbst a établi ce genre que j'ai adopté, ainsi que Paykull et Illiger ; mais Fabricius l'a réuni, jusqu'à un nouvel examen sans doute, avec les *anthicus* ; ou nos notoxes. Herbst a cependant associé aux pselaphes des insectes bien différens par le nombre d'articles de leurs tarses et par d'autres caractères ; ce sont toutes ses espèces à antennes couvrant entièrement l'abdomen. Voyez notre genre scydmanè. Il seroit encore possible que quelques pselaphes à élytres courtes appartenissent aux aléochares, de la famille des staphyliniens. La seule espèce que nous donnerons pour type du genre des pselaphes, est celle qu'on a nommée

sanguineus. Je vais en donner les caractères génériques, tels que je les avois exposés dans mon ouvrage intitulé : *Précis des caractères génériques des insectes*, pag. 33.

Antennes moniliformes, dernier article plus grand, ovalaire; antennules antérieures avancées, plus grosses, dernier article renflé. Postérieures très-courtes, presque cylindriques; division interne des mâchoires aiguë. Lèvre inférieure échancrée; tarsi paroissant de deux ou trois articles; corps oblong; tête triangulaire, grande. Corcelet arrondi; élytres courtes; abdomen obtus, large postérieurement. — On trouve les pselaphes à terre; sous les pierres, sur les plantes, près des lieux aquatiques.

1. PSELAPHE SANGUIN; *pselaphus sanguineus*. Payk. Illig.

Staphylinus sanguineus. Lin. — Oliv. Ent. n^o 42, tab. 6, fig. 54, a b. — *Notoxus sanguineus*. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 11, tab. 19.

Il est d'un brun foncé, glabre, lisse, avec les élytres d'un rouge de sang, plissées à leur base. — J'ai trouvé plusieurs fois cette espèce dans les prairies des environs de Gentilli, près de Paris.

Je ne connois pas les autres espèces.

ORDRE

O R D R E S E C O N D.

O R T H O P T È R E S ; *orthoptera*.

LES insectes de cet ordre appartiennent aux hémiptères de Linnæus, et forment la troisième section des coléoptères de Geoffroy, dont les caractères sont d'avoir des élytres ou étuis mous, et comme membraneux.

Les orthoptères, qui sont les ulonates; *ulonata*, de Fabricius, ne peuvent pas plus appartenir aux hémiptères qu'aux coléoptères : quoiqu'ils se rapprochent des premiers par leurs métamorphoses, ils s'en éloignent par les parties de la bouche, qui les rapprochent des derniers; mais ils diffèrent de ceux-ci par la forme et la consistance des élytres, et par les métamorphoses.

La création de cet ordre appartient à De Géer ; il en a formé sa septième classe. Olivier n'a fait que lui donner un nom, et en développer davantage les caractères.

Ces caractères sont pris de la forme des ailes, tant des supérieures que des inférieures. Les premières, qu'on peut comparer aux élytres des coléoptères, sont d'une consistance

beaucoup plus molle, membraneuses, tandis que celles des coléoptères sont coriaces ; elles ont aussi plus de longueur proportionnellement à leur largeur, et se croisent un peu l'une sur l'autre à l'endroit de la suture. Les ailes inférieures, ou ailes proprement dites, diffèrent aussi de celles des coléoptères et de celles des hémiptères, en ce qu'elles sont pliées longitudinalement, à peu près comme un éventail, lorsque l'insecte n'en fait point usage, au lieu que celles des coléoptères sont pliées transversalement, et celles des hémiptères, étendues sous les élytres sans être pliées.

La bouche de ces insectes est composée de deux mandibules, de deux mâchoires, toujours en forme de dents à leur extrémité, d'une lèvre supérieure, d'une lèvre inférieure et de quatre palpes ou autennules ; ils ont en outre une autre petite pièce plate, alongée, membraneuse, inarticulée, entre les mâchoires et les palpes antérieurs, nommée par Fabricius *galea*, et par Olivier *galète*. Cette pièce s'étend en largeur, et recouvre la mâchoire.

Le mot de *galea*, qui signifie *casque*, n'est donc pas aussi impropre qu'on pourroit le croire. L'intérieur de la bouche offre aussi

une partie saillante, un palais, ou une espèce de langue, immédiatement avant l'œsophage.

La tête d'une partie des orthoptères est très-grande, presque perpendiculaire dans un grand nombre; à sa partie supérieure sont placées les antennes, qui ont plus ou moins de longueur, de grosseur et d'articulations, selon les espèces. Outre les yeux à réseau, qui sont assez grands, la plupart ont encore à la partie supérieure de leur tête de petits yeux lisses, trois ordinairement, quelquefois très-écartés et peu apparens.

Leur corselet est grand; dans plusieurs espèces il l'est d'une manière disproportionnée, parce qu'il se prolonge beaucoup en arrière. Leur abdomen est long, ordinairement conique, souvent terminé dans les femelles par des appendices alongées qui ont la forme de sabre ou de coutelas, et qui servent aux individus de ce sexe pour déposer leurs œufs dans la terre.

Les pattes des orthoptères sont très-longues; ils s'en servent avec beaucoup d'agilité lorsqu'ils veulent sauter; les jambes sont épineuses, sur-tout les postérieures; lorsqu'ils frottent ces épines contre leurs élytres qui ont des nervures saillantes, il en résulte un

bruit assez semblable à celui d'une scie qu'on fait mouvoir foiblement. Ce bruit paroît être le moyen que ces insectes emploient pour s'appeler et se réunir, afin de se reproduire.

Les mâles des sauterelles ont le côté interne de leurs élytres, près l'écusson, formé d'une matière sèche, transparente, avec plusieurs grosses nervures; ils peuvent exciter, par le frottement de ces parties respectif, un son assez aigu.

Les cuisses, dans les criquets, les grillons et les sauterelles, sont très-renflées, ce qui leur donne la faculté de s'élancer assez loin en sautant. Les tarse sont divisés en trois, quatre ou cinq articles, et terminés par deux crochets.

Telle est l'organisation extérieure de ces insectes, mais leur intérieur présente une singularité remarquable, c'est leur canal alimentaire qui a beaucoup de longueur et plusieurs renflemens qui ont été regardés comme autant d'estomacs, ce qui a fait croire, et peut-être avec fondement, que les grillons et les sauterelles avoient la faculté de ruminer.

Presque tous les orthoptères se nourrissent de végétaux, et proportion gardée, mangent plus que les insectes carnivores, ce qui

ne doit pas étonner , parce que les substances végétales fournissent des suc^s moins nourrissans que les substances animales. Ces insectes sont donc très-voraces. Pour en donner une idée , il suffit de rappeler les dégâts affreux que commettent ces nuées de criquets, connus vulgairement sous le nom de sauterelles , dans les pays où ils passent ; ils ravagent et dessèchent les champs , et quelquefois produisent des maladies contagieuses dans ces mêmes pays où ils ont causé la disette ; après avoir péri sur la terre , dont ils ont dévoré les productions, leurs cadavres, rassemblés en grand nombre, répandent une odeur infecte et des miasmes empestés. Les kakerlaques ne sont pas moins redoutables dans les colonies et sur les vaisseaux que les criquets dans de certains cantons; elles mangent et gâtent toutes les provisions , de quelque nature qu'elles soient.

Les orthoptères sont très-féconds; les femelles pondent un très-grand nombre d'œufs qui sont mous , sphériques ou alongés. Les larves qui en sortent ne diffèrent de l'insecte parfait que parce qu'elle n'ont ni ailes ni élytres; les nymphes se rapprochent de l'insecte parfait par la présence de ces parties, dont elles n'ont cependant que les moignons.

Sous toutes leurs formes, ces insectes sont très-agiles et vivent de la même manière. Quelques espèces n'acquièrent jamais d'ailes.

Tous périssent à l'approche de l'hiver, et les espèces se perpétuent au moyen des œufs qui restent pendant cette saison dans la terre, où ils ont été déposés en automne; les larves en sortent au printemps.

Il est très-difficile de conserver une partie des orthoptères dans les collections; leur corps, qui est gras et succulent, attire les insectes destructeurs, tels que les anthrènes et les dermestes. Quelques peuples d'Afrique mangent les criquets avec délices; ce goût particulier leur a fait donner le nom d'*acrydophages*.

Nous divisons les orthoptères en trois sections. (Voyez leurs caractères, tome III, page 268).

La première est composée des forficules ;

La seconde des blattes ;

La troisième forme quatre familles, qui sont les mantides, les grillonnes, les locustaires et les acrydiens.

DEUX-CENT QUARANTE-NEUV^{ME} G.FORFICULE; *forficula*.

Les forficules ont été placés par plusieurs auteurs avec les coléoptères, parce que leurs élytres ont la suture droite, et que leurs ailes sont pliées transversalement dessous; mais quoiqu'ils diffèrent par ces caractères des orthoptères, dont les élytres se croisent à leur suture, et dont les ailes sont pliées longitudinalement sous les élytres, ils ont cependant les plus grands rapports avec eux, tant par la forme de leur abdomen que par les appendices qui les termine; et, plus encore, par leurs métamorphoses, qui en tout sont semblables à celles de ces insectes.

Les forficules sont vulgairement connus sous le nom de perce-oreilles. Leur corps est alongé, terminé par deux longues appendices arquées, en forme de pointe, plus grosses à leur origine qu'à leur extrémité, et garnies intérieurement de petites dentelures. Dans les mâles, sur-tout dans ceux de l'espèce la plus commune, ces appendices sont un peu plus longues et plus arquées que celles des femelles.

Ces insectes habitent les endroits humides,

les fentes des vieux murs, sous les pierres et sous les écorces des arbres : on les trouve souvent en grand nombre. Ils se nourrissent des substances végétales, et font beaucoup de dégâts dans les jardins ; ils rongent et dévorent les fruits quand ils sont mûrs, et mangent aussi les fleurs d'œillet qu'ils paroissent préférer à tout.

L'accouplement des forficules a été observé par De Géer. Selon ce naturaliste, le mâle s'approche de la femelle à reculons ; avec sa pince, il tâte l'endroit par lequel il doit s'unir à elle ; ensuite il applique l'extrémité de son ventre en dessous du corps de la femelle, et se joint à elle après avoir fait sortir d'entre le pénultième et dernier anneau de son abdomen, l'organe qui caractérise son sexe. Pendant l'accouplement, le mâle et la femelle sont placés sur une même ligne, ayant la tête opposée l'une à l'autre, et leurs pinces appliquées respectivement sur leur ventre.

Selon le même naturaliste, les femelles ont le plus grand soin de leurs œufs, et les couvent à la manière des poules. On trouve ces œufs dès le commencement d'avril, sous les pierres et dans les lieux frais ; ils sont assez grands, lisses, de forme ovale ; les petits

qui en sortent vers le milieu de mai sont proportionnellement beaucoup plus grands que ces œufs, ce qui indique que toutes leurs parties y sont très-comprimées. Les petits ne diffèrent de leur mère que parce qu'ils n'ont ni ailes ni élytres, et que leur pince est droite au lieu d'être arquée; parvenus à l'état de nymphe, ils ont alors des ailes et des élytres, mais renfermées dans des fourreaux plats, qui sont comme collés sur leur dos; leur pince a aussi la couleur qu'elle doit avoir.

Les petits témoignent beaucoup d'attachement pour leur mère, et réciproquement celle-ci pour eux. De Gêr a vu de jeunes foïcules se placer sous le ventre et entre les pattes de leur mère, et y rester des heures entières. Ces insectes, qui vivent de végétaux, deviennent cependant, à ce qu'il paroît, carnassiers quand ils y sont forcés par les circonstances. De Gêr a enfermé des petits avec leur mère; ils l'ont presque entièrement mangée après qu'elle a été morte, et le nombre de petits s'est trouvé diminué sans qu'il soit resté aucune de leurs parties, mais probablement, c'est parce qu'il manquoit d'autre nourriture, car on ne les voit jamais s'entre-manger quand ils sont en liberté.

Après la dernière mue, ou le dépouillement de la nymphe, les ailes de l'insecte se déploient; il est alors en état de se reproduire.

E S P E C E S.

1. **FORFICULE AURICULAIRE**; *forficula auricularia*. Lin. Fab.

Geoff. n^o 1. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 87, tab. 8, mâle.

Corps brun; antennes de treize à quatorze articles; tête fauve; corselet noirâtre, avec les bords latéraux et postérieurs d'un jaunâtre pâle; élytres d'un brun jaunâtre; partie saillante des ailes plus pâle; pinces horizontales dans les sexes, dentées à leur base au côté interne, et formant un ovale par leur courbure, dans les mâles; pattes d'un jaune pâle.

Var. Pince dans les mâles presque de la longueur du corps. C'est cette variété qu'a représentée Geoffroy.

2. **F. GIGANTESQUE**; *forficula gigantea*.
Fab.

Villers, tom. I, t. 2, f. 53. Arc. ins. pl. XLIX, f. 1.

Jaunâtre pâle; disque du corselet, bande sur chaque élytre; milieu du dessus de l'abdomen brun; antennes d'une trentaine d'articles; anus bidenté; pinces droites, unidentées au delà du milieu.—France méridionale.

5. F. BIMOUCHETÉ; *forficula biguttata*.

Noirâtre; antennes d'une douzaine d'articles; bord postérieur de la tête et pattes fauves; côtés du corselet, un point sur chaque élytre et sur la partie des ailes qui débordent, d'un jaune brun; second et troisième anneau de l'abdomen ayant de chaque côté une petite saillie. — *Mâle*. Pincés courbées en S. *Forficula biguttata*. Fab. Panz. 87, 10. — *Femelle*. Pincés droites. *Forficula bipunctata*. Fab.

4. F. NAIN; *forficula minor*. Lin. Fab.

Geoff. n° 2. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 87, tab. 9, *mâle*.

Mâle. Brun ou d'un brun jaunâtre, pubescent; antennes de onze articles, plus pâles à l'extrémité; pincés droites dans les deux sexes, dentelées le long du côté interne dans les mâles. — Près des fumiers.

SECTION DEUXIÈME.

DEUX-CENT CINQUANTIÈME GEN.

BLATTE; *blatta*.

Les blattes sont des insectes dont la taille est au dessus de la grandeur moyenne. Quelques espèces ont même plus d'un pouce de longueur. Elles ont été connues des anciens,

qui les ont nommées *lucifugæ*, insectes qui fuient la lumière, parce qu'elles ne se montrent guères que la nuit ; pendant le jour, elles se réfugient dans des trous, et ne sortent que vers le soir. Elles sont très-agiles et courent avec beaucoup de vivacité.

L'Europe ne fournit que cinq ou six espèces de blattes ; celle qu'on nomme blatte des cuisines, et qui est la plus grande, se trouve dans les maisons, les boulangeries et les moulins ; elle est attirée dans ces derniers lieux par l'odeur de la farine qu'elle aime beaucoup. Ces insectes sont très-incommodes, parce qu'ils rongent et mangent tous les comestibles. Les habits, les laines et les cuirs deviennent aussi leur proie. En Amérique, l'espèce qu'on nomme *kakerlac*, fait les plus grands ravages dans les habitations ; elle y détruit toutes les provisions de bouche, et gâte toutes les étoffes. Il est très-difficile de se débarrasser de cet insecte qui, outre les dégâts qu'il fait, exhale une odeur insupportable.

« L'histoire de la propagation et des métamorphoses de cet insecte, autant qu'on a pu la suivre, est une chose extrêmement remarquable. L'instinct a pourvu aussi d'une manière bien merveilleuse à la conservation

de leur couvée. Nos lecteurs se seront difficilement doutés, en considérant les trois petits coffres arrondis et s'aplatissant vers les bords, représentés au bas de notre planche, en *a*, *b*, *c*, qu'ils avoient sous les yeux le berceau et la chambre d'enfans d'une famille de blattes. Ils en mettront d'autant plus d'attention à nous suivre, que cet appareil diffère absolument de ce que nous avons observé à cet égard dans les insectes à étuis. La femelle va et vient portant avec elle assez long-tems un corps ovale saillant hors du corps, qu'on a pris pendant bien du tems pour un œuf; et elle en use vraisemblablement ainsi pour que l'écorce extérieure de ce corps se dessèche et se durcisse un peu à l'air. La couleur de cette écorce est blanche d'abord, et brunit ensuite toujours davantage. Vient-on à examiner de plus près cette singulière écorce? on y remarque des deux côtés un bord dentelé en forme de scie; dont les dents sont disposées de manière que les pointes opposées aux intervalles les remplissent. Une matière gommeuse cimente si fortement cette écorce, à l'endroit de la suture, qu'il est plus mal aisé de l'ouvrir là que par-tout ailleurs; car la nature aura déjà soin de fournir aux créatures qui s'y

trouvent renfermées, une clef pour sortir de prison au tems opportun. Une bouillie liquide qu'ils dégorgent ramollit le ciment du rebord dentelé, et ouvre aux jeunes la porte d'une prison qui leur fut si salutaire jusqu'à ce moment, puisqu'ils devoient y acquérir plus de maturité avant de paroître sur la scène du monde. Si l'on partage auparavant cette écorce par moitié, l'on trouve dans chacune huit cellules, et chaque cellule habitée par une nymphe (larve), chez laquelle on peut reconnoître toutes les parties de l'insecte. Ainsi dans son principe, ce singulier corps *a* fut formé dans le ventre de la mère, pour devenir un coffre à serrer des œufs, et dans lesquels six enfans commencent à se développer. On voit dans la moitié d'une écorce, *b*, sept cellules vuides, et une où une nymphe *f*, est encore couchée; et dans une autre demi-écorce en *e*, nous remarquons huit œufs blanchâtres qui ont la forme de ce qu'on nomme œufs de fourmis. Peut-être que ce sont précisément les pellicules dont ces œufs sont enveloppés, qui fournissent la bouillie qui sert à dissoudre le ciment. Lors donc que les nymphes sont sorties des œufs, et qu'elles ont atteint le point de maturité requis, les seize sœurs abandonnent

à la fois les cellules et ont encore un quadruple changement de peau à subir pour devenir insectes parfaits. Nous nous abstenons de toute observation sur cet admirable appareil : par exemple , comment ces seize œufs ont été couchés et rangés chacun à sa place ; de quelle manière ces coffrets sont transportés de côté et d'autre par la mère ; comment elle découvre que l'écorce a acquis la solidité requise , etc. Il n'y a qu'une chose qu'il faut que nous ajoutions encore , et que l'on prétend avoir observé de la part de cette soigneuse mère : c'est qu'elle colle son coffre d'œufs à des habits , à du cuir , à une paroi , etc. et qu'elle les enduit de la même matière dont est composé le corps auquel elle vient de le fixer ; en sorte que ni l'homme , ni aucun animal , quelque perçante qu'il puisse avoir la vue , ne sauroit l'apercevoir. On assure qu'elle va jusqu'à racler la chaux du mur pour en blanchir le réceptacle de sa couvée ; reste à savoir si l'on n'auroit pas , dans ce récit , confondu la blatte avec la teigne , vu qu'ordinairement la blatte femelle ne colle pas sa couvée , se contentant de la laisser tomber ; mais c'est sur quoi nous nous garderons bien de porter un jugement définitif. » (Récréations tirées de l'histoire natu-

relle des insectes, trad. franc. pag. 256, et suivantes).

Aussitôt que les larves sont sorties de l'œuf, elles se mettent à courir. On en trouve de différentes grosseurs avec les insectes parfaits. On distingue sur les nymphes, entre le corselet et l'abdomen, deux anneaux plats, plus larges que la poitrine; ce sont les parties qui renferment les ailes.

Quelques espèces de blattes vivent dans les bois; on croit qu'elles se nourrissent d'insectes.

ESPÈCES.

1. BLATTE KAKERLAC ; *blatta americana*.
Lin. Fab.

Geoff. n° 2. — Archiv. insect. tab. 49, fig. 5, 6.

Rousse; contour du corselet près des bords jaunâtre; élytres plus longues que l'abdomen. — Portée de l'Amérique méridionale en Europe, où elle s'est comme naturalisée.

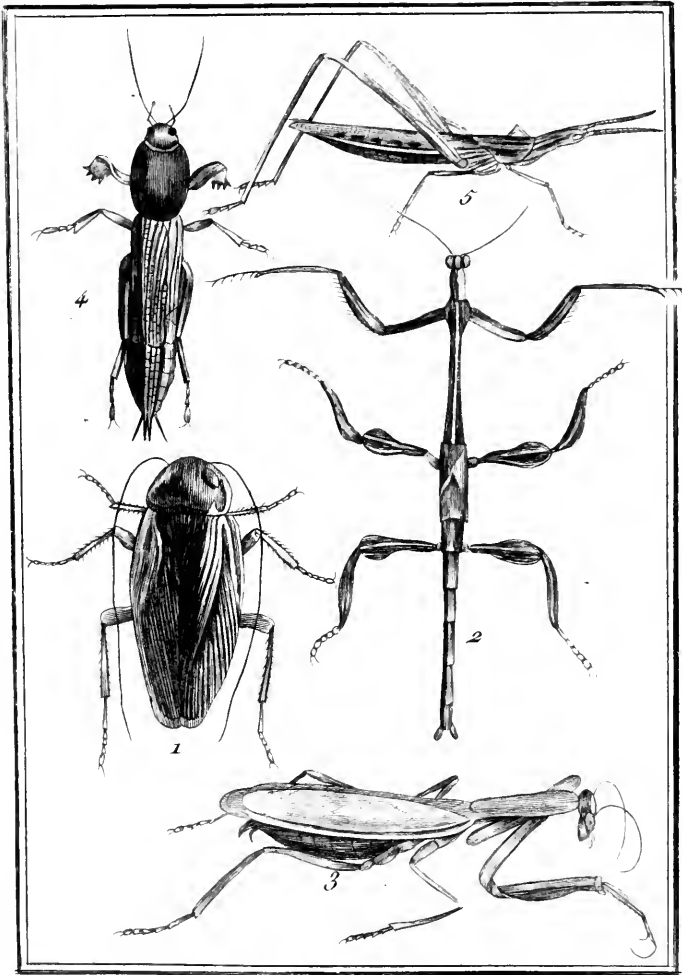
2. B DES CUISINES ; *b. orientalis*. Lin. Fab.
Geoff. n° 1.

Rousse ; des ailes dans les mâles, et plus courtes que l'abdomen.

3. B. LAPONE ; *b. laponica*. Lin. Fab. De Gêr.
Geoff. n° 3, mâle.

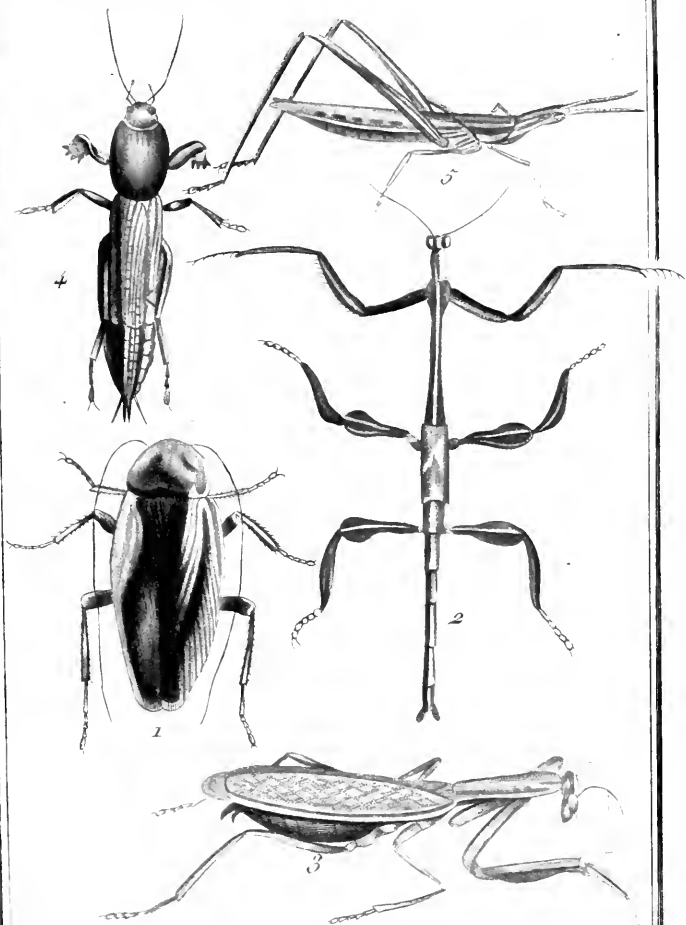
Noire ; bords du corselet, ceux de l'abdomen





De Sive del

Letellier sculp



De Sève del

Letellier sculp



men, élytres, d'un gris jaunâtre pâle, élytres ponctuées de noir. — Dans les bois.

4. B. PALE; *pallida*. Oliv.

Geoff. n° 5, *fem.* — Coq. Ill. ic. déc. 1, t. 1, f. 1.

Jaunâtre, roussâtre, pâle; des taches ou de petites bandes noires sur les côtés inférieurs de l'abdomen. — Dans les bois.

5. B. GERMANIQUE; *b. germanica*. Lin. Fab.

Archiv. ins. tab. 49, fig. 10.

Semblable à la précédente; deux lignes ou deux taches noirâtres sur le corselet. — Dans les bois.

6. B. TACHETÉE; *b. maculata*. Fab.

Corselet noir, bordé de pâle; élytres pâles avec une grande tache noire au bout. — En Allemagne.

7. B. HÉMIPTÈRE; *b. hemiptera*. Fab.

Très-noire; bords du corselet et élytres pâles; élytres courtes. — En Allemagne.

8. B. MARGINÉE; *b. marginata*. Fab.

Noire; corselet fauve bordé de blanc; limbe des élytres blanc. — Italie.

La blatte française, *gallica*, est probablement une espèce apportée en France des pays étrangers. — Comparez la avec la blatte cendrée d'Olivier. La blatte de Petiver est

remarquable par sa forme ronde, semblable à celle d'une coccinelle. Elle est noire, avec quatre taches jaunâtres sur les élytres.

SECTION TROISIÈME.

Cette section est divisée en quatre famille, qui sont les mantides, les grillonnes, les locustaires et les acrydiens.

FAMILLE QUARANTIÈME.

MANTIDES ; *mantides*.

SES caractères sont : Tarses à cinq articles; pattes postérieures n'étant pas propres pour sauter.

Les phyllies, les phasmes et les mantes, qui sont les seuls insectes de cette famille, ne forment qu'un genre sous le nom de mante, dans presque tous les auteurs; mais ils diffèrent assez entre eux pour être séparés.

Les mantides, en général, sont de très-grande taille; quelques espèces ont jusqu'à huit pouces de longueur. La plupart ont des formes singulières; et le plus ordinairement elles sont d'un verd plus ou moins foncé, ou couleur de feuilles sèches.

Les phyllies sont sur-tout remarquables par la conformation de leurs ailes, qui ressemblent à des feuilles, tant par la forme que par la couleur, et la disposition de leurs nervures; de sorte qu'on aperçoit difficilement ces insectes quand ils sont sur les arbres. Leurs cuisses offrent aussi une singularité; c'est une appendice foliacée qui cache la jambe de l'insecte à sa volonté.

Les phasmes, qui de toutes les mantides sont celles qui ont le plus de longueur, ne sont pas moins remarquables que les phyllies; comme leur corps est très-long, mince, que leurs ailes bien sont moulées sur le corps, que quelques espèces n'en ont pas du tout, ils ressemblent beaucoup à la tige d'une branche sèche, dont ils ont assez ordinairement la couleur.

Les mantides sont presque toutes exotiques; on ne trouve que quelques mantes et une espèce de phasme dans le midi de l'Europe. La mante qu'on rencontre le plus communément dans les provinces méridionales de la France, y est nommée *prie-dieu*, parce qu'elle alonge souvent ses pattes antérieures, et qu'elle les joint ensemble; ce qui lui attire la vénération du peuple, qui la regarde comme un insecte sacré. C'est aussi parce que ces insectes alongent souvent les pattes, qu'on leur a donné le nom de mante, qui signifie devin, parce qu'on s'est imaginé qu'en faisant ce mouvement ils indiquent les choses.

On connoît beaucoup mieux les habitudes des mantes que celles des phyllies et des phasmes; on sait que les premières sont carnassières et vivent de rapine. Elles saisissent

avec leurs pattes antérieures, qui sont en forme de pince, les petits insectes qu'elles peuvent attraper, les portent à leur bouche et les dévorent. Roesel, qui a conservé de ces insectes, les a vus se manger les uns et les autres sans y être forcés par la faim. Poiret rapporte un fait qui prouve à quel point ils sont voraces et dépourvus de sensibilité; il a renfermé ensemble un mâle et une femelle; celle-ci saisit le mâle avec ses pinces, et lui coupa la tête; elle reçut ses caresses après l'avoir mutilé, et finit par le manger.

Les nymphes des mantes diffèrent des insectes parfaits par les élytres et les ailes, qui, au lieu d'être libres, sont renfermées dans des fourreaux aplatis placés sur leur corps, mais elles vivent et agissent de la même manière.

Les femelles pondent des œufs alongés, de couleur jaune; elles les placent ordinairement sur les tiges des plantes, disposés sur deux lignes; à mesure qu'ils sortent de son corps, il s'en écoule en même tems une matière épaisse, qui, en se desséchant à l'air, forme une espèce d'enveloppe assez grande, qui a la consistance du parchemin, sous laquelle les œufs sont à couvert.

I. *Pattes antérieures à hanches peu allongées et à jambes sans piquans ni pointe à leur extrémité ; segment antérieur du corselet plus court ou guère plus long que le second.*

DEUX-CENT CINQUANTE-UN^{ME} G
PHYLLIE; *phyllium*.

Ses caractères sont : Palpes comprimés ; corps foliacé.

Ce genre a été désigné sous ce nom par Illiger, dans un tableau général qui se trouve à la fin de son premier volume des coléoptères de la Prusse. Le professeur Lamarck a reproduit ce genre et l'a appelé *phasme* dans son *Système des animaux sans vertèbres*. Il en a donné les caractères, et, sous ce rapport, il devoit plutôt en être sensé le créateur qu'Illiger qui n'a fait que l'indiquer ; mais notre respect religieux à conserver les dénominations plus anciennes, afin d'arrêter le désordre trop commun d'innover sans cesse en nomenclature, nous a obligés de retenir le nom de *phyllie*, à raison de priorité.

Il est peu d'insectes qui aient une forme aussi extraordinaire ; on les prendroit, au premier coup d'œil, pour des feuilles réunies : les élytres en ont toute la forme, les couleurs et même les ramifications. Le corps est très-plat, et sa figure est encore presque

la même. Leurs pattes sont très-courtes et leurs cuisses ont une appendice foliacée. Placés sur un oranger, sur un laurier, ces insectes tromperont nécessairement les regards de l'homme et des animaux, qui sont leurs ennemis; mais nous ne pouvons jouir du singulier spectacle qu'offrent les phyllies, que dans les grandes collections d'histoire naturelle. Ces insectes sont propres aux Indes orientales. La mante *siccifolia* de Linnæus a servi de type au genre. On peut en voir une belle figure dans le huitième cahier des insectes de l'Inde de Donovan. On l'a désignée sous le nom de *feuille sèche*, *feuille ambulante*.

DEUX-CENT CINQUANTE-DEUXIÈME G.

PHASME ; *phasma*.

Nous lui donnons pour caractères : Palpes presque cylindriques ; corps cylindrique, en forme de bâton.

Si les insectes dont nous venons de parler ressemblent à des feuilles, ceux-ci ont la forme et les apparences d'une petite branche sèche d'arbre : ainsi leur forme n'est pas moins bizarre. Lamarck les nomme avec Stoll spectres, et Fabricius *phasma*. Les antennes des phasmes sont ordinairement

sétacées, assez longues, et à articles nombreux, peu distincts ; mais celles du phasme rossien, la seule espèce que nous ayons en France, sont très-courtes, presque coniques, et de treize articles grenus et très-distincts. Les élytres de ces insectes sont ou très-courtes ou étroites, et linéaires ; mais les ailes sont fort grandes ; leur bord extérieur ou la côte, est largement plus épais, afin de couvrir et de garantir dans le repos les autres parties de ces ailes ; cette bande longitudinale est convexe, et devient un canal sous lequel sont renfermés tous les plis de ces organes du mouvement. Quelques espèces sont à stries. Nous ne connoissons pas encore d'insectes dont le corps soit aussi long que celui des phasmes. Il y en a qui ont jusqu'à dix pouces de longueur.

Le PHASME GÉANT, *phasma gigas*. Fab. Il est verd, tuberculé sur le corselet. Les élytres sont très-courtes. Les ailes sont d'un gris roussâtre, réticulées de brun. Les pattes sont épineuses. — Des Indes orientales.

Le PHASME BATON, *baculus*, rapporté par Maugé des Antilles, est aptère, cendré, tuberculé, avec les pattes anguleuses.

Le PHASME ROSSIE, *phasma Rossii*. Fab., — *mantis rossia*. Rossi, Fann. étrusc. tab. 8,

fig. 1, a ses antennes figurées d'une manière particulière, comme nous l'avons dit plus haut, et devrait, sous ce rapport, faire un nouveau genre. Son corps est verd ou jaunâtre dans sa jeunesse; adulte, il devient cendré ou de couleur d'écorce d'arbre; il est aptère. Les cuisses sont dentées. — On commence à trouver cette espèce aux environs d'Orléans; elle n'est pas rare dans le midi de la France.

II. *Pattes antérieures à hanches fort grandes, à jambes garnies de piquans, avec une forte pointe au bout; segment antérieur du corselet beaucoup plus grand que le second.*

DEUX-CENT CINQUANTE-TROISIÈME G.

MANTE; *mantis*. Les mantes ne sautent point comme les insectes des familles suivantes. Leur corps est étroit et allongé. Leurs antennes sont ordinairement sétacées, plus courtes que le corps, d'un assez grand nombre d'articles, péclinées dans quelques-uns, insérées près du front. Leur tête est triangulaire, verticale, avec deux yeux à réseau assez grands, et trois petits yeux lisses, distincts. Le corselet est allongé, presque entièrement formé du premier segment qui est étroit, allongé, quelquefois cependant très-

dilaté latéralement , et fort large alors , presque toujours dilaté et arrondi près de la tête. Les élytres sont horizontales , couchées l'une sur l'autre au côté interne , étroites , alongées , peu épaisses , demi-transparentes , et recouvrent deux ailes plissées en éventail. L'abdomen est oblong , pointu , pourvu à son extrémité de deux appendices coniques , articulées , et d'une pièce en forme de lame écailleuse , comprimée , arquée sur le dos , composée elle-même de plusieurs pièces courtes , reçues entre les deux valves de l'anus : outre ces différences dans les formes du corps , les mantess' éloignent encore des orthoptères à cinq articles à tous les tarsi , par les quatre divisions égales de leur lèvre inférieure. Les pattes antérieures de ces insectes sont remarquables par leur grandeur , leur forme , et la manière dont ils les portent en avant , et dont ils s'en servent. La première articulation des hanches de ces pattes est longue , linéaire et anguleuse ; leurs cuisses sont comprimées ; leur côté inférieur est armé dans une bonne partie de la longueur d'un double rang de petits piquans , un par chaque arête latérale , et a au delà de ces petites pointes , trois épines mobiles et d'inégale grandeur. Les jambes sont

petites, dentelées en dessous, et terminées par une pointe dure, forte, en crochet, et très-pointue. Les tarses, qui les suivent, ont cinq articles, ainsi que tous les autres. L'animal étend ses pattes en avant, afin d'être prêt à saisir avec elles les insectes qui seront à sa portée, et dont il se nourrit.

Cette manière de diriger ces pattes a fait croire à des gens superstitieux que ces insectes devinent et indiquent les choses, d'où on leur a donné le nom latin de *mantis*, qui signifie *devin*. L'espèce européenne la plus commune est appelée par les habitans de la province du ci-devant Languedoc, *pregadiou* (prie-dieu), cet insecte élevant continuellement ses pattes antérieures et les joignant ensemble, de sorte qu'il est pour eux un objet de respect. Mais dans cette position des pattes, il ne faut voir qu'une ruse de l'insecte. Sans se mouvoir de sa place, il guête sa proie, et lorsque l'instant est favorable, il la saisit avec la rapidité de l'éclair entre la jambe et la cuisse, rapproche ces deux parties l'une de l'autre, en repliant la première sous la seconde, et la logeant dans la rainure; placée entre les deux rangées de pointes de celle-ci, cette proie se trouve ainsi saisie par deux pinces et ne peut s'échapper. La mante

ne tarde pas à la dévorer. Elle emploie aussi ces pattes ou cet instrument , afin de se défendre lorsqu'on veut la saisir, et la pointe dont la jambe est armée peut offenser la peau. Ces mêmes armes leur servent encore dans leurs propres querelles , celles sur-tout qu'excite parmi ces insectes , comme parmi nous , la passion impérieuse de l'amour. Les quatres autres pattes sont bien différentes , étant menues et presque filiformes.

Les mantes nous intéressent encore plus par la manière dont elles pourvoient à la conservation de leur postérité. Leurs œufs sont disposés au centre d'un corps en demi-ovale , d'un brun clair , assez grand , appliqué contre une tige de plante , et que l'on pourroit prendre , à la première inspection , pour un limaçon raccourci ; les œufs sont disposés , dans la longueur de ce sac , par couches transversales presque semi-circulaires venant à la file les unes des autres ; les œufs sont logés obliquement et d'une manière un peu rayonnée tout autour , dans de petits alvéoles , au nombre d'environ une douzaine par chaque plan. On voit aussi un ou deux œufs au centre de chaque couche , entre les autres. Autour de ces œufs est une matière écumeuse ; l'enveloppe extérieure

offre trois rangées d'écaillés, disposées transversalement ; la ligne du milieu est beaucoup plus étroite ; ce n'est qu'une suite de petites lames très-minces, verticales, dont le sommet est trilobé, appliquées successivement les unes contre les autres, et dont le lobe du milieu est plus étroit, et moins arrondi. Au milieu de cette suite de lame sont placés les œufs. Ces œufs sont de couleur d'orange dans le principe, allongés, cylindracés, et au nombre d'environ soixante. Pondus en juillet ou août, ils n'éclosent qu'en juin de l'année suivante. On prétend que les petits s'attaquent déjà entre eux à leur naissance. — Ces insectes ne sont propres qu'aux pays chauds ou tempérés.

E S P E C E S.

1. MANTE APPAUVRIE ; *mantis pauperata*.

• Fab.

Archiv. ins. tab. 51, fig. 1.

Corselet très-étroit ; front élevé ; les quatre cuisses postérieures lobées ; antennes pectinées dans les mâles. — Au midi de la France, en Italie, en Espagne. Elle a été connue de plusieurs anciens auteurs.

2. M. RELIGIEUSE ; *m. religiosa*. Fab.

Geoff. n^o 1. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 50, tab. 8.

Verte ; corselet caréné , avec ses bords latéraux roussâtres , dentelés ; élytres plus longues que les ailes ; une tache noir-bleuâtre au côté interne des hanches. — Aux environs Fontainebleau , et plus au midi de la France.

Var. Brunc. *Mantis striata?* Fab.

Remarque. La mante sainte , *sancta* , de Fabricius , n'est probablement qu'une autre variété.

3. M. PRÊCHEUSE ; *m. oratoria*. Lin.

Verte ; élytres plus courtes que l'abdomen ; ailes inférieures , ayant leur disque d'un noir bleuâtre et une bande rougeâtre , avec des points transparens , à la côte. — Sur les bords de la Méditerranée , au midi de la France. Draparnaud a donné des observations sur cette espèce qu'on avoit méconnue , au n° 69 du Bulletin des sciences , de la Société philomatique.

4. M. DE SPALLANZANI ; *m. spallanzania*. Ros.

Verte , lisse ; élytres et ailes très-courtes ; ailes violettes au côté interne , rouges à la côte. — Dans les provinces de la France situées le long de la Méditerranée , en Italie.

5. M. PAYENNE ; *m. pagana*. Fab.

Raphidia mantispa. Lin. pag. 50 , 9.

Roussâtre , d'un roux jaunâtre ; antennes très-courtes , filiformes et à articles grenus ,

distincts ; corselet très-étroit , renflé à son extrémité antérieure ; élytres et ailes transparentes, claires. — Je l'ai reçue du Forêt, du naturaliste Lapierre.

Ce genre comprend encore un très-grand nombre d'espèces, parmi lesquelles on distinguera, 1^o la SCROPHULEUSE ; *strumaria*. Linn. Son corselet est dilaté, en forme de bouclier ; 2^o. la GONGYLODE, *gongylodes*. Elle a de très-grands rapports avec le n^o 1. La dilatation antérieure de son corselet, et les espèces de manchettes qu'ont les quatre cuisses postérieures sont plus remarquables ; 3^o la MENDIANTE, *mendica*, a aussi des caractères communs aux deux dernières. Son corselet est dentelé sur les bords ; les élytres sont mélangées et ponctuées de verd et de blanc. — Elle se trouve en Barbarie. 4^o L'HEUREUSE, *fausta*. Son corps est linéaire et fort allongé ; ses élytres sont d'un brun cendré, sans taches. — Les Hottentots la regardent comme une divinité protectrice.

FAMILLE QUARANTE-UNIÈME.

GRILLONES ; *gryllæ*.

LES caractères de cette famille sont : Lèvre inférieure à quatre divisions distinctes ; tarses à trois articles ; pattes postérieures propres pour sauter ; antennes ordinairement sétacées et composées d'un grand nombre d'articles ; élytres horizontales.

Cette deuxième famille de la troisième section des orthoptères est composée des genres : tridactyle, courtilière et grillon. Les courtilières appartiennent au genre grillon de De Géer , d'Olivier , etc. ce dernier naturaliste est le premier qui ait fait connoître les tridactyles.

Les insectes du genre tridactyle ressemblent aux courtilières, tant par leurs formes qui sont aussi singulières que peu agréables, que par la couleur, qui est d'un jaune foncé tirant sur le brun, dans la jeunesse de l'insecte, mais plus pâle lorsqu'il est entièrement formé.

Les tridactyles doivent leur nom à la conformation de leurs pattes postérieures, dont
les

les jambes sont terminées par cinq appendices qui remplacent le tarse, et dont deux sont plus courtes que les autres, et peuvent être comparées à des doigts.

Ces insectes ne se trouvent que dans le levant d'où ils ont été apportés par les naturalistes Olivier et Savigny. Leurs larves ne nous sont pas connues.

Les courtillières qu'on nomme aussi taupégrillons, parce que leurs pattes antérieures ressemblent à celles des taupes, et qu'elles leur servent aux mêmes usages, diffèrent beaucoup des grillons par leur conformation extérieure. Elles habitent les quatre parties du monde; les contrées septentrionales de l'Europe sont peut-être les seules qui ne se ressentent pas de leurs dégâts. Ces insectes vivent dans la terre où ils creusent des sillons longs et profonds, avec leurs pattes de devant qui sont très-larges. Pendant le jour ils restent cachés dans leur retraite qu'ils quittent vers le soir pour courir; car probablement ils ne volent point, leurs ailes sont trop petites comparativement à leur corps, pour les soutenir dans l'air; mais elles peuvent les aider lorsqu'ils sautent; car ils ont cette faculté. C'est aussi quand le soleil a

disparu de dessus l'horison qu'ils font entendre un bruit assez fort et perçant , qu'on dit être produit par le frottement des nervures de leurs élytres contre celles de leurs ailes. Ce bruit , à ce qu'on a écrit , est une des facultés des mâles pour se faire entendre des femelles qu'ils invitent à se rendre auprès d'eux afin de reproduire leur espèce.

Les courtillières se nourrissent de végétaux ; elles font périr ceux qu'elles attaquent , parce qu'elles coupent leurs racines pour les ronger. Les plantes potagères , surtout celles qui croissent sur les couches , sont celles qu'elles recherchent le plus : aussi ces insectes sont-ils un vrai fléau pour les jardiniers , parce qu'on ne voit le dégât que quand ils l'ont fait , et qu'on ne peut les empêcher d'agir. Il n'est pas plus facile de découvrir leur réduit ; un seul trou perpendiculaire en marque l'entrée , et les longs sillons qu'ils creusent en terre ne sont marqués à la surface que par une légère élévation. Scopoli prétend qu'ils sont attirés par le fumier de cheval et repoussés par celui du cochon. Plusieurs moyens de détruire ces insectes nuisibles sont indiqués dans le nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle ; les agriculteurs peuvent y avoir

recours. Quelques auteurs ont avancé que les courtilières faisoient des amas de grains qu'elles transportoient dans leur retraite ; mais ce fait n'est pas prouvé.

Les femelles n'ont point de tarière apparente comme en ont celles des grillons. Au commencement de l'été elles construisent en terre un nid qui a environ un demi-pied de profondeur ; elles lui donnent la figure d'une bouteille dont le col seroit recourbé, et en lissent ses parois intérieures. Chaque femelle pond trois ou quatre cents œufs allongés, luisans, d'un brun jaunâtre, qu'elle place dans le nid qu'elle a préparé, et après la ponte, elle en ferme exactement l'entrée.

Selon quelques auteurs, les larves éclosent au bout d'un mois : aussitôt elles commencent à manger les racines des jeunes plantes qui sont à leur portée ; quand la nourriture leur manque elles vont plus loin en chercher, et après la première mue, qui a lieu un mois après qu'elles sont écloses, elles se dispersent. Les larves, comme toutes celles des orthoptères, n'ont ni ailes ni élytres, et elles changent quatre ou cinq fois de peau avant de devenir insecte parfait. Cette métamorphose s'opère à la fin du printems, après qu'elles ont passé l'hiver dans la terre où

elles prennent de l'accroissement quand la température est douce.

Les grillons sont assez généralement connus sous le nom de *cri-cri* ; ils ne sont point remarquables par leurs couleurs qui varient du gris pâle ou jaunâtre au brun. Les plus communs sont le grillon des champs et le grillon domestique.

Ce dernier s'établit dans les maisons , surtout dans les boulangeries et les cuisines. Il se retire dans les trous et les fentes de murailles , auprès des cheminées et les fours des boulangers. Il se cache pendant le jour ; mais dès qu'il commence à faire nuit , il sort et se met à courir pour aller chercher sa nourriture , qui consiste , selon ce que plusieurs auteurs ont écrit , en pain , farine et autres provisions de bouche ; mais il est possible qu'il vive comme le grillon-champêtre qui se nourrit d'insectes. C'est aussi pendant la nuit qu'il fait entendre un son aigu semblable à celui que font les mâles des courtilières ; il est produit par la même cause , c'est-à-dire , par le frottement des élytres l'une contre l'autre , et pour la même fin qui est la reproduction de leur espèce. Les femelles ne peuvent se servir des mêmes moyens pour faire connoître aux mâles

qu'elles les entendent , parce que leurs élytres, qui ne sont point destinées à cet usage, sont un peu différemment conformées, et moins solides que celles des mâles, qui ont la sécheresse et l'élasticité du parchemin. Quand le mâle veut avertir la femelle de sa présence, il élève ses élytres de manière qu'elles forment un angle aigu avec son corps, alors ils les frottent l'une contre l'autre par un mouvement horisontal et très-vif, et par ce mouvement, elles produisent ce son importun, qui rend le voisinage des grillons si désagréable.

De Gêr a remarqué que le froid est très-contraire aux grillons domestiques, ayant exposé à l'air, dans le mois de novembre, un poudrier qui en renfermoit une certaine quantité, ils périrent tous en peu de jours. Le même naturaliste a vu ces insectes fouiller la terre du poudrier dans lequel ils étoient, pour s'y cacher en partie, mais jamais entièrement; ils préféroient se tenir à la superficie, et ils mangeoient avec beaucoup d'avidité le pain qu'il leur donnoit.

Les femelles sont munies d'une tarière qui leur sert à déposer leurs œufs; elles les placent dans des platras ou en terre. De Gêr a trouvé, au mois de novembre, dans le

corps d'une de ces femelles, un grand nombre d'œufs alongés, de couleur blanche; ce qui prouve qu'elles sont très-fécondes.

Les petits éclosent douze ou quinze jours après la ponte; ils changent plusieurs fois de peau avant d'arriver à l'état de nymphe, qui n'a lieu qu'à la troisième mue. Alors ils ont des apparences d'ailes; on distingue peu à peu la tarière des femelles, et quatre mois après cette métamorphose, ils subissent la dernière qui les rend insectes parfaits.

Les grillons champêtres ne diffèrent point des grillons domestiques par la forme; ils sont seulement un peu plus gros et d'une couleur plus foncée. Ils habitent en terre et y bâtissent leurs nids. On les trouve pendant l'été dans les champs et les prairies souvent exposés au soleil. Vers le soir et pendant la nuit les mâles se font entendre, et plus on est loin d'eux, plus le bruit paroît fort et aigu; mais à mesure qu'on s'approche de l'endroit d'où il part, il diminue et cesse même tout à fait quand on y est arrivé. Les enfans de la campagne s'amuse à chasser les grillons de leurs trous, en leur présentant un appât; ils attachent une fourmi au bout d'un cheveu, la jettent dans le trou, et la retirent ensuite. Le grillon sort

pour courir après sa proie , et devient celle de son ennemi. Cette manière de les prendre étoit aussi connue des anciens ; mais il suffit d'introduire un brin d'herbe dans leurs trous pour les en faire sortir.

Les femelles déposent en terre , pendant l'été , leurs œufs au nombre de deux ou trois cents. Les petits , comme ceux des grillons-domestiques , éclosent au bout de douze ou quinze jours , et subissent les mêmes métamorphoses. On croit qu'ils se nourrissent des végétaux les plus tendres. Au commencement de la mauvaise saison ils se retirent dans la terre , y restent engourdis pendant l'hyver , et reparoissent au printems ; alors ils se creusent une nouvelle habitation dans laquelle ils se tiennent à l'affût. Ils ne deviennent insectes parfaits qu'au milieu de l'été.

DEUX-CENT CINQUANTE-QUA^{ME} G.

TRIDACTYLE; *tridactylus*. Ces insectes ont un caractère qui les distingue de tous ceux qui nous sont connus. Leurs pattes postérieures ont à la place du tarse trois appendices, ou espèces de crochets, d'où Olivier a nommé ces petits animaux tridactyles (*trois-doigts*).

Quant à la forme de leur corps, elle ressemble à celle des courtillières. Ce corps est épais, cylindracé; la tête est ovale, s'enfonce en bonne partie dans le corselet. Les antennes sont filiformes et d'environ douze articles, arrondis. Le corselet est grand, ovoïde, tronqué en devant. Les élytres sont courtes. Les ailes sont étroites, longues, en forme de lanières, et leurs extrémités font deux sortes de queues. Les pattes antérieures sont propres pour fossoyer, et dentelées sur un côté; leurs tarsi n'ont pas leurs deux premiers articles en forme de dents.

J'appellerai l'espèce d'après laquelle j'ai établi ces caractères, TRIDACTYLE PARADOXE; *tridactylus paradoxus*. Il a environ quatre lignes de long; il est blanchâtre, avec la tête, le corselet et les élytres d'un brun clair. Les élytres sont plus courtes, comme dans les courtillières. Les élytres sont blanches vers leur base, d'un brun clair ensuite; les pattes ont des bandes de cette dernière couleur. Je dois cet insecte à mon collègue Beauvois. Coquebert l'a figuré avec détail dans la troisième décade de ses illustrations iconographiques des insectes, pl. 21, fig. 3, *acheta digitata*. Olivier et Savigni ont observé d'autres espèces dans leur voyage au Levant.

DEUX-CENT CINQUANTE-CINQ^{ME} G.

COURTILLIÈRE; *gryllotalpa*. A s'en tenir à la comparaison des parties de la bouche; des tarse, les courtillières s'éloignent peu des grillons; mais ces premiers insectes ont leurs pattes antérieures conformées d'une manière si différent des autres, qu'il nous répugne de les laisser avec les grillons. Ces pattes sont comprimées, verticales; leurs hanches sont grandes, avec une pièce biarticulée, en forme de dent, insérée à la face interne, près de trois crénelures. Leurs jambes ont au bord intérieur deux à quatre griffes ou dents. Leurs tarse sont insérés derrière ces jambes, au côté extérieur, appliqués contre elles, et leurs deux premiers articles sont grands, comprimés en forme de dents. Les pattes ont ainsi quelques rapports appareus avec les pattes de devant des taupes: ce sont des espèces de pelles servant à fossoyer, à pratiquer des galeries souterraines; aussi les courtillières sont-elles connues sous le nom d'*avant-taupes*, *taupe-grillons*. Leurs antennes sont plus insérées devant les yeux que dans leur entre-deux. Leur tête est ponctuée, mais non verticale; leur corselet est ovoïde et tronqué. L'abdomen des

femelles n'a pas de tarière. Les cuisses des pattes postérieures ne sont pas proportionnellement aussi grosses que celles des grillons, ni leurs jambes aussi épineuses.

ESPÈCES.

1. COURTILLIÈRE COMMUNE; *gryllotalpa vulgaris*.

Acheta gryllo-talpa. Fab. — *Cryllon*. N° 1. Geoff.
— Panz Faun. insect. germ. fasc 88, tab. 5.

Jambes antérieures quadridentées; élytres de la longueur de la moitié de l'abdomen. — En Europe, excepté dans les parties les plus au nord.

2. C. DIDACTYLE; *gryllotalpa didactyla*.

Jambes antérieures à deux dents; élytres plus longues que la moitié de l'abdomen. — A Cayenne, à Surinam.

Le corps, dans les deux espèces, est brun, roussâtre en dessus, d'un roussâtre jaunâtre sur les côtés, et en dessous. Il est plus petit dans la seconde espèce.

DEUX-CENT CINQUANTE-SIX^{ME} G.

GRILLON; *gryllus*. Leurs jambes antérieures ne sont point élargies et dentées comme celles des tridactyles et des courtillières. Leur tête est verticale; leur corselet

est transversal ; leurs pattes postérieures ont les cuisses très-renflées , et leurs jambes garnies, dans presque toute leur longueur , d'un double rang d'épines. Les femelles ont une tarière plus ou moins longue , cornée , cylindrique , sillonnée , de deux pièces principales , terminées par un renflement allant en pointe ; l'extrémité de chacune de ces pièces est fourchue , et en forme de pince.

Ce genre répond à celui d'*acheta* de Fabricius , et à la division du même nom des *gryllus* de Linnæus. Geoffroy , qui l'a distingué le premier , lui a donné le nom sous lequel ces insectes sont le plus généralement connus , celui de grillon. Olivier en a fait de même ; et nous nous empressons de les imiter. Le mot d'*acheta* désignoit , chez les Grecs , des espèces de cigales.

E S - P È C E S.

1. GRILLON DOMESTIQUE ; *gryllus domesticus*.

Geoff. n° 2. — *Gryllus acheta domesticus*. Lin. — *Acheta domestica*. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 88 , tab. 6 , mâle ; 7 , femelle.

Jaunâtre ; tête fasciée transversalement de brun ; dessus du corselet mélangé de brun

et de jaunâtre ; extrémité des ailes prolongée en lanières au delà des élytres ; tarière de la femelle de la longueur de l'abdomen. — En Europe ; dans les maisons.

2. G. CHAMPÊTRÉ ; *gryllus campestris*.

Gryllus acheta campestris. Lin. — *Acheta campestris*. Fab. — Panz. Fann. ins. germ. fasc. 88, tab. 8, mâle ; 9, femelle.

Court, épais, noir ; tête grosse ; corselet ayant quelques impressions ; dessous des cuisses postérieures rouge à la base ; tarière des femelles un peu plus longue que l'abdomen. — Il se trouve dans l'Europe tempérée et méridionale ; se tenant dans des trous, en terre.

3. G. BORDELAIS ; *gryllus bordigalensis*.

Brun-noirâtre , mélangé de jaunâtre ; une ligne enfoncée et longitudinale au milieu du corselet ; élytres et tarière de la femelle de la longueur environ de l'abdomen ; point d'ailes. — J'ai découvert cette espèce aux environs de Bordeaux ; elle est moitié plus petite que le n^o 1.

4. G. SYLVESTRE ; *gryllus sylvestris*.

Bosc, Act. de la Soc. d'hist. nat. de Paris, 1, tab. 10,

fig. 4. — Fab. — Coqueb. Illustr. Icon. dec. 1, tab. 1, fig. 2.

Plus petite que la précédente, d'un brun foncé, avec des parties et des taches d'un brun jaunâtre, toute pubescente. Elytres très-courtes, striées parallèlement et en longueur sur toute leur surface dans les femelles, et au côté extérieur dans les mâles; ailes nulles ou très-petites; tarière un peu plus longue que l'abdomen. — Dans les bois; aux environs de Paris.

5. G. ITALIQUE; *gryllus italicus*. Oliv.

Acheta italica. Fab.

Jaune pâle, étroit, allongé; élytres longues; ailes les dépassant un peu. — Sur les fleurs; au midi de la France. Cette espèce s'éloigne un peu des précédentes, et se rapproche des sauterelles. A comparer avec le *gryllus pellucens*. Panz. 22, 17.

6. G. OMBRAGÉ; *gryllus umbraculatus*.
Linn.

Acheta umbraculata. Fab. — Coqueb. Illustr. icon: dec. tab. 21, fig. 2.

Noir; front de l'un des sexes, prolongé en une membrane tombante en forme de voile. — En Portugal et en Barbarie.

7. G. MONSTRUEUX ; *gryllus monstruosus*.
Oliv.

Acheta monstruosa. Fab. — Drury, tom. II, tab. 43, fig. 1, 2.

Jaunâtre ; élytres et ailes roulées en spirale au bout ; articles des tarsez très-dilatés. — On le dit de l'Amérique méridionale ; mais je le crois plutôt du cap de Bonne-Espérance, ou des grandes Indes.

FAMILLE QUARANTE-DEUXIÈME.LOCUSTAIRES ; *locustariæ*.

ELLE a pour caractères : Lèvre inférieure à quatre divisions , dont celles du milieu plus petites ; pattes postérieures propres pour sauter ; antennes sétacées ; composées d'un grand nombre d'articles ; élytres étroites.

Les sauterelles , seuls insectes de cette famille , sont remarquables par leur couleur ; ordinairement d'un beau verd , par la longueur de leurs pattes postérieures , par leurs antennes longues et minces , et par la tarière que les femelles ont à l'extrémité de leurs corps , dont la forme est celle d'un sabre ou d'un coutelas.

Ces insectes sautent assez loin et avec facilité , à l'aide de leurs pattes postérieures qui sont beaucoup plus longues que les autres. Les mâles font entendre un léger bruit qui est produit par le frottement des élytres l'une contre l'autre , et qu'on appelle vulgairement *le chant des sauterelles*. Elles habitent les prairies pendant la belle saison où

on les trouve fréquemment , souvent en très-grand nombre.

Les sauterelles , sous toutes leurs formes , se nourrissent d'herbes et de plantes , et en consomment beaucoup. Il ne paroît pas qu'elles soient carnassières ; car on ne les voit point s'entre-tuer pour se manger ; cependant De Gêér rapporte un fait dont il a été témoin. Il avoit renfermé ensemble plusieurs sauterelles ronges-verrues , une d'elles mourut et fut dévorée par les autres.

Les femelles (1) pondent une assez grande quantité d'œufs rassemblés dans une membrane mince , et les déposent dans la terre à l'aide de leur tarière. Les larves qui en sortent diffèrent des insectes parfaits , en ce qu'elles n'ont ni ailes , ni élytres ; au lieu que les nymphes ont sur le dos des espèces de boutons qui renferment les parties qui se développent à leur dernière métamorphose.

(1) Outre la tarière en sabre , en coutelas , qui distingue ce sexe , on les reconnoîtra encore à ce que leurs élytres n'ont pas à leur bord interne et à leur base cette partie d'une consistance ferme , parcheminée , vitrée et spéculiforme , qui sert au mâle à produire ce son par le moyen duquel il appelle sa femelle. Celle-ci est muette.

J'ai observé, à la base des jambes antérieures de la plupart de ces insectes, une sorte de cicatrice, avec une petite ouverture ou fente : seroit-ce l'organe extérieur de l'ouïe ?

Faute de bien connoître les sauterelles, pendant assez long-tems on a mis sur leur compte les dégâts que font malheureusement trop souvent les criquets dans différentes contrées ; mais on verra à l'article qui concerne ces insectes ce dont ils sont capables, et à quel point on doit les redouter. Ce n'est pas que dans quelques circonstances, les sauterelles ne puissent aussi faire quelques ravages, mais elles n'ont aucune part à ceux qu'on leur a attribués.

Parmi les sauterelles, il y en a plusieurs espèces d'exotiques ; ces dernières sont très-singulières, en ce que leurs élytres ont la forme et la couleur de feuilles de différens arbres. Ces insectes volent assez haut.

DEUX CENT CINQUANTE-SEPT^{ME} G.

SAUTERELLE ; *locusta*. Linnæus n'avoit fait de ces insectes qu'une division de son genre *gryllus*, celle des *tettigones*. Geoffroy les en sépara, fondé sur ce que les tarsi sont ici de quatre articles, au lieu de trois ;

presque tous les entomologistes postérieurs ont adopté ce genre des sauterelles, *locusta*!

ESPÈCES.

* *Elytres de la longueur de l'abdomen.*

1. SAUTERELLE A COUTELAS ; *locusta viridissima.*

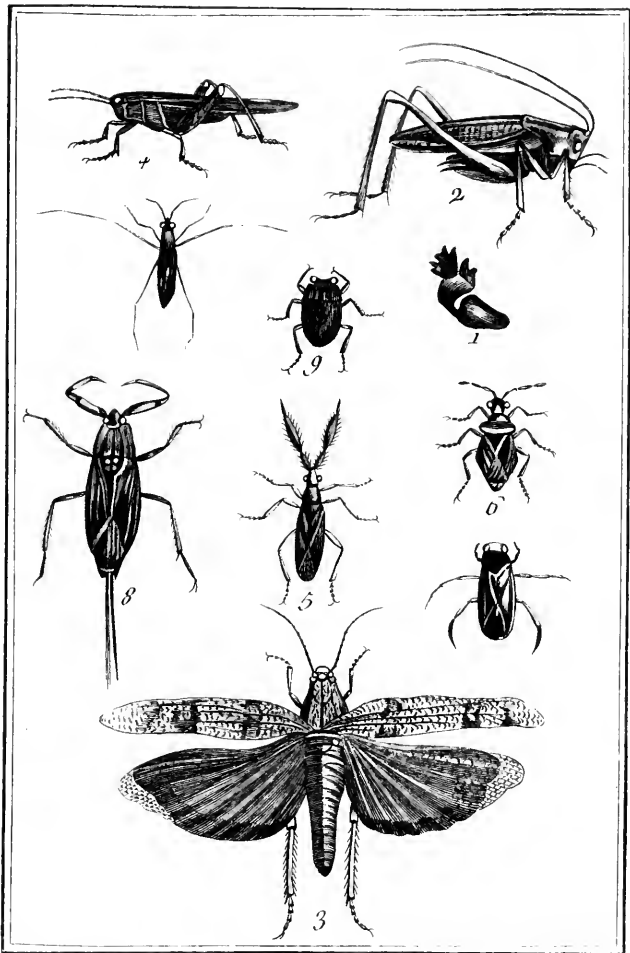
Geoff. n° 2. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 89, tab. 18, *mâle* ; 19, *femelle*.

Verte ; sans taches ; élytres longues ; une petite éminence arrondie , avec une ligne enfoncée sur le sommet de la tête ; corselet déprimé, avancé et arrondi postérieurement, avec une très-petite ligne élevée en cette partie. Tarière de la femelle droite, de la longueur du corps au moins. — Très-commune dans toute l'Europe.

2. S. A SABRE ; *l. verrucivora.*

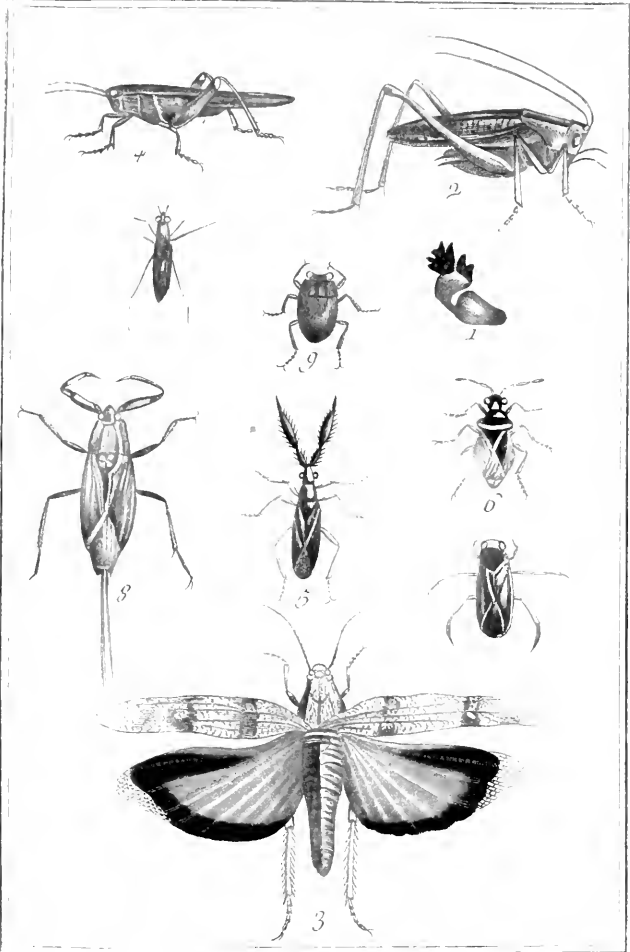
Geoff. n° 1. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 89, tab. 20, *mâle* ; 21, *femelle*.

Verte ; tête grosse ; corselet équiné ; une carène au milieu du plan supérieur ; bord postérieur avancé et arrondi ; élytres tachetées de noir. Tarière de la femelle un peu arquée, un peu plus longue que l'abdomen. — Dans toute l'Europe.



De Sève del.

Racine sc.





DES LOCUSTAIRES. 151

3. S. GRISE ; *l. grisea*. Fab.

Schæff. Icon. t. 90, fig. 1, 2, *mâle* ; 258, 1, 2, *femelle*.

Port de la précédente ; moitié plus petite ; d'un brun grisâtre ; élytres ayant des taches plus obscures ; plan supérieur du corselet caréné seulement à son extrémité postérieure. Tarière de la femelle très-arquée, de la longueur de l'abdomen ; d'un brun noirâtre , excepté à sa base. — Dans toute la France et le midi de l'Europe. Panz. a figuré le mâle , fasc. 53, t. 5.

4. S. MÉLANGÉE ; *l. varia*.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 53, tab. 1.

Une fois plus petite que le n° 1 ; d'un verd pâle ; antennes jaunâtres, très-longues, vertex de la tête élevé, pointu ; une bande jaunâtre sur le dessus du corselet ; élytres et ailes sans taches, peu alongées. Tarière de la femelle un peu arquée, de la longueur du corps ; pattes jaunâtres. — Aux environs de Paris, en Allemagne.

Fabricius y rapporte la sauterelle *celadon* de De Gêér. Voyez encore la sauterelle *italique* du premier.

5. S. FEUILLE-DE-LIS ; *l. lilifolia*. Fab.

D'un verd tendre ; antennes rapprochées à leur base ; corselet équarri, souvent teint

de roussâtre ou de brun, sans carène ; ailes dépassant d'un tiers les élytres, et leur extrémité de la couleur de celles-ci. Tarière de la femelle très-courte, large, en faucille, dentelée en scie en dessus. — En France, en Italie.

6. S. BRUNATRE ; *l. fusca*. Fab.

Panz. Faun. insect. germ. fasc. 55, tab. 2. — Coq. Illust. icon. déc. 1, tab. 1, fig. 3.

Verte ; une ligne noire sur la tête ; front avancé, obtus ; dos du corselet bleuâtre ; élytres obscures, de la longueur des ailes. Tarière de la femelle, testacée, de la longueur de l'abdomen. — Aux environs de Paris.

Dans la figure de Panzer et celle de Coquebert, les élytres sont plus longues que l'abdomen ; sans cela, je croirois que c'est l'espèce que je nomme *dorsale*, n^o 9.

7. S. TUBERCULÉE ; *l. tuberculata*. Rossi.

On avoit confondu cette espèce avec l'*acuminata*. D'un verd tendre ; antennes, mandibules, tarses et extrémité de la tarière d'un brun roussâtre ou jaunâtre ; tête presque pyramidale ; élévation sur le vertex et obtuse ; dos du corselet plat, uni ; bord postérieur avancé et arrondi au milieu ; un sinus de chaque côté ; élytres longues. Tarière de la

femelle , droite , presque de la longueur du corps. — Au midi de la France.

8. S. FRONT BLANC ; *l. albifrons*. Fab.

Grande , brunâtre ; tête obtuse , pâle ; corselet arrondi postérieurement , avec ses bords pâles ; élytres de la longueur des ailes , mélangées de noir et de cendré. Tarière de la femelle , droite , noire , dentelée en scie au bout. — En Italie , à Madère.

* * *Elytres sensiblement plus courtes que l'abdomen , ou très-courtes , quelquefois nulles.*

9. S. DORSALE ; *l. dorsalis*.

Verte ; antennes , dos du corselet et élytres , bruns ; élévation sur le vertex de la tête ; élytres un peu plus longues que la moitié de l'abdomen , dépassant un peu les ailes , arrondies au bout. Tarière de la femelle presque de la longueur du corps , arquée , brune ; abdomen brun , cerclé de verd. — Sur les bords de l'étang de Saint-Gratien , aux environs de Montmorency.

10. S. A DEMI-ÉTUIS ; *l. brachyptera*. De Géer.
Fab.

D'un brun grisâtre ; deux raies blanches sur le corselet ; élytres moitié plus courtes que l'abdomen. Tarière de la femelle de la

longueur de l'abdomen, en faucille. — En Suède.

11. S. DENTELÉE EN SCIE ; *l. serrata*. Fab.
Gryllus giganteus. Vill. Ent. tom. 1, tab. 3, fig. 7.

Verte, aptère; côtés du corselet jaunâtres; les cuisses et les jambes des quatre pattes antérieures, dentées en scie. Tarière droite plus courte que l'abdomen. — Dans les provinces méridionales de la France; en Hongrie.

12. S. ONOS ; *l. onos*. Fab.

Gryllus onos. Pall. Spic. zool. fasc. 9, tab. 2, fig. 1.

Grande, aptère, noire; corselet lisse, avec les côtés gris; tarière de la longueur de l'abdomen. — Dans la Russie méridionale.

13. S. APTÈRE ; *l. aptera*. Fab.

Antennes noires; tête noire, avec les mandibules, des points sur le front et le vertex, fauves; corselet avec le dos plat, testacé, et les côtés noirs, bordés de testacé; les élytres très-courtes, blanchâtres, voûtées; abdomen pâle, avec les côtés largement noirs; pattes noires, avec le bord de la base des cuisses postérieures, pâle. — En Italie.

14. S. PÉDESTRE ; *l. pedestris*. Fab.

Tête blanchâtre; corselet bleuâtre, avec les côtés antérieurs blanchâtres, alongé et

arrondi postérieurement; élytres très-courtes, brunâtres, avec l'extrémité blanche; pattes grises; les genoux postérieurs, noirs. — En Italie.

15. S. TRÈS-PONCTUÉE; *l. punctatissima*.

Bosc, Act. de la Soc. d'hist. nat. 1, pl. x, fig. 5, 6.

Arquée, d'un verd gai, avec la base des antennes, les côtés, ou même tout le dessus du corselet, le bord interne des élytres et de petits points d'un brun roussâtre; corselet court, arrondi, uni, plan; élytres très-courtes, en forme d'écaillés, se croisant au côté interne; un peu moins courtes dans les mâles; abdomen souvent d'un brun roussâtre. Tarière verte, large, en faucille, de la longueur de l'abdomen; pattes vertes. — Aux environs de Paris.

16. S. PORTE-SELLE; *l. ephippiger*. Fab.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 55, tab. 5. — Rossi, Faun. étrusc. tab. 8, fig. 5, 4.

Grande; antennes d'un brun clair; tête d'un verd pâle en devant, d'un brun gris postérieurement; corselet très-alongé et voûté postérieurement, mêlé de brun clair et de gris verdâtre et jaunâtre, avec les bords antérieurs et latéraux verdâtres; élytres très-courtes, voûtées, épaisses, et ridées

sur les bords ; croisées , arrondies , reçues ; en majeure partie , sous le renflement postérieur du corselet ; l'abdomen d'un verd jaunâtre en dessous , noirâtre en dessus , avec le bord postérieur des anneaux , verd ; pattes d'un brun roussâtre clair ; tarière presque droite , de la longueur de l'abdomen. — Dans le midi de la France , en automne ; on commence à la trouver aux environs de Paris , et dans les vignes.

Le grillon à trompe , *proboscideus* , de Panzer , 22 , 18 ; et à en juger par le nombre figuré des articles des tarsi , est une sauterelle. Cette espèce est remarquable par l'avancement , en forme de trompe , de son museau. Je ne l'ai point vue en nature.

Le même auteur représente , fasc. 55 , tab. 4 , une sauterelle aptère , sous le nom de *clypeata* ; on la prendroit pour la nymphe de la sauterelle grise.

FAMILLE QUARANTE-TROISIEME.

ACRYDIENS ; *acrydiana*.

J'ASSIGNE à cette famille les notes distinctives suivantes : lèvre bifide ; tarsi à trois articles ; pattes postérieures propres pour sauter ; antennes filiformes, ou renflées à leur extrémité ; élytres en toit.

Cette famille est composée des genres pneumore, truxale, criquet et tétrix.

On doit à Thunberg l'établissement du genre pneumore, qui contient peu d'espèces et qui presque toutes se trouvent au cap de Bonne-Espérance, en septembre et octobre ; sur différentes plantes.

Ces insectes, dont on ne connoît pas la manière de vivre, sont ordinairement de couleur verte, avec plus ou moins de taches blanches. Parmi eux il y en a qui n'ont ni ailes ni élytres, et elles sont petites dans ceux qui en sont pourvus ; ce qui les rend peu propres à voler.

Les truxales sont très-remarquables par la forme de leur tête qui est allongée, conique, formant une espèce de pyramide, dont la

partie postérieure est comme la base et la partie antérieure le sommet ; par leurs antennes comprimées , ayant aussi la figure d'une pyramide , et par la longueur de leurs pattes postérieures.

Ces insectes sont propres aux pays chauds ; de six espèces qu'on a décrites , deux seulement se trouvent en Europe. Ceux qu'on possède dans les collections sont ordinairement jaunâtres , parce qu'ils sont décolorés , mais l'insecte vivant est d'un verd plus ou moins obscur , avec ou sans lignes de différentes couleurs. On ne sait rien sur la manière de vivre de ces insectes.

Les criquets , qui sont aussi connus sous le nom de sauterelles , diffèrent de ces insectes non seulement par plusieurs parties extérieures , mais encore par les antennes qui sont très-longues et très-minces , sans articulations sensibles , à la vue simple , dans les sauterelles ; au lieu que celles des criquets sont assez grosses , courtes , à articles distincts. Ils sont en général d'assez grande taille , surtout ceux qu'on apporte des pays étrangers ; plusieurs se font remarquer par la beauté des couleurs de leurs ailes.

Les criquets sautent avec beaucoup d'agilité et s'élancent à une assez grande distance ,

au moyen de leurs pattes postérieures, dont les cuisses sont longues et grosses, et les jambes garnies de deux rangées d'épines assez fortes ; mais ils marchent mal et lentement ; plusieurs espèces volent rapidement et traversent une étendue considérable de pays. De même que les sauterelles, ils se nourrissent d'herbes et mangent beaucoup. Ils fréquentent les prairies, tous les endroits cultivés, et causent quelquefois des ravages qui ruinent les cantons où ils se trouvent.

Les criquets de passage ne sont que trop connus dans le levant et en Afrique. Ces espèces qui multiplient beaucoup, y paroissent dans de certaines années en troupe très-nombreuse ; ils semblent venir de la Tartarie et de l'orient, qui sont effectivement les lieux de leur naissance. On estime que ces insectes font environ dix lieues par jour ; chaque fois qu'ils se reposent, ils portent la désolation dans le pays. Ils s'annoncent d'assez loin par un bruit sourd, qui est produit par l'agitation de leurs ailes ; peu à peu on les voit paroître comme une nuée épaisse qui tombe sur les plantes et sur les arbres qu'ils dévorent à l'instant. Peu de tems leur suffit pour dévaster plusieurs lieues de cam-

pagnes les mieux cultivées et les plus garnies d'herbes. Quelquefois ces insectes meurent subitement, et leurs cadavres, amoncelés sur la terre, produisent des maladies épidémiques dans les pays où ils ont causé la famine.

La Russie, la Pologne, la Hongrie sont fréquemment visitées par ces insectes destructeurs. En 1749 ils se répandirent dans presque toute l'Europe et y firent des ravages inouis, ils furent jusqu'en Suède, et passèrent au dessus de la mer Baltique. La dernière fois qu'ils ont paru en Allemagne, en très-grand nombre, ils ont d'abord mangé les plantes les plus tendres, ensuite les feuilles et les écorces des arbres.

La fécondité de ces criquets est si prodigieuse, que dans un district d'une médiocre étendue, où ils se sont arrêtés, on a recueilli treize muids de leurs œufs. Mais ce qui paroît incroyable, c'est qu'en 1615 ils parurent en France et ravagèrent plus de 15000 arpens de bled dans les environs d'Arles. Ils avoient déjà pénétré dans les granges et les greniers, lorsqu'heureusement plusieurs centaines d'oiseaux en diminuèrent le nombre. Malgré cet évènement on ramassa, par ordre du

gouvernement, plus de 3000 mesures d'œufs, d'où seroient sortis un nombre incalculable de criquets, sans cette sage prévoyance.

On rapporte que le roi de Suède, Charles XII, étant en Bessarabie, fut assailli par une nuée de criquets si considérable, que le soleil en fut obscurci ; il crut d'abord que c'étoit un ouragan, mêlé d'une grêle effroyable, et il ne fut détrompé que quand il vit ces insectes s'abattre subitement et en si grande quantité sur les hommes et sur les chevaux qui en furent entièrement couverts, de sorte que l'armée fut obligée de s'arrêter.

Dans le pays natal de ces criquets, plus l'été est chaud, et plus les campagnes sont garnies de plantes, plus ils multiplient ; un tems sec et serein est celui qui est le plus favorable à leur émigration. Ils peuvent supporter la faim pendant long-tems ; mais quand ils mangent, c'est avec une vivacité étonnante.

Heureusement pour les hommes que ces insectes ont un grand nombre d'ennemis, et que les pluies froides, et un grand vent en font périr plusieurs millions à la fois. Ils se détruisent aussi eux-mêmes en se faisant une guerre cruelle. Les cochons, les

renards, les lézards et les oiseaux en mangent beaucoup. Des peuples de l'Arabie, de la Tartarie, de l'Égypte et de Maroc, s'en nourrissent; les uns quand les récoltes ont manqué, les font sécher, les réduisent en poudre et en font une espèce de pain; les autres les mangent par goût. On vend quelquefois dans les marchés de Bagdad une si grande quantité de criquets, que le prix des viandes en baisse.

Les mangeurs de criquets, auxquels on a donné le nom d'*acridophage*, ont différentes manières de les préparer; ils les font griller, bouillir, ou frire; quelques-uns les mettent en saumure: des voyageurs ont dit que ces insectes avoient le goût du pigeon; mais Forskæl dit au contraire qu'ils n'ont pas grand goût, et que leur trop grand usage épaissit le sang et devient contraire aux tempéramens mélancoliques. Un homme peut en manger deux cents dans un repas. Dans les provinces méridionales de la France, il y a des enfans qui mangent avec plaisir les cuisses des criquets, qui sont grosses et charnues.

Quelques auteurs ont avancé qu'à un certain âge il croissoit, à l'extérieur du corps des acridophages, des mouches ailées qui leur dévoreroient les chairs peu à peu; mais ceci

doit être regardé comme une fable. On ne doit pas ajouter plus de foi à tout ce qui a été dit de merveilleux sur les causes des émigrations de ces insectes , qui n'ont lieu que quand ils ne trouvent pas assez de nourriture dans leur pays.

Les criquets , de même que les sauterelles , font entendre un son aigu , mais moins fort et souvent interrompu. Il est produit par le frottement de leurs cuisses postérieures contre leurs élytres ; jamais ils ne font agir les deux cuisses ensemble , mais toujours l'une après l'autre.

Selon Olivier (Encycl. méth.) quelques espèces ont de chaque côté du ventre une grande ouverture assez profonde , dont le contour est presque ovale ; elle est formée en partie par une espèce de lame plate , écaillée , couverte en dessus d'une membrane flexible et ridée , et ses bords sont garnis de quelques petits poils. L'espace que la lame laisse ouverte , a presque la forme d'une demi-lune. Au fond de l'ouverture est une pellicule blanche , bien tendue et luisante comme un miroir , qui en occupe toute la capacité. Du côté de l'ouverture la plus proche de la tête , on voit un petit trou ovale ,

dans lequel il est facile d'introduire la pointe d'un stilet. En enlevant la pellicule on met à découvert une grande cavité que le corps a dans cet endroit. Ces différentes parties sont probablement les organes du chant.

L'espèce qui a tant de fois dévasté plusieurs contrées de l'Europe est, à n'en pas douter, le criquet de passage, *gryllus migratorius* de Lin. et de Fabre; mais on ne sait pas encore positivement quelle est l'espèce dont se nourrissent les peuples de l'Arabie et de la Barbarie. Plusieurs naturalistes ont cru que c'étoit le criquet à crête, *gryllus cristatus* de Lin. Mais cet insecte ne se trouve point en Arabie, ni en Asie, comme le dit Lin., ou du moins on ne le voit dans aucune des nombreuses collections qu'on a apportées de ces pays; et tous ceux qu'on possède viennent de Cayenne et de Surinam; ce qui prouve que ce célèbre naturaliste suédois s'est trompé.

Sous leurs différentes formes, les criquets vivent et agissent de la même manière. On distingue les larves par le défaut d'ailes et d'élytres; les nymphes ont ces parties renfermées dans des fourreaux. Leur dernière métamorphose s'opère dans nos climats à la
fin

fin de l'été, ou au commencement de l'automne; c'est aussi dans cette saison qu'ils se reproduisent.

Dans quelques espèces, pendant l'accouplement, le mâle est monté sur le corps de sa femelle, qu'il tient embrassée avec ses deux pattes antérieures. Son ventre se contourne pour pouvoir atteindre la partie postérieure de la femelle. Dans cette position, il a toujours ses deux dernières pattes élevées en l'air, de manière qu'elles ne touchent point le corps de la femelle. Celle-ci marche et saute même assez loin sans paroître fatiguée du poids du mâle qui ne la quitte point.

Quelques femelles déposent leurs œufs dans la terre; d'autres les fixent sur la tige de quelques plantes, le plus ordinairement sur le gramin, et les couvrent d'une espèce d'écume molle, qui se durcit à l'air.

Ce genre fournit plus de quatre-vingts espèces, dont la plupart sont exotiques.

Les tétrix, qui sont des *acrydium* de Fabricius, et dont quelques espèces appartiennent au genre criquet de Geoffroy, ont beaucoup de rapports avec les criquets; mais elles en diffèrent par les parties de la bouche, les antennes, et le prolongement de leur corselet. Ces insectes sont peu nombreux; ils habi-

tent dans les bois et dans les champs. On les trouve assez souvent dans l'intérieur des villes, sur les murs.

DEUX-CENT CINQUANTE-HUIT^{ME} G.

PNEUMORE ; *pneumora*. Thunberg a établi ce genre, dont les caractères sont : antennes écartées, insérées très-près du bord interne des yeux, cylindriques ; les trois petits yeux lisses rapprochés en triangle ; abdomen renflé, vésiculeux et paroissant vuide ; pattes menues, les postérieures plus courtes que le corps. Presque toutes les espèces connues sont particulières au cap de Bonne-Espérance ; on les trouve sur différentes plantes, en septembre et octobre.

E S P È C E S.

1. P. TACHETÉE ; *pneumora maculata*.
Gryllus variolosus. Fab.

Elle est verte, avec un grand nombre de taches cicatrisées, blanches.

2. P. SANS TACHES ; *p. immaculata*.
Gryllus papillosus. Fab.

Elle est verte, sans taches sur les élytres ; son écusson est caréné, denté de chaque côté ; l'abdomen est bigarré.

3. P. SIX-MOUCHETÉE ; *p. sex-guttata*.

Elytres vertes, avec trois taches argentées.

DEUX-CENT CINQUANTE-NEUV^{ME} G.

TRUXALE; *truxalis*. Linnæus a mis ces insectes avec ses *gryllus*, et en a fait sa division des acrides. Fabricius les a ensuite désignés sous le nom propre générique de *truxalis* ou *tryxalis*, que les grecs paroissent avoir donné aux orthoptères, que nous appellons *grillons*. Une tête pyramidale, portant à son extrémité, au dessus des yeux, deux antennes toujours prismatiques, caractérisant très-bien les truxales. N'habitant que les pays chauds de l'ancien continent, ils n'ont été que très-peu observés, sous la considération de leur manière de vivre. Ils ont de grands rapports avec les criquets, mais leurs formes sont proportionnellement plus étroites et plus allongées; leurs cuisses postérieures sont de la longueur du corps, ou le dépassent.

E S P E C E S.

1. TRUXALE A GRAND NEZ; *truxalis nasutus*. Fab.

Rœs. Ins. 2. *gryll.* tab. 4. (Antennes mal figurées.)
— Archiv. ins. tab. 52, fig. 6, 7.

Verte, ou d'un gris brun; trois petites carènes sur le corselet, une au milieu, et deux latérales rougeâtres; deux lignes de la

même couleur et paroissant être la continuité de celles-ci; une de chaque côté, à la tête et à la base des élytres; une ligne garnie de quelques traits obscurs, entre-mêlés de plus clairs, longitudinale, sur chaque élytre, dans les femelles; élytres sans taches dans les mâles; ailes transparentes, avec une teinte d'un verd jaunâtre. Linnæus fait, des mâles, sa variété *b*. — Au midi de la France, en Italie, en Espagne.

2. T. AILES-ROUGES; *truxalis erythropterus*.

Drury, Ins. tom. II, tab. 40, fig. 1. — Rœm. Gen. ins. tab. 8, fig. 5.

Ailes ayant une teinte d'un rouge clair, à leur base. — En Afrique.

Je ne connois point la truxale de Hongrie de Fabricius. La figure qu'il cite (Archiv. insect. tab. 52, fig. 7.) est celle du truxale mâle ordinaire; sa phrase spécifique même y convient; verd, tête conique, antennes et pattes testacées.

3. T. GRYLLOÏDE; *truxalis grylloïdes*.

Criquet conique. Oliv. 8.

Il a le port d'un criquet; mais sa tête et ses antennes sont celles des truxales; le corps est cendré; le corselet a trois lignes élevées. Les élytres sont un peu plus courtes que

l'abdomen , avec une ligne longitudinale blanchâtre. Cette espèce est voisine du truxale brévicorne. — Au midi de la France.

DEUX-CENT SOIXANTIÈME GEN.

CRIQUET; *acrydium*. Geoffroy , De Géer et Olivier ont donné à ces insectes le nom qu'ils ont ici. Fabricius , n'ayant pas sans doute assez réfléchi sur les inconvéniens qui suivroient d'un changement dans la nomenclature , a désigné ce même genre par le mot de *gryllus*.

Les criquets sont distingués des pneumores par leurs antennes insérées entre les yeux ; et rapprochées ; des truxales , en ce que leur tête n'est pas pyramidale , et que leurs antennes sont ordinairement cylindriques ; et des tétrix ou des acrydies de Fabricius , à raison de la présence d'une pelote au bout de leurs tarsi et de leur lèvre inférieure découverte , et non logée dans une cavité antérieure de la poitrine , en forme de mentonnière. Les habitudes de ces insectes sont exposées dans les généralités de la famille.

I. *Antennes filiformes.*

* *Point d'arcs blancs opposés , et formant par leur réunion une sorte de croix de Saint-André , sur le corselet.*

+ *Angle du milieu du bord postérieur du corselet droit ou aigu, non obtus.*

| *Une pointe conique pectorale entre les deux pattes antérieures, presque aussi longue que leurs hanches.*

E S P E C E S.

1. CRIQUET TARTARE; *acrydium tartaricum.*

Oliv.

Brun roussâtre ; corselet à carène peu élevée , coupée par trois lignes imprimées transverses ; jambes postérieures à épines rougeâtres , avec l'extrémité noire. — Dans le levant ; en Barbarie.

2. C. LINÉOLE ; *acr. lineola.* Oliv.

Archiv. ins. tab. 54 , fig. 2.

Brun roussâtre ; corselet à carène peu élevée , coupée par trois lignes imprimées , transverses , roussâtres ; dessous des cuisses postérieures rouge ; jambes postérieures tirant sur le violet , à épines blanches , noires à leur extrémité. — Au midi de la France , en Italie.

| | *L'entre-deux des pattes antérieures sans pointe conique , bien saillante.*

3. C. ÉMIGRANT ; *acr. emigratorium.*

De Gée. Oliv.

Rœs. Ins. 2 , locust. germ. tab. 24.

Verd en grande partie , ou brun ; man-

dibules bleuâtres extérieurement ; une tache allongée noirâtre sous chaque œil de chaque côté du corselet ; corselet à carène dorsale aiguë, noirâtre, coupée par une ligne ; élytres brunes tachetées de noir. Jambes postérieures rousses. — Dans les parties orientales de l'Europe, en France, aux environs de Paris ; dans la Sologne.

4. C. STRIDULE ; *acr. stridulum*. De Géer.

Criquet fuligineux. Oliv. — Roes. ins. tom. II, *locust.* germ. tab. 21, fig. 1, 2, mâle ; 3, la femelle. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 87, tab. 11.

D'un brun noirâtre en dessus, noir en dessous ; corselet à carène arquée, entière ; une impression forte de chaque côté ; élytres ne dépassant pas l'abdomen dans les femelles ; ailes rouges, avec l'extrémité entièrement noire. — Je l'ai trouvé dans les plaines arides de la Sologne. Mon ami Dargelas l'a observé aux environs de Bordeaux.

5. C. GERMANIQUE ; *acr. germanicum*. Oliv.

Le criquet à ailes rouges. Geoff. — Roes. Insect. tom. II, *locust.* germ. tab. 21, fig. 7.

D'un brun parsemé d'espaces plus clairs, et de taches noirâtres, particulièrement sur les élytres ; corselet à carène une fois coupée ; ailes rouges avec une bande noire, qui,

partant de l'angle interne du bord postérieur, en suit un peu plus de la moitié, et monte ensuite au bord extérieur, et s'étend même de ce côté, en allant vers sa base; l'angle extérieur, ou l'extrémité de l'aile, transparent.

C'est l'espèce la plus commune aux environs de Paris, et qu'on a prise pour le *gryllus stridulus* de Linnæus.

6. C. MACULÉ; *acr. maculatum*. Oliv.

Gryllus insubricus. Scop. Faun. ins. pars 1, tab. 24, fig. e. — *Gryllus fasciatus*. Fab. — Coqueb. Illust. icon. dec. 1, tab. 1, fig. 5.

D'un brun obscur; corselet inégal en devant, caréné postérieurement; extrémité des élytres assez claire, avec quelques traits obscurs; une tache grisâtre vers le milieu de la côte; ailes roses à leur base, avec une bande courte, arquée, transverse, au delà du milieu, et le restant de l'aile, ainsi que la majeure partie du bord postérieur, transparents, à nervures noirâtres; une tache noirâtre à l'angle du bout. — Au midi de la France. Je l'ai reçu, des environs de Bordeaux, de Dargelas.

7. C. AZURÉ; *acr. cærulans*. Oliv.

Geoff. n° 1. — Roes. ins. tom. II, *locust. germ.* germ. tab. 22, fig. 3.

D'un cendré testacé, clair; corselet ayant quelques lignes imprimées, transverses à sa partie antérieure; une ligne peu élevée le long de son dos; deux bandes et quelques taches plus obscures, peu marquées, sur chaque élytre; ailes transparentes, légèrement lavées d'un bleu clair vers le bas; tarses postérieurs bleuâtres. En France, en Italie, en Allemagne; pas commun. Je l'ai reçu de Bordeaux, de Dargelas.

8. C. BLEUATRE; *acr. cærulescens*. Oliv.

Geoff. n° 2. — Roes. insect. tom. II, *locust. germ.* tab. 21, fig. 4. — Paus. Faun. insect. germ. fasc. 87, tab. 12.

Brun; corselet raboteux, avec une carène ayant une entaille; élytres grises, transparentes à leur extrémité; des bandes et des taches noirâtres; ailes d'un céladon bleuâtre, avec une large bandenoire au delà du milieu, et l'extrémité transparente; jambes postérieures d'un bleu verdâtre, avec la base blanche. — Commun dans toute l'Europe.

9. C. DU CISTE; *acr. cisti*. Oliv.

Gryllus cisti. Fab.

Mélangé d'obscur et de cendré; corselet à points élevés, une crête bifide antérieure, et une carène postérieure; ailes rouges à leur base; cuisses postérieures jaunes en

dedans , avec une tache noire à la base , et les côtés d'un rouge sanguin ; les jambes sont de cette dernière couleur. — Sur le ciste ; en Espagne.

10. C. CENDRÉ ; *acr. cinerascens*. Oliv.

Front verdâtre ; bouche ferrugineuse ; corselet caréné , obscur ; élytres obscures , pointillées de blanc , vertes au bord intérieur , cendrées à leur extrémité ; ailes jaunâtres à leur base , cendrées à leur extrémité ; jambes postérieures rouges. — En Italie. Je ne connois pas cette espèce ; je soupçonne cependant qu'elle se rapproche beaucoup d'une autre que je décrirai plus bas , et qui a de grands rapports avec le criquet *jaune*.

11. C. BRUISSANT ; *acr. strepens*.

Brun jaunâtre ; corselet avec une petite carène une fois incisée , et quelques petites lignes transverses , enfoncées ; élytres brunes , avec deux taches transverses , appuyées sur le côté , grisâtres , sur chaque ; ailes transparentes , lavées d'un bleu très-clair à la base , au côté interne ; cuisses et jambes des pattes postérieures , rousses , avec des taches noires. — Des environs de Bordeaux ; de Dargelas.

12. C. ANTENNES-COMPRIMÉES ; *acr. compressicornis*.

Verd ; antennes d'un brun roussâtre ; comprimées ; corselet foiblement caréné ; élytres ayant une ligne longitudinale, au milieu, plus obscure, coupée par quelques traits blancs, et l'extrémité transparente ; ailes transparentes, avec une légère teinte rose à leur base, et quelques nervures vertes au bord extérieur ; abdomen d'un brun roussâtre ; pattes postérieures vertes. — Des environs de Bordeaux ; de Dargelas.

+ + *Angle du milieu du bord postérieur du corselet très-ouvert ou obtus ; bord postérieur se rapprochant de la ligne droite.*

13. C. ENSANGLANTÉ ; *acr. grossum*. Oliv.

Roes. Ins. tom. II, *locust. germ.* tab. 22, fig. 1, 2. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 55, tab. 7.

D'un brun verdâtre ; corselet caréné ; ses bords latéraux et la côte des élytres, l'extrémité exceptée, d'un jaune verdâtre ; ailes ayant une teinte d'un jaunâtre verdâtre, claires à leur base, et des nervures obscures à l'extrémité ; dessous des cuisses postérieures et leur face interne d'un rouge vif ; jambes postérieures jaunes, ou rouges avec du jaune. — Commun dans les prairies du Petit-Genilly, aux environs de Paris. Olivier a remar-

qué, avec raison, qu'il paroissoit que Geoffroy avoit confondu ici plusieurs espèces. De Gêr a donné une description étendue du criquet ensanglanté, sous le nom de *criquet verd à cuisses rouges*.

14. C. GLAUQUE; *acr. thalassinum*. Oliv.

Schæff. Icon. ins. tab. 265, fig. 1, 2 ?

Verd; corselet lisse, avec une grande tache obscure de chaque côté, en devant; élytres grises, avec la côte verte à sa base; ailes couleur d'eau, avec leur bord interne, verd, et l'extrémité obscure; cuisses postérieures tachetées de brun; jambes couleur de sang. — En Italie. Je ne l'ai point vu. J'ai reçu de Bordeaux une espèce qui ne diffère de celle-ci que parce que le corselet a une petite ligne élevée le long du dos.

15. C. ITALIQUE; *acr. italicum*. Oliv.

Rœs. Ins. tom. II, *locust. germ.* tab. 21, fig. 6.

Brun, avec des taches sur les élytres plus obscures et d'autres plus claires; corselet ayant une petite carène, et les bords latéraux et supérieurs relevés, plus clairs, testacés; élytres guères plus longues que l'abdomen; une ligne d'un brun testacé, sur chaque, à la suite des deux latérales du corselet, et se réunissant au bord interne; ailes roses, avec

le bord extérieur, et l'extrémité à nervures obscures; des traits et des points noirs sur les cuisses postérieures; jambes postérieures d'un rouge de sang; deux crochets très-grands et très-saillans à l'anus, dans les mâles. — Cette espèce est très-commune dans les champs, entre St.-Cloud et le Point-du-jour; aux environs de Paris, le midi de la France, en Allemagne et en Italie.

* * *Deux arcs ou > blancs sur le corselet, un de chaque côté, formant par leur réunion une sorte de X ou de croix de Saint-André (1).*

16. C. BANDE - NOIRE; *acr. nigro-fasciatum.*

Gryllus flavus. Villers, Scop. — Var. *du criquet jaune.* Oliv.

Tête, la bouche exceptée, corselet et partie des élytres verts ou roussâtres; une tache d'un brun foncé, sous et derrière chaque œil; ligne d'un brun foncé sur le vertex de la tête; corselet caréné; carène brune; une bande longitudinale d'un brun foncé de chaque côté, sur chacune desquelles sont deux

(1) Le n° 13 semble appartenir à cette division; les lignes latérales de son corselet n'étant pas fort arquées, j'ai cru devoir en exclure cette espèce.

traits blancs, obliques, convergens. Elytres entre-coupées de taches grises et brunes; ailes d'un jaune clair, avec une bande noire, transverse; des nervures noirâtres à l'extrémité; dessus des cuisses postérieures verd; jambes postérieures rouges; dessous du corps d'un jaunâtre brun. — Dans les pâturages secs; sur les collines, au midi de la France.

17. C. BIMOUCHETÉ; *acr. biguttulum*.
Oliv.

Criquet à deux taches blanches. De Gêr. — Roes. Ins. tom. II, *locust.* germ. tab. 20, fig. 5, 6, 7. — Geoff. n° 4.

Cette espèce a été confondue par Geoffroy avec celle du n° 13, comme on le voit par sa description et par sa citation des figures 6 et 7 de Roesel. Corps d'un brun tantôt grisâtre, tantôt verdâtre, quelquefois jaunâtre; dos verd, d'un brun roussâtre dans d'autres. Corselet ayant une petite ligne élevée et longitudinale dans son milieu; les côtés d'un brun foncé, noirâtre, avec une ligne faisant un angle, blanche; côté des élytres noirâtre ou obscur, entre-coupé de quelques traits plus clairs; une tache grisâtre, oblique, aux tiers de la longueur; ailes sans taches. — Très-commun. La variété à dessus du corps verd

a été représentée par Panzer, fasc. 33, t. 9, *gryllus lineatus*. Le *gryllus fasciatus* de Villers n'est encore qu'une variété à dos grisâtre. Je l'ai recue du ci-devant Forêts, du naturaliste Lapierre.

18. C. VERDELET ; *acr. viridulum*.

Oliv.

Criquet à étuis bordés de blanc. De Géer.

Il ressemble beaucoup au précédent ; verd ou brun. Abdomen gris ; élytres bordées extérieurement de blanc. Antennes brunes, de la longueur de la tête et du corselet ; étuis et ailes plus courtes que le corps dans les femelles. — En Europe.

19. C. LONGICORNE ; *acr. longicornis*.

Cette espèce est très-voisine de celle que Linnæus nomme *apricarius*, et De Géer *criquet à étuis, à extrémité noire*, ou c'est peut-être le même insecte. Petit, jaunâtre ou brun clair, avec la tête, le corselet, le dessus des cuisses verts. Les antennes sont plus longues que la moitié du corps, et comprimées. Le corselet a trois lignes longitudinales, élevées, dont les latérales un peu arquées en dedans et souvent sur un espace brun. Les élytres ne sont guères plus longues que l'abdomen, d'un gris brun ou jaunâtre pâle.

Les genoux des cuisses postérieures sont noirs. — Très-commun aux environs de Paris.

II. *Antennes presque terminées en massue, dans les deux sexes, ou du moins dans les mâles.*

20. C. SIBÉRIEN ; *acr. sibericum*. Oliv.

Gryllus clavimanus. Pall. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 25, tab. 20.

D'un brun obscur ; corselet légèrement caréné ; jambes antérieures renflées, en boule. — En Sibérie et dans les Alpes, sur les montagnes les plus élevées ; le Saint-Gothard.

21. C. FAUVE ; *acr. rufum*. Oliv.

Criquet à antennes en bouton. De Géer, Mém. ins. tom. III, pl. xxiii, fig. 15.

D'un brun grisâtre, mêlé quelquefois de jaune. Antennes plus longues dans les mâles que dans les femelles, terminées par un bouton noir, avec l'extrémité blanche. Dessus de la tête et du corselet gris, avec une raie noire de chaque côté ; ailes des femelles plus courtes que le corps ; dessous du ventre d'un jaune verdâtre. Pattes postérieures ayant les jambes et le dessous de leurs cuisses rouges.

J'ai reçu du Forêts une variété de cette espèce

espèce plus petite que les individus des environs de Paris, ayant les élytres tachetées de noirâtre et de gris. Panzer représente cet insecte sous le nom de *gryllus biguttulus*, 35, 6; peut-être est-ce une autre espèce ?

Remarque. Le criquet pédestre, *pedestre*, le criquet non ailé de De Géer (Mém. ins. tom. III, pl. xxiii, fig. 8, 9.) est d'un gris couleur de chair, ressemble à une nymphe d'un insecte de ce genre, n'ayant que des espèces d'ailerons. Les cuisses postérieures sont rouges en dessous, et les jambes sont bleues. Panzer a figuré cette espèce, fasc. 35, tab. 8.

Nous avons publié dans le nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle nos remarques sur la confusion de quelques espèces, notamment celle appelée *cristatus*, et sur celles qui émigrent. Obligés singulièrement de nous restreindre, à peine est-il en notre pouvoir de faire connoître les espèces indigènes.

DEUX-CENT SOIXANTE-UN^{ME} G.

TÉTRIX; *tetrix*. Nous eussions adopté la dénomination d'acrydie, *acrydium*, donnée par Fabricius à ces insectes, si Geoffroy ne s'en étoit pas servi avant lui pour désigner les criquets. Le nom de grillon ayant prévalu parmi nous sur celui d'achète que Fabricius avoit affecté à des orthoptères, dont notre grillon domestique est l'objet principal, nous

avons jugé à propos de reprendre ce mot délaissé d'achète, et de le consacrer aux insectes dont nous allons parler : c'est sous cette dénomination que nous les avons présentés dans le nouveau dictionnaire d'Histoire naturelle ; mais nous avons réfléchi depuis que cette nouvelle application du mot d'*achète* agrandiroit encore le dédale de la nomenclature. Nous nous sommes fait ensuite une règle de ne jamais employer un nom abandonné. Il seroit à désirer que tous les entomologistes, ou disons mieux, les naturalistes suivissent cette marche. La mémoire seroit singulièrement allégée, et la science se simplifieroit. Dans le Dictionnaire des sciences naturelles, le mot d'acridie est employé dans le sens de Fabricius, et les insectes du genre criquet de Geoffroy, de De Géer, d'Olivier, de Lamarck, etc., deviennent des sauterelles. Linnæus, à la vérité, avoit désigné la division de son genre *gryllus*, composée de nos criquets, sous le mot de *locusta* ; mais je pense néanmoins qu'il valoit mieux se conformer à l'usage nominal établi depuis, usage sanctionné par les autorités respectables que je viens de citer. D'ailleurs, pour être conséquent, il auroit aussi fallu se servir des autres dénominations sous-génériques de

Linnaeus ; ainsi les truxales auroient dû être des acrides , *acridi* ; les acrydies de Fabricius redeviendroient des bulles , *bulla* ; les grillons devroient être appelés achètes , et les saute-relles tettigones. J'appréhende que ces innovations, quoique proposées dans des intentions pures , n'entravent l'étude des insectes.

Les tétrix sont distingués des criquets par les caractères suivans : leurs antennes n'ont environ qu'une douzaine d'articles , au lieu de vingt et au delà : leur bouche est reçue inférieurement dans un petit demi-ceintre en forme de rebord , et qui est une suite du prolongement inférieur des côtés du corselet , au devant de la poitrine. Les tarsi n'ont point de pelote entre les crochets qui les terminent. Le corselet s'étend postérieurement en forme d'écusson le long du dos et au delà. Les élytres sont très-petites , et ne consistent chacune qu'en une petite écaille ovale. Les ailes sont situées sous le prolongement du corselet.

Les tétrix se rapprochent des criquets pour la manière de vivre. Ils sautent très-bien , leurs cuisses postérieures étant très-grandes , ainsi que celles des précédens. Ils ne produisent pas , à ce qu'il paroît , de son comme les orthoptères de cette famille et de la pré-

cédente. On les rencontre dans les champs , dans les jardins , l'intérieur des villes , sur les murs des maisons. On n'en connoît que peu d'espèces.

ESPÈCES.

1. TÉTRIX BIPONCTUÉE; *tetrix bipunctata*.

Criquet. Geoff. n° 5. — *Alcydium 2-punctatum*. Fab. — Rœm. Gen. ins. tab. 8 , fig. 6. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 5 , tab. 18.

Corselet comprimé en carène , de la longueur de l'abdomen. — En Europe.

2. T. SUBULÉE; *tetrix subulata*.

Geoff. n° 6. — *Acrydium subulatum*. Fab. — Rœm. Gen. ins. tab. 8 , fig. 7.

Corselet s'étendant en largeur , avec une ligne élevée longitudinale , dans son milieu , plus long que l'abdomen.

Il y a ici plusieurs variétés. La plus remarquable , qui pourroit même faire une espèce , a une grande tache au milieu du dos blanche. — En Europe.

Remarque. Dans la synonymie des criquets , nous n'avons pas cité Fabricius ; nos espèces , à l'exception de deux ou trois qui étoient inédites et que l'on distinguera parce qu'elles n'ont pas de synonyme , sont dans cet auteur sous le même nom spécifique que le nôtre. Il n'y a plus qu'à se rappeler que les criquets sont des gryllus pour lui.

O R D R E T R O I S I È M E.

HÉMIPTÈRES ; *hemiptera*.

COMME les ailes supérieures des insectes de cet ordre n'ont ni la consistance des élytres des coléoptères, qui sont coriacées, ni la flexibilité des ailes des insectes à ailes nues, qui sont membraneuses, et qu'elles tiennent des unes et des autres, on a donné à ces insectes le nom d'*hémiptères*, composé de deux mots grecs qui signifient demi-ailes (1).

Les hémiptères ont le corps plus ou moins coriacé, divisé comme celui de presque tous les autres insectes, en tête, corselet, dos ou poitrine et abdomen. Tous ont deux antennes, très-petites, et qu'on aperçoit difficilement dans un certain nombre. Celles des punaises, et de quelques autres, sont longues et très-visibles. Dans les cigales, elles sont courtes et paroissent comme de simples filets. Celles des fulgores et des membracis sont encore plus courtes, et il est très-difficile d'apercevoir celles des corises, des

(1) Fabricius nomme cet ordre RYNGOTES, *ryngotæ*, qui a un bec.

nèpes et des ranatres, non seulement à cause de leur petitesse, mais parce qu'elles sont placées plus bas que les yeux et au dessous; de sorte qu'il faut renverser l'insecte pour les découvrir. Ces antennes sont de différentes formes; elles sont subulées dans les fulgores, sétacées dans les cigales, les lygées et les miris; filiformes dans les pentatomes, les scutellères et les pucerons. Celles des notonectes sont composées de trois articles; celles des pentatomes et des punaises de cinq; elles en ont un plus grand nombre dans les pucerons, les psylles et les cochenilles.

Les hémiptères ont comme les autres insectes deux grands yeux à réseau; mais ceux de quelques genres ont de plus deux ou trois petits yeux lisses, placés sur la partie supérieure de la tête.

La bouche des hémiptères a la figure d'une trompe ou d'un bec plus ou moins long, et terminé en pointe. C'est une espèce de tuyau de trois à quatre articles, fendu longitudinalement dans toute sa longueur, et servant de gaine à trois soies très-minces et très-déliées, que ces insectes introduisent dans la peau des animaux ou dans le tissu des plantes pour en tirer les alimens dont ils se nourrissent. Ce bec prend naissance à la partie inférieure de

la tête, tantôt près du front, tantôt près du cou ou de la poitrine. Il a souvent à sa naissance et en dessus une petite pièce triangulaire, appelée lèvre supérieure. Il est recourbé en dessous et appliqué sous le ventre, lorsque l'insecte n'en fait point usage, mais lorsqu'il veut s'en servir, il le redresse et le tient sur la même ligne que son corps. Le genre des thrips est le seul de cet ordre où l'on semble apercevoir quelques traces de palpes. Les trois soies remplacent en quelque sorte les deux mâchoires et la lèvre inférieure des coléoptères. La gaine articulée tient lieu de leur ganache.

Le corselet est plus ou moins grand. Il est aussi large que la tête, contre laquelle il est parfaitement appliqué dans les cigales, les naucores, les corises, les punaises, etc. Son segment antérieur, ou celui qui porte les pattes de devant, est grand et paroît seul en dessus dans les hémiptères de la première section ; ces insectes ont par là de grands rapports avec les orthoptères et les coléoptères ; mais ce premier segment devient beaucoup plus petit dans les hémiptères de la seconde section : le second l'emporte en grandeur, et forme une partie du dos.

L'écusson, espèce d'appendice qui est à

l'extrémité du corselet , est très-petit dans de certains genres , manque à quelques autres ; mais dans des pentatomes il a une telle grandeur , qu'il cache les élytres et les ailes , et couvre la plus grande partie du corps.

La forme des élytres et des ailes varie beaucoup. Dans les punaises et les pentatomes , une partie des élytres est coriacée , dure , à peu près comme les élytres des coléoptères , et l'autre partie est membraneuse et ne diffère pas des ailes. Elles sont membraneuses , quelquefois claires et transparentes dans les cigales et pucerons. Dans les tettigones , les membracis , etc , elles sont un peu plus épaisses. Elles sont farineuses dans la seule espèce d'Aleyrode qui soit connue , et que Geoffroy , trompé par la ressemblance de ces élytres avec les ailes des lépidoptères à ailes , a placé avec ces insectes. Quoique les élytres d'une partie des hémiptères paroissent différer peu des ailes , elles ne servent point au vol et ne peuvent que le faciliter. Dans certains genres , elles sont couchées et croisées sur le corps de l'insecte ; dans d'autres , elles sont posées latéralement , et forment une espèce de toit sur le corps. Quelques espèces les portent droites et élevées.

Tous les insectes de cet ordre ne sont pas pourvus d'ailes ; plusieurs acanthes de Fabricius, la punaise des lits, des lygées, les femelles des pucerons et celles des cochenilles en manquent, et les mâles de ces dernières n'ont point d'élytres, mais seulement deux ailes membraneuses. Malgré cette différence, on ne peut séparer ces insectes des hémiptères, parce que leur bouche est exactement conformée de même, et qu'ils prennent leur nourriture de la même manière.

L'abdomen de la plupart des hémiptères n'a rien de remarquable, excepté dans les femelles des cigales, dans les pucerons et les cochenilles. L'extrémité de l'abdomen des premières est munie d'une espèce de tarière, cachée entre deux écailles. Cette partie leur sert à déposer leurs œufs. Celui des pucerons est terminé par deux pointes ou cornes, ou par deux tubercules, et des filets plus ou moins longs, garnissent celui des cochenilles.

Les pattes sont composées comme celles des autres insectes, c'est-à-dire, de la hanche, de la cuisse, de la jambe et du tarse ; mais le nombre des articles de cette dernière partie varie. Dans quelques genres les tarses antérieurs ne sont que d'une seule pièce, et se

replient sur la jambe avec laquelle ils forment une espèce de pince à genou, ce qui donne à tous ces insectes la faculté de saisir la proie qu'ils veulent sucer. Dans d'autres genres les pattes postérieures sont faites en forme de rames, et les tarses n'ont que deux articles ; mais ils en ont trois dans le plus grand nombre des insectes de cet ordre.

Tous les hémiptères subissent les métamorphoses des insectes en général. Ils passent successivement de l'état de larves à celui de nymphes, et de ce dernier à celui d'insectes parfaits. Mais la manière dont s'opèrent ces changemens est différente de celle qui a lieu dans les coléoptères. La larve, qui, dans ces derniers, ressemble à une espèce de ver, ne diffère de l'insecte parfait dans les hémiptères, que parce qu'elle n'a ni ailes ni élytres, et qu'elle est plus petite. Ces larves passent à l'état de nymphe par un simple dépouillement de leur peau. Cette mue n'apporte aucun changement à leur forme ; on voit seulement sur le dos de la nymphe, à l'endroit où les élytres et les ailes doivent avoir leur origine, deux boutons ou tubercules qui étoient cachés sous la peau de la larve ; c'est dans ces boutons que sont

renfermés les ailes et les élytres qui ne se développent sur le corps de l'insecte parfait qu'après la dernière mue. A l'égard de ceux qui n'ont point d'ailes , toutes leurs métamorphoses consistent en de simples changemens de peau. L'accroissement de tous les hémiptères a lieu pendant qu'ils sont sous la forme de larves , comme dans les coléoptères. Avant de se changer en nymphes ils ont acquis toute leur grandeur ; mais les nymphes des hémiptères mangent et agissent, au lieu que celles des coléoptères sont immobiles et ne prennent point de nourriture.

Une partie de ces insectes vivent dans les eaux ou à leur surface , et se nourrissent de substances animales , les autres volent dans l'air ou sautent sur la terre ; les uns tirent leur nourriture des plantes , les autres vivent d'insectes. Une seule espèce , la punaise des lits , se nourrit du sang des hommes pour lesquels elle est un fléau.

A la description de chaque genre on trouvera ce que les insectes de cet ordre offrent de particulier , relativement à leurs habitudes.

Les hémiptères sont partagées en deux grandes sections , dont la première est également coupée en deux.

La première division renferme quatre familles , qui sont les corisies , les cimicides , les rameurs et les punaises d'eau.

La première famille , ou celle des corisies , forme deux sections. La première est composée des insectes dont les antennes ont cinq articles , qui sont les scutellères et les pentatomes.

La seconde section des corisies est composée des insectes qui n'ont que quatre articles aux antennes ; ce sont les corées , les néides , les lygées , les miris et les capsés.

La seconde famille de la première division , ou les cimicides , comprend les genres acanthie , phymate , arade , tingis , punaise , nabis , réduve , zélus et ploièrè.

La troisième famille , ou les rameurs , est composée des genres hydromètre , vélie et gerris.

La quatrième famille , celle des punaises d'eau , comprend les genres ranatre , nèpe , naucore , galgule , corire et notonette.

S E C T I O N P R E M I È R E .

Élytres épaisses , en tout ou en majeure partie ; antennes n'ayant jamais plus de cinq pièces (tarses le plus souvent de trois articles):

DIVISION PREMIÈRE.

Élytres de consistance inégale , crustacées vers leur base , membraneuses au bout , horizontales. Bec prenant naissance au bord antérieur de la tête , entre les yeux (au front).

Pattes ordinairement n'étant pas propres pour sauter ; point de lame en scie , écailleuse et cachée entre deux coulisses du ventre , dans les femelles.

FAMILLE QUARANTE-QUATRIÈME.**CORISIÉS ; *corisiæ*.**

ANTENNES découvertes , plus longues que la tête. Tarses de trois articles distincts, dont le premier et le dernier plus longs. Bec de quatre articles , à prendre de la naissance de la lèvre supérieure , droit. (Insectes vivant hors de l'eau).

S E C T I O N P R E M I È R E .*Antennes de cinq articles.*

Les insectes des genres scutellère et pentatome , qui sont les seuls de la première section des corisiés , appartiennent au genre punaise de Geoffroy , et forment le genre pentatome d'Olivier. Les insectes de ce dernier genre doivent le nom de *pentatome* , mot grec qui signifie cinq parties , à leurs antennes qui ont cinq articulations.

Les scutellères sont remarquables par leur corselet très-grand , qui cache leurs élytres et une partie de leur corps.

Ces insectes , ainsi que les pentatomes , vivent sur les plantes et se nourrissent de leurs sucs , en introduisant leur bec dans les feuilles. Il paroît qu'ils se nourrissent aussi d'insectes quand ils en trouvent l'occasion ; car souvent on en voit un certain nombre rassemblés auprès d'une chenille , ayant le bout de leur bec dans son corps pour en retirer tout ce qu'il contient ; ils attaquent même de petits coléoptères. Ces insectes répandent une odeur très-désagréable qui s'attache aux corps qu'ils ont touchés.

Les larves et les nymphes diffèrent des insectes parfaits ; les premières , en ce qu'elles n'ont ni ailes , ni élytres ; et les nymphes , parce qu'elles n'en ont que les rudimens.

On les trouve pendant la belle saison.

Une espèce de pentatome , c'est celle du bouleau , a fourni à De Géer une observation qui mérite d'être rapportée. Ce naturaliste trouva , au mois de juillet , sur les feuilles du bouleau , plusieurs femelles accompagnées de leurs petits qui étoient de vingt jusqu'à quarante. Ces petits suivoient tous les mouvemens de leurs mères , qui ne les quittoient point , et sembloient les protéger. Ce même naturaliste a vu une mère

battre des ailes avec rapidité, sans changer de place, comme pour éloigner l'ennemi de sa progéniture. Cet ennemi, selon Moeder, est principalement le mâle, que la mère tâche de chasser, parce qu'il cherche à détruire sa postérité. Les petits quittent leurs mères quand ils n'ont plus besoin de sa protection et qu'ils sont assez forts pour se défendre.

Ces deux genres offrent plusieurs espèces dont les couleurs sont fort belles.

DEUX-CENT SOIXANTE-UN^{ME} G.

SCUTELLÈRE ; *scutellera*. Ce genre établi par le professeur Lamarck, dans son système des animaux sans vertèbres, est fondé sur ce que l'écusson de ces insectes couvre presque entièrement le dessus de l'abdomen.

Il répond au genre que Schranck, dans sa Faune de Bavière, nomme *tyreocoris*, et à celui de *tetyra* de Fabricius, Système des ryngotes.

I. *Bord antérieur du corselet beaucoup plus étroit que le postérieur; tête aussi longue ou plus longue que large. triangulaire (1).*

* *Second article des antennes plus court que le troisième.*

+ *Corps ovale-allongé.*

E S P E C E S.

1. SCUTELLÈRE NOBLE; *scutellera nobilis*:

Tetyra nobilis. Fab. — Wolff. Cim. fasc. 2, tab. 5, fig. 46.

D'un doré bleu, avec des taches noires.
— En Asie.

2. S. MARQUÉE; *sc. signata*.

Tetyra signata. Fab. — Wolff. Cim. fasc. 5, tab. 9, fig. 85.

Corselet et écusson d'un bleu doré, avec six taches très-noires, sur chaque. — Au Sénégal.

(1) On peut encore diviser ce genre de la manière suivante :

I. Corps ovale, allongé; second article des antennes ordinairement plus court que le troisième. *Tetyra nobilis*. Fab.

II. Corps ovale; second article des antennes plus long que le troisième. *Tetyra maura*. Fab.

III. Corps presque globuleux; écusson plus large que long. (Second article des antennes très-petit). *Tetyra scarabæoides*. Fab.

+ + Corps ovale.

3. S. STOKÈRE; *sc. stokerus*.

Wolff. Cimic. tab. 5, fig. 44.

Verte, avec des taches noires; abdomen rouge. — Aux Indes orientales.

* * *Second article des antennes plus long que le troisième.*

4. S. SIAMOISE; *sc. nigrolincata*.

Tetyra nigrolineata. Fab. — *La punaise siamoise*. Geoff. — Wolff. Cimic. fasc. 1, tab. 1, fig. 1.

Rouge; corselet et écusson rayés longitudinalement de noir. — Rare aux environs de Paris, commune dans le midi de la France; sur les fleurs des ombellifères notamment.

5. S. DEMI-PONCTUÉE; *sc. semi-punctata*.

Tetyra semipunctata. Fab. — Wolff. Cimic. fasc. 1, tab. 1, fig. 2.

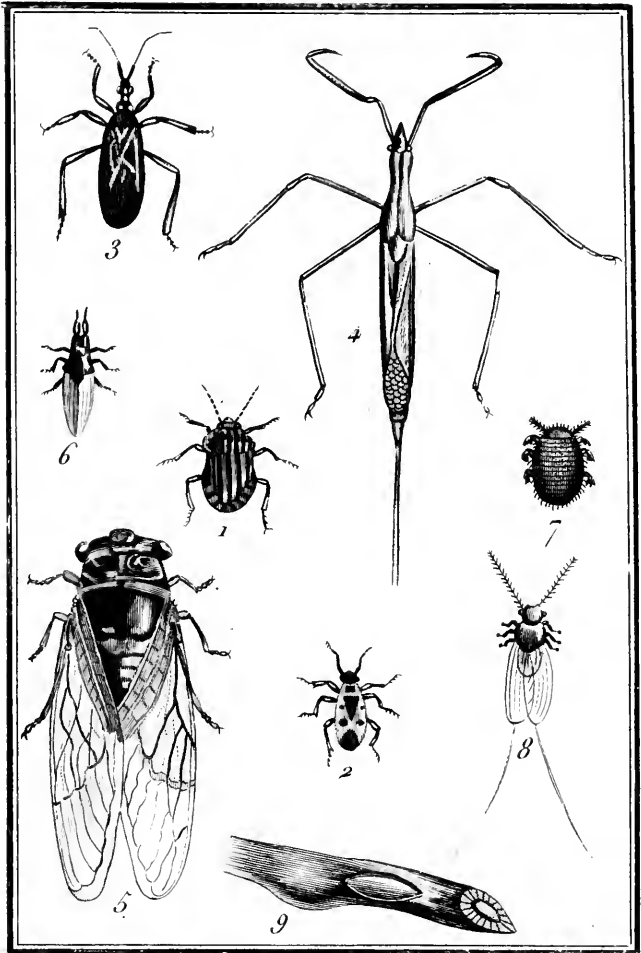
Rouge; corselet ponctué et écusson rayé de noir. — Dans les provinces les plus méridionales de la France, en Italie, en Espagne.

6. S. LINÉE; *sc. grammica*.

Tetyra grammica. Fab.

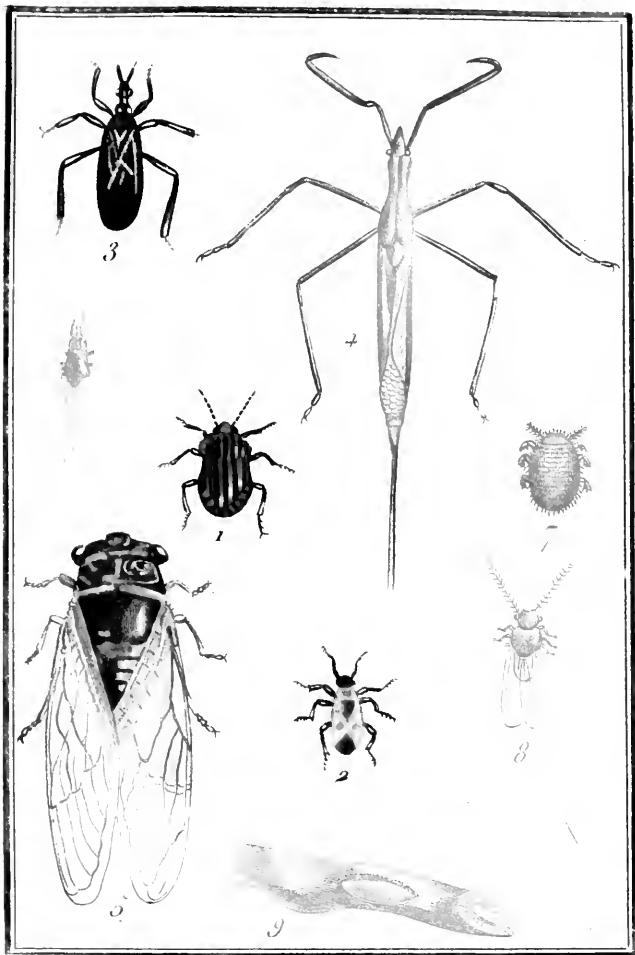
Dessus du corps jaunâtre, avec de petites bandes longitudinales obscures; extrémité du corps en pointe obtuse. — En Italie, en Espagne et en Afrique.





De Sève del.

F. Lardieu sc.



W. W. del.

F. G. fecit.



7. S. RAYÉE DE BLANC ; *sc. albo-lineata.*

Tetyra albo-lineata. Fab. — Wolff. Cimic. fasc. 5, tab. 9, fig. 89. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 66, tab. 20.

Grise , rayée de blanc ; corselet épineux. — Au midi de la France ; on l'a trouvée une fois aux environs de Paris.

8. S. RAYÉE DE JAUNE ; *sc. flavo lineata.*

Tetyra flavo-lineata. Fab. — Coqueb. Illust. icon. dec. 1, tab. 9, fig. 6.

Grise , rayée de jaune ; corselet mutique. — En France , en Autriche.

9. S. DE DESFONTAINES ; *sc. Desfontainii.*

Tetyra Desfontainii. Fab. — Coqueb. Illust. icon. dec. 1, tab. 10, fig. 5.

Grise en dessus , blanchâtre en dessous ; corselet épineux. — En Barbarie.

10. S. DE LA NIELLE ; *sc. nigellæ.*

Tetyra nigellæ. Fab. — Wolff. Cimic. fasc. 5, t. 9, fig. 86. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 66, tab. 19.

Noirâtre ; devant du corselet , bord de l'abdomen et pattes blanchâtres. — Au midi de la France , en Italie , en Barbarie.

11. S. DU GALIUM ; *sc. galii.*

Cimex galii. Wolff. Cimic. fasc. 5, tab. 10, fig. 91.

Renflée , grise , bases de la tête et de l'écus-

son testacées ; cuisses tuberculées ; jambes ayant de petites dents. — Sur une espèce de galium. — En Autriche.

12. S. PEINTE ; *sc. picta*.

Tetyra picta. Fab. — Schæff. Icon. insect. tab. 45, fig. 5, 4, 15, 16. — *Variété de la punaise porte-chappe brune*. Geoff.

D'un brun obscur ou rougeâtre, deux points à sa base, deux taches près du milieu, et une postérieure plus grande, alongée, commençant par une ligne pâle ; côtés de l'abdomen tachetés de noirâtre. — Elle est quelquefois jaunâtre. — En France, en Allemagne.

13. S. MAURA ; *sc. maura*.

Tetyra maura. Fab. — Schæff. Icon. insect. tab. 57, fig. 10. — *La punaise porte-chappe brune ?* Geoff.

Jaunâtre - testacée ; chaperon ayant deux lignes imprimées formant un V ; écusson ayant une petite carène et deux points à sa base, plus pâles.

En France, en Allemagne ; les deux points de la base de l'écusson ne sont pas toujours bien apparens. Fabricius auroit-il fait de cette variété sa *tétyre hottentote* ?

14. S. NOIRE ; *sc. nigra*.

Tetyra nigra. Fab. — Schæff. Icon. ins. tab. 79, fig. 4. — *La punaise porte-chappe noire*. Geoff.

Noirâtre, avec les tarses jaunâtres ; ligne

élevée et longitudinale au milieu de l'écusson. Elle n'est peut-être qu'une variété de la précédente.

15. S. PIÉMONTAISE ; *sc. pedemontana*.

Tetyra pedemontana. Fab. — Wolff. Cimic. fasc. 3, tab. 9, fig. 88.

D'un brun foncé ou noirâtre, renflée ; toute ponctuée de blanc. — Rare en France. Je l'ai reçue des environs de Bordeaux du naturaliste Rodrigues.

II. *Bord antérieur du corselet n'étant pas beaucoup plus étroit que le postérieur ; tête large, presque semi-circulaire.*

* *Corps ovale-arrondi ; le second article des antennes plus long que le troisième. (Jambes antérieures ciliées, du moins dans plusieurs.)*

15 bis. S. FULIGINEUSE ; *sc. fuliginosa*.

Tetyra fuliginosa. Fab. — Wolff. Cimic. fasc. 2, tab. 5, fig. 47.

Velue, toute noire, ayant son corselet postérieurement et l'écusson d'un brun jaunâtre ; une petite ligne blanchâtre et longitudinale au milieu de l'écusson ; quelques petites taches très-noires dans les individus dont le dessus du corps est d'un brun jaunâtre. — Dans les pâturages secs ; rare en France.

16. S. TUBERCULÉE ; *sc. tuberculata* :

Tetyra tuberculata. Fab.

Obscure ; écusson à surface rude , tuberculée près de l'extrémité. — En Italie.

17. S. ARMÉE ; *sc. inuncta*.

Tetyra inuncta. Fab. — Wolff. Cimic. fasc. 1 , tab. 1 , fig. 5. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 56 , tab. 24.

Grise ; une petite dent sous chaque antenne , un petit avancement presque en forme de tête à chaque angle antérieur du corselet. — Sur les arbres , en Europe ; fort rare aux environs de Paris.

18. S. LAINEUSE ; *sc. lanata*.

Tetyra lanata. Fab. — Stoll. Cimic. 2 , tab. 9 , fig. 61.

D'un noir bronzé , avec des poils gris. — En Sibérie.

* * *Corps presque globuleux ; second article des antennes très-petit. (Écusson plus large que long dans plusieurs.)*

19. S. SCARABÉOÏDE ; *sc. scarabæoides*.

Tetyra scarabæoides. Fab. — Wolff. Cimic. fasc. 1 , tab. 1 , fig. 4.

Ové-globuleuse , bronzée , sans taches ; écusson un peu plus long que large ; antennes et tarsi ferrugineux. — Sur les fleurs de renoncules ; en Europe.

20. S. GLOBULEUSE; *sc. globus.*

Tetyra globus. Fab. — Wolff. Cimic. fasc. 1, tab. 1, fig. 5. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 56, tab. 25. — Coqueb. Illustr. icon. dec. 1, tab. 10, fig. 6. — Schell. Cim. tab. 1, fig. 6. — *La punaise cuirasse.* Geoff.

Presque globuleuse, noire, avec les bords de l'abdomen ferrugineux; écusson plus large que long. — Geoffroy dit que la punaise cuirasse est un peu plus large que longue; ce qui me feroit croire que cet insecte est plutôt l'espèce que nous venons de décrire que la précédente, à laquelle on a rapporté jusqu'ici cette punaise de Geoffroy. L'espèce qu'il appelle *tortue-brune* est une fois plus grande, d'un brun livide et ovale. Je présume qu'elle appartient plutôt à l'avant-dernière division de ce genre.

21. S. DE WAHL; *sc. Wahlii.*

Tetyra Wahlii. Fab. — Coqueb. Illustr. icon. dec. 2, tab. 18, fig. 15.

Très-noire, luisante; deux petites raies sur la tête; bords du corselet, de l'écusson et pattes jaunes. — Au Levant.

22. S. IMPRIMÉE; *sc. impressa.*

Tetyra impressa Wahlii. Fab. — Coqueb. Illustr. icon. ins. dec. 2, tab. 18, fig. 15.

Globuleuse, très-noire, avec des anneaux

aux antennes et les pattes jaunes. — Dans l'Amérique méridionale.

DEUX-CENT SOIXANTE-DEUXI^{ME} G.

PENTATOME; *pentatoma*. Olivier, qui avoit formé ce genre (*Encycl. méth.*), et l'avoit ainsi nommé à raison du nombre des articles de ses antennes qui est de cinq, n'avoit pas eu égard, dans ses caractères, à l'étendue de l'écusson de ces insectes. Ce genre renfermoit nos scutellères; mais par la réduction que nous avons faite, il n'offre plus que les punaises de Linnæus et de Geoffroy, qui ont leurs antennes de cinq pièces, et dont l'écusson ne couvre pas la plus grande partie du dessus du corps. Les élytres sont entièrement découvertes.

Nos pentatomes comprendront les genres suivans de Fabricius : *edessa*, *cimex*, *halys*, *cydnus*, *ælia*.

I. *Bord antérieur du corselet beaucoup plus étroit que son postérieur. (Côtés faisant un angle aigu avec le bord postérieur.) Tête plus ou moins triangulaire, ou en triangle tronqué. Corps le plus souvent ovale.*

* *Tête en museau allongé, ou sensiblement plus longue que large.*

+ *Second article des antennes plus court que le troisième, ou ne le surpassant pas en longueur.*

| *Base des antennes couverte. Tête déclive.*

E S P È C E S.

1. PENTATOME ACUMINÉE; *pentatoma acuminata.*

Ælia acuminata. Fab. — *Punaise.* N° 77. Geoff. — Wolff. Cim. fasc. 1, tab. 2, fig. 19. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 52, tab. 17.

D'un jaune pâle, avec des raies longitudinales et noirâtres, en dessus; dernier article des antennes d'un rouge fauve. — Très-commune sur les plantes, les graminées spécialement.

| | *Base des antennes découverte. Tête droite.*

a. *Bec ne dépassant pas l'origine des pattes postérieures; tubercule servant d'insertion aux antennes, contigu aux yeux.*

2. P. HISTÉROÏDE; *pent. histeroides.*

Ælia histeroides. Fab. — Stoll. Cimic. tab. 28, fig. 197.

Obscure; corselet avancé et épineux de chaque côté en devant; bords de l'écusson blancs. — A Surinam.

b. *Bec dépassant l'origine des pattes postérieures; tubercule servant d'insertion aux antennes distant des yeux.*

3. P. DENTÉE; *pent. dentata.*

Halys dentata. Fab. — Wolff. Cim. fasc. 2, tab. 6, fig. 48.

Corps mélangé de cendré et noir; corselet épineux, dentelé en scie. — Aux Indes orientales.

+ + *Second article des antennes beaucoup plus long que le troisième.*

4. P. LANCÉOLÉE; *pent. lanceolata.*

Ælia lanceolata. Fab.

Verte en dessus, blanchâtre en dessous; tête lancéolée. — En Guinée.

* * *Tête ne formant pas de museau allongé. (Second article des antennes plus long que le troisième.*

+ *Angles postérieurs du corselet avancés en épines.*

5. P. VENTRE-FAUVE; *pent. ferrugator.*

Cimex ferrugator. Fab.

Grise en dessus; tête et angles avancés du corselet, noirs; abdomen fauve. — En Suède.

6. P. PATTES-BLANCHES; *pent. albipes.*

Cimex albipes. Fab.

Dessus du corps noirâtre; bords du corselet et bout de l'écusson blancs; corselet foiblement épineux. — En Italie.

7. P. LUNULÉ; *pent. lunula.**Cimex lunula.* Fab.

Fauve en dessus; de petites lignes sur le devant du corselet; deux lunules à l'écusson et son extrémité, blanches; corselet à pointes mousses. — Au midi de la France; en Barbarie.

8. P. MÉLANGÉE; *pent. varia.**Cimex varius.* Fab.

Fauve en dessus; écusson noir, avec la base et l'extrémité blanches; pointes latérales du corselet mousses. — Au midi de la France, en Espagne.

9. P. PONCTUÉE; *pent. punctata.**Cimex punctatus.* Fab.

D'un verd bronzé; corselet à pointes mousses; jambes avec un anneau, blanchâtres. — En Europe.

10. P. A POINTES RELEVÉES; *pent. reflexa.**Cimex reflexus.* Fab.

Obscure; antennes et pattes fauves; corselet dentelé en scie; ses pointes relevées en massue. — A Paris.

11. P. NIGRICORNE; *pent. nigricornis.**Cimex nigricornis.* Fab.

Tirant sur le fauve; pointes du corselet

mousses, noires, ainsi que les antennes. — En Saxe.

12. P. GARDIENNE; *pent. custos*.

Cimex custos. Fab.

Grise; antennes jaunes, avec deux anneaux noirs; pointes du corselet mousses. — A Kiel.

13. P. LURIDE; *pent. lurida*.

Cimex luridus. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 92, tab. 9.

Chaperon échancré; élytres grises, avec une tache noirâtre; corselet verdâtre, à pointes mousses. — En Angleterre.

14. P. RUFIPÈDE, *pent. rufipes*.

Cimex rufipes. Fab. — Wolff. Cim. fasc. 1, tab. 1, fig. 9.

Brune; bout de l'écusson et pattes rouges. — Dans toute l'Europe.

15. P. PATTES-ROUGES; *pent. sanguinipes*.

Cimex sanguinipes. Fab.

Brune; bout de l'écusson blanc; bords de l'abdomen tachetés; pattes fauves; pointes du corselet mousses. — En France, en Italie.

16. P. A DEUX DENTS; *pent. bidens*.

Cimex bidens. Fab. — Wolff. Cimic. fasc. 1, tab. 1, fig. 7.

Grise; antennes roussâtres; pointes du

corselet droites, aiguës; cuisses et jambes des pattes antérieures ayant une petite dent. — En Europe.

17. P. HÉMORRHOÏDALE; *pent. hæmorrhoidalis.*

Cimex hæmorrhoidalis. Fab. — Geoff. *punaise*, n° 63. — Wolff. Cim. tab. 1, fig. 10.

Verte en dessus, très-ponctuée, avec une ligne transverse en devant du corselet, les pointes latérales avant leur extrémité, les élytres à leur base et au côté interne, d'un brun rougeâtre; dessus de l'abdomen rouge, tacheté de noir. Le dessous jaunâtre à carène prolongée en épine entre les quatre dernières paires de pattes; une saillie arrondie entre les premières. — En Europe.

+ + *Angles postérieurs du corselet point avancés en épines.*

18. P. A BORDURE; *pent. marginata.*

Edessa marginata. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 33, tab. 24. — Wolff. Cim. tab. 10, fig. 96.

D'un brun gris en dessus; tête ou chapeyron arrondi; côtés antérieurs du corselet dilatés, arrondis, gris, ponctués de noir; minces, unidentés; bout de l'écusson gris; bords de l'abdomen tachetés. — En France, en Allemagne; fort rare.

19. P. OMBRÉE; *pent. umbrina*.

Cimex umbrinus. Panz. Faun. ins. germ. fasc. 95, tab. 15.

D'un gris jaunâtre, obscur; chaperon grand, arrondi; côtés du corselet arrondis en devant; écusson grand, arrondi à sa pointe, avec une ligne pâle; bords de l'abdomen tachetés. — En France, en Allemagne.

20. P. A COLLIER; *pent. torquata*.

Cimex torquatus. Fab.

Verte; tête et devant du corselet jaunes. — Au midi de la France, en Italie.

21. P. PRASINE; *pent. prasina*.

Cimex prasinus. Fab. — Wolff. Cimic. fasc. 2, tab. 6, fig. 49.

Verte, sans taches; les deux derniers articles des antennes fauves; l'extrémité du terminal noirâtre; ailes blanches. — En Europe.

22. P. DISSEMBLABLE; *pent. dissimilis*.

Cimex dissimilis. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 53, tab. 15. — Wolff. Cimic. fasc. 2, tab. 6, fig. 50.

Verte en dessus, ferrugineuse en dessous. — En France, en Allemagne.

25. P. DES GENÉVRIERS ; *pent. juniperina.*

Cimex juniperinus. Fab. — Geoff. *punaise*, n^o 61.
Wolff. Cimic. fasc. 2, tab. 6, fig. 51. — Panz. Faun.
insect. germ. fasc. 33, tab. 16.

Verte, bordée de jaune ; extrémité de l'écusson de cette couleur. — En Europe, sur les genévriers.

24. P. DES HAIES ; *pent. dumosa.*

Cimex dumosus. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 53, tab. 18.

D'un brun obscur ; bords latéraux du corselet, ligne dorsale, deux points à l'écusson, anneau aux jambes, d'un rouge de sang. — En Europe ; très-rare aux environs de Paris : elle y a été trouvée par le naturaliste Laurent, qui fait depuis plus de trente ans l'étude la plus suivie des lépidoptères.

25. P. A TROIS STRIES ; *pent. tristriata.*

Cimex tristriatus. Fab.

Jaunâtre ; un point noir oculaire au bout des élytres ; trois lignes blanches à l'abdomen.

26. P. AGATHINE ; *pent. agathina.*

Cimex agathinus. Fab. — Wolff. Cimic. fasc. 2, tab. 6, fig. 55.

Jaunâtre, ponctuée ; une bande noire à l'écusson ; dessus de l'abdomen noir ; anus rouge. — En France, en Allemagne.

27. P. COLLAIRE; *pent. collaris*.*Cimex collaris*. Fab.

Verte ; une bande jaune sur le corselet avant son extrémité ; élytres fauves à leur extrémité. — A Copenhague.

28. P. RAYÉE; *pent. liturata*.

Cimex lituratus. Fab. — Geoff. *punaise*, n° 64. — Wolff. Cim. fasc. 1, tab. 2, fig. 14. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 40, tab. 19.

Verte, marbrée de brun ; une bande sur le corselet et une raie sur les élytres, d'un rouge de sang. — En Italie, en Allemagne.

29. P. GRISE; *pent. grisea*.

Cimex griseus. Fab. — Geoff. *punaise*, n° 64. — Wolff Cim. fasc. 2, tab. 6, fig. 56. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 53, tab. 19.

D'un gris jaunâtre, obscur, ponctué de noirâtre, avec l'extrémité de l'écusson plus pâle, et une tache obscure de chaque côté ; membrane des élytres blanche, ponctué de noirâtre ; dessous du corps jaunâtre ; abdomen ayant une pointe en devant ; côtés entrecoupés de noir et de jaunâtre. — Très-commune, et ayant une odeur très-mauvaise.

30. P. ENTRE-COUPÉE; *pent. interstincta*.*Cimex interstinctus*. Fab.

Elle ne diffère de la précédente que parce
que

que le dessus de l'abdomen est rouge, et que ses bords sont entre-coupés de taches de cette couleur et de gris. — En Europe.

51. P. DES BAIES; *pent. baccarum.*

Cimex baccarum. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 53, tab. 20. — Wolff. Cimic. fasc. 2, tab. 6, fig. 57.

Pubescente, rougeâtre en dessus, avec le bout de l'écusson jaunâtre; bords de l'abdomen tachetés de noirâtre; dessus du corps jaune. pâle; antennes annelées de noir et de blanc. — Très-commune. Je présume que Geoffroy a confondu cette espèce avec celle du n° 27.

52. P. PERLÉE; *pent. perlata.*

Cydnus perlatus. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 53, tab. 24. — Wolff. Cimic. fasc. 2, tab. 7, fig. 65.

Grise, tête noire; un point blanc de chaque côté du corselet. — En France, en Allemagne.

53. P. LINX; *pent. linx.*

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 53, fig. 17. — *Cimex sphacelatus.* Fab. — Wolff. Cimic. fasc. 3, tab. 10, fig. 95.

Elle diffère de la précédente en ce qu'elle est un peu plus petite, glabre, noirâtre, avec trois points pâles à la base de l'écusson. — En France, en Allemagne.

54. P. MÉLANOCÉPHALE ; *pent. melanocephala.*

Cydnus melanocephalus. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 26, tab. 24.

Gris-jaunâtre, ponctué; tête et base de l'écusson d'un noir bronzé. — En France, en Angleterre, en Allemagne.

55. P. ORNÉE ; *pent. ornata.*

Geoff punaise, n° 69. — *Cimex ornatus.* Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 55, tab. 21. — Wolff. Cim. fasc. 1, tab. 2, fig. 15.

Rouge; tête noire; corselet ayant de chaque côté une grande tache noire, bifide postérieurement, ou deux taches réunies à une troisième et supérieure; l'écusson noir, avec un Y rouge; dessous de l'abdomen noir, avec les côtés rouges, ayant un rang de taches noires. — Sur le chou, les plantes crucifères; œufs rangés par bandes serrées sur les feuilles, en forme de barils, gris, avec des bandes aux bouts et des points au milieu, bruns.

56. GAIE, *pent. festiva.*

Cimex festivus. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 6, n° 19. — Wolff. Cim. fasc. 2, tab. 6, fig. 58.

Ce n'est, à ce que je crois, qu'une variété de la précédente; la tête a ses bords

et quelquefois des taches rouges ; le corselet a six petites taches noires distinctes : le dessus de l'abdomen , son milieu excepté , quelquefois en entier , rouge ou jaunâtre , avec des points noirs ; la poitrine est noire dans les uns , d'un rouge jaunâtre dans les autres. L'origine des pattes offre une tache blanche dans tous les individus qui ont ces organes noirs. L'appendice membraneuse des élytres est ici comme dans l'espèce précédente , bordée de blanchâtre. — Rare aux environs de Paris , plus commune au midi de la France. Une partie du rouge , même en dessus , est quelquefois d'un blanc jaunâtre.

37. P. BIPONCTUÉE ; *pent. bipunctata.*

Cimex bipunctatus. Fab. — Coqueb. *Illust. icon.* dec. 2 , tab. 19 , fig. 1.

D'un fauve obscur ; l'écusson ayant deux points et l'extrémité blancs : bords de l'abdomen ponctués de noir. — En Italie.

38. P. DES POTAGERS ; *pent. oleracea.*

Geoff. *punaise* , n^o 74. — *Cimex oleraceus.* Fab. — Panz. *Faun. ins. germ. fasc.* 32 , tab. 12. — Wolff. *Cimic. fasc.* 1 , tab. 2 , fig. 16.

D'un bleu verdâtre , ou verdâtre , avec les bords du corselet ; une ligne dans son milieu , l'extrémité de l'écusson , les bords

extérieurs des élytres, un point près leurs extrémités, blancs ou rouges. — Commune en Europe, sur les crucifères.

39. P. BIMOUCHETÉE; *pent. biguttata*.

Cimex biguttatus. Fab.

Noire, bordée de blanc; un point blanc à chaque élytre. — En Europe, dans les jardins.

40. P. BLEUE; *pent. cærulea*.

Geoff. *punaise*, n° 75. — *Cimex cæruleus*. Fab. — Panz. Faun. ins. ger. fasc. 32, tab. 14. — Wolff. Cim. fasc. 1, tab. 2, fig. 18.

D'un bleu verdâtre, sans taches : appendices membraneuses des élytres noires. — En Europe, dans les jardins.

41. P. MARGE-BLANCHE; *pent. albo-marginella*.

Cimex albo-marginellus. Fab.

Bleue; bords du corselet, des élytres, bout de l'écusson blancs. — Variété peut-être du numéro 56. — A Kiel.

II. *Bord antérieur du corselet légèrement plus étroit (d'un quart au plus) que le postérieur. (Côtés faisant avec le bord postérieur un angle presque droit); tête courte; articles des antennes conico-cylindriques; jambes épineuses.*

42. P. BICOLOR; *pent. bicolor*.

Geoff. *punaise*, n° 73. — *Cimex bicolor*. Fab. —

Panz. Faun. insect. germ. fasc. 52, tab. 11. — Wolff. Cimic. fasc. 2, tab. 7. fig. 60.

Noire; côtés antérieurs du corselet, un arc à la base extérieure des élytres, leur extrémité, des taches sur les bords de l'abdomen blancs. — Dans les jardins, en Europe.

43. P. BORDURE-BLANCHE; *pent. albo-marginata.*

Geoff. punaise, n^o 72. — *Cimex albo-marginatus.* Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 55, tab. 22. — Wolff. Cimic. fasc. 2, tab. 7, fig. 62.

Noire; bord extérieur des élytres jaunâtre ou blanc. — Dans les jardins, en Europe.

44. P. FLAVICORNE; *pent. flavicornis.*

Geoff. punaise, n^o 71. — *Cimex flavicornis.* Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 55, tab. 25. — Wolff. Cimic. fasc. 2, tab. 7, fig. 63.

Noire, velue; bord du chaperon, les latéraux du corselet, les élytres, les antennes et les pattes d'un brun foncé; des cils près des bords du chaperon, au dessus; côtés du corselet, écusson, élytres, ponctués. — En France, en Allemagne.

45. P. MORIO; *pent. morio.*

Geoff. punaise, n^o 70. — *Cimex morio.* Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 52, tab. 15. — Wolff. Cim. fasc. 2, tab. 7, fig. 64.

Noire; premier article des antennes brun;

dessus du corps ponctué : un espace lisse et transversal sur le corselet , sans être élevé brusquement , et n'étant point distingué postérieurement par une ligne imprimée. — En Europe.

46. P. TRISTE ; *pent. tristis*.

Cimex tristis. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 52 , tab. 16.

Noire ; dessus du corps ponctué : un espace lisse et transversal sur le corselet , élevé brusquement , arqué en devant , distingué postérieurement par une ligne imprimée. — En Europe.

Les pentatomes de cette division se tiennent presque toujours à terre. Les épines de leurs pattes doivent leur aider à fouiller.

S E C T I O N I I.

Antennes de quatre articles.

Les corés , les néides , les lygées , les miris et les capsés appartiennent au genre cimex de Linnæus et de Geoffroy. Les néides faisoient partie du genre gerris de Fabricius , dont les insectes habitent la surface des eaux.

A l'exception de quelques lygées , dont les uns vivent sous les écorces des arbres , et les autres dans les fentes des murs , tous ces

insectes vivent sur les plantes où ils se nourrissent de leurs sucs , et font la guerre aux petits insectes et aux chenilles ; non seulement pendant qu'ils sont à l'état de larves , mais sous toutes leurs formes ; et de même que les pentatomes , ils les sucent jusqu'à ce qu'ils n'aient plus que la peau.

On voit souvent les larves et les nymphes des corés rassemblées sur la même feuille , avec les insectes parfaits ; on ne les distingue de ces derniers auxquels elles ressemblent par la forme et les couleurs , que parce que les larves manquent d'ailes et d'élytres , et que les nymphes n'en ont que les rudimens. Parmi les lygées , le lygée-aptère n'en a jamais.

Semblables aux autres insectes , tous ceux de cette section ne s'accouplent qu'après l'entier développement de leurs ailes et de leurs élytres , et le lygée aptère après sa dernière mue.

Les femelles sont très-fécondes ; celles des corés pondent un grand nombre d'œufs , qu'elles placent à côté les uns des autres , sur les plantes , où ils restent collés au moyen d'une espèce de gluten qui les y fixe. Aussitôt que les petites larves éclosent , elles se répandent sur les feuilles pour y chercher leur nourriture.

Les genres lygée et coré sont assez nombreux. Le dernier est divisé en trois petites coupes, dont les caractères sont tirés principalement de la forme du corselet. Parmi ces insectes il y en a de très-singuliers; tel est le coré paradoxé, qui habite le midi de l'Europe, et qui n'est pas rare dans les provinces méridionales de la France; il a tout le corps hérissé de poil, les antennes épineuses, les côtés du corselet très-grands, relevés et ciliés, et l'abdomen en nacelle avec ses bords festonnés.

DEUX-CENT SOIXANTE-TROISIÈME G.

CORÉ; *coreus*. On les distingue à leurs antennes filiformes, ou terminées par un article un peu renflé, droites et insérées au dessus de la ligne qui va des yeux à la naissance de la lèvre supérieure. Le corselet de ces insectes est le plus souvent très-étroit en devant, ou alongé. Les pattes postérieures de plusieurs sont différentes des autres. Ce genre est de Fabricius.

I. Corps ovale-alongé; côtés de l'abdomen souvent dilatés, débordant les élytres. (Dernier article des antennes presque toujours ovale et un peu plus gros.)

* Bord antérieur du corselet beaucoup plus étroit que le postérieur.

+ *Partie antérieure du corselet beaucoup plus basse que la postérieure.*

| *Côtés du corselet arrondis, en oreillette.*

E S P E C E S.

1. C. PARADOXE ; *coreus paradoxus.*

Vill. Ent. tom. I, tab. 5, fig. 20.

Grise, avec une teinte d'un brun rougeâtre en quelques parties, membraneuse, toute épineuse; côtés du corselet relevés en lobes arrondis; bords de l'abdomen relevés, découpés en dix lobes, presque entièrement bruns, cinq de chaque côté; celui du milieu arrondi au bout; extrémités des deuxième et troisième articles des antennes, épineuses. — J'ai trouvé, pour la première fois, cet insecte extraordinaire, en 1781, dans un jardin de Paris: il s'agitoit avec beaucoup de vitesse. Depuis, je l'ai rencontré sur une colline, et courant à terre, dans le ci-devant Angoumois; il n'est pas fort rare aux environs de Lyon. Fabricius a décrit cette espèce d'après des individus recueillis par Sparmann, au Cap de Bonne-Espérance. La figure que ce dernier donne de cet insecte, celle de Stoll (tab. 14, fig. 101), me font présumer que le coré paradoxe de France, l'analogue de celui du Cap de Bonne-

Espérance, diffère du nôtre, peut-être même spécifiquement. Olivier a rapporté du Levant un coré semblable à celui de Sparmann et de Stoll. Ici les deuxième et troisième articles des antennes ne sont pas épineux ; le lobe du milieu de chaque côté de l'abdomen va en pointe : tout le corps est plus gris et plus transparent.

2. C. SPINIGÈRE ; *c. spiniger*. Fab.

Premier article des antennes, tête, côtés postérieurs du corselet épineux. — Au midi de la France, en Italie. Il a été observé aux environs de Bordeaux par le naturaliste Rodrigues.

3. C. BORDÉ ; *c. marginatus*. Fab.

Geoff. *punaise*, n° 21. — Wolff. Cim. fasc. 1, tab. 5, fig. 20.

D'un brun obscur, côtés du corselet arrondis en oreillette ; deux petits avancemens pointus entre les antennes ; second et troisième articles de ces antennes fauves. — Commun en Europe. On a rapporté à cette espèce la punaise n° 20 de Geoff., cet auteur ayant pris cette espèce pour celle que nous venons de décrire ; mais il dit que les épines situées à la base des antennes sont extérieures, tandis qu'elles sont internes dans le coré bordé. —

Le coré que Coquebert a figuré sous le nom de *venator* de Fabricius, *dec. 2, tab. XIX, fig. 7*, ne diffère pas de cette espèce-ci.

4. C. BATEAU ; *c. scapha*. Fab.

Geoff. *punaise*, n° 20. — Wolff. Cim. fasc. 2, tab 7, fig. 66. — Schell. Cim. tab. 5, fig. 1. — Coqueb. Illust. icon. ins. dec. 2, tab. 19, fig. 5.

Forme du précédent ; noirâtre ; bords antérieurs du corselet blanchâtres, épineux ; une petite dent à la base extérieure de chaque antenne, des taches blanches sur les bords de l'abdomen, en dessus ; second et troisième articles des antennes fauves. — Rare en France.

| | *Côtés du corselet prolongés en épines.*

5. C. CHASSEUR ; *cor. venator*.

Geoff. *punaise*, n° 22. — Wolff. Cimic. fasc. 3, tab. 21.

D'un brun canelle et très-ponctué en dessus ; côtés du corselet prolongés en épine ; bord postérieur sans chute brusque ; dessous du corps jaunâtre ; antennes roussâtres, annelées ; troisième article cylindrique. — En France, en Italie, rare.

6. C. A ANTENNES COMPRIMÉES ; *cor. compressicornis*.

Wolff. Cim. fasc. 5, tab. 10, fig. 97.

Très-voisine de la précédente ; mais dessus

du corps varié de quelques teintes plus pâles et plus foncées ; bord extérieur des élytres jaunâtre vers la base ; le postérieur du corselet distingué par une chute brusque ; les trois premiers articles des antennes anguleux prismatiques, le troisième aminci à sa base ; pattes d'un jaunâtre verdâtre. — Je l'ai reçue de Bordeaux, de mon ami Daigelas.

+ *Corselet presque plan, ou légèrement et insensiblement plus élevé à sa partie postérieure qu'à celle de devant.*

7. C. CARRÉ ; *cor. quadratus.*

Wolff. Cimic. fasc. 2, tab. 7, fig. 67.

Dessus d'un gris jaunâtre ; brun, ponctué ; antennes glabres ; second et troisième articles d'un fauve clair, le dernier noirâtre ; bords du corselet jaunâtres, finement denticulés ; ses angles postérieurs pointus ; abdomen en rhombe, un peu incisé ; un angle très-marqué de chaque côté ; pattes sans dents. En France, en Allemagne.

Le coré succicorne (Coq. illustr. icon ; déc. 1, tab. 10, fig. 9) a des rapports avec cette espèce ; mais les antennes ont leurs articles sillonnés, et les côtés postérieurs du corselet sont obtus.

8. C. HIRTICORNE ; *cor. hirticornis*.

Coqueb. Illustr. icon. dec. 1, tab. 10, fig. 8. — Wolff. Cim. *cor. denticulatus*, fasc. 2, tab. 7, fig. 68. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 92, tab. 17.

Pubescent; dessus d'un brun roussâtre; dessous jaunâtre; antennes velues; une petite dent extérieure à leur base; côtés du corselet denticulé; des épines inégales à l'extrémité des cuisses postérieures, en dessous. — Sur les herbes, dans les champs; aux environs de Paris, en Allemagne, en Barbarie.

* * *Bord antérieur du corselet n'étant pas beaucoup plus étroit que le postérieur.*

9. C. CRASSICORNE ; *cor. crassicornis*.

D'un brun obscur; pattes fauves, ponctuées de brun; antennes plus épaisses, et noires à leur extrémité; ailes blanches, ponctuées de noir. — Sur le millepertuis perforé, sentant le serpolet.

10. C. A TÊTE ; *cor. capitatus*.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 92, tab. 19. — Wolff. Cim. fasc. 2, tab. 8, fig. 72.

Ferrugineux ou jaunâtre; pubescent; écusson un peu concave et relevé à son extrémité; disque de la partie coriacée des élytres, transparent; dessus du ventre noir;

des points noirs sur les côtés en dessous ; une ligne noire à l'anus en dessus ; pattes noirâtres. — Très-commune aux environs de Paris ; les antennes sont terminées par un article un peu plus gros, oblong. Cette espèce appartient peut-être aux lygées ; très-commune.

11. C. CRASSICORNE ; *cor. crassicornis*.

Schæff. Icon. tab. 13, fig. 10.

Gris, ponctué de noir ; antennes renflées à leur extrémité. — A en juger par la figure de Panzer, 92, 18, cette espèce ne seroit qu'une variété décoloriée de la précédente.

12. C. ERRANT ; *cor. errans*.

Coqueb. Illust. icon. ins. dec. 1, tab. 10, fig. 12.

D'un jaune obscur ; extrémité de l'écusson et corps en dessous jaunâtres. — En Barbarie, au midi de la France.

II. Corps ellipsoïdal, alongé, mais n'ayant pas une forme linéaire. (Bord antérieur du corselet toujours beaucoup plus étroit que le postérieur.)

* Corselet s'élevant très-fortement postérieurement ; son plan faisant presque un angle de 45° avec la ligne horizontale.

13. C. MEMBRANEUX ; *cor. membranaceus*.

Iygæus membranaceus. Fab. — Wolff. Cim. fasc. 1, tab. 3, fig. 22.

Corselet prolongé postérieurement en épines

aiguës, avec une bande jaune ; jambes postérieures, membraneuses, dentées. — Ile de Saint-Iago.

* * *Plan supérieur du corselet presque horizontal, ou s'élevant peu postérieurement.*

14. C. FOLATRE ; *cor. nugax.*

Wolff. Cimic. fasc. 1, tab. 3, fig. 3o. — Geoff. *punaise*, n^o 26.

Noirâtre brun ; des anneaux aux antennes ; un petit point à l'extrémité de l'écusson, deux très-petits à la jonction de la partie coriacée de chaque élytre, avec la partie membraneuse ; de petites taches sur les bords de l'abdomen ; base des cuisses, une partie des jambes, d'un blanc jaunâtre. — Commune aux environs de Paris, au printemps et au commencement de l'été ; sur les fleurs, particulièrement sur quelques espèces de tithymales.

III. *Corps linéaire. (Bord antérieur du corselet légèrement plus étroit que le postérieur dans le grand nombre ; plan supérieur en trapèze allongé, rétréci un peu et insensiblement en devant.)*

* *Diamètre transversal du corps faisant au moins le cinquième ou le sixième du diamètre longitudinal ; premier article des antennes plus court que la tête et le corselet.*

15. C. ÉPERONNÉ ; *cor. calcaratus.*

Alydus calcaratus. Fab. — De Géer, Mém. ins. tom. III, tab. 14, fig. 23, 24.

Dessus d'un brun noirâtre ; dessous et pattes d'un noir luisant bronzé ; dos de l'abdomen rouge ; cuisses postérieures à quatre épines crochues. — En Europe.

** *Diamètre transversal du corps faisant bien moins du cinquième ou du sixième du diamètre longitudinal ; premier article des antennes de la longueur de la tête et du corselet , ou plus long.*

16. C. FILIFORME ; *cor. filiformis.*

Gerris filiformis. Fab.

D'un verdâtre pâle ; antennes fauves. — Aux Antilles.

17. C. ÉTROIT ; *cor. angustatus.*

Gerris angustatus. Fab.

Gris en dessus ; jaunâtre en dessous ; antennes et pattes tirant sur le roux jaunâtre. — Aux Indes orientales.

Remarque. Les dernières divisions pourroient être séparées génériquement ; mais il est bien difficile de trouver des caractères bien tranchés de démarcation, attendu que ces insectes passent par toutes les formes presque insensiblement.

DEUX-CENT SOIXANTE-QUAT^{ME} G.

NÉÏDE ; *neides*. Les antennes sont insérées, comme celles des corés, au dessus de la ligne qui va des yeux à la naissance de la lèvre supérieure, également filiformes ou un peu renflées à leur extrémité ; mais elles sont coudées, le premier article étant fort long ; le second et le troisième semblent se confondre et n'en former qu'un seul ; le dernier est court et ovale. Les néïdes ont le corps très-menu, filiforme ; leur corselet est en trapèze étroit et fort alongé. Les antennes et les pattes sont ordinairement longues et menues ; les cuisses sont en masse. On trouve ces insectes sur les plantes, sur les arbres ; ils marchent comme par saccades, ou d'une manière coupée.

Ce genre répond à celui des bérytes de Fabricius.

E S P E C E S.

1. NÉÏDE TIPULAIRE ; *neides tipularia*.

Berytus tipularius. Fab.

Blanchâtre ; pieds très-longs ; un avancement ou corne entre les antennes ; une nervure ponctuée de noir, sur chaque élytre à l'extrémité. — Aux environs de Paris ; dans

les bois de Boulogne et de Vincennes ; en Suède. Je crois que Schellenberg a figuré cette espèce , ou peut-être la suivante (t. 4, fig. 1).

2. N. CLAVIPÈDE ; *neides clavipes*.

Berytus clavipes. Fab.

Cendrée ; pattes courtes. — En Suède. Je n'ai point vu cette espèce.

DEUX-CENT SOIXANTE-CLINQ^{ME} G.

LYGÉE ; *lygæus*. Fabricius a , le premier , séparé ces insectes des punaises. Nous avons vu que les corés et les néides avoient leurs antennes insérées supérieurement , ou au dessus de la ligne qui va des yeux à l'origine de la lèvre supérieure ; ici , et dans les deux genres suivans , leur insertion est plus basse , et tombe dans cette ligne ou au dessous. Maintenant on distingue les lygées des miris et des capsés , insectes de ces deux derniers genres , à la forme de ces antennes qui sont de la même grosseur ou terminées par un article un peu plus gros.

Le corps des lygées est oblong ; leur tête est enfoncée jusqu'aux yeux dans le corselet ; leur corselet est en trapèze dont la longueur et la largeur ne diffèrent souvent que peu ,

et marqué, dans le plus grand nombre, d'une ou de deux lignes imprimées, transverses.

Fabricius a réuni avec les lygées des insectes qui me semblent plutôt appartenir aux corés, ou du moins à un nouveau genre; tels sont, pour la plupart, ceux de sa division à corselet épineux, et plusieurs de sa division opposée.

Dans ce nombre même, il en est quelques-uns, dont nous n'avons pas fait mention parce qu'ils sont tous exotiques, qui pourroient encore être le sujet d'une coupe particulière; l'avant-dernier article de leurs antennes est en massue comprimée : *lygæus pharaonis*, *laticornis*, *biclavatus*.

Le lygée sauteur auroit du être mis avec les saldes. Voyez *acanthie*.

E S P E C E S.

1. LYGÉE CHEVALIER ; *lygæus equestris*.
Fab.

Geoff. *punaise*, n^o 14. — Wolff. Cimic. fasc. 2, tab. 3, fig. 24. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 79, tab. 19.

Rouge, tacheté de noir; corselet noir en devant et postérieurement; deux points noirs à l'écusson; élytres traversées d'une bande noire; deux petites taches et un point blancs

sur l'appendice membraneuse qui les termine ; quatre rangées de points noirs abdominales. — Dans toute l'Europe.

2. L. DAMIER ; *lyg. saxatilis*. Fab.

Geoff. *punaise*, n° 16. — Wolff. Cimic. fasc. 1, tab. 5, fig. 26. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 79, tab. 22.

Noir, varié de rouge ; une tache sur le dessus de la tête ; une ligne au milieu du corselet, ses côtés, une ligne de chaque côté de l'écusson, une tache arquée près du milieu de chaque élytre, une tache plus bas, rouges ; appendices membraneuses des élytres noires, sans taches. — Rare aux environs de Paris, commune au midi de la France, dans certains cantons ; sur les plantes des champs.

3. L. DE LA JUSQUIAME ; *lig. hyosciami*.
Fab.

Geoff. *punaise*, n° 12. — Wolff. Cimic. fasc. 1, tab. 3, fig. 27. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 79, tab. 21.

Rouge, taché de noir ; devant du corselet, deux taches à son bord postérieur, tache vers le milieu de chaque élytre, noirs ; écusson noir, avec sa pointe rouge. Appendices membraneuses des élytres sans taches. — En Europe ; sur la jusquiame.

4. L. FAMILIER; *lyg. familiaris*. Fab.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 79, tab. 20.

Varié de rouge et de noir. Tête, deux grandes taches longitudinales sur le dessus du corselet, écusson, tache au milieu des élytres, noirs; appendices membraneuses des élytres noires, avec une petite tache à leur angle interne de la base et le bord blanchâtres.—Commune aux environs de Paris, au bois de Boulogne; sur le dompte-venin.

5. L. MILITAIRE; *lyg. militaris*. Fab.

Il se rapproche beaucoup du n° 1, et n'en est peut-être qu'une variété de climat: milieu du corselet ou bord antérieur noir; cette tache se prolongeant de chaque côté jusqu'au bord postérieur, et renfermant une tache arrondie rouge, surmontée d'un T de la même couleur; les appendices membraneuses des élytres sont d'un brun très-clair, avec une petite tache plus foncée, triangulaire, à la base, au côté interne; deux petites taches blanches derrière la précédente, au côté externe, et une autre fort petite, également blanche, à l'angle interne de leur base; la poitrine a de chaque côté trois points rouges; elle est entièrement noire dans le lygée n° 1.—Au midi de la France, etc.

Le *lygæus civilis* de Wolff (Cim. fasc. 3; tab. 11, fig. 27.) est, je crois, la même espèce.

6. L. POINT; *lyg. punctum*. Fab.

Coq. Illust. icon. dec. 1, tab. 10, fig. 14. — Wolff. Cim. fasc 2, tab. 8, fig. 70.

Mélangé de noir et de rouge; corselet rouge, avec deux lunules noires; un point noir au milieu de chaque élytre; un point, une petite tache à côté, et une plus bas vers l'angle interne, sur chaque appendice membraneuse, blancs; trois anneaux au milieu de l'abdomen, en dessous rouges, le reste noir. — Aux environs de Paris, au midi de la France.

7. L. TÊTE - NOIRE; *lyg. melanocephalus*.
Fab.

Coqueb. Illustr. icon. dec. 1, tab. 9, fig. 11.

Corps et pattes mélangés de rouge et de noir; corselet rouge, avec une bande transverse noire; disque des élytres, à leur base, rouge. — En France.

8. L. PONCTUÉ-MOUCHETÉ; *lyg. punctatoguttatus*. Fab.

Tête noire, sans taches; corselet noir; fauve en devant; élytres d'un fauve clair, avec un point noir au bord extérieur. Leurs

appendices membraneuses, noires, avec deux points blancs. — En Italie.

9. L. A SIX POINTS; *lyg. 6-punctatus*: Fab.

Corselet et élytres fauves, à deux taches noires sur chaque; tête et écusson noirs; appendices membraneuses des élytres brunes; corps brun, avec une ligne latérale, rouge. — En Espagne.

10. L. APTÈRE; *lyg. apterus*. Fab.

Geoff. *punaise*, n° 11. — Wolff. *Cimic.* fasc. 5, tab. 11, fig. 102.

Noir; tous les bords du corselet rouges; élytres rouges, ordinairement sans appendices membraneuses, avec le bord interne à sa base, celui du bout, un petit point vers la base, et un peu plus grand vers le bout, noirs: très-rarement des ailes. — Dans toute l'Europe, fort commune.

11. L. TRÈS-NOIR; *lyg. aterrimus*. Fab.

Coqueb. *Illust. icon. déc.* 1, tab. 9, fig. 10.

Noir, dernier article des antennes cendré. — En France.

12. L. DE LA VIPÉRINE; *lyg. echii*.

Panz. *Faun. insect. germ.* fasc. 72, tab. 22.

Noir; cuisses antérieures renflées, épi-

neuses ; les quatre jambes postérieures ciliées.
— En France , en Allemagne.

Dans la figure que Coquebert a donnée de l'espèce précédente , on ne voit point de différences entre les pattes : sans cela , je croirois que cette espèce est la même que celle-ci.

13. L. DU PIN ; *lyg. pini*. Fab.

Geoff. *punaise* , n° 28. — Wolff. Cimic. fasc. 2 , tab. 8 , fig. 71.

Noir ; moitié postérieure et transversale du corselet , partie coriacée des élytres , d'un gris brun obscur , pointillées de noir ; une tache noire sur chaque élytre ; appendices membraneuses noires , avec un point blanchâtre au bout. — Dans toute l'Europe , dans les lieux secs , au bas des murs.

14. L. SYLVATIQUE , *lyg. sylvaticus*. Fab.

Tout noir ; élytres noirâtres. Une fois plus petit que le précédent. — Dans les forêts de la Suède. Fabricius dit que la tête et le corselet sont très-noirs , sans taches. Ce caractère ne va pas avec la figure que donne Panzer du *lygée sylvatique* , fasc. 93 , n° 16. Cette figure conviendrait mieux à la punaise 27 de Geoffroy.

15. L. DE ROLANDER; *lyg. Rolandri*. Fab.

Geoff. *punaise*, n° 51. — Schæff. *Icon. insect.* tab. 87, fig. 7 ?

Noir; une tache jaunâtre sur les appendices membraneuses des élytres, à leur base; cuisses antérieures renflées, avec quelques petites épines. — En Europe.

16. L. LOUCHE; *lyg. luscus*. Fab.

Noir, trois points blancs à l'écusson; élytres grises, très-noires à l'extrémité, avec une tache blanche. — En France, en Allemagne.

17. L. DE L'ORTIE; *lyg. urticæ*. Fab.

Noir; élytres grises; ailes blanches, avec un point noir. — Sur l'ortie; en Angleterre.

18. L. LYNX; *lyg. lynceus*. Fab.

Noir; élytres grises, avec une tache noire et un point blanc, au bout. — En Angleterre.

19. L. SYLVESTRE; *lyg. sylvestris*. Fab.

Le corps, ainsi que les pattes, noirs; élytres brunes, avec quelques points très-noirs, postérieurs; appendices membraneuses noires, avec deux points blancs, l'un à la base, l'autre au bout. — A Copenhague. La figure de ce lygée, donnée par Panzer, fasc. 92,

fig. 10, ne s'accorde pas en entier avec la description de Fabricius.

20. L. ERRATIQUE; *lyg. erraticus*. Fab.

Noir; élytres brunes, pâles à la base; appendices membraneuses noires, avec un point blanc à la base. — En Allemagne.

21. L. CARRÉ; *lyg. quadratus*. Fab.

Coqueb. Illust. icon. dec. 1, tab. 9, fig. 12.

Noir; corselet cendré, avec une tache antérieure, très-noire; élytres cendrées, avec une tache postérieure brune; appendices membraneuses, blanches, striées de noir; pattes fauves, à cuisses noires. — Aux environs de Paris. Le lygée carré de Panzer, fasc. 92, tab. 11, conviendrait plutôt au lygée louche qu'à celui-ci.

22. L. PODAGRE; *lyg. podagricus*. Fab.

Elytres brunes, avec la base et deux points blancs; cuisses postérieures, très-épaisses, bidentées. — En Angleterre.

23. L. GOUTTEUX; *lyg. chiragra*. Fab.

Très-noir; élytres mélangées de gris et de brun; cuisses antérieures renflées. — On le trouve à Copenhague.

24. L. DES SAPINS; *lyg. abietis*.

Miris abietis. Fab. — De Géer, Mém. ins. tom. III,

pl. xv, fig. 20, 21. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 95, tab. 22.

D'un brun roussâtre, aplati; tête et moitié antérieure du corselet noires; cuisses antérieures très-grosses et dentelées. — En Europe; sur les sapins.

25. L. A UNE RAIE; *lyg. unistria*.

Salda atra. Fab. — Wolff. Cimic. fasc. 2, tab. 5, fig. 40. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 92, tab. 20.

Très-noir; élytres sans appendices membraneuses, plus courtes que l'abdomen; une raie blanche, dorsale. — En France, en Allemagne.

26. L. ALBIPENNE; *lyg. albipennis*.

Salda albipennis. Fab.

Très-noir, luisant; élytres blanches. — En Autriche.

27. L. GRYLLOÏDE; *lyg. grylloides*.

Salda grilloides. Fab.

Ressemblant au lygée à une raie; très-noir, avec les bords du corselet et des élytres blancs. — En Allemagne.

28. L. A ANTENNES PALES; *lyg. pallicornis*.

Salda pallicornis. Fab.

Forme du précédent, très-noir; antennes et pattes pâles.

29. L. CORIACÉ; *lyg. coriacea*.*Salda coriacea*. Fab.

Corps et pattes noirs; corselet et élytres bruns, avec des points cendrés, nombreux; élytres entièrement coriacées; point d'ailes. — A Kiell.

30. L. DE LA SERRATULE; *lyg. serratulæ*:*Salda serratulæ*. Fab.

Noir; élytres pâles; ailes brunes à leur extrémité. — Sur les chardons, en Angleterre.

31. L. PALLIPÈDE; *lyg. pallipes*.*Salda pallipes*. Fab.

Très-noir; élytres pâles, avec la base et une tache marginale, très-noirs. — En Danemarck. N'est-ce pas plutôt une de mes acanthies?

32. L. ARVICOLE; *lyg. arvicola*.*Salda campestris*. Fab.

Très-noir; élytres blanches, avec l'extrémité brune et une tache blanche; ailes sans taches. — Dans la Zélande.

33. L. NÉMORALE; *lyg. nemoralis*.*Salda nemoralis*. Fab.

Très-noir; élytres ayant un point blanc; ailes brunes, avec la base blanche. — Dans la Zélande; sur le chêne.

34. L. DES PATURAGES ; *lyg. pascuorum*.

Salda pratensis. Fab.

Très-noir ; élytres jaunâtres, plus obscures à leur extrémité ; ailes blanches, avec une tache au bout, brune. — En Allemagne.

35. L. SYLVATIQUE, *lyg. sylvaticus*.

Salda sylvestris. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 92, tab. 21.

Très-noir, élytres blanches, avec un arc noir, à l'extrémité. — Dans les forêts de l'Europe.

36. L. DES SABLES, *lyg. arenarius*. Fab.

Noir ; élytres cendrées, ailes blanches. — Dans les lieux sablonneux des forêts de l'Europe septentrionale.

37. L. A TUNIQUE, *lyg. tunicatus*. Fab.

D'un brun ferrugineux en dessus ; corps et bord des élytres jaunes. — En Allemagne. Cette espèce doit probablement appartenir au genre *miris*.

DEUX-CENT SOIXANTE-SIXI^{ME} G.

MIRIS ; *miris*. Ces insectes, qu'on avoit confondus avec les punaises, en sont distingués par leurs antennes sétacées. Le second article de ces organes est très-long, et ne diffère pas brusquement en grosseur des deux

suivans, comme dans les capsés. Ce genre est de Fabricius ; mais cet auteur auroit dû y renfermer la plupart de ses dernières espèces de lygées.

E S P E C E S.

1. MIRIS CHAMPÊTRE ; *miris campestris*.

Lygæus campestris. Fab. — Geoff. *punaise*, n° 54.

Oblong, jaunâtre ; une tache ferrugineuse sur les élytres. — En Europe, dans les champs.

2. M. DES PRÉS ; *miris pratensis*.

Lygæus pratensis. Fab.

Oblong, jaunâtre ; élytres vertes. — Dans les prés, en Europe.

3. M. DES FLEURS ; *miris floralis*.

Lygæus floralis. Fab.

Oblong, d'un gris obscur en dessus, avec un point rouge à l'extrémité ; cuisses postérieures, alongées, noires. — Sur les fleurs ; à Copenhague.

4. M. QUADRIPONCTUÉ ; *miris 4-punctatus*.

Lygæus 4-punctatus. Fab.

Oblong, jaunâtre, corselet à quatre points noirs. — En France, en Allemagne.

5. M. BIPONCTUÉ ; *miris bipunctatus*.

Lygæus 2-punctatus. Fab.

Oblong, verd ; corselet baponctué ; élytres

plus pâles, avec un point jaune au bout. — Sur des plantes; en Norvège.

6. M. BINOTÉ; *miris binotatus*.

Lygæus 2-notatus. Fab.

Oblong, verd; corselet à deux points noirs; élytres ferrugineuses, avec une petite bande noire. — En Suède.

7. M. DU BOUILLON; *miris verbasci*.

Lygæus verbasci. Fab.

Oblong, gris, bords de l'abdomen bigarrés de noir et de pâle; pattes testacées. — En Allemagne.

8. M. DU FRÊNE; *miris fraxini*.

Lygæus fraxini. Fab.

Oblong, corselet verd, avec une bande postérieure très-noire; élytres vertes, avec un point blanc au bout. — Sur le frêne, à Kiell.

9. M. ROUILLÉ; *miris ferrugatus*.

Lygæus ferrugatus. Fab.

Oblong, verdâtre; deux petites lignes sur le corselet, et deux taches sur les élytres, ferrugineuses. — A Kiell.

10. M. PETITES-RAIES; *miris striatellus*.

Lygæus striatellus. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 93, tab. 17.

Oblong, verdâtre; corselet avec quatre

points et une raie postérieure, très-noirs; élytres rayées, avec un point blanc au bout. — En France, en Allemagne.

11. M. SALI; *miris inquinatus*.

Oblong, jaunâtre; élytres mélangées de noir et de blanc. — A Kiell.

12. M. DEUX FOIS TRIMOUCHETÉ; *miris bis 3-guttatus*.

Lygæus bi-3-guttatus. Fab.

Oblong, noir, mélangé de blanc; élytres avec trois taches blanches marginales. — En Allemagne.

13. M. FLAVICORNE; *miris flavicornis*.

Lygæus nassatus. Fab.

Oblong, verd; antennes et pattes jaunâtres. — A Copenhague; sur le tilleul.

14. M. DU TILLEUL; *miris tiliæ*.

Lygæus tiliæ. Fab.

Oblong, verdâtre, avec trois bandes brunes, dont celle du milieu anguleuse. — A Kiell.

15. M. ANIMÉ; *miris vividus*.

Lygæus vividus. Fab.

Oblong; élytres d'un ferrugineux obscur, avec deux points blancs au bout. — En Danemarck.

16. M. DU PEUPLIER; *miris populi*.

Lygæus populi. Fab.

Oblong, nébuleux, mélangé de brun de blanc. — Sur le tremble; en Europe.

17. M. A SIX MOUCHETURES; *miris sex-guttatus*.

Lygæus sex-guttatus. Fab.

Oblong, noir, avec l'écusson et des taches sur les élytres, jaunes. — En Europe.

18. M. LEUCOCÉPHALE; *miris leucocephalus*.

Lygæus leucocephalus. Fab. — Wolff. Cim. fasc. 2, tab. 8, fig. 75. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 92, tab. 12.

Oblong, noir; tête et pattes fauves. — En Europe, dans les champs.

19. M. DES ARBUSTES; *miris arbustorum*.

Lygæus arbustorum. Fab.

Oblong, olivâtre; tête noire; jambes ponctuées de noir. — Dans la Zélande.

20. M. TRANSVERSAL; *miris transversalis*;

Lygæus transversalis. Fab.

Oblong, verd; une petite ligne sur le corselet; une tache brune aux élytres. — A Kiell.

21. M. DE L'AUNE; *miris alni*.*Lygæus alni*. Fab.

Oblong, verdâtre; élytres pâles, anus roux. — Sur l'aune; en Danemarck.

22. M. ROSE; *miris roseus*.*Lygæus roseus*. Fab.

Oblong, jaunâtre; corselet et élytres roses. — A Hambourg.

23. M. SANGUIN; *miris sanguineus*.*Lygæus sanguineus*. Fab.

Oblong, ferrugineux; tête et bout des ailes blancs; ailes noirâtres. — En Allemagne.

24. M. MAURE; *miris maurus*.*Lygæus maurus*. Fab.

Oblong, très-noir, luisant, avec les quatre jambes antérieures pâles. — En Autriche.

25. M. AUTRICHIEN; *miris austriacus*.*Lygæus austriacus*. Fab.

Oblong; élytres ayant leur base et trois points, blancs. — En Autriche.

26. M. TRIPUSTULÉ; *miris tripustulatus*.*Lygæus tripustulatus*. Fab.

Oblong, noir; écusson et trois taches sur les élytres, d'un rouge écarlate. — Il se trouve à Copenhague; sur l'ortie dioïque.

27. M. A TROIS MOUCHETURES ; *miris terguttatus*.

Lygæus 3-guttatus. Fab.

Oblong, noir; élytres testacées, avec trois points d'un blanc de neige, dont l'interne plus petit. — En Suède.

28. M. UNI ; *miris dolabratus*. Fab.

Alongé ; élytres ferrugineuses, avec les côtés blancs; antennes noires. — En Europe; sur la fétuque nageante.

29. M. LISSE ; *miris lævigatus*. Fab.

Wolff. Cimic. fasc. 1, tab. 4, fig. 56. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 55, tab. 21.

D'un verd pâle ; milieu du dos, sur les élytres, plus obscur. — En Europe.

30. M. LATÉRAL ; *miris lateralis*. Fab.

Wolff. Cimic. fasc. 5, tab. 11, fig. 109.

Alongé, noir, avec les côtés blanchâtres. — A Kiell; en France.

31. M. DE HOLSTEIN ; *miris holsatus*.

Alongé, blanchâtre; deux lignes sur le corselet et bords internes des élytres, bruns. — A Kiell.

32. M. DES PACAGES ; *miris pabulinus*.

Geoff. punaise, n° 45.

Alongé, verd sans taches; ailes transparentes. — En Europe.

53. M. DÉCRÉPIT ; *miris decrepitus*. Fab.

Alongé , très-noir ; tête et pattes brunes.
— En Danemarck.

54. M. VERDATRE ; *miris virens*.

Wolff. Cim. fasc. 2 , tab. 8.

Alongé , verd , avec les tarses et les extrémités des antennes fauves. — En Europe.

55. M. PALE ; *miris pallens*. Fab.

Pâle , tête et corps noirs. — En Suède.

56. M. SAUVAGE ; *miris ferus*. Fab.

Corps gris , sans taches. — Dans les forêts d'Europe.

57. M. VAGABOND ; *miris vagans*. Fab.

Alongé , gris ; une ligne noire sur la tête et sur le corselet ; pattes testacées. — En Europe.

58. M. MARGINELLE ; *miris marginellus*.
Fab.

Alongé ; trois lignes sur le corselet et tous les bords des élytres , blancs ; un point d'un rouge écarlate à l'extrémité des élytres. — En Italie.

59. M. STRIÉ ; *miris striatus*. Fab.

Geoff. punaise , n° 38. — Wolff. Cimic. fasc. 1 , tab. 4 , fig. 57.

Alongé , noir ; élytres rayées de jaune et

de brun ; leur extrémité et les pattes fauves. — En Europe.

40. M. DE L'ORME ; *miris ulmi*. Fab.

Alongé , d'un brun rougeâtre en dessus , avec deux raies couleur de sang ; ailes mélangées postérieurement de blanc et de brun. — Sur l'orme ; en Europe.

DEUX-CENT SOIXANTE-SEPTI^{ME} G.

CAPSE ; *capsus*. Ils diffèrent des insectes des genres précédens , par les deux derniers articles de leurs antennes , qui sont brusquement très-menus et petits.

E S P È C E S.

1. CAPSE ÉLEVÉ ; *capsus elatus*. Fab.

Wolff. Cimic. fasc. 1 , tab. 4 , fig. 31. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 75 , tab. 20.

Noir ; bord du corselet , écusson et deux bandes sur les élytres , rouges. — En Europe.

2. C. TRÈS-NOIR ; *caps. ater*.

Geoff. punaise , n° 54.

Tout noir , sans taches. — En Europe.

3. C. RUFIPÈDE ; *caps. rufipes*. Fab.

Très-noir ; antennes et pattes fauves. — En Allemagne.

4. C. TYRAN ; *caps. tyrannus*. Fab.

Très-noir ; bec et cuisses d'un rouge de sang. — En France , en Italie.

5. C. SCHACH ; *caps. schach*. Fab.

Très-noir ; tête , écusson et deux taches sur les élytres , d'un rouge écarlate. — En France , en Italie.

6. C. NÉGLIGÉ ; *caps. neglectus*. Fab.

Noir ; élytres fauves , avec la suture et une grande tache marginale , noires. — En Italie.

7. C. BIFASCIÉ ; *caps. bifasciatus*. Fab.

Très-noir ; élytres testacées , avec deux raies blanches. — A Leipsick.

8. C. UNIFASCIÉ ; *caps. unifasciatus*. Fab.

Noir , pubescent , bord postérieur du corselet , bout de l'écusson et élytres , jaunes ; une bande et un point noirs à l'extrémité de celles-ci. — A Copenhague.

9. C. MÉLANGÉ DE JAUNE ; *caps. flavo-
varius*. Fab.

Noir , écusson jaune ; élytres pâles , avec une bande et un point à l'extrémité , noirs. — A Copenhague.

10. C. VERD D'HERBE ; *caps. gramineus*. Fab.
Fab.

Verd ; tête , corselet , une bande sur les élytres et leur extrémité , noirs. — En Italie.

11. C. OMBRATILE ; *caps. umbratilis*. Fab.

Noir ; élytres rayées de jaune , avec une bande blanche à l'extrémité. — En Suède.

12. C. FLAVICOLLIS ; *caps. flavicollis*. Fab.

Wolf. Cimic. fasc. 1 , tab. 4 , fig. 52.

Noir ; tête , corselet et pattes fauves. — En Angleterre.

13. C. TRIFASCIÉ ; *caps. trifasciatus*. Fab.

Schæff. Icon. ins. tab. 15 , fig. 8.

Noir ; élytres à trois bandes fauves. — En Europe.

14. C. OLIVATRE ; *caps. olivaceus*. Fab.

Schæff. Icon. ins. tab. 15 , fig. 2.

Elytres d'un fauve brun , avec l'extrémité d'un rouge écarlate. — A Hambourg.

15. C. SETICORNE ; *caps. seticornis*. Fab.

Très-noir ; élytres brunes , avec la base pâle , et un point d'un rouge écarlate à l'extrémité. — A Leipsick.

16. C. CAPILLAIRE ; *caps. capillaris*. Fab.
Jaunâtre ; extrémité des élytres écarlate.
— A Leipsick ; dans les jardins.

17. C. GOTHIQUE ; *caps. gothicus*. Fab.
Geoff. *punaise*, n° 18. — Wolff. Cimic. fasc. 1,
tab. 4, fig. 33. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 92,
tab. 15.

Noir, ou d'un rouge brun ; écusson et
extrémité des élytres d'un rouge de sang.
— En Europe.

18. C. SCUTELLAIRE ; *caps. scutellaris*. Fab.
Très-noir ; écusson ferrugineux. — A
Kiell.

19. C. DU SAPIN ; *caps. abietis*. Fab.
D'un fauve obscur ; tête et partie anté-
rieure du corselet, noires. — En Allemagne.
N'est-ce pas un lygée ?

20. C. BORDURE BLANCHE ; *caps. albo-
marginatus*. Fab.

Coqueb. Illustr. icon. dec. 1, tab. 10, fig. 12.
Noir ; orbite des yeux et bords des élytres
pâles. — Aux environs de Paris.

21. C. DANOIS ; *caps. danicus*. Fab.
Wolff. Cimic. fasc. 1, tab. 4, fig. 34.
Fauve ; base du corselet, suture des élytres
et ventre, très-noirs. — En Danemarck.

22. *C. TRICOLOR* ; *caps. tricolor.* Fab.

Wolff. Cimic. fasc. 1, tab. 4, fig. 55. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 95, tab. 29.

Très-noir ; élytres avec une tache d'un rouge écarlate. — Sur l'ortie ; en Danemarck.

23. *C. CORNES-ÉPAISSES* ; *c. spissicornis.* Fab.

Schellen. Cim. tab. 5, fig. 4. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 2, tab. 15.

Noir ; pattes jaunes ; deux articles aux antennes comprimés , épaissis , fauves. — En France , en Suisse et à Hambourg.

24. *C. GROSSES-CORNES* ; *caps. crassicornis.*
Fab.

Noir ; élytres tirant sur un cendré obscur ; second article des antennes alongé , comprimé , fauve. — En Allemagne.

25. *C. A TACHES JAUNES* ; *caps. flavo-maculatus.* Fab.

Wolff. Cim. fasc. 5, tab. 11, fig. 108. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 92, tab. 16.

Noir ; deux taches jaunes , dont la postérieure marquée d'un point noir à chaque élytre. — En Allemagne. N'est-ce pas plutôt un miris ?

26. *C. AGILE* ; *caps. agilis.* Fab.

Corselet très-noir , avec le bord postérieur

jaune ; élytres brunes, avec les deux extrémités pâles. — En Allemagne.

27. C. ÉCRIT ; *caps. scriptus*.

Coqueb. Illust. icon. dec. 1, tab. 10, fig. 13.

Très-noir ; trois petites lignes blanches sur le corselet ; élytres rayées de blanc, rouges à leur extrémité. — En France.

28. C. A TRANSPARENCES ; *c. hyalinatus*. Fab.

Très-noir ; élytres ayant leur base une bande au milieu, et une tache lunulée à l'extrémité, d'un blanc transparent. — En Italie.

29. C. MÉLANGÉ ; *caps. varius*. Fab.

Jaunâtre ; tête et bord de l'écusson très-noirs. — A Kiell.

Remarque. L'étude des insectes de cette famille demanderoit pour être bien approfondie un travail de longue durée : dans l'impossibilité de ne pouvoir y consacrer le tems nécessaire, nous avons été obligés de suivre Fabricius, à quelques modifications et additions près.

FAMILLE QUARANTE-CINQUIEME.**CIMICIDES; *cimicides*.**

SES caractères sont : antennes découvertes ; plus longues que la tête ; tarses de trois articles distincts, dont le premier le plus petit ; bec ordinairement de trois articles, arqué. (Insectes vivant hors de l'eau).

Cette seconde famille se subdivise en deux autres. La première comprend les genres acanthie , phymate , arade et tingis. On distingue ces insectes par leurs antennes qui sont filiformes ou renflées à leur extrémité (droites , épaisses , courtes) ; et par leur bec qui est droit.

La seconde sous-famille est composée des punaises , des nabis , des réduves , des zelus et des ploières dont les antennes sont sétacées (coudées , menues , souvent longues , et dont le bec est arqué).

P R E M I E R E S O U S - F A M I L L E .

Ces insectes , qui sont des punaises de Linnæus et de Geoffroy , appartiennent à différens genres de l'Entomologie systéma-

tique de Fabricius, et de son nouveau travail sur les ryngotes. Nous les indiquerons en décrivant les espèces.

Les acanthies ont beaucoup de ressemblance avec les punaises, mais plus encore avec les réduves, par la grosseur des yeux, la forme du corselet, la consistance des élytres, qui sont presque entièrement coriacées, et par le premier article des tarsi qui est très-petit; caractères qui les éloignent des punaises.

Les acanthies vivent aux bords des eaux; où probablement elles se nourrissent d'insectes aquatiques et de mouches, ce qu'on ne sait pas positivement, les auteurs n'ayant pas recueilli d'observation sur ces insectes. Il en est de même des phymates. La seule espèce d'Europe de ce dernier genre, qui est la punaise à pattes de crabe de Geoffroy, habite les bois. Les arades et les tingis pompent le suc des végétaux.

On prend difficilement les acanthies; parce qu'elles sautent fréquemment et échappent de la main lorsqu'on les saisit.

Dans cette famille des cimicides nous citerons entr'autres la punaise des lits, qui est un cimex de Linnæus et de Geoffroy, et que le naturaliste de Kiell a placée dans son genre

acanthie. Il nous a paru plus convenable de restituer à cet insecte le nom sous lequel il est généralement connu , et de le faire servir de type au genre punaise , dont il est jusqu'à présent la seule espèce bien connue. Une partie des punaises de Fabricius aura le nom de pentatome, qui leur convient d'après le nombre d'articles de leurs antennes ; l'autre celui de scutellère, qui est tiré de la forme de leur écusson.

Il est inutile d'entrer dans de grands détails sur la punaise des lits ; malheureusement pour notre repos elle n'est que trop commune , et on a eu assez d'occasions de l'observer. Personne n'ignore qu'elle habite nos appartemens , qu'elle se réfugie dans les réduits les plus étroits, que tous nos meubles lui en servent , principalement les bois de lits ; qu'elle ne sort de sa retraite que la nuit , qu'elle vit en nombreuse société et qu'elle se nourrit de notre sang. Elle trouble notre sommeil pendant la plus grande partie de l'été, saison où nous avons le plus grand besoin de réparer nos forces diminuées par la chaleur. Cet insecte sait rendre inutiles les précautions qu'on prend pour qu'il ne puisse nous aborder ; s'il ne peut grimper sur le lit , il monte le long des murs , gagne le

plafond et se laisse tomber quand il se trouve au dessus du lit.

On a indiqué plusieurs moyens de détruire ces insectes ou pour les éloigner , mais les uns sont insuffisans , les autres dangereux. Avec beaucoup de propreté et de recherches exactes et fréquentes au commencement du printemps , ou à la fin de l'hyver , on parviendra , sinon à les détruire entièrement , mais à en diminuer considérablement le nombre.

Les nabis ont beaucoup de rapports avec les réduves et les ploières ; ces insectes en diffèrent par la forme et la position des antennes. On ne sait pas s'ils se nourrissent du suc des plantes ou s'ils sont carnassiers , mais on croit qu'ils vivent comme les réduves , desquels on a séparé le nabis guttule. On n'a pas le même doute sur la manière de vivre des réduves , qui sont des cimex de Linnæus et de Geoffroy ; on sait que sous toutes leurs formes ils vivent de rapines , comme beaucoup d'autres punaises , et subissent les mêmes métamorphoses. L'espèce la plus commune de ce genre , établi par Fabricius , est la punaise à masque de Geoffroy , *reduvius personatus*. Cet insecte se trouve en Europe , souvent dans les maisons.

Il vole avec rapidité , pique fortement avec son bec et répand une odeur désagréable ; qui diffère peu de celle des autres punaises. Quand on le tient entre les doigts, en faisant des efforts pour s'échapper, il frotte son cou contre les parois intérieures de son corselet , et produit un petit bruit par ces mouvemens. Sa larve se trouve aussi dans les maisons ; elle ne diffère de l'insecte parfait que parce qu'elle n'a ni ailes ni élytres ; elle est ordinairement couverte d'ordures et de poussière , ce qui la rend hideuse ; elle fait la chasse aux punaises des lits, dont elle détruit une assez grande quantité.

Les zélus appartenoient au genre gerris de l'Entomologie systématique de Fabricius ; ce n'est que dans son nouvel ouvrage que ce naturaliste a établi ce genre dont l'espèce principale, le zélus longipède, fait partie. On ne connoît point la manière de vivre de cet insecte qui habite l'Amérique.

L'espèce la plus remarquable du genre ploière, qui est peu nombreux, est la punaise culiciforme de Geoffroy, *gerris vagabundus*. Fab. Cet insecte qui n'a guère que deux lignes de longueur, a des mouvemens parfaitement semblables à ceux des tipules. On le trouve ordinairement sur les arbres où

il ne cesse de vaciller et de se balancer comme ces insectes. La conformation de ses pattes antérieures peut faire croire qu'il est carnassier, mais on n'en a pas la certitude.

I. *Antennes filiformes, ou renflées à leur extrémité (droites, épaisses, courtes; bec droit.)*

* *Antennes insérées plus bas que les yeux sur un avancement antérieur de la tête; lèvre supérieure toujours saillante, grande (bec long, toujours à découvert; yeux grands; corselet rétréci en devant; corps sautant.)*

DEUX-CENT SOIXANTE-HUITI^{ME} G.

ACANTHIE; *acanthia*. L'entomologiste de Kiell renferma dans ce genre, lors de son institution primitive, tant d'insectes différens quant à leurs caractères essentiels, il assit ce genre sur des fondemens si peu solides, que le naturaliste exact dût être fort en peine pour savoir auxquels de ces insectes il donneroit particulièrement le nom d'acanthie. J'éprouvai, un des premiers, cet embarras, et je crus en sortir en restreignant ce nom aux insectes qui seroient les analogues de l'acanthie littorale. Cependant, à bien examiner les caractères habituels des acanthies, on voit que Fabricius voulut d'abord désigner spécialement les punaises corticale,
du

du bouleau , etc. C'est sous ce même sens que Dumeril , guidé par le dernier volume de l'Entomologie systématique , que je n'avois pas lorsque je modifiai ce genre , a présenté les acanthies dans le Dictionnaire des sciences naturelles , et il a eu raison. Fabricius vient de changer le type de ce genre , et notre punaise commune , celle des lits , est maintenant la souche des acanthies (1). Au milieu de cette étonnante fluctuation , on me permettra de continuer à suivre mes premières idées , et mes acanthies seront en 1804 ce qu'elles étoient en 1795. Fabricius en fait des saldes.

Les acanthies fréquentent le bord des eaux , et évitent leurs ennemis en courant très-vîte , et en sautant facilement et avec agilité.

(1) Les caractères que Fabricius assigne aux acanthies sont : *os rostro : vagina articulata , rostrum clypei apici insertum : labium nullum : antennæ quadriarticulatae , ante oculos insertæ*. Il y a une lèvre supérieure très-distincte , et tous les autres caractères conviennent vaguement aux *cimex* de Linnæus , qui ont quatre articles aux antennes , et tombent par conséquent sur plusieurs coupes nouvelles qu'on y a faites.

HISTOIRE ESPÈCES.

1. ACANTHIE DE LA ZOSTÈRE ; *acanthia zosteræ*.

Salda zosteræ. Fab.

Noire ; élytres coriacées , plus longues que l'abdomen , avec des raies transparentes ou couleur d'eau , au bout. — Aux bords de la mer ; sur les varecs , la zostère.

2. A. LITTORALE ; *acanthia littoralis*.

Salda littoralis. Fab. — De Géer , Mém. insect. tom. III , tab. 14 , fig. 17, 18.

Corps noir , ou d'un brun noirâtre ; des taches plus claires , ou d'un brun jaunâtre , sur les élytres : les plus grandes près des appendices membraneuses qui sont très-petites ; pattes d'un brun clair. Nymphe d'un noir luisant. — En Suède , sur les bords de la mer. Je n'ai point vu cette espèce ni la précédente : sont-elles bien distinctes ?

3. A. SAUTEUSE ; *acanthia saltatoria*.

Cimex saltatorius. Lin.

Très-noire ; des taches jaunes sur les appendices membraneuses des élytres. — En Suède.

4. A. BORDÉE ; *acanthia marginata*.

Presque ronde , d'un noir un peu brun ,

ayant en dessus une teinte ou un oeil cendré-bleuâtre, et des points nombreux, semblables, en dessus; corselet transversal, presque en trapèze; les côtés antérieurs ayant une saillie membraneuse, arrondie, en rebord, d'un brun jaunâtre, demi-transparente; bord postérieur en partie, quelques taches à l'extérieur des élytres, et les pattes, d'un brun jaunâtre.—Au midi de la France, mais très-rare. Je l'ai reçue de Bordeaux, de mon ami Dargelas.

5. A. STRIÉE; *acanthia striata*.

Salda striata. Fab.

Brune; élytres d'un blanc transparent; avec des taches et des raies brunes. — En France, en Allemagne.

6. A. TACHETÉE; *acanthia maculata*.

Lygæus saltatorius. Fab. — Wolff. Cimic. fasc. 2, tab. 8, fig. 74. — *Acanthie de la zostère*. Latr. nouv. Dict. d'hist. nat.

Noire; corselet transversal, presque en trapèze; élytres tachetées de brun jaunâtre; appendices membraneuses assez grandes, presque transparentes, avec des nervures et des taches brunes; pattes noires, entre-coupées ou tachetées de brun jaunâtre. — Commune en France.

* * *Antennes insérées dans la ligne qui sépare transversalement et horizontalement les yeux ; lèvre supérieure point saillante. (Bec court , engagé dans un canal.)*

DEUX-CENT SOIXANTE-NEUV^{ME} G.

PHYMATE ; *phymata*. Fabricius a nommé ce genre *syrtis* : je lui conserve la dénomination de *phymate*, que je lui avois consacrée avant que cet illustre naturaliste eût publié son Système des ryngotes. Les phymates ont leurs antennes terminées par un article plus gros, en massue ovale, et se logeant dans un sillon latéral, pratiqué à la tête et au corselet. Les pattes antérieures ont leurs cuisses renflées, comprimées et terminées par une pièce crochue, mobile, se courbant en dessous, pour faire l'office de pince, et saisir les insectes dont les phymates font leur proie de la même manière que les mantes. La forme du corps est celle des corés. L'abdomen est dilaté vers le milieu des côtés, qui sont relevés, de sorte qu'il est un peu en nacelle.

On trouve ces insectes sur différentes plantes : quelques espèces de l'Amérique septentrionale paroissent devoir faire un nouveau genre.

E S P E C E S.

1. PHYMATE CRASSIPÈDE; *phymata crassipes*.

Geoff. *punaise*, n^o 24. — *Syrtis crassipes*. Fab. — Panz. Fann. insect. germ. fasc. 25, tab. 24. — Wolff. Cimic. fasc. 5, tab. 9, fig. 82. — Schell. Cim. tab. 6, fig. 3.

Dessus du corps d'un brun roussâtre plus ou moins foncé, plus clair en dessous; tête bifide en devant; corselet ayant quelques dents sur ses bords, et deux lignes élevées, longitudinales. Les bords des premiers anneaux de l'abdomen blanchâtres, demi-transparens. — En France, en Allemagne.

2. P. SCORPION; *phymata erosa*.

Syrtis erosa. Fab. — De Géer, Mém. ins. tom. III, tab. 55, fig. 15, 14. — Wolff. Cimic. fasc. 3, tab. 9, fig. 85.

D'un brun roux; devant de la tête bifide; corselet ayant une forte échancrure de chaque côté, et plusieurs côtes longitudinales; une bande d'un brun foncé, traversant le milieu de la partie supérieure de l'abdomen, et se repliant sur les bords, en dessous. — Dans l'Amérique méridionale.

DEUX - CENT SOIXANTE-D'XI^{ME} G.

ARADE; *aradus*. Nous caractérisons ce genre ainsi qu'il suit : antennes filiformes, presque cylindriques; second et troisième articles presque égaux en longueur; bec simplement logé dans une rainure pectorale; corps très-plat.

Linnæus, De Géer firent de ces insectes des punaises. Fabricius les rangea d'abord avec les acanthies : il vient maintenant de les séparer sous le nom qu'ils ont ici. Duméril, dans le Dictionnaire des sciences naturelles, en fait son premier sous-genre des acanthies, et qui a pour traits distinctifs : antennes plates, dont les articles ne sont point épineux.

Ces insectes se tiennent sous les écorces de différens arbres, les chênes, les bouleaux, le cérasier, etc. Ils y passent l'hyver, et on les trouve quelquefois réunis en assez grand nombre. C'est là qu'ils subissent leurs métamorphoses, peu ou point différentes de celles de la plupart des hémiptères. C'est au printems qu'il faut principalement les chercher.

E S P E C E S.

1. ARADE CORTICAL ; *aradus corticalis*.

Fab.

Wolff. Cim. fasc. 3, pl. ix, fig. 8t.

D'un brun noirâtre; antennes sans anneau blanc; une dent derrière l'insertion de chacune d'elles; corselet denticulé, à quatre petites arêtes, et deux petites proéminences, sans taches, transparentes au bord antérieur; élytres beaucoup plus étroites que l'abdomen. Leurs appendices membraneuses, sans taches, plus claires. — Sous les écorces des bouleaux; en France, en Suède, etc. La punaise plate, décrite par De Géer (Mém. insect. tom. III, pag. 305, pl. 15, fig. 16, 17) doit être rapportée à cette espèce, et non à l'arade du bouleau. Linnæus dit, en parlant de la punaise corticale, que ses élytres et ses ailes sont beaucoup plus étroites que l'abdomen (1), caractère très-bien exprimé dans la figure de De Géer, citée plus haut : à la description de la punaise du bouleau, Linnæus

(1) De Géer prétend que ce n'est que dans les femelles; mais toujours il ne paroît pas que le rétrécissement des élytres soit aussi marqué dans les individus du même sexe des espèces suivantes.

dit que les côtés du corselet sont gris. Ce trait caractéristique ne se voit pas, ou presque pas dans l'arade cortical. La figure que Wolff a donnée de ce dernier insecte cadre enfin très-bien avec celle de De Gêér.

2. A. PLAN ; *aradus planus*. Fab.

Cette espèce ne paroît bien différer de la précédente que parce que ses élytres et leurs appendices membraneuses sont blanches, avec des taches noires. Duméril (Dict. des scienc. natur.) dit l'avoir trouvée dans la forêt de Saint-Germain, sur des herbes, et sous des peupliers blancs ; il a observé que la tête est garnie latéralement de dix épines qui protègent la base des antennes.

3. A. DU BOULEAU ; *aradus betulæ*. Fab.

Schæff. Icon. ins. tab. 41, fig. 6, 7 ?

D'un brun noirâtre ; sommet des antennes blanc ; une dent derrière l'insertion de chaque antenne, et une autre petite élevée au dessus de celle-ci ; corselet à quatre arêtes ; les côtés antérieurs blancs, transparens, avec un angle saillant ; élytres et ailes mélangées de cendré et de brun noirâtre ; deux nervures élevées, formant un ovale sur chaque élytre ; dessous de l'abdomen d'un brun rou-

gêatre. — Aux environs de Paris, de Bordeaux, en Allemagne.

Remarque. Cette espèce me paroît être aussi l'arade déprimé de Fabricius.

4. A. A ANTENNES ANNELÉES; *aradus annulicornis*. Fab.

Schell. Cimic. *coreus spiniger*, tab. 5, fig. 2. — *Acanthie du bouleau*. Dict. des scienc. nat.

Un peu plus grand que l'arade cortical, fort approchant d'ailleurs du précédent, mais ayant la moitié apicale du troisième article de ses antennes blanche. Les bords de l'abdomen semblent avoir des incisions plus apparentes, et le brun y domine davantage. Les cuisses sont noirâtres; mais leurs genoux et les jambes, et les tarsi sont pâles. — Aux environs de Paris, en Suède, etc.

5. A. LISSE; *aradus lævis*. Fab.

Tête et corselet noirs, sans taches; abdomen brun, avec les bords entiers; ailes étroites, plus pâles. — En Angleterre; je n'ai point vu cette espèce.

6. A. NIGRICORNE; *aradus nigricornis*.
Fab.

Très-noire; devant du corselet et élytres verdâtres; ailes blanches. — En Allemagne; je n'ai point vu cette espèce.

7. A. BIGARRÉ ; *aradus varius*. Fab.

Brun ; tête uni-épineuse de chaque côté ; corselet ayant quatre arêtes fauves, avec les bords dentelés, pâles ; ecusson à trois lignes fauves ; élytres plus courtes que l'abdomen, étroites, brunes, avec un réseau pâle ; abdomen mélangé de brun et de roux, avec les bords élevés en carène. — En France. Bosc.

Duméril (Diet. des scienc. natur.) décrit, sous le nom d'acanthie, deux autres espèces qu'il regarde comme inédites ; 1° l'ACANTHIE TRÈS-NOIRE, *acanthia aterrima*, entièrement d'un brun noir mat ; anus à cinq dents élevées, arrondies ; toutes les cuisses en masse. — Aux environs de Paris, à Bondi, sous l'écorce d'un hêtre. 2° ACANTHIE FERRUGINEUSE, *acanthia ferruginea* ; entièrement ferrugineuse ; abdomen à deux rangs de points en relief sous chaque anneau, en dessous. — Habitation inconnue.

L'arade gris de Fabricius est une pentatome.

DEUX-CENT SOIXANTE-ONZI^{ME} G.

TINGIS ; *tingis*. La plupart de ces insectes sont-très remarquables par la demi-transparence de leur corselet et de leurs élytres, leur réticulation, leurs nervures, la saillie de

leurs bords latéraux. Ils sucent les végétaux, et quelques espèces occasionnent par là un tel dérangement dans l'organisation des plantes sur lesquelles elles vivent, qu'il s'y forme des monstruosités, ou des apparences de galles. Les fleurs du *tencrium chamædrys* nous en donnent souvent un exemple.

Les *tingis* faisoient partie des punaises de Linnæus, de Geoffroy et de De Gêr. Fabricius les associa d'abord à ses *acanthies* : il vient de les séparer, et en a formé un groupe particulier, auquel nous assignons pour caractères : antennes terminées par un article un peu plus gros, ovale ; le troisième fort allongé ; bec engagé à sa base. Les bords de la fente où il est logé sont relevés (corps membraneux ; corselet prolongé en écusson ; élytres réticulées). Les *tingis* répondent au second sous-genre des *acanthies* de Duméril (Dict. des scienc. natur.) ; antennes arrondies, et à articles épincux ou velus.

E S P È C E S.

1. **TINGIS CLAVICORNE**; *tingis clavicornis*.
Fab.

Geoff. *punaïse*, n^o 56. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 25, tab. 25.

Noir ; antennes velues, terminées par un

article gros, ovale, inséré un peu obliquement ; corselet obscur, avec trois arêtes longitudinales, dans sa longueur ; le bord antérieur et ceux des côtés d'un brun clair, réticulés ; les élytres d'un brun clair, avec un réseau pâle et la côte entre-coupée de noir. — Dans les fleurs de la germandrée, qu'il rend difformes, et dont il empêche l'entier développement.

2. T. AILÉ ; *tingis alata*. Fab.

Brun ; une forte épine en devant de chaque antenne ; corselet ayant quatre côtes élevées, et le bord membraneux, pâle ; élytres pâles, avec un ou deux petits traits et une tache postérieure, bruns. — En Suède.

5. T. DU CHARDON ; *tingis cardui*. Fab.

Wolff. Cim. fasc. 2, tab. 5, fig. 42. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 5, tab. 24.

Dessous du corps noir, avec un léger duvet cendré ; dessus du corps d'un gris jaunâtre, pâle, avec de petites taches noirâtres, particulièrement sur les bords ; antennes brunes à extrémités obscures ; deux petites épines l'une sur l'autre, au dessus de la tête ; corselet à trois arêtes aboutissant à un espace antérieur, distinct ; bords

relevés , largement membraneux. — Sur les chardons.

4. T. A CÔTES ; *tingis costata*. Fab.

Antennes noires ; tête brune ; corselet d'un brun cendré , à trois arêtes , sans taches ; élytres de la même couleur , avec le bord extérieur blanc , ponctué de noir ; pattes fauves. — Au nord de l'Europe.

5. T. DU HOUBLON ; *tingis humuli*. Fab.

Antennes fauves , à extrémités noires ; corselet gris , à trois arêtes , dont les latérales très-courtes ; bords très-épais et obtus ; écusson gris , à trois lignes élevées ; élytres mélangées de noir et de cendré , avec des taches , en forme d'yeux , à l'extrémité ; dessous du corps noir , avec les pattes fauves. — En France , en Allemagne ; sur le houblon.

6. T. DU CHARDON-ROLAND ; *ting. eryngii*.

Geoff. *punaïse chartreuse* , n° 55.

Antennes noires ; tête noire , avec une petite pointe sous les antennes , et deux plus petites rapprochées sur le dessus , blanchâtres ; corselet d'un blanc jaunâtre , ponctué , rétréci en dessous , avec trois arêtes longitudinales , et les bords élevés ; élytres d'un blanc jaunâtre , toutes ponctuées ; points de

l'extrémité transparens ; dessous du corps noir, un peu cendré, avec une partie des côtés de la poitrine, et les bords de la gaine où est inséré le bec, d'un blanc jaunâtre ; pattes et cuisses obscures, et à jambes et tarses d'un brun clair. — Sur le chardon-roland.

7. T. DU POIRIER ; *tingis pyri*. Fab.

Geoff. *punaise*, n° 57. — Vill. Ent. t. I, tab. 3, f. 19.

Corselet et élytres blancs, réticulés ; bords du corselet relevés ; son milieu renflé ; écusson foliacé ; élytres à deux bandes noires. — Sous les feuilles de poirier ; le *tigre* des jardiniers.

II. *Antennes sétacées (coudées, menus, souvent longues ; bec arqué.)*

* *Corps très-plat ; corselet presque lunulé ; point de petits yeux lisses.*

DEUX-CENT SOIXANTE-DOUZ^{ME} G.

PUNAISE ; *cimex*. On eût été surpris de nous voir nommer acanthie l'insecte connu de tout le monde sous le nom latin de *cimex*, et que nous appelons en français *punaise*. Les naturalistes ne pourront pas nous savoir mauvais gré d'avoir refusé de suivre, à cet égard, la nomenclature fabricienne. Nous n'entrerons pas dans des détails sur le genre des punaises ; nous n'en avons observé qu'une

seule espèce. Ses habitudes ne sont que trop connues. Voyez les généralités.

PUNAISE DES LITS ; *cimex lectularius*.

Geoff *punaise*, n^o 1. — *Acanthie lectularia*. Fab. Schell. Cimic. tab. 6, fig. 1.

Aptère, d'un roux foncé. — Elle n'est pas originaire d'Europe. On a prétendu qu'elle prenoit quelquefois des ailes ; mais cela n'a pas été prouvé.

* * *Corps plus ou moins épais ; corselet allongé , point lunulé ; des petits yeux lisses.*

+ *Premier article des antennes plus court ou n'étant pas plus long que la tête et le corselet pris ensemble ; le second très-distinct du suivant ; corps n'étant ni filiforme , ni linéaire.*

DEUX-CENT SOIXANTE-TREIZ^{ME} G.

NABIS ; *nabis*. J'ai séparé ces insectes des réduves , parce que leurs antennes sont insérées sur les côtés inférieurs de l'avancement de la tête ou du museau, dans la ligne qui va des yeux à la naissance du bec, ou au dessous, mais non au dessus ; parce que l'on ne voit point d'étranglement entre la tête et le corselet, et que ce corselet n'a pas d'impression transversale bien marquée, comme dans les réduves. Leurs habitudes sont d'ailleurs les mêmes.

ESPÈCES.

1. NABIS A AILES COURTES ; *nabis subaptera*.

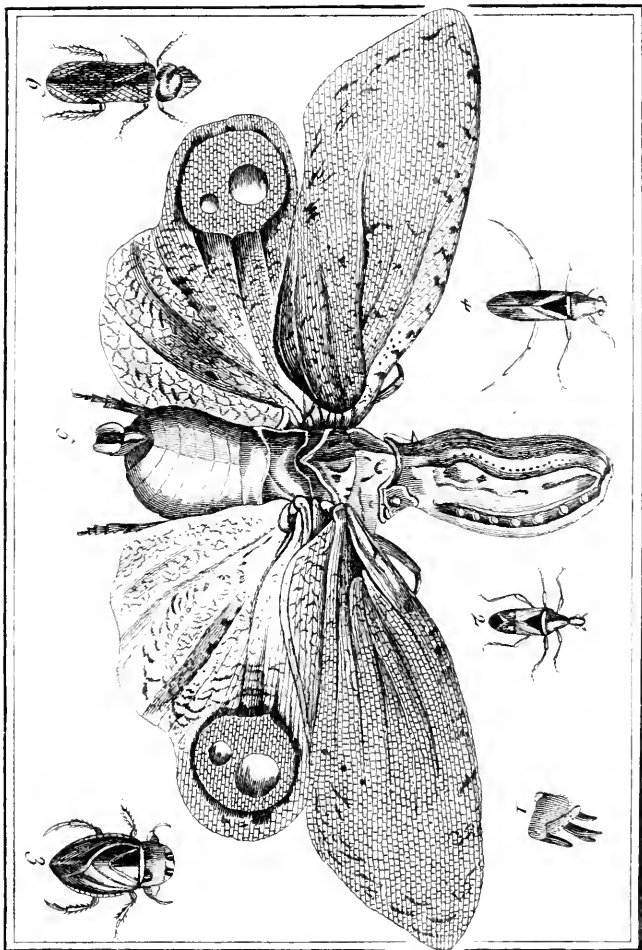
Reduvius apterus. Fab. — Coqueb. Illustr. icon. dec. 3, tab. 21, fig. 8. — *Punaise à ailes courtes*. De Géer, Mém. ins. tom. III, p. 287.

Pubescent, d'un brun grisâtre en dessus; antennes pâles, avec l'extrémité du second article noirâtre; élytres courtes; leurs appendices membraneuses noirâtres, avec des points blancs; bords de l'abdomen à taches d'un brun rougeâtre; dessous du corps noirâtre; pattes pâles, testacées d'obscur; cuisses antérieures renflées. — Commun dans les bois aux environs de Paris. Une araignée-loup que j'ai vue piquée par cet insecte, est morte presque sur le champ.

2. N. GUTTULE; *nabis guttula*.

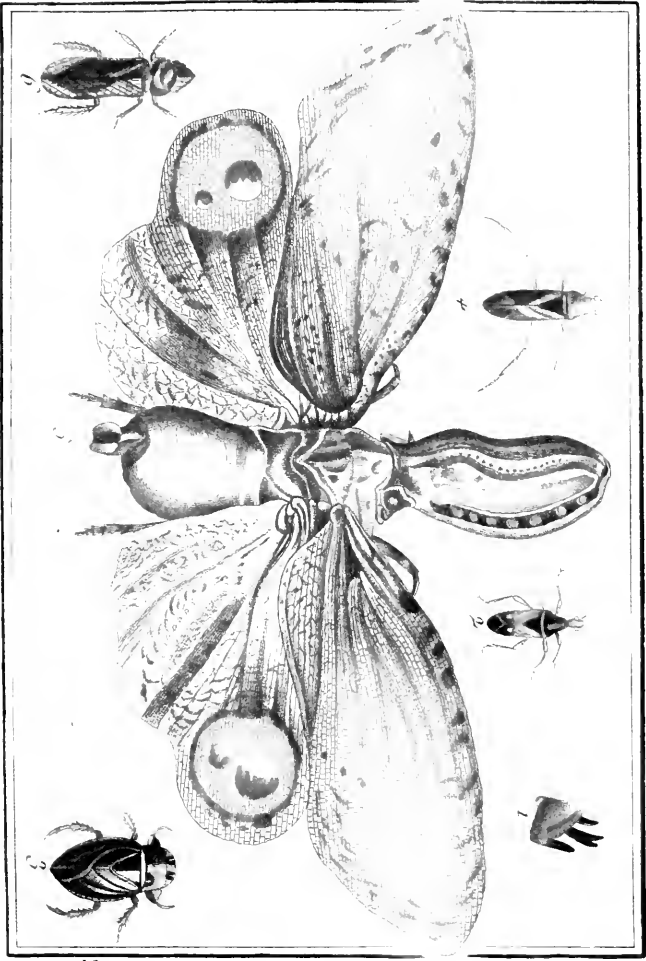
Nouv. Dict. d'hist. nat. tom. XV, pl. xxxiii, fig. 1. — *Reduvius guttula*. Fab.

Noir; élytres et pattes d'un rouge de sang; appendices membraneuses des élytres noires, avec un point blanc. — Aux environs de Paris, quelquefois dans l'intérieur des maisons; on le trouve rarement ailé. C'est le réduve staphylin de Linnæus, édition de Gmelin.



De Sève del

Duhamel sc.



De Jene del

Duhamel S.



Le réduve géant de Fabricius me paroît être aussi de ce genre.

DEUX-CENT SOIXANTE-QUATORZIÈME G.

REDUVE; *reduvius*. Nous assignons à ce genre de Fabricius, qu'il a distrait de celui des punaises, les caractères suivans : antennes sur le dessus du museau, ou insérées au dessus de la ligne qui va des yeux à la naissance du bec (un étranglement entre la tête et le corselet ; tête souvent épaissie à son extrémité postérieure ; une ligne imprimée divisant le corselet dans sa longueur).

Ces insectes vivent de rapines sous tous leurs états. La larve du réduve à masque est commune dans les maisons ; on la prendroit pour une araignée couverte de poussière et d'ordures. On prétend qu'elle fait la chasse à la punaise domestique. Il faut prendre ces insectes avec précaution, car ils piquent très-fort avec leur bec. Leur tête étant prolongée en une espèce de cou écailleux, et ces animaux faisant entrer et sortir facilement et avec rapidité cette partie dans le corselet, il en résulte un frottement et de là un son assez aigu. Les jambes antérieures sont un peu élargies au bout ; elles se terminent même en une sorte de palette, ou

en une pièce concave , dans une espèce étrangère. Parmi les exotiques , il y en a aussi de très-singulières , à raison des irrégularités et des appendices de leur corps. Plusieurs ont de nombreuses épines , d'autres ont des crêtes , etc.

E S P E C E S.

1. REDUVE A MASQUE; *reduvius personatus*.
Fab.

Geoff. *punaise* , n° 4. — Wolff. Cimic. fasc. 2 , tab. 76. — Panz. Faun. ins. ger. fasc. 88 , tab. 22.

Entièrement noirâtre et un peu velue ; écusson terminé en pointe droite ; pattes d'un brun obscur , avec un anneau près de chaque extrémité des jambes , pâle. — Très-commun dans toute l'Europe. Le réduve velu , *villosus* , rapporté de Barbarie par le professeur Desfontaines , ne diffère de cette espèce que parce que son écusson a sa pointe un peu relevée.

2. R. ÉGYPTIEN ; *red. ægyptius*. Fab.

Wolff. Cimic. fasc. 2 , tab. 8 , fig. 80. — Coqueb. Illustr. icon. ins. dec. 3 , tab. 21 , fig. 7.

D'un gris brun obscur , pubescent ; bords de l'abdomen tachetés de blanchâtre ; milieu de l'abdomen en dessous ayant une grande tache ovale d'un jaunâtre un peu roux ; pattes finement annelées de grisâtre , ou d'un

brun très-clair et pâle. — Très-commun au midi de la France, dans les champs. Deux zélés amateurs des sciences naturelles, Bazoche et Brébisson l'ont observé sur les côtes de la ci-devant Normandie.

3. R. ENSANGLANTÉ; *red. cruentus*. Fab.

Wolff. Cim. fasc. 1, tab. 4, fig. 58. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 88, tab. 24.

D'un rouge de sang; antennes, tête, partie antérieure du corselet, poitrine, quatre rangées de taches sous l'abdomen, genoux, outre d'autres petites taches, noirs; corselet concave au bord postérieur. — En France; En Allemagne; dans les bois, sur les plantes. Rare aux environs de Paris.

4. R. ANNELÉ; *red. annulatus*. Fab.

Geoff. punaise, n^o 5. — Wolff. Cimic. fasc. 2, tab. 8, fig. 78. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 88, tab. 25.

Noir; des taches sur les bords de l'abdomen et pattes rouges; pattes annelées de noir. — En Europe.

5. R. COLÈRE; *red. iracundus*. Fab.

Noir; corselet et bords de l'abdomen tachetés de fauve; élytres fauves; pattes mélangées de fauve et de noir. — En France et en Allemagne.

6. R. A PATTES BLANCHES; *r. albipes*. Fab.

Brun ; des anneaux aux antennes ; jambês et des points sur les côtés de l'abdomen , blancs. — En Europe. Je n'ai point vu cette espèce.

7. R. STRIDULE ; *red. stridulus*. Fab.

Wolff. Cimic. fasc. 3, tab. 119. — Schell. Cimic. tab. 7, fig. 2.

Noir ; partie coriacée des élytres et abdomen rouges ; taches très-noires , entre-coupées de noirâtre ou de brun clair le long des côtés internes des élytres ; une plus grande , carrée , aussi très-noire , au bout de la partie coriacée des élytres , sur l'appendice membraneuse , qui est noirâtre. — A terre , dans les champs , au commencement du printemps ; dans toute la France.

8. R. NAIN ; *red. minutus*. Fab.

Noir , avec la bout de l'écusson et la base des élytres , blancs. — En France.

+ + *Premier article des antennes plus long que la tête et le corselet pris ensemble ; le second peu distinct du suivant et se confondant avec lui ; corps souvent filiforme ou très-allongé.*

DEUX-CENT SOIXANTE-QUINZ^{ME} G.

ZÉLUS ; *zelus*. Je les distingue des insectes du genre suivant à leurs pattes simples , ou

figurées comme à l'ordinaire ; les antérieures ne sont ni ravisseuses, ni très-courtes, et leurs hanches ne sont pas allongées.

Ce genre, qui vient d'être formé par Fabricius, n'est composé que d'espèces exotiques. Ces insectes ne sont, à proprement parler, que des réduves, dont toutes les parties, les antennes et les pattes sur-tout, ont acquis une grande longueur.

Nous ne citerons que le ZÉLUS LONGIPÈDE ; *zelus longipes*, *cimex longipes*. Lin.

Il est rouge ; les élytres sont noires, avec la base et une bande au milieu, rouges ; les côtés de l'abdomen ont des lignes blanches, transverses ; les pattes sont noires. — Aux Antilles.

DEUX-CENT SOIXANTE-SEIZIÈME G.

PLOÏÈRE ; *ploiaria*. Scopoli, dans son ouvrage intitulé : *Deliciæ Floræ et faunæ insubricæ*, fasc. 1, pag. 60, tab. 4, a proposé cette nouvelle coupe générique, qui a pour type la punaise vagabonde de Linnæus ; la punaise culiciforme de Geoffroy et de De Gêr. Fabricius place ce petit insecte avec les gerris.

Les ploïères s'éloignent des zélus par leurs pattes antérieures qui sont courtes, ravis-

seuses , avec les hanches allongées. Elles ont le corps long et étroit ; la tête allongée , avec sa partie postérieure comme distincte de l'antérieure , arrondie , ayant de petits yeux lisses ; leur corselet est assez plat en dessus , et va en se rétrécissant et diminuant d'épaisseur de son bord postérieur à celui de devant ; les pattes antérieures sont courtes , grosses , avancées , avec les hanches et les cuisses allongées ; les jambes et les tarsi courts , se courbant et s'appliquant sous ces cuisses , afin de retenir les petits insectes dont ces animaux font leur proie ; les autres pattes sont très-longues et fort menues.

PLOIÈRE VAGABONDE ; *ploiaria vagabunda*. Scop.

Geoff. *punaise* , n° 58. — *Gerris vagabundus*. Fab. — Schell. Cimic. tab. 8, fig. 1.

Longue d'environ deux lignes , brune , entre-coupée de blanc : cet insecte a l'air d'une tipule. — Se trouve sur les arbres , dans les maisons ; il vacille et se balance presque continuellement.

FAMILLE QUARANTE - SIXIÈME.

RAMEURS ; *ploteres*.

CES insectes ont leurs antennes découvertes et plus longues que la tête ; leurs tarsi n'ont que deux articles distincts ; leurs pattes servent à courir sur l'eau ou à ramer ; leur extrémité, celle des tarsi, est un peu épaisse et arrondie, et les deux crochets qui les terminent sont insérés en dessous.

Les hydromètres, les vélies et les gerris ; seuls insectes de cette famille, sont des gerris de l'Entomologie systématique de Fabricius. Dans sa méthode des ryngotes, ce naturaliste a divisé ce genre, et, en adoptant celui d'hydromètre que j'avois établi, y a placé, mal à propos, plusieurs de ses gerris. Les insectes que j'appelle vélies sont encore pour lui des hydromètres.

Tous ces hémiptères qui diffèrent entr'eux par des caractères très-sensibles, vivent de la même manière. Ils habitent les lieux aquatiques et se tiennent sur la surface des eaux. Les premiers marchent dessus sans nager, ce qui leur a fait donner le nom d'hydromètres,

qui signifie mesureur d'eau , et les gerris nagent avec une agilité surprenante , sans jamais aller au fond de l'eau.

Il est peu de personnes qui n'aient eu l'occasion de remarquer à la surface des eaux dormantes, des lacs, des marais, des étangs, même des rivières et des ruisseaux, une assez grande quantité d'insectes noirs, dont le corps est allongé, mince, qui nagent avec beaucoup de vitesse en se servant de leurs pattes postérieures comme de rames, qu'ils poussent en arrière, ce qui les fait avancer comme par secousses. Ces insectes appartiennent au gerris de lacs (*hydrometra lacustris*. Fab.). C'est la plus commune du genre.

Les gerris ont, sur les côtés et en dessous du corps, une matière très-fine et très-déliée, qui a quelque chose d'analogue à celle qui rend les plumes de la partie inférieure du corps des oiseaux aquatiques lustrée et satinée, qui empêche l'eau de les pénétrer. Cette matière, vue à un certain jour, est d'un cendré blanchâtre, ou argenté et luisant; on peut l'enlever par le frottement. Il paroît que son usage est de garantir les parties du corps où elle est placée du contact de l'eau, qui mouille celles qui en sont dépourvues, ainsi qu'on l'a remarqué.

De Gêér a observé en Suède trois espèces de gerris, ou du moins trois variétés. La première est aptère et se trouve au printems, après avoir probablement, selon cet auteur, passé l'hiver sous la glace, peut-être dans la fange pour se garantir du froid. Il est présumable que ces insectes sans ailes sont des insectes parfaits, puisqu'ils s'accouplent dans cet état. Les mâles que le naturaliste suédois a observés, lui ont paru très-ardens; ils s'attachoient aux femelles dès qu'ils en rencontroient : dans l'accouplement, le mâle se fixe sur le dos de la femelle, avec ses pattes antérieures dont il embrasse le corselet; ensuite il fait sortir de son derrière l'organe de son sexe qu'il avance vers le derrière du corps de la femelle, qui ne paroît pas toujours disposée à recevoir ses caresses; car quelquefois elle fait des efforts pour s'y soustraire, soit en élevant son corps ou en se servant de ses pattes de devant pour le renverser.

Ce gerris aptère ne diffère, suivant De Gêér, de ceux qu'on trouve plus tard avec des ailes (*hydrometra lacustris*. Fab.), que parce que son corps est plus petit, et que ses pattes sont proportionnellement plus courtes; ce naturaliste et Geoffroy ne s'accordent pas

sur l'accouplement des gerris, car le naturaliste français pense qu'il y a union des deux sexes, avant qu'ils aient des ailes et des élytres, ce que nous ne pouvons pas affirmer.

La seconde espèce observée par De Géer est très-commune en France, c'est sa punaise aquatique (*hydrometra lacustris*. Fab.). La troisième espèce est plus grande et plus allongée que les autres, c'est le gerris des marais, (*hydrometra paludum*. Fab.)

Tous les insectes de cette famille sont carnassiers et se nourrissent de petits insectes. De Géer a vu les gerris aptères sauter sur des cousins qu'il leur jetoit, s'en saisir avec leurs pattes de devant, qui sont très-courtes, et introduire la pointe de leur bec dans le corps de ces insectes pour les sucer. Les femelles de cette espèce ont le ventre rempli d'une grande quantité d'œufs blancs et d'une forme allongée. En écrasant ces gerris ils répandent une odeur semblable à celle de la punaise des lits.

Les petits du gerris des marais se montrent sur les eaux au mois de juillet. Quoique d'abord ils aient à peine la grosseur d'un grain de sable, ils courent aussi rapidement que ceux qui ont subi leur dernière méta-

morphose. Ils sont de forme ovale, sans ailes ni élytres ; leur abdomen est comme comprimé, très-court ; peu à peu leur corps s'allonge, ils passent à l'état de nymphe, et ils ont alors sur le dos les rudimens des ailes et des élytres.

Ces genres sont peu nombreux. Quelques espèces sont apportées des grandes Indes.

DEUX-CENTSOIXANTE-DIX-SEP^{ME}G.

HYDROMÈTRE ; *hydrometra*. J'avois établi ce genre dans mon ouvrage (Précis des caractères génériques des insectes) et j'en avois pris les caractères sur la punaise aiguille de Geoffroy, *cimex stagnorum* de Linnæus. Fabricius vient d'adopter ce genre ; mais, lui donnant une extension à laquelle mes caractères s'opposent, il composa sa coupe générique d'hydromètre de tous les insectes dont je forme ma famille des rameurs. Schellenberg, dans sa Monographie générique des punaises de la Suisse, appelle *aquarius* ces mêmes hémiptères.

Mes hydromètres sont très-reconnoissables et très-distinctes des gerris, à ces caractères : tête avancée en un museau long, cylindrique, recevant en dessous, et dans un canal longitudinal, le bec.

Ces insectes ont le corps très-étroit, menu et linéaire ; la tête fort longue , déliée , et portant à l'extrémité de son museau avancé deux antennes sétacées de quatre articles ; les yeux sont gros et globuleux , et situés vers le milieu des côtés du museau. Linnæus les a pris pour des tubercules. Le corselet est long et cylindrique ; les élytres sont très-courtes, linéaires, couchées sur le dos, et n'occupent que l'intervalle qui est entre la seconde et la troisième paire de pattes. L'abdomen est fort long, légèrement plus gros que la partie antérieure du corps, cylindracé, et a deux rainures longitudinales, une de chaque côté, près des bords. Les pattes sont très-menues et longues, la paire moyenne est un peu plus rapprochée de l'antérieure que de la postérieure.

Les hydromètres aiment les lieux aquatiques, ils courent avec assez de vitesse sur la surface des eaux qui n'ont pas un cours rapide, et c'est de là que vient leur nom d'hydromètre (mesureur d'eau).

L'HYDROMÈTRE DES ÉTANGS, *hydrometra stagnorum*, Geoff. punaise, n° 60, *gerris stagnorum*, Fab., De Géer, Mém. insect., tom. III, tab. 15, fig. 24. Schellenb. Cimic. tab. 19, fig. 2, est d'un noirâtre brun, mat, avec

les pattes d'un brun clair. — Dans toute l'Europe.

Les grandes Indes en fournissent une autre espèce.

DEUX-CENT SOIXANTE-DIX-HUITIÈME G.

VELIE; *velia*. Je n'ai pas cru devoir laisser avec les gerris des insectes qui, quoique ayant les antennes, la bouche à peu près semblables, ont cependant, dans les organes ambulatoires, une disposition différente, et d'où résultent d'autres mouvemens. Les vélies ont leurs pattes insérées à peu près à égale distance les unes des autres; leurs tarses sont courts et avec des crochets distincts. Les gerris au contraire ont leurs quatre pattes postérieures rapprochées, éloignées des antérieures, et rejetées en arrière. Ces insectes s'en servent comme de rames; tandis que le vélies ne font que marcher sur la surface des eaux, de même que les hydromètres; mais aussi y courent-elles avec beaucoup de célérité. Les quatre tarses postérieurs des gerris sont longs, et les crochets qui les terminent sont à peine visibles.

ESPECES.

1. VÉLIE DES RUISSEAUX ; *velia rivulorum*.

Gerris rivulorum. Fab.

Ailée, noire, avec des points blancs ; abdomen fauve. — Commune au printemps ; sur les ruisseaux, dans plusieurs provinces du midi de la France, aux environs de Bordeaux.

2. V. DES PETITS FOSSÉS ; *velia fossularum*.

Cimex fossularum. Ross. — *Gerris fossularum*. Fab.

Ailée, noire ; bords du corselet et des élytres blancs ; élytres courtes. — En Italie.

5. V. APTÈRE ; *velia aptera*.

Gerris aptera. Fab.

Aptère, brune ; abdomen fauve, avec une tache à la base très-noire, ponctué de blanc. — En Italie.

4. V. VAGABONDE ; *velia currens*. Fab.

Gerris currens. Fab. — Coqueb. Illust. Icon. dec. 2, tab. 19, fig. 11.

D'un brun noirâtre ; bords supérieurs de l'abdomen fauves, ponctués de noir. — Au midi de la France ; sur les eaux de fontaines.

DEUX-CENT SOIXANTE-DIX-NEUV. G.

GERRIS ; *gerris*. J'avois restreint ce genre de Fabricius à la punaise nayade de Geoffroy, *cimex lacustris*, Lin., et à quelques autres espèces analogues. L'entomologiste de Kiell, dans son Système des ryngotes, a réuni ce genre ainsi modifié à celui d'hydromètre, et ses gerris actuels sont plus voisins des réduves, des corés et des lygées, que des insectes de notre famille des rameurs. S'il falloit nous prêter à tous ces changemens et adopter ces renversemens perpétuels de nomenclature, nous nous mettrions à la fin dans l'impossibilité de nous entendre. Pour l'éviter, ne nous écartons pas de nos premières idées, et que le genre dont nous nous occupons ne change pas de sujet.

On donnoit le nom de *gerres* à de petits poissons, et c'est probablement de là que vient celui de *gerris*, imposé primitivement à ces insectes par Fabricius.

Les gerris ne peuvent, comme nous l'avons dit, être confondus avec les vélies, si l'on considère la distance respective qui se trouve entre les pattes de ces insectes. Dans les premiers, les deux paires postérieures des pattes sont rapprochées et éloignées de celles de

devant. Leurs quatre tarses postérieurs sont longs et sans crochets bien apparens au bout. Dans les seconds, les pattes sont insérées à peu près à égale distance les unes des autres. Leurs tarses sont courts et ont deux crochets visibles. Les gerris rament avec leurs quatre pattes postérieures : les vélies ne font que courir.

Nous voyons dans les gerris un corps allongé, et même presque linéaire ; une tête triangulaire, ayant des yeux presque globuleux, très-saillans, mais sans petits yeux lisses, apparens ; un corselet allongé, rétréci en devant, et prolongé en arrière pour tenir lieu d'écusson ; deux élytres étroites, croisées l'une sur l'autre, et ressemblant à deux ailes à grosses nervures, épaisses et opaques ; deux ailes véritables ; deux pattes en devant, courtes, dont la jambe et le tarse se plient sous la cuisse, et dont le tarse ont le dernier article arrondi au bout, avec deux crochets petits, inégaux, apparens, insérés en dessous. On observe que les quatre pattes postérieures naissent des côtés du corps dont elles s'écartent considérablement ; que leurs hanches sont formées de deux petits articles ; que leurs cuisses sont très-longues, et que leurs jambes et leurs tarses semblent se confondre.

fondre. Les crochets de ces tarsi ne paroissent presque pas. L'anüs de ces insectes est échancré, avec une saillie au milieu.

Ces insectes sucent leur proie avec leur bec qui est court, dégagé, de quatre articles, dont les deux premiers, et le second surtout, sont courts, le troisième long, et le dernier fort petit.

Nous renvoyons aux généralités de la famille pour ce qui concerne les autres détails.

E S P E C E S.

1. GERRIS DES LACS ; *gerris lacustris*.

Geoff. punaise, n° 59. — *Hydrometra lacustris*. Fab. — De Géer, Mém. ins. tom. III, tab. 16, fig. 7.

D'un noir brun, verdâtre en dessus ; pattes brunes ; mamelon terminal de l'anüs saillant. — Dans toute l'Europe.

2. G. DES MARAIS ; *gerris paludum*.

Hydrometra paludum. Fab. — Schellenb. Cimic. tab. 9, fig. 1.

D'un brun verdâtre en dessus ; pattes noires ; divisions latérales de l'anüs coniques, aussi longues que le mamelon du milieu. — Sur les eaux stagnantes de la France.

3. G. COURT ; *gerris abbreviata*.

Hydrometra. Fab.

Très-noir en dessus, cendré en dessous ; abdomen très-court. — Dans les Pyrénées.

4. G. DES FOSSES ; *gerris fossarum*.

Hydrometra fossarum. Fab.

D'un noir brun en dessus , avec les côtés du corselet , et une ligne dans son milieu , rougeâtres. — Aux Indes orientales.

FAMILLE QUARANTE-SEPTIÈME.

PUNAISES D'EAU ; *hydrocoriscæ*.

ANTENNES cachées sous les yeux , de la longueur au plus de la tête ; pattes servant toujours à nager (tarses n'ayant pas plus de deux articles) ; tels sont les caractères qui , dans cette division et dans cette section des hémiptères , signalent cette famille. Nous la composons des genres ranatre , nêpe , naucore , galgule , corise et notonecte.

Tous ces insectes sont aquatiques ; ils habitent les eaux des lacs , des marais et des étangs. Les uns se tiennent à leur surface , et les autres sont le plus ordinairement au fond , dans la vase , tels que les ranatres et les nêpes , qui sont les scorpions aquatiques de Geoffroy. Ces insectes nagent pourtant quelquefois , mais mal et lentement. Il n'en est pas de même des notonectes , des naucores et des corises. Les premiers doivent leur nom à la position qu'ils ont dans l'eau. Sous leurs différentes formes , ils nagent toujours sur le dos , ayant le ventre en l'air , et avec beaucoup de vivacité. Quand on veut

les saisir , ils s'enfoncent promptement dans l'eau , et reparoissent ensuite ; ils piquent fortement avec leur bec.

Pendant l'accouplement , le mâle et la femelle nagent ensemble avec vitesse. Les femelles pondent une grande quantité d'œufs qu'elles placent sur les tiges des plantes aquatiques. Les larves éclosent au commencement du printems , et en passant à l'état de nymphes , elles acquièrent des rudimens d'ailes placés sur leur corps , de chaque côté. Elles sont très-carnassières , ainsi que les insectes parfaits ; elles saisissent les petits insectes , dont elles se nourrissent , avec leurs pattes antérieures , et les sucent avec leur bec. Souvent elles en attaquent de plus gros qu'elles , et détruisent aussi beaucoup de larves éphémères.

Les naucores ont beaucoup de rapports avec les corises et les notonectes ; mais elles en diffèrent par leurs pattes de devant , qui ressemblent un peu aux serres que les araignées ont à la partie antérieure de la tête. Ces pattes leur servent de pinces pour saisir et retenir leur proie pendant qu'elles la sucent. Elles sont très-agiles , et nagent très-vîte au moyen de leurs pattes postérieures qui font l'office d'avirons. Les larves et les

nymphes ne diffèrent des insectes parfaits que par le défaut d'ailes dans les premières, et qui sont renfermées dans deux pièces aplaties, placées sur la poitrine des nymphes. De toutes les punaises d'eau, les naucores sont celles qui détruisent le plus d'insectes.

Les corises ressemblent un peu aux notonectes; mais elles sont plus petites et ne nagent point comme elles sur le dos; ordinairement elles se tiennent suspendues par le derrière à la surface des eaux. Au moindre mouvement qu'elles aperçoivent, elles se précipitent au fond, et peuvent y rester un certain tems en s'accrochant à des plantes ou à des pierres. Quand elles nagent, le dessous de leur corps paroît comme argenté; cet effet est produit par l'air qui s'y attache.

Les ranatres et les nêpes ne formoient qu'un seul genre. Fabricius a séparé ces insectes qui diffèrent non seulement par plusieurs parties, mais par la forme du corps; celui des ranatres est très-allongé, linéaire, au lieu que celui des nêpes est large, aplati. Comme toutes les punaises d'eau, les ranatres et les nêpes sont très-carnassières; elles se nourrissent de petits insectes qu'elles per-

cent et sucent avec leur bec pendant qu'elles les tiennent avec leurs pattes de devant qui leur servent de pince.

Les femelles pondent des œufs blancs, alongés. Ceux des ranatres ont à un de leurs bouts deux petites soies très-déliées; ceux des nêpes, vus au microscope, ressemblent à une semence couronnée de sept petits filets dont les extrémités sont rongées. Les premières les placent au fond de l'eau, et les larves en sortent au bout de quinze jours; au lieu que les nêpes enfoncent les leurs dans la tige de quelques plantes aquatiques, et vers le milieu de l'été les larves commencent à paroître. Ces larves ressemblent aux insectes parfaits, excepté qu'elles n'ont ni ailes, ni élytres, et point de filet à l'extrémité de l'abdomen. Elles nagent très-lentement et marchent au fond des eaux sur les plantes aquatiques. De chaque côté du corps des nymphes on voit des fourreaux dans lesquels les ailes et les élytres sont enveloppées. Après leurs dernières métamorphoses ces insectes sont aussi carnassiers que sous leurs premières formes.

On trouve souvent sur les nêpes des œufs rouges qui prennent de l'accroissement; ils

sont attachés sur le corps de l'insecte par un pédicule , ou un bec qui leur sert de suçoir : ce sont des œufs d'hydrachnes de Muller.

Les punaises d'eau font rarement usage de leurs jambes , et marchent mal sur la terre ; mais la plupart volent bien ; elles sortent de l'eau vers le soir , et s'en éloignent quelquefois à d'assez grandes distances.

Les genres de cette famille sont peu nombreux ; on les trouve presque tous en Europe. Tranquebar fournit deux espèces de ranatres , l'Amérique une espèce de nêpe , et la Caroline la seule espèce de galgule connue , qui sert de type à ce genre , c'est la naucore oculée de Fabricius. On ignore la manière de vivre de cet insecte , dont la conformation fait présumer qu'il a les mêmes habitudes que les punaises aquatiques.

I. *Pattes antérieures ravisseuses , ou terminées par une pièce en crochet , se courbant , s'appliquant sous leurs cuisses , et formée de la jambe et d'un petit article conique , répondant au tarse , n'ayant pas de petits crochets au bout.*

* *Tarses intermédiaires et postérieurs à un seul article ; corps ordinairement terminé par des appendices sétacés. (Bord antérieur du corselet concave au milieu.)*

DEUX-CENT QUATRE-VINGTI^{ME} G.

RANATRE; *ranatra*. On avoit , jusqu'à Fabricius , réuni ces insectes aux suivans , dont ils se rapprochent en effet singulièrement par leurs antennes un peu plus courtes que la tête , cachées dans une fossette , de trois pièces , dont la seconde fourchue ; par leur bec court , conique , triarticulé , partant d'un avancement frontal , et dont il est séparé au moyen d'un étranglement ; enfin , par la disposition des pattes et la masse générale du corps. Mais les ranatres diffèrent de ces nêpes en plusieurs points ; leur corps est linéaire , cylindrique , non ovale et déprimé ; leur bec est avancé ; leurs pattes antérieures (1) sont très-étroites dans toute leur longueur , ont leurs hanches longues , avec les cuisses de la même grosseur que ces dernières , sont longues , creusées seulement en gouttière dans la moitié de leur longueur inférieure ; l'extrémité de la pièce terminale ou le crochet ne dépasse pas ce sillon , et le point où elle s'arrête a une dent plus remarquable. Les pattes antérieures sont avancées , dans la direction du corps ; leur

(1) Geoffroy prend ces pattes pour des antennes.

partie crochue et apicale se replie en dessous. Dans les nèpes, ces mêmes organes sont bien avancés, mais ils s'écartent latéralement et l'épine crochue se replie en dedans, le long du côté intérieur. Le corselet des nèpes est carré, celui des ranatres est cylindrique; les quatre pattes postérieures sont ici très-longues et fort menues.

Les ranatres sont lourdes et nagent lentement; elles se tiennent ordinairement au fond des eaux dans la vase; mais elles volent très-bien; c'est le soir qu'elles prennent leur essor; elles sont carnassières, et se nourrissent de petits insectes qu'elles saisissent avec leurs pattes de devant et qu'elles percent avec leur bec. Les œufs des ranatres sont blancs, alongés, et ont à leur extrémité deux fils ou deux poils. Ils restent quinze jours au fond de l'eau; il en sort au bout de ce tems des larves qui ressemblent, en petit, à l'insecte parfait; mais elles n'ont point d'élytres ni d'ailes; elles marchent au fond des eaux sur les plantes aquatiques: les nymphes ne diffèrent des larves que par la présence des fourreaux qui contiennent le principe des élytres et des ailes. Ce genre n'est composé que de trois espèces connues; la

France n'en offre qu'une, et cette espèce est plus commune au nord qu'au midi.

RANATRE LINÉAIRE; *ranatra linearis*. Fab.

Geoff. *le scorpion aquatique (hepa)*, n^o 1. — De Gêr, *Mém. ins.* tom. III, pl. XIX, fig. 1, 2. — Schell. *Cim.* tab. 13.

D'un brun verdâtre ou jaunâtre, uniforme; les deux filets de l'extrémité postérieure, de la longueur du corps.

CCLXXXI^e GENRE.

NÈPE; *nepa*. A l'article précédent nous avons exposé les différences génériques des nèpes ou *scorpions aquatiques*, et des ranatres qu'on avoit confondues avec elles. Les mœurs sont aussi à peu près les mêmes; mais les œufs des nèpes sont plus remarquables; ils ressemblent à une semence couronnée de sept filets, dont les extrémités sont rongées; La mère les enfonce dans les tiges des plantes aquatiques; les filets seuls sont apparens. (Voyez Swammerdam et Roesel). Les nèpes et les ranatres ont dans tous les sexes une queue plus ou moins longue, de deux filets dont la face interne est concave; ces deux pièces forment ainsi un tuyau pour servir à ces insectes à conduire l'air, ou qui a

du moins quelques autres fonctions importantes. Les nêpes se trouvent souvent dans des fosses où il y a peu d'eau ; mais les ranares veulent des lieux où l'eau soit plus abondante. Le nom de scorpion aquatique qu'on a donné à ces insectes vient de la forme de leurs pattes antérieures qui ont des rapports avec les bras des crabes. Leur corps est encore terminé par une queue.

Les pays étrangers, depuis Cayenne, Surinam, jusqu'aux contrées les plus reculées des Indes orientales, nous offrent plusieurs espèces de ces insectes : quelques-unes sont très-remarquables par leur grandeur, telle est la *nêpe grande*. Celle qu'on a nommée *rustique*, porte ses œufs sur son dos ; ils y sont collés les uns contre les autres parallèlement.

E S P E C I E S.

1. NÊPE GRANDE ; *nepa grandis*. Lin. Fab.

Rœs. ins. tom. III, tab. 26. — De Géer, Mém. ins. tom. III, p. 579.

Longueur, deux pouces et demi, grise, tachetée de brun ; corselet lisse ; pattes tachetées. — A Surinam. On trouve dans les eaux douces des grandes Indes, une espèce presque semblable.

2. N. CENDRÉE; *nepa cinerea*. Lin.

Geoff. *scorpion aquatique* (*hepa*), n° 2. — Roesel. ins. tom. III, tab. 22. — De Gêr, Mém. ins. tom. III, pag. 561, pl. xviii, fig. 1. — Schell. Cim. tab. 14.

Ovoïde, alongée, tronquée en devant, cendrée; corselet raboteux; filets de la queue plus courts que le corps. — Dans toute l'Europe.

* * *Tarses intermédiaires et postérieurs à deux articles; point d'appendices sétacées au bout du corps. (Bord antérieur du corselet droit.)*

CCLXXXII^e GENRE.

NAUCORE; *naucoris*. Linnæus avoit mis ces insectes avec les nèpes. Geoffroy les en a distingués, et avec raison, comme on le voit par les caractères de division énoncés ci-dessus. Les naucores ont le corps ovale, déprimé; la tête appliquée exactement contre le corselet, arrondie, concave en dessous; les yeux alongés, les antennes très-courtes, cachées, de quatre pièces; un écusson triangulaire; les quatre pattes postérieures, alongées, frangées, agissant en forme de rames ou d'avirons; les deux antérieures faites comme celles des nèpes, mais plus courtes et repliées sous la poitrine; l'abdomen est denté en scie sur ses bords.

La forme de ces pattes faites en pincés dis-

tingue ces insectes des notonectes et des corises ; c'est avec ces espèces de serres qu'ils saisissent et retiennent les insectes dont il se nourrissent.

Les naucores nagent avec beaucoup de vitesse , au moyen de leurs pattes postérieures ; elles quittent les eaux vers le soir pour voler dans la campagne , ou pour aller déposer leurs œufs dans des lieux plus favorables. Elles sont très-voraces et piquent très-fort. Les larves et les nymphes ont la forme de l'insecte développé ; mais les premières sont aptères , et les secondes n'ont que le rudiment des élytres et des ailes.

E S P E C E S.

1. NAUCORE CIMICOÏDE ; *naucoris cimicoïdes*. Fab.

Geoff. n^o 1. — Rœs. insect. tom. III, tab. 28. — De Géer, Mém. ins. tom. III, tab. 19, fig. 8, 9. — Schell. Cim. tab. 12.

Jaunâtre - verdâtre , luisant ; yeux noirâtres ; tête et corselet avec une teinte brune ; pointillés ; écusson et élytres d'un brun verd foncé ; bords de l'abdomen fortement dentés en scie et très-velus. — Dans les étangs en Europe.

2. N. TACHETÉE ; *naucor. maculata*. Fab. Plus petite d'un tiers que la précédente ;

verdâtre ; des taches sur la tête ; quatre bandes longitudinales sur le corselet , brunes ; écusson et élytres bruns , entre-mêlés de verdâtre ; élytres rétrécies brusquement , au côté extérieur , à quelque distance de la base. — Aux environs de Paris.

3. N. ESTIVALE ; *naucor. æstivalis*. Coq. Coqueb. Illust. icon. dec. tab. 10 , fig. 1.

Une fois plus petite que la *naucore cimi-coïde* ; tête et corselet d'un blanc jaunâtre ; tête sans taches. — Aux environs de Paris.

II. *Pattes antérieures ordinaires , terminées par deux petits crochets , ou dont le tarse est comprimé et fortement cilié.*

CCLXXXIII^e GENRE.

GALGULE ; *galgulus*. Dans ce genre que j'ai établi , on ne voit point de pattes fortement natatoires ; les antérieures ont leurs cuisses grosses , leurs tarses simples , munis de deux crochets comme les autres ; les tarses postérieurs sont seuls biarticulés. Le corps est court , inégal ; les yeux sont saillans. L'écusson existe. Ce genre lie les *naucore*s avec les *corises* ou avec les *notonectes*. La *naucore oculée* de Fabricius , rapportée de la Caroline par Bosc , en est le type.

Le GALGULE OCULÉ, *galgulus oculatus*, est d'un brun cendré et mat, avec quelques taches sur les élytres plus claires; le corselet est inégal; les pattes sont d'un brun clair, entre-coupées de taches plus foncées.

Nous avons représenté cet insecte dans le nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle, tome IX, pag. 195.

Près de ce genre doit être placé celui de *macrocéphale* de Swederus.

CCLXXXIV^e GENRE.

CORISE; *corixa*. Fabricius a donné le nom de *sigara* à ce genre; mais Geoffroy l'ayant établi le premier sous la dénomination de *corise*, nous conservons cette dernière.

Les corises ont leurs pattes postérieures disposées fortement en nageoires; les antérieures ont leurs tarses comprimés, très-ciliés, d'un seul article, sans crochets bien apparens au bout. Les tarses du milieu ne sont aussi que d'une seule pièce au bout; mais ils sont terminés par deux crochets fort longs et menus; les postérieurs en sont dépourvus, et leurs côtés sont garnis d'une frange de poils.

Ces insectes ont une forme alongée, un peu aplatie, et presque de la même largeur

par-tout. Ils ont la tête verticale , arrondie à la partie supérieure , appliquée contre le corselet ; les yeux triangulaires ; deux antennes insérées sous eux , très-courtes , de quatre articles ; un bec fort court , conique , incliné et se rapprochant un peu de la poitrine , strié transversalement et percé d'un trou , en devant , près de l'extrémité ; le corselet plus large que long , terminé en pointe à sa partie postérieure , sans écusson au bout ; l'abdomen assez long et déprimé , recouvert par deux élytres coriacées , et sous lesquelles sont deux ailes un peu plissées longitudinalement , et ayant souvent le reflet de l'opale.

Ces insectes vivent dans l'eau , se tenant ordinairement suspendus à sa surface par le derrière ; mais ils se précipitent avec beaucoup de vitesse au moindre mouvement : ils peuvent rester quelque tems dans cet élément , et se tiennent accrochés à quelques plantes ; ils nagent et volent bien ; mais ils marchent mal , leurs pattes étant plus propres pour nager que pour aller sur terre. Leurs habitudes sont carnassières. Leurs métamorphoses sont les mêmes que celles des insectes précédens.

ESPÈCES.

E S P E C E S.

1. CORISE STRIÉE; *corixa striata*. Geoff.

Geoff. n° 1. — *Notonecta striata*. Lin. — *Sigara striata*. Fab. — De Géer, Mém. ins. tom. III, tab. 20, fig. 1, 2. — Roes. ins. tom. III, tab. 29. — Schell. Cim. tab. 11.

Tête et dessous du corps jaunâtres; dessus du corps d'un brun verdâtre, avec de petites raies transverses, très-coupées, ou ne formant que de petits traits, jaunâtres. — Dans toute l'Europe.

2. C. COLÉOPTÉRIFORME; *corixa coleoptrata*.

Sigara coleoptrata Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 50, tab. 24.

Elytres entièrement coriacées, brunes, avec le bord extérieur jaune. — En Suède; aux environs de Paris, à Bondy.

3. C. NAINÉ; *corixa minuta*.

Sigara minuta. Fab. — Coqueb. Illust. icon. dec. 1, tab. 10, fig. 3.

Courte, jaunâtre, ponctuée; une ligne brune sur le front. — Aux environs de Paris.

4. C. RAYÉE; *corixa strigata*.

Corselet ayant sept à huit raies jaunâtres transverses, entières, et autant de brunes. Elytres brunes, avec le bord extérieur et un

grand nombre de traits bien marqués, jaunâtres. — Dans toute la France. On l'aura confondue avec la première; elle est moitié plus petite.

CCLXXXV^e GENRE.

NOTONECTE; *notonecta*. Ces insectes ont leurs pattes postérieures en rames, très-propres à nager, de même que les corises; mais tous leurs tarsi ont deux articles, et les antérieurs sont terminés par deux crochets. Ils ont un bec articulé et un écusson, ce qui les distingue des précédens. Leur corps est oblong, très-convexe; leur tête est appliquée exactement contre le corselet, arrondie, concave en dessous, avec les yeux alongés, spacieux, mais peu saillans; deux antennes cachées, très-courtes, de quatre articles, dont le dernier petit; et un bec dirigé inférieurement, très-court, conique, de trois articles distincts, et avec lequel ces insectes piquent très-vivement; l'écusson est assez grand et triangulaire; les élytres vont en toit, et recouvrent deux ailes assez grandes; les pattes de devant sont doublées ou courbées sur elles-mêmes en dessous; les postérieures sont fort grandes; le dessous de l'abdomen est velu dans plusieurs.

Dans tous leurs états, ces insectes sont aquatiques et carnassiers; ils nagent presque toujours sur le dos, ayant le ventre en l'air, et c'est ce qui a fait nommer ces animaux *notonectes*. Ils saisissent leur proie avec leur pattes antérieures, attaquent souvent des insectes plus gros qu'eux, et leur propre espèce même. Les larves des éphémères n'ont guères de plus cruels ennemis.

E S P È C E S.

1. NOTONECTE GLAUQUE; *notonecta glauca*.
Lin. Fab.

Geoffroy. n° 1. — Roesel. Ins. tom. III, tab. 27. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 5, tab. 20. — De Gêr, Mém. ins. tom. III, tab. 18, fig. 16, 17. — Schell. Cim. tab. 10.

Dessous du corps d'un noirâtre verdâtre; devant de la tête d'un verd clair; son dessus et devant du corselet blanchâtres; moitié postérieure du corselet obscure; écusson noir; élytres d'un gris jaunâtre un peu brun, avec la côte tachetée en partie de brun.

Var. *a*. Grande tache brune, occupant transversalement le milieu des élytres, fourchue en devant.

b. Elytres presque brunes, avec un mélange de roussâtre. — *Notonecta maculata*. Fab. — Coq. Illust. icon. dec. 1, tab. 10, fig. 1.

2. N. FOURCHUE ; *notonecta furcata*. Fab.

Coqueb. Illust. icon. dec. 1 , tab. 10 , fig. 2.

Elytres noirâtres, avec le bord extérieur blanchâtre, et une tache humérale d'un gris jaunâtre et bifide postérieurement, ou formée de deux réunies, sur chaque, aux épaules.— Au midi de la France, plus particulièrement.

3. N. PYGMÉE ; *notonecta minutissima*.

Lin. Fab.

Geoff. n° 2. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 2 , tab. 12.

Grise ; tête brune ; élytres tronquées. On prendroit cet insecte pour la nymphe de la corise, n° 5. — En Europe.

DIVISION SECONDE.

FAMILLE QUARANTE-HUITIÈME.

CICADAIRES ; *cicadarioæ*.

ELYTRES de même consistance, en toit ; bec naissant de la partie inférieure de la tête, près de l'origine des pattes de devant ; (front ordinairement très-épais et strié ; pattes servant à sauter dans le plus grand nombre ; une lame en scie, écailleuse et cachée entre deux coulisses du ventre, dans les femelles.)

Les cicadaires se divisent en deux familles, les cigales et les cicadelles.

Les cigales, qui sont des tettigones de Fabricius, diffèrent des cicadelles par plusieurs caractères, mais encore par les antennes qui sont de quatre articles dans les premières, et de moins de quatre dans les secondes, terminées dans les unes et les autres par une soie. Les cicadelles manquent aussi d'opercules, qui sont deux plaques placées à l'origine du ventre, dont chacune couvre une cavité renfermant l'organe du chant dans les mâles.

On connoît les cigales depuis fort long-tems : le chant monotone des mâles, qui se font entendre une partie de l'été, a excité la curiosité et le desir de les étudier. Elles vivent dans les pays chauds sur les arbres ; elles volent avec légèreté, la chaleur leur donne de la vivacité, mais le froid les engourdit ou les fait mourir.

L'organe du chant des cigales est ce qui a le plus attiré l'attention des observateurs. Réaumur est entré dans les plus grands détails sur toutes les parties de cet organe singulier. Pendant long-tems on a attribué aux femelles seules la faculté de chanter, ce qui est une erreur, parce qu'elles sont privées des parties propres à produire le chant.

Ces organes, dont les mâles font usage pour se faire entendre des femelles, et les inviter à se rendre auprès d'eux pour satisfaire au besoin de reproduire leur espèce, sont logés dans la cavité du ventre, et recouverts par deux plaques écailleuses de figure arrondie, placées en dessous du corselet, à l'origine de l'abdomen. Sous ces deux plaques est une cavité divisée en deux cellules, dont le fond de chacune est occupée par deux petites lames minces, transparentes et tendues. Réaumur a comparé ces pièces à deux

petits miroirs, mais plusieurs auteurs les ont regardées comme deux petits tambours, parce qu'ils ont cru qu'elles rendoient des sons. Réaumur, en ouvrant une cigale sur le dos, a trouvé deux grands muscles composés chacun d'un faisceau prodigieux de fibres appliquées les unes sur les autres, faciles à séparer. En tirillant un de ces muscles avec une épingle, cet observateur a fait chanter une cigale morte depuis long-tems. Ces muscles aboutissent à deux membranes contournées en forme de timbale. Chacune est contenue dans l'un des deux réduits de la cavité. Du côté du ventre on ne voit que les ouvertures de l'une et de l'autre qui sont courbées; ces ouvertures produisent dans la voix des cigales les mêmes effets que produit le larynx dans celle des hommes. Les sons qui en sortent sont modifiés par les opercules, par les miroirs, par la grande cavité, et les différentes pièces qu'elle contient. Chaque timbale a une partie convexe et une partie concave; la première est plissée et pleine de rugosités : lorsque l'insecte fait agir les deux grands muscles qui y sont attachés, ces muscles, en se contractant et se relâchant alternativement avec vitesse, font mouvoir les timbales dont chaque surface devient

successivement convexe et concave, et produit le bruit qu'on appelle le chant des cigales.

Les femelles ne chantent point ; elles sont dépourvues des organes qui produisent le son , et ont seulement les rudimens des opercules. Elles sont munies d'une tarière composée de deux pièces dentées sur les côtés ; pointues à leur extrémité. Cette tarière qui, dans les grandes espèces, a environ six lignes de longueur, sert aux femelles à entailler le bois dans lequel elles placent leurs œufs. Lorsqu'elles font une incision à une branche , elles font jouer alternativement les deux parties de leur tarière qui fait l'office d'une lime ; par ce moyen elles parviennent à faire des trous qui ont environ quatre lignes. On distingue facilement les branches que ces femelles ont percées ; leur surface est remplie de petites inégalités placées à la file les unes des autres. Chaque trou contient depuis cinq jusqu'à huit cents œufs qui sont blancs, oblongs. Dans le corps de la femelle ces œufs sont renfermés dans deux espèces d'ovaires.

Les larves éclosent au printems ; elles sont blanches, ont six pattes ; leur tête se recourbe en devant comme celle des puces. Elles

quittent leur nid pour s'enfoncer dans la terre, où il paroît qu'elles vivent des racines des plantes; c'est aussi dans la terre qu'elles se changent en nymphes. Sous cette forme elles ont les ailes et les élytres renfermées dans des fourreaux, mais les mâles n'ont point encore les organes du chant, ni les femelles leur tarière. Ce que ces nymphes ont de plus remarquable, ce sont leurs pattes antérieures qui sont propres à creuser la terre dans laquelle chaque nymphe s'enfonce quelquefois jusqu'à deux ou trois pouces de profondeur.

Pour subir leur dernière métamorphose, qui a lieu selon quelques auteurs un an après que la larve s'est changée en nymphe, et dès que les chaleurs se font sentir, les cigales sortent de terre et montent sur les arbres; là elles quittent leur peau de nymphe, et passent à l'état parfait. Dans le premier moment elles sont presque entièrement vertes, mais peu à peu elles deviennent d'un brun noirâtre sous leur dernière forme. Elles se nourrissent du suc des feuilles et de celui des jeunes branches des arbres dans lesquels elles enfonce leur trompe.

Si on en croit Aristote, les grecs mangeoient les cigales; avant l'accouplement ils

préféroient les mâles , et après l'accouplement les femelles , parce qu'alors elles avoient le ventre rempli d'œufs qu'ils trouvoient très-agréables.

Il y a peu de cigales en Europe , et seulement dans les parties méridionales ; celles qu'on voit dans les collections sont apportées de la Chine , de l'Afrique et de l'Amérique. On en connoit une soixantaine d'espèces , dont quelques-unes sont fort grandes.

La seconde famille de cicadaïres est très-nombreuse en espèces ; elle est composée des genres fulgore , lystre , cixie , tétigomètre , issus , pœcilloptère , asiraque , tettigone , cercopis , membrace , darnis et centrote.

A l'exception des fulgores et des asiraques , les insectes des autres genres peuvent se rapporter aux cigales de Linnæus et de Geoffroy. Les cixies et les pœcilloptères sont des flates de Fabricius ; les asiraques ses delphax ; le membrace cornu appartient à son genre centrote , et le membrace à oreilles à son genre ledra , tous nouveaux genres de cet auteur.

Les cicadelles , excepté les fulgores , sont d'assez petits insectes , dont les élytres sont presque écailleuses , souvent colorées , plus longues que les ailes qui sont transparentes.

Quoique la plupart de ces insectes habitent l'Europe, on les a peu observés sous leurs premières formes ; on ne connoît de leurs larves que celle de la cercopis écumeuse, et celle du membrace du genêt.

Ces larves ne sont pas rares, mais il n'est pas facile de découvrir la première sous l'enveloppe qui la cache aux yeux du naturaliste. Elle rend par l'anus et par différentes parties du corps des bulles écumeuses dont elle se couvre entièrement. Cette matière, qui ressemble à de la salive, la garantit des injures de l'air, et empêche qu'elle ne devienne la proie de ses ennemis, parmi lesquels sont les ichneumons, qui tirent les larves et les nymphes de dessous la masse d'écume, et s'envolent avec elles. On trouve cette matière ou espèce de crachat, au printemps, sur les feuilles des plantes dans les prairies, le plus fréquemment sur celles de la luzerne ; les larves y sont quelquefois rassemblées au nombre de sept à huit, et elles n'en sortent qu'après avoir subi leur dernière métamorphose.

La larve du membrace du genêt diffère peu de l'insecte parfait, et vit de la même manière.

Tous ces insectes se trouvent sur diffé-

rentes plantes, et se nourrissent des sucés des feuilles et des jeunes tiges. Ils marchent vite; la plupart sautent avec beaucoup d'agilité. Les plus remarquables sont les fulgores et les membraces; ces derniers ont le corselet très-dilaté; sa partie postérieure se prolonge très-avant sur l'abdomen.

Les fulgores sont de la plus grande taille; il s'en trouve parmi elles qui ont plusieurs pouces de longueur, et assez généralement elles sont ornées de couleurs agréables; ce qu'elles ont de plus singulier, c'est la tête; cette partie offre des formes bizarres. Dans les unes, elle a la figure d'une scie; dans les autres, elle ressemble, en quelque sorte, à la trompe de l'éléphant; dans d'autres, elle représente assez bien le muffle de certains animaux.

Les plus grandes espèces sont apportées de l'Amérique méridionale, de Cayenne et de Surinam. Elles y vivent sur les grands arbres, et probablement aussi leurs larves, qui sont inconnues.

Au rapport de mademoiselle de Mérian, il y en a une espèce à Cayenne, c'est la fulgore porte lanterne, qui, pendant la nuit, répand une lumière assez vive pour permettre de lire les caractères les plus fins.

Mais cette observation est contredite par des observations ultérieures faites par M. Richard, pendant son séjour à Cayenne. Cependant il seroit possible que cet insecte eût la faculté d'être lumineux à volonté, comme le sont les lampyres, qui font paroître et disparaître quand il leur plaît, les points phosphoriques qui les font apercevoir dans l'obscurité.

Ces points lumineux qui, dans les lampyres verts-luisans, sont placés près de l'extrémité de leur corps, se trouvent, dit-on; dans la tête de la fulgore. Mais Réaumur n'y a rien découvert qui pût produire ce phénomène. Il n'a trouvé dans la vessie qui fait partie de la tête qu'une cavité très-grande et totalement vuide. Il est vrai que l'insecte qu'il a examiné étoit desséché, et que peut-être dans l'insecte vivant cette cavité est remplie par une matière qui s'évapore et disparaît quand il est mort.

On connoît une cinquantaine d'espèces de fulgores.

I. CIGALES VRAIES; *cicadæ veræ*.

Antennes de quatre articles distincts, outre la soie du bout (insérées près du bord interne des yeux); trois petits yeux lisses; (tête

transversale; yeux gros; premier segment du corselet transversal, à bord postérieur droit, bordé; le second grand, ayant à son bord postérieur une sorte de X en relief; élytres presque toujours vitrées; une pièce grande, écailleuse, arrondie, ou un opercule, couvrant une cavité de chaque côté de l'abdomen, en dessus et à sa base, dans les mâles).

CCLXXXVI^e GENRE.

CIGALE; *cicada*. Geoffroy avoit proposé de conserver aux grandes cigales, connues depuis long-tems sous le nom de *cicada*, cette dénomination, ainsi consacrée par l'usage, et d'appeler les petites procigales *tettigonia*, nom qui leur avoit été même donné par plusieurs auteurs. Fabricius a fait l'inverse; les grandes cigales sont pour lui des tettigones, et les petites des cigales. Linnæus ne voyoit dans toute cette famille qu'un seul genre, celui de *cicada*; mais la pénétration de son esprit lui avoit fait apercevoir les coupes qu'il falloit y faire, et il avoit indiqué d'avance la plupart des bons genres qu'on a formés depuis. Les grandes cigales forment sa troisième division: *manniferae, non saltantes*. Olivier, toujours guidé

par la vraie philosophie de la science, a refusé d'admettre l'inversion de noms de Fabricius ; et fidèle à suivre nos deux grands maîtres communs, Réaumur et Geoffroy, il a rétabli aux grandes cigales leur nom primitif.

Les caractères génériques et essentiels des cigales viennent d'être énoncés ; nous en avons donné de supplémentaires, pris de la forme du corps de ces insectes : notre troisième volume, page 257, en offre quelques autres que l'on pourra consulter. Dans la partie historique qui est à la tête de la famille, nous avons vu ce que l'organisation, les habitudes de ces insectes et des cicadelles, ou de notre seconde division de la famille, nous présentoient de plus curieux. Ne nous occupons donc que de la nomenclature des espèces.

E S P E C E S.

1. CIGALE HÉMATODE ; *cicada hæmatodes*.
Scop. Oliv.

[*Tettigonia sanguinea*. Fab. — Roes. ins. tom. III, locustr. tab. 25, fig. 3. — Stoll. Cic. pl. 11, fig. 11. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 50, tab. 21.

Noire ; des taches sur le devant du corselet et sur les pattes ; bords des anneaux de l'abdomen et nervures des élytres, rouges.

— Très-commune au midi de la France, dans les vignes. Un artiste distingué de la scène française, et qui s'occupe depuis plusieurs années de l'étude de l'entomologie, Dupont, a trouvé cette espèce aux environs de Melun, à dix lieues de Paris. Le chant de cette cigale est très-aigu, et se soutient longtemps sans interruption.

2. C. DE L'ORME; *cicada orni*. Lin. Oliv.

Tettigonia fraxini. Fab. — Geoff. n° 2. — Réaum. Mém. ins. tom. V, pl. xvi, fig. 7. — Rœs. Ins. tom. II, locust. tab. 25, fig. 1, 2. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 50, tab. 22. — Stoll. Cic. pl. xxii, fig. 133.

Noire, toute mélangée de gris verdâtre et de jaunâtre; six points noirs sur chaque élytre, près du bord interne, et sur une ligne parallèle à ce bord; quatre taches noires sur une autre ligne parallèle à la précédente, au milieu. — Sur les arbres au midi de la France; son son est rauque, et coupé à intervalles nombreux et égaux.

3. C. PLÉBÉIENNE; *cicada plebeia*. Lin. Oliv.

Geoff. n° 1. — Réaum. Mém. ins. tom. V, pl. xvi, fig. 1, 6. — Rœs. Ins. tom. II, locust. tab. 25, fig. 4. — Stoll. Cic. pl. xxiv, fig. 15, femelle; et pl. xxv, fig. 159, mâle.

Noire, tachetée de jaunâtre testacé ou verdâtre;

verdâtre; la partie en relief et formant une X de l'écusson de cette couleur; abdomen presque sans taches en dessus; moitié inférieure des élytres à nervures testacées, l'autre à nervures noirâtres; deux traits obliques, noirâtres, formés par deux petites nervures transverses, plus marquées, près de la côte, et vers son extrémité. — Dans la partie la plus méridionale de la France, sur les arbres; chant interrompu, comme dans la précédente, mais plus aigu. Cette espèce est la plus grosse des indigènes; elle est encore plus grande en Italie.

Je ne sais si la tettigone obscure de Fabricius est bien distinguée de cette espèce. Je soupçonne qu'elle n'en est qu'une variété. Ce naturaliste lui donne les caractères spécifiques suivans : noire, mélangée de testacé; élytres obscures, avec la côte testacée. — En Autriche.

4. C. PEINTE; *cicada picta*.

Tettigonia picta. Fab. — Coqueb. Illustr. icon. dec. 1, tab. 8, fig. 2. — *Cigale cotonneuse*. Oliv. Enc. méth. — Réaum. Mém. ins. tom. V, pl. xvi, fig. 8.

Longue d'environ un pouce, noire, avec un duvet cendré, soyeux et luisant; un grand nombre de taches sur le corselet; bords

des anneaux de l'abdomen en dessus, dessous du corps et pattes, testacés; bord extérieur des élytres noir; nervures inférieures verdâtres, les autres noirâtres. — Dans la ci-devant Provence, et en Barbarie; sur les arbustes, les haies; chant très-foible ou presque nul.

5. C. ATRE; *cicada atra*. Oliv. Encycl. méth.

Réaum. ins. tom. III, pl. xvi, fig. 9?

Un peu plus petite que la précédente; noire; un trait longitudinal au milieu du corselet, et son bord postérieur, rougeâtres; un point épais et noirâtre près de la côte, et un trait en zigzag, noirâtre, près du bout, sur chaque élytre; dessous du corps testacé; pattes mélangées de noir et de testacé. — Même pays.

6. C. TIBIALE; *cicada tibialis*. Panz.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 59, tab. 5. — *Tettigonia hæmatodes*. Fab. — *Cicada hæmatodes*? Lin.

Petite, noire, corselet sans taches; côte des élytres à moitié, et bords des anneaux de l'abdomen d'un rouge de sang; anus et pattes testacés. — En Autriche. Linnæus dit que le corselet de la cigale hématode est sans taches, Caractère manquant à celle que nous décri-

vons sous ce nom. Fabricius a donc eu raison de rapporter le synonyme de Linnæus à l'espèce dont nous parlons ici ; mais il ne devoit pas appeler cet insecte hématode, puisque ce nom avoit été donné, avant le naturaliste suédois, à la cigale n° 1, par Scopoli.

7. C. ARGENTÉE ; *cicada argentata*. Oliv. Encycl. méth.

Petite, noire, avec un duvet soyeux, argenté, distribué par plaques en quelques endroits ; côte et nervures des élytres d'un verd obscur ; dessus de l'abdomen et opercules rougeâtres ; pattes mélangées de noir et de pâle ; cuisses antérieures à trois épines. — Au midi de la France.

8. C. PYGMÉE ; *cicada pygmæa*. Oliv. Encycl. méth.

Petite, noire, presque sans taches en dessus ; une ligne au milieu du dos et écusson bruns ; bord extérieur des élytres jaunâtre ; nervures obscures ; côtés de l'abdomen en dessous, rougeâtres ; pattes pâles, avec des taches noires. — Au midi de la France.

II. CICADELLES ; *cicadelle*.

Antennes ayant moins de quatre articles distincts, outre la soie du bout ; deux petits yeux lisses (écartés, souvent peu distincts).

* *Antennes insérées sous les yeux ; corselet à deux segmens apparens.*

+ *Élytres n'étant pas à la fois larges , dilatées à leur base , comme tronquées ou droites au bord postérieur , ni en toit à vive arête , ni très-inclinées ; antennes ayant ordinairement le dernier article globuleux et granulé.*

| *Élytres n'étant point dilatées à leur base et rétrécies à la pointe ; les deux segmens du corselet ne formant point deux triangles isocèles opposés à leur base , ou une espèce de rhombe coupé transversalement dans le milieu.*

a. *Front élevé brusquement de chaque côté ; yeux saillans ; antennes à découvert , et dont le dernier article est globuleux.*

CCLXXXVII^e GENRE.

○ FULGORE ; *fulgora*. Le premier segment du corselet a le bord postérieur droit. Le second segment, ou le postérieur, est triangulaire. La tête est avancée en museau.

E S P È C E S.

1. FULGORE PORTE-LANTERNE ; *fulgora lateranaria*. Lin. Fab. Oliv.

Réaum. Mém. insect. tom. V, pl. xx, fig. 6 et 7. —
Rœs. insect. tom. II, locust. germ. tab. 28, 29.

Museau droit, bossu, arrondi au bout ; élytres bigarrées ; un grand œil sur les ailes inférieures. — Dans l'Amérique méridionale.

2. F. PORTE-CHANDELLE; *fulgora candellaria*. Lin. Fab. Oliv.

Roes. Ins. tom. II, loc. tab. 50, fig. 1, 2, 5.

Museau cylindrique, relevé; élytres vertes, avec des taches jaunes; ailes jaunes, à extrémité noire. — Commune à la Chine.

3. F. EUROPÉENNE; *fulgora europæa*. Lin. Fab. Oliv.

Stoll. Cic. pl. xi, fig. 51. — Vill. Ent. tom. I, pl. III, fig. 10. — Panz. 20, 16.

Verte; front avancé en cône, avec trois lignes élevées en dessus, et cinq en dessous: le corselet en a trois autres; élytres et ailes transparentes, à nervures vertes. — Au midi de la France, en Italie: elle n'est pas rare aux environs de Lyon.

CCLXXXVIII^e GENRE.

LYSTRE; *lystra*. Le corselet est semblable à celui des fulgores; mais la tête est transverse, sans avancement, en forme de museau.

E S P E C E S.

1. LYSTRE LAINEUSE; *lystra lanata*. Fab.

Cicada lanata. Lin. — Drur. Illust. of ins. tom. II, tab. 57, fig. 3.

Côtés du front d'un rouge sanguin; élytres noires, avec des points bleus; abdomen ayant

au bout une matière cotonneuse, d'un blanc de neige, du moins dans les femelles. — A Cayenne, à Surinam.

✓ 2. L. ÉPINEUSE; [✓]*fulgora spinosa*. Fab.

Coqueb. Illust. icon. déc. 1, tab. 9, fig. 4.

Front tronqué, jaune; yeux épineux; élytres vertes, à trois bandes blanchâtres. = A l'île de France.

CCLXXXIX^e GENRE.

○ CIXIE; *cixius*. Le premier segment du corselet est très-court, en forme de rebord arqué: le second est deltoïde.

Ces insectes font partie des fulgores d'Olivier et des flates de Fabricius. On les trouve sur les plantes. L'extrémité de leur abdomen est souvent garnie d'une matière cotonneuse et très-blanche. Ils volent très-bien. Leurs élytres et leurs ailes sont transparentes.

ESPÈCES.

○ 1. CIXIE DE DENYS; *cixius Dionysii*.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 54, tab. 24. — [○]*Flata cynosbatis*. Fab.

Corselet très-noir; élytres blanchâtres; transparentes, à nervures ponctuées de noir;

une rangée de points, le long du bord extérieur, et une bande obscure, peu marquée au bout. — Sur les roses; en Danemarck, en Allemagne.

2. C. DE LA SERRATULE; *cixius serratulæ*.

○ *Flata serratulæ*. Fab.

Jaune; élytres blanches, avec un point et deux bandes noirs. — En Angleterre; sur les chardons.

3. C. NERVEUSE; *cixius nervosus*.

Geoff. *cigale*, n° 1. — De Géer, Mém. ins. tom. III, pl. XII, fig. 1, 2. — *Flata nervosa*. Fab.

D'un brun grisâtre; ailes transparentes, tachetées de brun, avec les nervures ponctuées de brun et de blanc. — En Europe.

4. C. VELUE; *cixius pilosus*.

Fulgora pilosa. Oliv.

Un peu plus petite que la précédente; mélangée de jaune et de noir; front jaune; élytres obscures, velues en dessus, avec les nervures ponctuées de noir. — Aux environs de Paris.

5. C. MÉLANGÉE; *cixius varius*. Fab.

○ *Flata varia*. Fab.

Très-noire, mêlée de verd. Trois points à la côte des élytres. — En Allemagne.

Remarque. La cigale léporine (Panz. Faun. insect. germ. fasc. 61, tab. 19) doit être rapportée ici. Les élytres sont blanchâtres, avec des veines pâles en devant, au dessus d'une ligne noirâtre.

b. *Front plan, yeux et antennes enfoncés; dernier article des antennes ovale-cylindrique.*

CCXC^e GENRE.

○ TETIGOMÈTRE; *tetigometra*. Ces insectes ont un peu la forme des cercopis. Leurs élytres sont courtes et colorées. Panzer en a décrit deux espèces, qu'il a mises avec les fulgores.

E S P E C E S.

1. TETIGOMÈTRE VERDATRE; *tetigometra virescens*.

Panz. Faun. insect. germ. fasc. 61, tab. 12.

Verdâtre; élytres d'un verd plus vif; une tache noire au dessus de la naissance du rostre; pattes roussâtres. — Je ne l'ai trouvée qu'un seule fois, et en France, aux environs de Brive.

2. T. OBLIQUE; *tetigometra obliqua*.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 61, tab. 13.

Noire; élytres couleur de chair, avec trois bandes obliques roussâtres; pattes incarnat, ponctuées de noir. — En Autriche.

3. T. DORSALE; ^o*tetigometra dorsalis*.

Verte; une tache commune sur la suture, et sous l'écusson, roussâtre, en forme de cœur; les quatre pattes antérieures d'un jaune roussâtre. — Trouvée une fois au Luxembourg, dans Paris.

| | *Élytres dilatées à leur pointe; les deux segmens du corselet formant deux triangles isocèles, opposés à leur base, ou une espèce de rhombe, coupé transversalement dans le milieu.*

CCXCI^e GENRE.

✓ *ISSUS*; *issus*. Fabricius avoit d'abord rangé ces insectes avec les cercopis. Olivier en a fait des fulgores: ils diffèrent des premiers par leurs antennes situées sous les yeux, et des seconds, par la forme de leurs élytres.

E S P È C E S.

✓ 1. *ISSUS BOSSU*; *issus gibbosus*.

✓ *Issus coleoptratus*. Fab. — Geoff. *cigale*, n^o 7. —

✓ *Fulgore bossue*. Oliv. Enc. méth. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 2, n^o 11.

D'un jaune pâle verdâtre. Les élytres rétrécies brusquement, avec des nervures et un point au delà du milieu, noirâtres. — En France, en Allemagne.

2. I. DILATÉ ; *issus dilatatus*.

Fulgora dilatata. Ol. — *Cicada dilatata*. Vill. Ent. tom. 1, tab. 3, fig. 15.

Ses élytres sont moins rétrécies que la précédente, et moins en pointe ; elles ont des nébulosités, ou des parties plus obscures et noirâtres, avec un espace en forme de bande, près du bord extérieur, plus clair. — Aux environs de Paris, au midi de la France.

3. I. CENDRÉ ; *issus cinereus*.

Fulgora cinerea. Oliv. Enc. méth.

D'un gris jaunâtre, sans taches. Elytres cendrées. — Au midi de la France.

4. I. JAUNÂTRE ; *issus flavescens*.

Fulgora flavescens. Oliv. Enc. méth.

D'un jaune un peu grisâtre ; élytres grises, sans taches ; une grande tache noire, sur le dessus de l'abdomen, de chaque côté. — Au midi de la France.

Observ. Fabricius mentionne quelques autres espèces d'Europe, s'éloignant des précédentes par le défaut d'ailes ; telles sont entr'autres :

1°. *L'issus grylloide* : il est jaunâtre ; les élytres sont striées. — En Italie.

2°. *L'issus aptère* : il est obscur, sans taches ; les élytres sont striées. — En Italie.

5°. *L'issus pédestre* : les élytres sont courtes, cendrées; l'anus est soyeux. — Dans le Piémont.

Je n'ai point vu ces insectes.

+ + *Élytres larges, dilatées à leur base, comme tronquées, ou droites au bord postérieur (en toit à vive arête, ou très-inclinées; antennes à dernier article cylindrique).*

CCXCII^e GENRE.

PÆCILOPTÈRE; *pæcilopectera*. *Ailes variées*, telle est l'étymologie du nom de ce genre que j'avois publié, il y a plusieurs années (Précis des Caractères génériq. des Insectes). Fabricius a ensuite donné à ces insectes le nom de *flata*. Olivier en avoit fait des fulgores dans l'Encyclopédie méthodique.

Les deux Indes, mais particulièrement les orientales, sont leurs pays natal. Ces insectes ont leurs élytres larges et pendantes; ils ressemblent, au premier coup d'œil, à de petites phalènes, aux pyrales. Nous ne citerons qu'une espèce.

✓ ○ PÆCILOPTÈRE PHALÉNOÏDE; *pæcilopectera phalænoïdes*.

○ *Cicada phalænoïdes*. Lin. — De Géer, Mém. ins. tom. III, pl. xxxiii, fig. 6. — Stoll. Cic. pl. 11, fig. 9, et fig. B.

Jaune pâle; élytres panchées, parsemées de points depuis la base, jusqu'un peu au

delà du milieu. Ailes blanches, sans taches:
— A Cayenne, à Surinam.

** *Antennes insérées près du bord interne des yeux, ou dans la ligne transversale qui les sépare. (Corselet à un seul segment distinct.)*

† *Antennes naissant d'une échancrure des yeux, ordinairement plus longues que la tête (de deux articles allongés, et d'une soie terminale).*

CCXCIII^e GENRE.

ASIRAQUE; *asiraca*. Ce genre m'est encore propre. Fabricius en a changé le nom, et lui a imposé celui de *delphax*, mot des plus impropres, si la signification qu'en donne Chompré dans son Vocabulaire universel, latin et français, est vraie; car par ce nom on auroit désigné, chez les grecs probablement, un cochon de lait.

Les asiraques fréquentent les plantes. L'espèce appelée *clavicorne*, la plus grande de celles qui sont connues, est rare aux environs de Paris.

ESPÈCES.

- ◇ 1. ASIRAQUE CLAVICORNE; *asiraca clavicornis*.
○ *Delphax clavicornis*. Fab. — Coq. Illustr. icon. dec. 1, tab. 8, fig. 7.

Brune; antennes de la longueur du cor-

selet, comprimées, à arêtes; la première pièce fort grande; élytres transparentes; nervures ponctuées de brun; une petite bande, ou un trait oblique, brun, à l'extrémité de chaque élytre. — Je l'ai prise dans le bois de Vincennes, aux environs de Paris, en septembre; elle est moins rare au midi de la France, parmi les herbes.

○ 2. A. CRASSICORNE; *asiraca crassicornis*.

○ *Delphax crassicornis*. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 35, tab. 19.

Testacée; antennes comprimées, bordées; élytres d'un blanc transparent; une bande longitudinale, angulaire et noire, sur chaque élytre. — Sur les roseaux, en Allemagne.

○ 3. A. GRISE; *asiraca grisea*.

○ *Cicada dubia*. Panz. Faun. insect. germ. fasc. 35, tab. 20.

Entièrement grise; élytres courtes, arrondies au bout. — Avec la précédente.

○ 4. A A LIMBE; *asiraca limbata*.

○ *Delphax limbata*. Fab.

Brune; élytres ayant sur le disque deux taches, et plusieurs au bord, brunes; nervures ponctuées. — En Saxe.

○ 5. A. DIAPHANE ; *asiraca pellucidâ.*

○ *Delphax lucida.* Fab.

Brune ; élytres d'un blanc transparent , sans taches. — En Saxe.

○ 6. A. JAUNATRE ; *asiraca flavescens.*

○ *Delphax flavescens.* Fab.

Jaunâtre ; élytres d'un blanc transparent , sans taches. — En Saxe.

7. A. STRIÉE ; *asiraca striata.*

○ *Delphax striata.* Fab.

Jaunâtre ; tête striée de noir ; élytres d'un jaunâtre transparent , sans taches. — Aux environs de Paris , en Saxe.

8. A. BORDÉE ; *asiraca marginata.*

○ *Delphax marginata.* Fab. — Coqueb. Illust. icon. dec. 5 , tab. 21 , fig. 4.

Noire ; des stries sur la tête ; bord antérieur du corselet et pattes jaunâtres ; élytres d'un jaune transparent. — Aux environs de Paris et en Saxe.

9. A. NAINNE ; *asiraca minuta.*

○ *Delphax minuta.* Fab.

Tête et corselet jaunâtres ; une ligne dorsale , et élytres blanches. — Aux environs de Paris et en Saxe.

++ *Antennes ne naissant point d'une échancrure des yeux, plus courtes que la tête.*

| *Un écusson distinct.*

a. *Bord postérieur du corselet droit.*

CCXCIV^e GENRE.

TETTIGONE ; *tettigonia*. Réaumur désignoit ces insectes sous le nom de *procigale*. Geoffroy, en adoptant cette dénomination française, proposa de la rendre par celle de *tettigonia*. Fabricius, comme nous l'avons dit, agit en sens tout opposé. Les cigales devinrent des tettigones, et celles-ci prirent le nom des précédentes. Olivier, dans l'Encyclopédie méthodique, s'est déclaré contre ce bouleversement de noms, et les a réintégrés dans leur acception primitive; seulement son genre des tettigones a un peu plus d'étendue que celui des cigales de Fabricius, n'ayant pas cru devoir admettre la coupe des cercopis de ce dernier.

Dans son Système des ryngotes, Fabricius a distrait des cigales deux nouveaux genres: *oderbe*, *iassus*. Le premier nous est inconnu, et le second ne nous paroît pas suffisamment caractérisé. Nous ne parlerons donc pas de celui-là, et avec d'autant plus de raison qu'il ne comprend que des insectes étran-

gers ; nous réunirons celui-ci avec les tettigones.

Il seroit à souhaiter que quelque bon entomologiste nous donnât une monographie de ces insectes, et de toute la division des cicadelles. Il est très-difficile de connoître les espèces sans des figures, les descriptions n'ayant pas été faites comparativement. Le nombre des espèces est ensuite plus considérable qu'il le paroît, et à peine en a-t-on fait connoître le tiers ou le quart.

On pourroit diviser le genre des tettigones de la manière suivante.

1° Tête à chaperon presque triangulaire, plan.

2° Tête en chaperon lunulé, ou étroit et arqué ; corps allongé.

3° Tête en chaperon linéaire, transversal ; corps court.

Cette troisième coupure répond, en majeure partie, aux iassus de Fabricius ; les deux autres embrassent les cigales.

Ne connoissant qu'un très-petit nombre d'espèces de ces deux genres de cet auteur, et ne pouvant dès-lors juger d'une manière certaine à laquelle de ces divisions se rapportent les autres espèces, nous n'avons pas le moyen de présenter, suivant cet ordre,

la série des espèces. Nous donnerons donc simplement cette suite telle qu'elle est dans Fabricius, en nous bornant toujours à indiquer les espèces européennes.

E S P È C E S.

* *Les cigales de Fabricius* (1).

1. TETTIGONE A BANDELETTES; *tettigonia vittata*.

Cicada vittata. Lin. Fab. — Geoff. *cigale*, n° 24.

Jaune, avec deux raies longitudinales et serpentantes, d'un rouge cerise. — En Europe. Je l'ai reçue de Falaise, de Bazoches.

2. T. COU-JAUNE; *tet. flavicollis*.

Cicada flavicollis. Lin. Fab. — Geoff. *cigale*, n° 10?

Noire; bord postérieur de la tête et corselet jaunes. — Dans les lieux herbeux de l'Europe. Dans la cigale à diadème de Geoffroy, le front est jaune, l'abdomen noir, et le dessus du corps d'un jaune brun.

(1) Suivant cet auteur, la lèvre supérieure est subulée, de la moitié de la longueur du rostre; le premier article des antennes est plus épais que les autres; le rostre, par opposition aux caractères des *iassus*, doit être sensiblement plus long que la tête.

5. T. VERTE; *tet. viridis.*

○ *Cicada viridis.* Lin. Fab. — Geoff. n° 5. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 52, tab. 9.

Elytres vertes; tête jaune, avec des points noirs. — Commune en Europe.

4. T. INTERROMPUE; *tet. interrupta.*

○ *Cicada interrupta.* Lin. Fab. — Geoff. n° 9. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 52, tab. 8.

Jaune; deux bandes noires, une de chaque côté, partant de la tête, se prolongeant jusques près du bout de chaque élytre, au côté interne; une autre petite bande courte, noire, sur chaque élytre, à l'extrémité extérieure à la précédente. — En Europe.

4. T. ACUMINÉE; *tet. acuminata.*

○ *Cicada acuminata.* Fab.

Noire; élytres brunes, avec des bandes et des stries blanches. — En Allemagne.

6. T. PRASINE; *tet. prasina.*

○ *Cicada prasina.* Fab.

Verte; bout des élytres d'un blanc transparent. — En Italie.

7. T. ARGENTÉE; *tet. argentata.*

○ *Cicada argentata.* Fab. — Coqueb. Illustr. icon. dec. 1, tab. 8, fig. 5.

Tête jaune, avec une raie noire, trans-

verse; corselet et élytres d'un blanc jaunâtre, luisant, avec des raies brunes. — Aux environs de Paris.

8. STRIÉE; *tet. striata*.

○ *Cicada striata*. Fab. — Coq. Illustr. icon. dec. 1, tab. 8, fig. 6.

Jaunâtre, luisante, rayée de blanc en dessus. — Aux environs de Paris.

9. T. PEINTE; *tet. picta*.

○ *Cicada picta*. Fab.

Tête et corselet jaunâtres, tachetés de noir; élytres pâles, avec une petite bande brune et deux points noirs. — En Allemagne.

10. T. DE L'ORTIE; *tet. urticæ*.

○ *Cicada urticæ*. Fab.

Tête et corselet jaunes, avec plusieurs points noirs; élytres pâles, avec une petite bande et trois points noirs. — Sur l'ortie; en Danemarck.

Remarque. C'est à l'espèce précédente ou celle-ci qu'il faut peut-être rapporter la cigale géographique de Geoff. n^o 26.

11. T. QUADRINOTÉE; *tet. quadrinotata*.

○ *Cicada 4-notata*. Fab.

Verdâtre; tête jaune, avec quatre points noirs; élytres blanchâtres. — Aux environs de Paris.

○ 12. T. PONCTUÉE; *tet. punctata*.

○ *Cicada punctata*. Fab. — Geoff. n° 4.

Elytres jaunâtres, ponctuées de brun.

13. T. DORÉE; *tet. aurata*.

○ *Cicada aurata*. Lin. Fab.

Elytres jaunes, avec des teintes fauves; quatre taches noires, et l'extrémité dorée. — En Europe.

14. T. DE L'ORME, *tet. ulmi*.

○ *Cicada ulmi* Lin. Fab. — Geoff. n° 27.

Elytres d'un jaune verd, avec le bout un peu brun, et ayant un reflet doré. — Sur l'orme.

○ 15. T. EXALTÉE; *tet. exaltata*.

○ *Cicada exaltata*. Fab.

Tête jaunâtre, ponctuée de brun; élytres obscures, avec des nervures très-noires, et la base et un point commun, blancs. — En Autriche.

16. T. SPLENDIDULE; *tet. splendidula*.

○ *Cicada splendidula*. Fab.

Elytres dorées, pâles, avec des points blancs et noirs. — En Saxe.

17. VERDATRE; *tet. virescens*.

○ *Cicada virescens*. Fab.

Verdâtre; élytres blanches, sans taches. — En Allemagne.

♂ 18. T. CUSPIDÉE; *tet. cuspidata*.

♂ *Cicada cuspidata*. Fab.

Grise; tête plane, déprimée, avec l'extrémité obscure. — En France, en Angleterre.

♂ 19. T. NITIDULE; *tet. nitidula*.

♂ *Cicada nitidula*. Fab.

Jaune; élytres d'un blanc transparent; avec deux bandes noires. — Aux environs de Paris.

20. T. DU CHÊNE; *tet. quercûs*.

♂ *Cicada quercûs*. Fab.

Jaune; élytres, avec des taches rouges et l'extrémité noirâtre. — Sur le chêne; à Kiell.

21. T. VITRÉE; *tet. vitrea*.

♂ *Cicada vitrea*. Fab.

Jaune, rayée de brun; élytres d'un blanc transparent, avec une bande brune au milieu. — En Autriche.

* * *Les iassus de Fabricius.*

Lèvre supérieure presque nulle; rostre à peine plus long que la tête; antennes très-menues; l'article de la base à peine plus épais. Fab.

22. T. BOUCHER; *tet. lanio*.

♂ *Cicada lanio*. Fab. Lin. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 6, tab. 25; et fasc. 52, tab. 10.

Verte ; tête et corselet d'un rouge incarnat , pâle. — En Europe.

23. T. GAIE ; *tet. festiva.*

○ *Iassus festivus.* Fab.

Jaune ; deux points sur la tête et sur le corselet , et trois taches aux élytres , noirs. — En Allemagne.

24. T. MÉLANGÉE ; *tet. mixta.*

○ *Iassus mixtus.* Fab.

Mélangée de jaune et de noir ; ailes noires. — Aux environs de Paris.

25. T. RAYÉE ; *tet. lineata.*

○ *Iassus lineatus.* Fab.

Pâle ; tête et corselet ponctués de noir ; élytres rayées. — En Saxe.

26. T. BRUNE ; *tet. brunnea.*

○ *Iassus brunneus.* Fab.

Jaune ; corselet gris ; élytres testacées ; sans taches. — En Allemagne.

27. T. A DEUX MOUCHETURES ; *tet. 2-guttata.*

○ *Iassus 2-guttatus.* Fab.

Pâle ; élytres d'un doré fauve , avec quatre points blancs sur le dos. — En Allemagne.

DES CICADAIRES. 327

28. T. A QUATRE-MARQUES ; *tet. quadriverrucata.*

○ *Iassus quadriverrucatus.* Fab.

Jaune ; tête à quatre points très-noirs ; élytres ayant un reflet doré. — En Italie.

29. T. ÉCLATANTE ; *tet. fulgida.*

○ *Iassus fulgidus.* Fab.

Jaune ; élytres d'un brun doré. — En Angleterre.

30. T. DIADÊME ; *tet. diadema.*

○ *Iassus diadema.* Fab.

Tête jaune, avec deux bandes courtes ; très-noires ; élytres d'un brun transparent. — En Allemagne.

31. T. DES ROSIERS ; *tet. rosæ.*

○ *Iassus rosæ.* Fab. — Geoff. cigale, n° 28.

Jaune ; élytres blanches, avec l'extrémité membraneuse. — Sur les rosiers.

32. T. TACHETÉE ; *tet. maculata.*

○ *Iassus maculatus.* Fab.

Grise ; élytres avec des points et l'extrémité bruns ; ailes blanches, brunes à leur extrémité. — En Europe.

33. T. BIPUSTULÉE ; *tet. bipustulata.*

○ *Iassus 2-pustulatus.* Fab.

Jaune ; deux points frontaux, rouges ;

élytres d'un testacé transparent. — En Allemagne.

54. T. TRIANGULAIRE; ⁰*tet. triangularis*.
— *Iassus triangularis*. Fab.

Testacée, avec des taches jaunes et la base des élytres blanche. — En Danemarck.

55. T. SUTURALE; *tet. suturalis*.

Un peu plus grande que la tettigone verte; de sa forme, noire; deux raies jaunes et transverses sur le front; corselet jaune, avec deux taches noires postérieures, dont le milieu a un petit trait jaune; élytres ayant une bande obscure et maculaire, verdâtre à leur base, une autre transverse, plus pâle, au delà du milieu; la suture verte, excepté à son extrémité, et un point jaunâtre au bord extérieur, près du bout. — Aux environs de Montpellier. Envoyée par Marcel Serres, à feu Daudin.

Remarq Les cercopis suivans de Fabricius doivent être rangés avec les cigales, quoique leur forme soit plus ramassée.

56. T. ATRE; ¹⁰*tet. atra*.

Cercopis atra. Fab. — Coqueb. *Illust. icon. dec. 1*, tab. 8, fig. 7. — Panz. *Faun. ins. germ. fasc. 33*, tab. 75?

Très-noire, luisante; ailes blanches. —

Aux environs de Paris. Je crois que c'est plutôt le *Cercopis æthiops* de Panz. 61, 17, que l'espèce citée plus haut. Voyez aussi Geoff., n° 15.

57. T. A TACHES ROUGES; *tet. hæmorrhœa.*

Cercopis hæmorrhœa. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 61, tab. 16.

Très-noire, luisante, deux taches d'un rouge de sang et rondes sur le corselet. — Au midi de la France, en Allemagne.

58. T. SANGUINICOLLE; *tet. sanguinicollis.*

Cercopis sanguinicollis. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 61, tab. 18.

Noire; corselet fauve; élytres brunes. — En Allemagne.

59. T. TRIFASCIÉE; *tet. trifasciata.*

Cercopis trifasciata. Fab. — Coqueb. Illust. icon. dec. 1, tab. 8, fig. 10.

Noire; une bande sur le corselet et deux sur les élytres, blanches. — En France.

b. Bord postérieur du corselet anguleux, échancré dans son milieu, au dessus de l'écusson.

CCXCIV^e GENRE.

CERCOPIS; *cercopis.* Les côtés de son corselet ne sont point dilatés comme dans les lédres qui sont de la même subdivision. La

cercopis écumeuse nous offre, dans l'histoire de son premier âge, un fait des plus curieux, dont nous avons parlé dans les généralités de la famille.

Nous ne garantissons pas que toutes les espèces dont nous allons donner les caractères spécifiques, soient de ce genre, n'en ayant vu qu'un petit nombre, et Fabricius ayant souvent mis des tettigones avec les cercopis.

E S P E C E S.

1. CERCOPIS SANGUINOLENTE ; *cercopis sanguinolenta*. Fab.

Geoff. *cigale*, n° 6, pl. viii, fig. 5. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 33, tab. 12.

Noire ; élytres ayant chacune deux taches et une bande d'un rouge de sang. — Rare aux environs de Paris.

On en trouve une variété dans laquelle le rouge a moins d'étendue ; les élytres ont une petite raie au bord interne, à la base et près l'écusson, un point vers le milieu, et une bande étroite au bout, rouges.

2. C. ÉCUMEUSE ; *cerc. spumaria*. Fab.

Geoff. *cigale*, n° 2. — Rœs. insect. tom. II, *gryll.* tab. 23. — De Géer, Mém. insect. tom. III, tab. 11, fig. 1 - 21.

D'un cendré noirâtre en dessus, avec deux

taches blanches , et formant un angle près du bord extérieur , sur chaque élytre. — Très-commune.

3. C. MARGINELLE; *cerc. marginella*. Fab.

Noire; tête , corselet et bords des élytres, blancs. — En France et à Copenhague.

4. C. YEUX-BLANCS; *cerc. leucophthalma*. Fab.

Noire; yeux blancs. — Au nord de l'Europe.

5. C. TÊTE BLANCHE; *cerc. leucocephala*. Fab.

Geoff. *cigale* , n° 15.

Noire; tête et base du corselet jaunâtres. — En Europe.

6. C. STRIÉE; *cerc. striata*. Fab.

Noire; tête et corselet ayant une bande jaune; élytres striées. — A Kiell.

7. C. TRANSVERSALE; *cerc. transversa*. Fab.

Tête et corselet noirs avec une bande jaune; élytres pâles , sans taches. — A Kiell.

8. C. RAYÉE; *cerc. lineata*. Fab.

Jaunâtre; des raies noires sur les élytres. — En Allemagne.

9. C. GRISE; *cerc. grisea*. Fab.

Grise , sans taches; élytres planes. — En Italie.

10. C. RUBANNÉE; *cerc. vittata*. Fab.

Cendrée en dessus, avec une bande noire, longitudinale. — En France.

11. C. LATÉRALE; *cerc. lateralis*. Fab.

Geoff. *cigale*, n° 3.

Noire; élytres bordées de blanc. — En Europe.

12. C. RACCOURCIE; *cerc. abbreviata*. Fab.

Jaunâtre; élytres cendrées, avec une bande courte, noire. — A Copenhague.

13. C. A ATOMES; *cerc. atomaria*. Fab.

Dorée; des points blancs peu marqués sur les élytres. — En Italie.

14. C. ANGULEUSE; *cerc. angulata*. Fab.

Noire, pâle en dessus; élytres ayant une petite ligne à la base et deux raies convergentes au bord extérieur, brunes. — En France, en Suède.

15. C. UNIFASCIÉE; *cerc. unifasciata*. Fab.

Cendrée; élytres ayant une bande oblique, brune. — En Italie.

16. C. RUSTIQUE; *cerc. rustica*. Fab.

Grise, sans taches; ailes blanches. — En Europe.

17. C. RENFLÉE ; *cerc. gibba*. Fab.

Noire ; élytres tachetées de blanc. — En Allemagne.

18. C. A DEUX MOUCHETURES ; *cerc. biguttata*. Fab.

Noire, tachetée de jaune ; élytres brunes, avec un point marginal blanc. — En Allemagne.

19. C. RUFICOLLE ; *cerc. ruficollis*. Fab.

Très-noire ; corselet fauve ; élytres mélangées de brun et de fauve. — En Italie.

20. C. FASCIÉE ; *cerc. fasciata*. Fab.

Jaunâtre ; élytres obscures, avec une bande et deux taches opposées, blanches. — A Kiell.

21. C. BIFASCIÉE ; *cerc. bifasciata*. Fab.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 7, tab. 20.

Jaunâtre ; élytres brunes, avec deux bandes blanchâtres. — En Suède.

22. C. STRIATELLE ; *cerc. striatella*. Fab.

Brune ; une bande sur la tête et sur le corselet ; plusieurs raies sur les élytres, verdâtres. — En Italie.

25. C. ALBIPENNE ; *cerc. albipennis*. Fab.

Pâle ; corselet brun ; élytres blanches,

avec une tache à la base et une petite raie ; brunes. — En France.

24. C. ABDOMINALE; ^o*cerc. abdominalis*. Fab.

Jaune en dessus , très-noire en dessous ; bord et extrémité des élytres , bruns. — Sur l'aune ; en Danemarck.

25. C. ARLEQUINE; ^o*cerc. histrionica*. Fab.

Très-noire ; tête et corselet mélangés de jaune ; élytres striées , pâles , avec une petite raie postérieure brune. — En Italie.

26. C. DU PEUPLIER; ^o*cerc. populi*. Fab.

Nébuleuse ; deux points sur le vertex de la tête , et base de l'abdomen , très-noirs. — En Europe.

27. C. RÉTICULÉE; ^o*cerc. reticulata*. Fab.

Mélangée de pâle et de fauve ; élytres pâles ; leur disque ayant un réseau noir. — En Europe.

CCXCV^e GENRE.

^oLÈDRE ; *ledra*. Le corselet a ses côtés dilatés. Ce genre et les suivans sont un démembrément de celui des membraces.

^oLÈDRE A OREILLES ; *ledra aurita*. Fab.

Geoff. *cigale grand diable* , n^o 17, pl. ix , fig. 1.

Corps d'un gris ou d'un brun verdâtre ;

pointillé de noir ; tête aplatie, large , avec trois élévations ; côtés du corselet dilatés chacun en une espèce d'aile large, oblique et terminée par une crête arrondie. — Rare en France ; sur le chêne et le coudrier.

| | *Point d'écusson séparé ; il est formé par le prolongement postérieur du corselet.*

CCXCVI^e GENRE.

MEMBRACE ; *membracis*. Le corselet est dilaté dans le sens de la hauteur ; le corps est comprimé.

E S P È C E S.

1. MEMBRACE EN FEUILLE ; *membracis foliata*. Fab.

Stoll. Cic. tab. 1 , fig. 2.

Corselet foliacé, arrondi, jaune, avec une bande et une tache noires. — Dans l'Amérique méridionale.

2. M. CROISSANT ; *memb. lunata*. Fab.

Stoll. Cic. tab. 5 , fig. 24.

Corselet foliacé, arrondi, très-noir, avec trois taches en croissant, blanches. — A. Cayenne.

3. M. LANCÉOLÉE ; *memb. lanceolata*. Fab.

Coqueb. Illust. icon. dec. 2 , tab. 18 , fig. 5.

Corselet prolongé en devant, au dessus

de la tête, en forme de corne courbée; corps noir; deux taches dorsales blanches. — A Cayenne.

CCXCVII^e GENRE.

DARNIS; *darnis*. Le corselet est dilaté horizontalement, et couvre tout le dessus du corps.

ESPÈCES.

1. **DARNIS PUNAISE**; *darnis cimicoides*. Fab.

Coqueb. Illust. icon. dec. 2, tab. 18, fig. 6.

Corselet à deux oreillettes, prolongé postérieurement, testacé, ponctué de noir. — Amérique méridionale.

2. **D. LATÉRAL**; *darnis lateralis*. Fab.

Coqueb. Illust. icon. dec. 2, tab. 18, fig. 9.

Corselet sans oreillettes, prolongé postérieurement, très-noir; côtés jaunes. — Amérique méridionale.

CCXCVIII^e GENRE.

CENTROTE; *centrotus*. Le corselet est dilaté horizontalement et ne couvre qu'une partie du corps.

ESPÈCES.

E S P E C E S.

1. CENTROTE EN MASSUE; *centrotus clavatus*. Fab.

Coqueb. Illustr. icon. dec. 2, tab. 18, fig. 5.

Corselet à quatre cornes, dont les antérieures plus longues, arquées; son extrémité postérieure prolongée, à trois divisions; les latérales renflées près de leur extrémité. — A Cayenne.

2. C. CORNU; *centr. cornutus*. Fab.

Geoff. cigale (*le petit diable*) n° 18, pl. 1x, fig. 2. — Schæff. Icon. tab. 96, fig. 2. — Panz. 50, 19.

D'un brun noirâtre; corselet à deux cornes, prolongé postérieurement et de la longueur de l'abdomen; pointe sinuée. — Sur les chardons, les saules, le coudrier; en Europe.

3. C. DU GENÊT; *centr. genistæ*. Fab.

Geoff. cigale (*le demi-diable*) n° 19. — Panz. 50, 20.

D'un brun obscur; corselet sans cornes, terminé postérieurement en une pointe droite, aiguë, et de la moitié de la longueur de l'abdomen. — Sur le genêt; en Europe.

 DEUXIÈME SECTION.

ÉLYTRES différant peu des ailes pour la consistance ; antennes ayant plus de cinq articles ; tarses de deux articles au plus ; des individus souvent aptères.

Cette section est composée de deux familles, les *aphidiens* et les *gallinsectes*.

FAMILLE QUARANTE-NEUVIÈME.

APHIDIENS ; *aphidii*.

Leur bec paroît naître de la tête ; leurs antennes ne sont pas terminées par deux soies.

Sous la dénomination d'aphidiens, nous comprenons les pucerons, les aleyrodes et les thrips. Tous ces insectes sont très-petits et vivent des sucres des végétaux ; les pucerons sont lourds et marchent peu. On les trouve sur presque toutes les plantes, souvent rassemblés en très-grand nombre ; ils forment des masses immobiles sur les tiges ou sur les feuilles.

Les pucerons offrent des singularités très-remarquables. La première, qu'on ne voit

dans aucun des animaux de cette classe, c'est que la même espèce fournit des femelles ailées, et d'autres sans ailes, qui toutes ont également la faculté de reproduire leur espèce. La seconde, c'est que dans une saison de l'année ces femelles donnent le jour à des petits vivans, et que dans une autre elles pondent des œufs, et qu'elles produisent également des petits ailés et non ailés. Elles sont très-fécondes; elles font quinze à vingt petits chaque jour. C'est en automne que les insectes s'accouplent. C'est aussi en automne que les femelles sont ovipares. Les œufs passent l'hiver et éclosent au printemps. Il paroît qu'ils sont destinés à conserver l'espèce que les froids de l'hiver font périr.

Ce qui étonne le plus dans les pucerons, c'est la propriété qu'ils ont de se reproduire sans s'être accouplés; ce qui prouve que la femelle qui a reçu le mâle transmet son influence aux femelles qui naissent d'elle, pour plusieurs générations. Bonnet, Réaumur et Lyonnet ont pris des pucerons sortant du ventre de leur mère, les ont élevés seuls, et malgré cet isolement ils les ont vu faire des petits. Ces petits, élevés ensuite séparément, ont aussi été féconds pendant plusieurs générations, sans avoir eu de com-

munication avec aucun individu de leur espèce. Bonnet, à qui on doit le plus d'observations sur ces insectes, a compté jusqu'à neuf générations en trois mois sans accouplement. Ce fait, quoiqu'extraordinaire, est attesté par des observateurs trop dignes d'être crus pour qu'on puisse en douter.

En naissant, les pucerons marchent sur les plantes et cherchent un endroit pour s'y fixer. Ils se rassemblent les uns auprès des autres, restent immobiles pendant qu'ils pompent les sucs des tiges avec leur trompe. Ils causent souvent des altérations très-sensibles sur les arbres; les piquures qu'ils font aux feuilles ou aux jeunes tiges détournent les sucs nourriciers qui se portent d'un autre côté, et font prendre à ces parties de la plante différentes formes. On peut voir les effets qu'ils produisent sur les nouvelles pousses des tilleuls, sur les feuilles des groseillers, celles des pommiers et des ormes.

Ces feuilles, sur-tout celles des ormes, ont souvent des tubérosités ou espèces de galles creuses, commencement de la grosseur d'une noix, quelquefois grosses comme le poing, qui renferment une famille entière de pucerons; au lieu que les véritables galles, celles occasionnées par les cinips et les

diploïdes , ne contiennent que les petits. Ceux qui vivent sur le tilleul se placent à la file les uns des autres , d'un seul côté de la branche , à laquelle ils font prendre différentes courbures , et se logent dans les cavités.

La plupart des pucerons sont plus ou moins couverts d'une matière cotonneuse qui s'enlève facilement ; elle est en forme de filets sur ceux du peuplier et du chêne , les derniers en sont entièrement couverts ; ces filets ont quelquefois un pouce de longueur , et flottent sur le corps de l'insecte. Les pucerons du chou n'ont que très-peu de cette matière qui paroît farineuse , mais ceux des vessies de l'orme en sont entièrement couverts.

Ces insectes ont deux cornes ou deux tubercules à l'extrémité de l'abdomen , d'où il s'écoule continuellement une liqueur sucrée , limpide et transparente , qui s'épaissit à l'air. Cette liqueur , selon Réaumur , est aussi douce que le miel , et a un goût plus agréable ; les fourmis en sont très-friandes ; c'est ce qui les attire auprès des pucerons , où il est rare de n'en pas trouver.

Les larves des hémerobes , celles de quelques diptères détruisent un grand nombre

de pucerons ; sans ces ennemis , qui en dévorent chaque jour plusieurs centaines , ils multiplieroient si prodigieusement , qu'ils finiroient par dessécher les plantes auxquelles ils font déjà assez de torts.

On connoît environ une soixantaine de ces insectes qui portent le nom de la plante qu'ils habitent le plus ordinairement.

L'aelyrode de l'éclaire, seule espèce de ce genre et dont elle est le type , est très-petite, blanche, et ressemble à une petite phalène ; c'est pourquoi Geoffroy l'a placée avec ces insectes, et l'a nommée phalène de l'éclaire. Mais elle appartient à la famille des hémiptères, tant par la conformation de la bouche, que par ses métamorphoses. Elle vit sur la grande éclaire, sur le chou et sur le chêne ; on la trouve toute l'année, même dans les plus grands froids, sous les feuilles de la première de ces plantes. Selon Réaumur, il y a sept générations de ces insectes par an, la première en mars, la dernière en septembre. D'après les calculs de cet observateur, ces différentes générations peuvent produire dans une année, ou pendant sept mois, 195,510 ou 200,000 insectes, ce qui paroît prodigieux ; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'est pas rare d'en

trouver , à la fin de l'automne , plusieurs centaines dans un seul chou.

Les femelles déposent leurs œufs entre les grosses côtes de la surface intérieure des feuilles ; elles les placent presque en cercle , au nombre de neuf jusqu'à trente , sur une tache couverte d'une poussière blanche. Ils sont blancs , gélatineux , lisses et luisans , avec le bout jaunâtre.

Les larves sont d'un verdâtre transparent , de forme ovale , très-aplatie , avec des cils autour du corps ; elles ressemblent à une petite écaille. Les nymphes ont la tête arrondie , le corps conique , noirâtre , couvert d'une enveloppe brune ; leurs antennes et leurs pattes sont libres. A l'époque de leur dernière métamorphose , la peau brune qui les couvre se fend sur le milieu du corps et donne un libre passage à l'insecte parfait.

Sous ses deux premières formes l'aleyrode a pour ennemis des cinips et une espèce d'acarus.

Les thrips sont plus petits que le puceron et les aleyrodes ; ils sont noirs , vivent sur les fleurs et sur les écorces , et se nourrissent de leurs sucs. On les trouve souvent avec leurs larves , qui ne diffèrent des insectes parfaits que par le défaut d'ailes et d'élytres.

L'écorce de l'orme en nourrit une espèce dont les larves vivent en société. Ces insectes sont très-agiles ; quelques espèces sautent et s'échappent dès qu'on les touche. Ils forment un genre peu nombreux. On trouve toutes les espèces en Europe.

CCXCIX^e GENRE.

PUCERON ; *aphis*. Les antennes sont écartées , presque toujours sétacées. Le troisième et quatrième articles sont sensiblement plus longs que les autres. Le rostre , ou le bec , est distinct et alongé , fort long dans quelques espèces.

Ces insectes ont les élytres et les ailes en toit aigu ; les femelles sont aptères dans plusieurs. L'abdomen a deux tubercules ou deux cornes à son extrémité.

Il n'est pas de plante , ni d'arbre qui ne présente une grande quantité de pucerons , et leur espèce varie souvent avec le végétal qui leur sert de nourriture. Ils s'y multiplient même quelquefois tellement , que ces productions végétales en souffrent beaucoup ; il faut nécessairement les délivrer de ces animaux parasites , en les enlevant avec un pinceau mouillé. On les fait périr avec une fumigation de tabac ou de soufre.

Peu d'animaux offrent dans leur reproduction des phénomènes aussi extraordinaires que les pucerons. Nous avons donné l'extrait des observations qu'ont recueillies à ce sujet deux de nos plus grands philosophes naturalistes, Réaumur et Bonnet.

Le corps des pucerons étant très-mou, il est impossible de les conserver dans les collections, et on doit les décrire sur le vivant. Geoffroy, de Gêner, Schranck sur-tout, dans sa Faune de Bavière, sont presque les seuls qui ait donné des caractères spécifiques de ces insectes. Nous ne citerons que les espèces suivantes :

E S P E C E S.

1. PUCERON DE L'ORME; *aphis ulmi*.
Lin. Fab. Geoff.

Corps cylindrique, brun, farineux; antennes grosses; élytres très-longues, avec une petite tache brune au milieu du bord extérieur; cornes de l'abdomen courtes. — Il vit rassemblé, en grande quantité, dans une vessie attachée aux feuilles d'orme, par un pédicule très-court; cette vessie est produite par l'extravasation des suc de la feuille piquée par ces pucerons, et contient souvent plusieurs gouttes d'une eau sucrée.

2. P. DU PEUPLIER ; *aphis populi*. Lin. Fab.

Entièrement verd , avec un duvet cotonneux , assez long. — Sur le peuplier noir ; renfermé en quantité dans ses feuilles pliées en deux et formant une vessie : ces feuilles ont des tubérosités rougeâtres.

3. P. DU SUREAU ; *aphis sambuci*. Lin. Geoff. Fab.

D'un bleu noirâtre ; couvrant quelquefois presque en totalité les branches de sureau.

4. P. DU HÊTRE ; *aphis fagi*. Lin. Geoff. Fab.

Verd ; avec un duvet blanc , cotonneux , s'enlevant par le frottement , et d'autant plus long , que l'insecte est plus âgé. — Sur le hêtre.

5. P. DU CHÊNE ; *aphis roboris*. Lin. Fab.

D'un brun noirâtre , assez gros ; pattes longues ; les antérieures d'un brun jaunâtre ; cornes de l'abdomen très-courtes. — Sur le chêne.

6. P. DU LAITRON ; *aphis sonchi*. Lin. Geoff. Fab.

D'un verd mat ou bronzé ; une queue recourbée entre les deux cornes de l'abdomen. — Sur le laitron.

7. P. DES ÉCORCES ; *aphis quercus*. Lin.
Geoff. Fab.

Petit, d'un brun roux sans cornes ; trompe trois fois plus longue que le corps ; l'insecte enlève l'extrémité sur son dos, la raccourcit et l'allonge à volonté, et s'enfonce tellement quelquefois dans l'écorce des arbres, que pour l'en ôter on est obligé d'enlever avec lui le fragment adhérent du bois.

CCC^e GENRE.

ALEYRODE ; *aleyrodes*. Les antennes sont presque cylindriques, courtes, avec les troisième et quatrième articles presque égaux ; le bec est distinct et court ; le corps est farineux ; les élytres et les ailes sont en toit écrasé.

Le type de ce nouveau genre est la phalène culiciforme de l'éclair de Geoffroy, ou le *tinea proletella* de Linnæus. Il avoit été l'objet d'un mémoire particulier de Réaumur. (Mém. insect. tom. II, pag. 302—17, pl. xxv, fig. 1—7.) Ce grand naturaliste l'ayant placé avec les lépidoptères, et cet insecte présentant beaucoup de difficultés du côté de l'examen, à raison de sa petitesse, il n'est pas étonnant que Linnæus et Geoffroy aient continué de placer cet insecte

dans le même ordre. Mais j'ai fait voir, dans un mémoire inséré dans le Magasin Encyclopédique, qu'il falloit le ranger avec les hémiptères, entre les pucerons et les psylles.

L'aleyrode de l'éclaire a le corps long à peine d'une ligne, jaunâtre, quelquefois un peu rose, tout couvert d'une poudre blanche, d'où vient le mot d'*aleyrode*. Les yeux sont noirs et paroissent divisés en deux par un trait. Les élytres et les ailes sont blanches; les élytres ont un trait transversal coupé par la nervure, et un point vers le milieu, noirâtres; les pattes sont blanches.

Cet insecte se trouve dans tous les tems de l'année, même au fort de l'hyver, sous les feuilles de la grande éclaire, quelquefois aussi sur le chou et sur le chêne. Ses œufs sont le plus souvent au nombre de 9, 15, 25 à 30, rangés presque en cercle, sur une tache couverte d'une poussière blanche entre les grosses côtes de la surface inférieure des feuilles. Ils sont gélatineux, blancs, lisses et luisans, avec l'extrémité jaunâtre. On en voit sortir des larves qui sont ovales, très-aplaties, d'un verdâtre transparent, et en forme d'écailles; les yeux sont noirs; le corps a une petite frange de cils; le suc d'un jaune orangé, qu'elles soutirent, paroît à travers la

transparence de la peau. Suivant Réaumur, ces larves prennent une figure conique avant de se changer en nymphes; cette époque arrivée, leur corps s'élargit; leur extrémité postérieure offre l'apparence d'un stigmate froncé, ceint d'un bourrelet. L'animal se fixe sur la feuille avec une liqueur visqueuse, qui forme une frange à chaque bout du corps. Bientôt ce n'est plus qu'une membrane demi-sèche, transparente, à travers de laquelle on aperçoit un corps noirâtre qui est la nymphe. Cette nymphe est couverte d'une enveloppe brune; sa tête est arrondie; le reste de son corps est conique; ses antennes et ses pattes sont libres; l'enveloppe se fend au milieu du corps, et c'est par là que sort l'insecte développé.

Supposé qu'il n'y ait que sept générations par année, la première commençant en germinal, et la dernière finissant en fructidor; supposé encore qu'il n'y ait que cinq mâles et cinq femelles à chaque génération, Réaumur évalue le nombre des insectes qui en seront produits à 193,310; ce terme étant pris au dessous du moyen, on pourra le porter à 200,000; mais ce nombre de générations est-il bien certain? de ce qu'un mois, dans les jours les plus chauds de l'année, a

suffi pour le développement d'une génération, peut-on en déduire qu'il en soit de même dans d'autres tems ?

Un ciuips et je crois un *acarus* de Linnæus attaquent la larve et la nymphe de l'aleyrode. On peut voir la figure de cet insecte dans Rœmer (*Genera insect.* pl. XXIII, fig. 18.)

CCCI^e GENRE.

THRIPS ; *thrips*. Leurs antennes sont rapprochées à leur base de six à huit articles presque égaux, ovalaires ou grenus ; leur bec est peu ou point apparent ; leurs tarses sont de deux articles, dont le dernier est vésiculeux, paroît tronqué et sans crochets ; le corps est étroit, allongé, terminé en queue ; la tête est carrée, allongée ; le premier segment du corselet est très-visible ; les élytres et les ailes sont linéaires et horizontales ; l'abdomen est long, et finit en une pointe conique ; les pattes sont courtes.

Ces insectes sont très-petits ; ils vivent sur les fleurs et sur les écorces des arbres. C'est là aussi que se trouvent leurs larves. Quelques-unes sont d'un beau rouge de sang, quoique l'insecte parfait soit noir.

E S P E C E S.

1. THRIPS NOIR; *thrips physapus*. Lin.
Geoff. Fab.

Schæff. Elem. tab. 127.

Long au plus d'une ligne; entièrement noir; ailes blanches, transparentes, avec une frange de poils. Lorsqu'on le touche, il élève son derrière et coube son corps en arc. Il est très-agile.

2. T. DU GENÉVRIER; *thrips juniperina*.
Lin. Geoff. Fab.

D'un brun grisâtre, avec les ailes blanches. — Dans les galles ou boutons de fleurs du genévrier. Il saute bien, et s'échappe dès qu'on le touche.

3. T. DE L'ORME; *thrips ulmi*. Lin. Geoff.
Fab.

Noir; ailes livides, ciliées; anus allant en pointe. — En société, sous les écorces de l'orme.

4. T. DE L'ORTIE; *thrips urticæ*. Fab.

Jaune; élytres blanches. — Sur le dessous des feuilles de l'ortie, de la vigne, du coudrier, et sur d'autres végétaux; solitaire.

5. T. A BANDES ; *thrips fasciata*. Lin.
Geoff. Fab.

Corps brun ; élytres à bandes noires et blanches. — Très-commun sur les fleurs composées.

6. T. NAIN ; *thrips minutissima*. Lin. Fab. :

Corps et élytres glauques ; yeux bruns. — Sur les fleurs.

FAMILLE CINQUANTIÈME.

GALLINSECTES ; *gallinsecta*.

LES gallinsectes ont un bec qui paroît naître de la poitrine , et des antennes terminées par deux soies.

Dans les uns , les deux sexes sont pourvus d'ailes et d'élytres ; dans les autres les femelles sont aptères , et leurs mâles n'ont que deux ailes. Ils se nourrissent des suc de plantes qu'ils pompent avec leur trompe.

L'insecte qui a donné lieu à la formation du genre livie appartient à celui de psylle de plusieurs auteurs ; mais il diffère tellement de ces insectes par la forme des antennes , et par celle de la tête , qu'il est impossible de les confondre. Les antennes des psylles sont d'égale grosseur dans toute leur longueur , au lieu que celles des livies sont renflées et presque coniques à leur base , et ensuite cylindriques.

Les femelles de la seule espèce connue déposent leurs œufs dans les germes des fleurs de jonc articulé , de sorte que les parties acquièrent un développement trois ou quatre

fois plus considérable qu'elles l'auroient eu dans leur état naturel, prennent la forme d'une balle de graminée, très-grande, et chaque division des calices se prolonge en espèce de barbe. On trouve les larves, les nymphes et les insectes parfaits dans ces sortes de galles.

Les femelles ne pondent qu'un petit nombre d'œufs, assez grands, ovales, jaunâtres, luisans; ils sont fixés sur les feuilles par le moyen d'un pédicule. Les larves et les nymphes sont oblongues, obtuses aux deux extrémités, et très-déprimées. Les nymphes diffèrent des larves par les rudimens des ailes et des élytres, et par leur couleur qui est d'un jaune pâle : les unes et les autres sont lourdes. L'insecte parfait saute plus ordinairement qu'il ne marche. On les trouve rassemblés dans l'intérieur de la fausse-galle, au milieu d'une matière farineuse très-blanche que les nymphes et les larves rendent par l'anus. Cet insecte habite plusieurs parties de la France.

Les psylles vivent sur le buis, l'aune, le figuier, l'ortie, etc. On leur a donné le nom de *psylle*, mot grec qui signifie *puce*, parce qu'elles ont la faculté de sauter; ce qu'elles exécutent au moyen de leurs pattes posté-

rieures qui font l'effet d'un ressort. Leurs larves ont le corps aplati , la tête large , le ventre arrondi à son extrémité ; leurs pattes sont terminées par une espèce de vessie et deux crochets. Les nymphes marchent et agissent , et ont leurs élytres et leurs ailes renfermées dans de larges fourreaux placés de chaque côté de la poitrine.

Plusieurs espèces sont , ainsi que leurs larves, couvertes d'une matière cotonneuse blanche , et qui tombe par flocons des deux côtés de leur corps , sur-tout celle de l'aune.

Leurs excréments, qui sont de nature gommeuse , ressemblent ordinairement à de petits filets ; mais quelquefois ils forment une petite masse.

Pour subir les dernières métamorphoses , les nymphes s'attachent sous une feuille et restent tranquilles jusqu'à ce que leur peau, qui se fend dans une partie de sa longueur, ait donné passage à l'insecte parfait.

Les femelles , ou du moins plusieurs , sont pourvues d'une tarière avec laquelle elles piquent les feuilles où elles déposent leurs œufs. Ces piquures produisent des excroissances semblables à celles que les cinips et les diplolèpes font naître sur les plantes. Souvent on en voit aux extrémités des bran-

ches du sapin, qui contiennent un grand nombre de petites cellules dans lesquelles vivent les larves et les nymphes. Les piquures des psylles du buis ne produisent point de tubérosités ; mais elles forcent les feuilles à se contourner en calote, de sorte qu'en se réunissant plusieurs ensemble, elles forment une espèce de boule dans laquelle les larves se renferment. Ces larves rendent par l'anus une matière blanche et sucrée qui s'amollit sous les doigts, et qui, selon Geoffroy, ressemble en quelque sorte à la manne.

Il paroît qu'il n'y a qu'une génération de ces insectes par an. Les femelles passent l'hiver.

Ce genre est peu nombreux ; on trouve toutes les espèces en Europe.

Les cochenilles sont de petits insectes très-remarquables par les différences de formes des deux sexes. Les mâles ont le corps allongé, deux ailes beaucoup plus longues que le corps et point d'organes visibles avec lesquels ils puissent prendre de la nourriture, au lieu que les femelles ont le corps ovale, sont aptères, et sont pourvues d'un bec renfermant trois soies qui forment un suçoir avec lequel elles prennent de la nourriture.

A une certaine époque de leur vie , les femelles se fixent sur la plante ou l'arbre qu'elles habitent , et y restent immobiles. Après s'être accouplées , leur corps grossit considérablement : dans plusieurs espèces il prend sa première forme pour prendre celle d'une galle , et après la ponte , il se dessèche et sert à loger les petits.

Ce changement de forme des femelles a fait donner , par Réaumur et plusieurs autres auteurs , le nom de gallinsecte à celle dont le corps ne conserve point sa forme primitive , et prend celle d'une galle ; ce sont les kermès de Geoffroy et d'Olivier , au lieu que les cochenilles de ces deux naturalistes sont celles dont les anneaux du ventre sont toujours distincts , et qui conservent la forme d'insectes , malgré la dilatation de leur corps. A l'imitation de Linnæus , nous n'avons formé qu'un seul genre des cochenilles et des kermès , qu'on peut diviser ainsi :

Femelles conservant toujours des apparences d'anneaux , les *vraies cochenilles*.

Femelles n'ayant point d'apparence d'anneaux dans les états de galle , les *kermès*.

Ces insectes , dans leur jeunesse , courent sur les feuilles , mais ils passent la plus grande partie de leur vie immobiles sur les tiges des

plantes où ils se fixent en enfonçant leur bec dans les écorces pour en tirer le suc. Une fois fixées dans un endroit, les femelles ne le quittent plus, elles s'y accouplent, grossissent, font leur ponte et meurent.

Les cochenilles de la première famille habitent ordinairement les bifurcations et le dessous des petites branches des arbres. Elles s'accouplent au printemps, après avoir passé l'hiver fixées sur les plantes, et vers le commencement de l'été elles ont pris tout leur accroissement. Elles ressemblent alors à une petite masse convexe, plus ou moins ovale; on ne leur voit ni la tête, ni les pattes, mais seulement les segmens qui séparent les anneaux de leur ventre. Quelques espèces sont, en partie, couvertes d'un duvet cotonneux qui forme une espèce de nid dans lequel elles logent leur ponte. Chaque femelle fait plusieurs milliers d'œufs; ils sortent du corps de la mère par une ouverture placée à l'extrémité du ventre, et passent en dessous pour y être couvés. Après la ponte, le corps de la mère se dessèche, ses deux membranes s'aplatissent et forment une espèce de coque dans laquelle les œufs se trouvent renfermés. Peu après la mort de la mère, les petites cochenilles sortent de dessous son corps et

vont chercher leur nourriture sur les feuilles, dont elles tirent le suc avec leur trompe.

Les mâles sont bien moins nombreux que les femelles. Sous leur première forme, rien ne les distingue d'elles; ils se fixent également sur les plantes, mais ils n'y prennent ni nourriture, ni accroissement; peu à peu leur peau se durcit et devient une coque dans laquelle s'opèrent leurs métamorphoses. En devenant insectes parfaits, leur corps diminue de moitié, et ils acquièrent deux longues ailes. Sous cette nouvelle forme, ils cherchent avec empressement les femelles qui restent immobiles, ils s'approchent d'elles, se promènent sur leur corps ou voltigent autour d'elles afin de les exciter à répondre à leurs caresses, et dès qu'ils ont satisfait au vœu de la Nature ils meurent.

Les cochenilles de la seconde division ne diffèrent des autres que parce qu'en grossissant elles prennent différentes formes; les uns ont la figure d'un petit bateau renversé, les autres celle d'une graine ou d'une galle. L'espèce la plus renommée est celle dont la figure approche d'une boule dont on auroit retranché un petit segment; elle vit sur une espèce de chêne, *quercus coccifera* de Linnæus, qui croît en grande quantité dans les

terres incultes des parties méridionales de la France , en Espagne , et dans les îles de l'Archipel. C'est sur cet arbrisseau qu'on fait la récolte de cet insecte : les autres espèces vivent sur les arbres fruitiers et y font beaucoup de torts.

Les seules cochenilles précieuses , celles dont on se sert dans l'art de la teinture , sont celles du nouveau monde et celles d'Europe : ces dernières sont connues dans le commerce , l'une sous le nom de graines d'écarlate , et l'autre sous celui de kermès. Jusqu'à présent on n'a tiré aucun parti des autres espèces , qui ne sont connues que par les dégâts qu'elles font sur plusieurs végétaux , tels que les figuiers , les orangers , les oliviers et autres.

La cochenille du Nouveau-Monde, qu'on nomme cochenille du nopal ou du cactier, vient du Mexique , seul pays connu où on l'élève et où on en fait la récolte. On en distingue deux espèces , la cochenille fine , qu'on appelle *mestèque* , parce que c'est à Mestèque , dans la province d'Honduras , qu'on la recueille , et la cochenille sylvestre ou sauvage. Elle est apportée en Europe sous la forme de petits grains irréguliers , convexes et cannelés d'un côté , concaves de

l'autre. La plus estimée est d'un gris ardoisé mêlé de rougeâtre et couverte d'une poussière blanche.

La plante sur laquelle on élève la cochenille fine est le nopali des Indiens. Cette plante est nommée en France *opuntia*, figuier d'Inde, raquette, candasse, nopal. Ce nopali ou cactier est distingué aujourd'hui, par les botanistes, de celui qui porte les noms précédens. La fleur de ce nopal est d'un rouge de sang, et on attribue au suc de la plante la couleur de la cochenille. Cet arbuste croît promptement, et au bout de dix-huit mois qu'il a été planté, il est en état de nourrir la cochenille. Il existoit à Saint-Domingue en 1787, ainsi que l'espèce nommée par les indiens, *nopal de Castille*.

Les indiens, qui se livrent à la culture de la cochenille, plantent auprès de leurs habitations des nopals, sur lesquels ils sèment ces insectes vers le 15 d'octobre, retour de la belle saison au Mexique. Cette opération consiste à placer sur les plantes les femelles qui ont déjà fait quelques petits. Ces femelles sont celles que les indiens ont gardées à la dernière récolte, et conservées sur des branches de nopal, dans leurs habitations, pendant la saison des pluies, qui les feroient périr.

Ce qu'on appelle semer la cochenille est de mettre sept à huit femelles dans un petit nid fait d'une matière cotonneuse , et de placer ces nids entre les feuilles des nopals. Chaque femelle fait plusieurs milliers de petits , qui d'abord sont à peine de la grosseur d'une pointe d'épingle , de couleur rouge , et couverts de poussière blanche. Ces petites cochenilles sortent promptement du nid , se répandent sur les feuilles , s'y fixent et grossissent après l'accouplement. Les femelles ne vivent qu'environ deux mois , et les mâles moitié moins. Il y a , selon M. Thiéry , six générations de ces insectes par an , qu'on pourroit recueillir toutes si les pluies n'en détruisoient une partie ; mais plusieurs auteurs s'accordent sur le nombre des récoltes qui est de trois chaque année ; la première a lieu vers le milieu de décembre ; la dernière au mois de mai. A la première récolte , on enlève de dessus les nopals les nids pour en retirer les mères qui sont mortes ; on attend , pour le faire , que les mères commencent à faire leurs petits , et on les recueille dans un vase pour les faire sécher.

La dessication des cochenilles se fait de plusieurs manières. Quelques indiens mettent ces insectes dans une corbeille , les plon-

gent ensuite dans l'eau bouillante, et après les font sécher au soleil. D'autres les mettent dans un four chaud, ou sur des plaques échauffées; mais il paroît que la meilleure manière est l'eau bouillante. De ces différentes méthodes de faire périr les cochenilles, dépendent les différentes couleurs de celles qu'on apporte en Europe. Celles qu'on fait périr dans l'eau bouillante perdent une partie de la poussière blanche qui les couvre; et après la dessication, elles sont d'un rouge brun, au lieu que celles qu'on fait périr dans les fours deviennent noirâtres.

La cochenille sylvestre est moins grosse que la cochenille fine, parce que tout son corps est couvert d'une matière cotonneuse, et il est bordé de poils tout autour. Quelques jours après qu'elle s'est fixée, les poils et la matière cotonneuse s'allongent et se collent sur la plante, et y adhèrent tellement, que par la suite, lorsqu'on veut détacher la cochenille, il reste une partie de cette espèce de coton sur les feuilles.

Les indiens élèvent aussi cette cochenille sur le nopal, quoiqu'elle croisse sur un cactier épineux, parce qu'elle est plus facile à

récolter sur cette plante, et qu'elle y devient presque aussi grosse que la cochenille fine.

Les cochenilles ont des ennemis dont les indiens ont beaucoup de peine à les garantir; ce sont deux espèces de chenilles, une coccinelle, un petit insecte qui vit sur le nopal, et les souris : une de ces chenilles en fait périr chaque jour plusieurs douzaines.

La Pologne fournit une espèce de cochenilles qui ne vit que dans les pays froids : elle est connue sous le nom de *coccus tinctorius polonicus*, graine d'écarlate de Pologne. Avant que la cochenille du Mexique fût connue, on l'employoit pour la teinture ; mais ses récoltes, qui n'étoient ni aussi faciles, ni aussi abondantes que celles de la cochenille du Nouveau-Monde, ont été abandonnées. On la trouve sur la racine du *polygonum cocciferum* de Ray, que Tournefort croit être son *alchemilla gramineo folio, flore major*. Selon quelques auteurs, cette cochenille, ou une semblable, se trouve sur la racine du *scleranthus perennis*, de la piloselle, de la pimprenelle et de la pariétaire.

Au commencement de l'été, chaque grain est à peu près sphérique, de couleur pourpre; les plus gros sont de la grosseur d'un

grain de poivre , et chacun est logé dans une espèce de calice , comme un gland l'est dans le sien , qui est raboteux en dessus , lisse en dedans. La plante ne fournit quelquefois qu'un de ces grains , d'autres fois plus de quarante. On a observé que de ces petits il sort des insectes qui ont six pattes et deux antennes ; qu'au bout de quelques jours ils cessent de marcher , se raccourcissent , et qu'après être devenus immobiles et s'être accouplés , le corps des femelles se couvre d'un duvet cotonneux ; mais qu'on voit très-peu de ce duvet sur le corps de celles qui n'ont point reçu le mâle. Que les unes et les autres pondent des œufs , et qu'il n'y a que ceux des femelles qui ont été fécondées qui donnent des petits. Les mâles ne diffèrent point de ceux des autres espèces de cochenilles.

On ne fait la récolte de cet insecte que tous les deux ans , immédiatement après le solstice d'été , parce qu'alors il est plein d'un suc de couleur pourpre. Par cette opération , on lève la plante de terre pour en détacher la cochenille , et ensuite on la remet à la même place , afin de ne la pas détruire. Après avoir séparé la cochenille de la terre , on l'arrose de vinaigre ou d'eau chaude , et on la fait

sécher au soleil. Les turcs et les arméniens , dit-on , achètent cette drogue pour teindre la soie , la laine , le cuir , le maroquin , et la queue de leurs chevaux. Leurs femmes en tirent une teinture avec du jus de citron , ou de vin , et s'en servent pour se rougir l'extrémité des pieds et des mains. Malgré les différentes propriétés de cette cochenille , on ne se sert plus à présent que de celle du Mexique pour les belles teintures. Les russes tirent aussi une couleur cramoisie d'une cochenille indigène. On n'a point encore essayé en France de s'en procurer de celle qui vit sur l'oranger , et qui y fait tant de tort.

On trouve sur l'orme une espèce de cochenille qui ressemble beaucoup à celle du nopal , et qui se tient dans les bifurcations de cet arbre. Quand elles ont pris toute leur grosseur , ce qui a lieu vers le milieu de l'été , elles sont ovales , convexes , d'un brun rouge , et ont environ une ligne de longueur. Elles sont entourées d'une espèce de cordon blanc , cotonneux , et une partie de leur ventre est cachée sous un duvet qui sert de nid aux petits , qui , à mesure qu'ils éclosent , passent sous le ventre de leur mère. Après la ponte , les femelles meurent , se dessèchent , et tombent à terre. L'accroissement de ces

insectes n'a lieu qu'après l'hyver. Vers le milieu de juillet, on trouve dans les nids un grand nombre de petits, qui ont deux antennes et six pattes ; ils ne tardent pas à sortir du nid pour courir sur les branches des ormes, afin d'y chercher leur nourriture et s'y fixer.

Les cochenilles du figuier, qu'on trouve dans le midi de l'Europe et dans le Levant, font de très-grands dégâts sur cet arbre, dont elles pompent les sucs et causent le dessèchement. Les figuiers sur lesquels elles sont très-multipliées perdent leurs feuilles beaucoup plutôt que les autres ; les fruits tombent avant d'être mûrs ; les feuilles et les branches se couvrent de taches noirâtres ; l'écorce se détache, et lorsque ces arbres sont parvenus à un certain degré de foiblesse, l'hyver achève de les faire périr. Les cochenilles qui s'attachent aux figues, grossissent plus promptement que les autres. On répugne à manger ces figues, parce qu'on ne peut les cueillir sans écraser plusieurs de ces insectes, qui rendent une matière épaisse et rougeâtre qui est dégoûtante. Les figues sèches ne sont point sujettes à receler de ces insectes, parce qu'ils tombent de dessus les fruits, à mesure qu'on les remue pour les faire sécher.

Les cochenilles qui vivent sur l'olivier y font aussi beaucoup de tort ; mais elles n'attaquent jamais les fruits : elles habitent encore le myrte et le phyllerea.

La cochenille qui vit ordinairement sur l'*euphorbia characius*, à son défaut sur l'*euphorbia pilerella*, offre deux faits singuliers observés par M. Dortchs. L'un est que les mâles, qui sont en très-petit nombre, après avoir fécondé leurs femelles, se retirent au pied de la plante sous des pierres, où ils demeurent dans l'inaction ; que leur corps se couvre de tous côtés d'une matière cotonneuse qui ressemble à de la moisissure, et qu'ensuite ils meurent. La manière dont meurt cet insecte paroît si extraordinaire, qu'elle fait desirer de nouvelles observations qui confirment la première. Le second fait, qui est très-étonnant dans l'histoire des cochenilles, et qui n'a été remarqué que par M. Dortchs, c'est que ces femelles ne meurent point après leur ponte, et qu'elles sont même sujettes à muer, quoique moins fréquemment qu'auparavant ; qu'elles passent l'hiver sous la mousse, ou sous des pierres ; qu'elles reprennent vigueur au printemps, donnent naissance à leur postérité, et vivent languissamment plus d'un mois après avoir

avoir mis bas. Quelques essais faits sur une matière visqueuse d'un goût mielleux que ces cochenilles rendent par leur partie postérieure, n'ont produit qu'une légère teinture jaunâtre. Cette cochenille-là, selon Olivier, se trouve aux environs de Paris, sur la ronce.

Les cochenilles de la seconde division, dans leur jeunesse, ressemblent à de petits cloportes blancs; elles courent sur les feuilles, et ensuite se fixent sur les branches ou sur les tiges des arbres et des arbrisseaux. Après y être restées plusieurs mois, elles prennent la figure d'une galle. Ces cochenilles habitent sur les arbres fruitiers, les arbrisseaux et les plantes qui passent l'hiver, parce qu'elles ont besoin de prendre de la nourriture pendant près d'un an, terme fixé pour la durée de leur vie. Les pêchers sont quelquefois tellement couverts de ces insectes, que leurs branches en paroissent toutes galleuses. Ces cochenilles n'arrivent au terme de leur accroissement que vers la fin du printems. Sur la même branche, on en voit de vivantes et d'autres mortes dès l'année précédente; on enlève celles-ci facilement, parce qu'elles adhèrent peu à la plante, au lieu que les autres y tiennent fortement. On distingue

celles qui sont vivantes à la matière cotonneuse qui couvre la place où leur ventre est appliqué. Au renouvellement de la belle saison, si on observe les cochenilles du pêcher, on voit sur leur dos un grand nombre de petits tubercules, et quelques fils ou poils assez longs qui partent de différens endroits de leur corps. Ces poils, qui sont dirigés en plusieurs sens, vont s'attacher sur le bois assez loin de l'insecte.

La cochenille qui vit sur le chêne verd a excité pendant long-tems la curiosité des naturalistes. Avant d'être bien connue, elle a donné lieu à une expérience qui a fait croire à M. de Marcilly qu'elle étoit une véritable galle. Ayant mêlé cette cochenille avec le vitriol, il en obtint de l'encre, comme s'il se fût servi de la noix de galle qu'on trouve sur les grands chênes; mais M. de Marcilly s'est trompé sur la nature de cet insecte, et son expérience découvre un fait curieux, c'est que les matières végétales, propres à faire de l'encre, conservent cette propriété après avoir passé dans le corps d'un animal.

Dans les pays où on fait la récolte de la cochenille du petit chêne, les habitans la considère sous trois états différens: le pre-

mier a lieu au printems; à chaque époque elle est d'un très-beau rouge, presque entièrement enveloppée d'un duvet cotonneux qui lui sert de nid, et qui a la forme d'un bateau renversé. Le second état est celui où l'insecte parvient à son dernier degré d'accroissement. Alors la matière cotonneuse qui le couvroit s'est étendue sur son corps sous la forme d'une poussière grisâtre. Il arrive à son troisième état vers le milieu ou la fin du printems de l'année suivante : à cette époque on trouve dans son ventre environ deux mille œufs, plus petits que la graine de pavot, qui sont remplis d'une liqueur rougeâtre. Dès que les petits sortent des œufs, ils quittent le corps de leur mère qui s'est desséché après la ponte, et a pris à peu près la forme d'une galle.

La température de l'atmosphère influe sur la récolte de cette cochenille; elle est plus ou moins abondante, selon que l'hiver a été plus ou moins rigoureux. On espère qu'elle sera bonne quand le printems se passe sans brouillard et sans gelées. On a remarqué que les arbrisseaux les plus vieux, ceux qui paroissent les plus foibles, et qui sont les moins élevés, sont ceux sur lesquels on trouve le

plus d'insectes. Le terrain contribue à leur grosseur et à la vivacité de leur couleur. Ceux qui viennent sur les arbrisseaux qui sont près de la mer, sont plus gros et plus colorés que ceux qui vivent sur les arbrisseaux qui en sont éloignés.

Ce sont des femmes qui font la récolte de cette cochenille ; elles l'enlèvent de dessus la plante avec leurs ongles ; telle femme en ramasse plusieurs livres par jour , et il n'est pas rare d'en avoir deux récoltes dans l'année. Celle de la seconde récolte n'est jamais ni aussi grosse , ni aussi propre à donner autant de teinture que la première. Les paysans de plusieurs contrées de la France font tous les ans cette récolte précieuse sans avoir eu la peine de labourer et de semer. C'est avec cette cochenille , que Pline nomme *cocci granum* , et qu'on appelle graine d'écarlate , vermillon , qu'on fait le syrop de kermès. Si on doute de l'avantage que la médecine retire de cette drogue , on ne peut douter que l'art de la teinture n'en tire un parti utile. Elle sert à teindre la soie et la laine en un beau rouge cramoisi. Il faut cependant convenir que , depuis la découverte de la cochenille du Mexique , elle a cessé d'être

une matière aussi importante qu'elle l'étoit autrefois ; peut-être aussi n'en tire-t-on pas tout le parti possible.

La cochenille qu'on destine à la teinture est arrosée de vinaigre. Après, on ôte la poudre rouge qui est renfermée dans chaque grain ; on lève ensuite ces grains, et on les fait sécher au soleil : on les lustre en les frottant dans un sac, et on les enferme avec une quantité de poudre proportionnée au produit de ces grains, c'est-à-dire, dix à douze livres de poudre par quintal. Le vinaigre altère un peu la couleur de la cochenille ; mais on est obligé de s'en servir pour détruire ses petits.

Les chênes des forêts nourrissent plusieurs espèces de cochenilles ; on en trouve aussi sur l'orme.

Les nymphes de ces insectes diffèrent de celles des autres hémiptères en ce qu'elles sont renfermées sous une peau qui ne leur laisse que les pattes et les antennes de libres, au lieu que les autres nymphes agissent et ont leurs ailes et leurs élytres renfermées dans des fourreaux. Nous avons eu occasion de vérifier sur le mâle de la cochenille de l'orme une observation faite par Réaumur sur les gallinsectes. Nous avons vu, comme lui,

que c'est leur derrière qui sort le premier , tandis que les autres insectes sortent de leur peau de nymphe par une ouverture qui se fait sur le milieu de leur corps , la tête la première.

On connoît environ une trentaine d'espèces de cochenilles de la première famille , et une vingtaine de la seconde : on les trouve presque toutes en Europe.

I. *Mâles et femelles ayant deux élytres et deux ailes , disposées en toit , et un bec ; femelles ne prenant point la forme d'une galle ou d'une graine ; pattes ordinairement propres pour sauter.*

CCCII^e GENRE.

LIVIE ; *livia*. Dans ce genre les antennes sont renflées , et presque coniques à leur base ; elles prennent ensuite une forme cylindrique.

Les livies sont très-voisines des psylles , ou des *kermès* de Linnæus , et c'est en effet dans ce genre que j'avois d'abord placé l'espèce qui lui sert de type ; mais leurs antennes ne sont pas d'une même venue , comme celles des psylles ; leur tête est carrée et alongée , et le premier segment de leur corselet est très-distinct , autres caractères qui ne conviennent pas à ces derniers insectes.

La LIVIE DES JONCS, *livia juncorum*, la seule espèce dont j'ai connoissance, a un peu plus d'une ligne de long; son corps est court, très-finement chagriné antérieurement; les antennes sont de la longueur des deux tiers de la totale, insérées au devant des yeux, dans une échancrure latérale, d'une dizaine d'articles, dont les trois de la base plus grands, d'un rouge vif, les suivans grenus, serrés, blancs, jusqu'au huitième inclusivement, et les neuvième et dixième, noirs: ce dernier est très-court et porte deux soies divergentes, dont l'inférieure plus courte. La tête est grande comparativement au corps, d'un rouge bai, fort déprimée, carrée, avec un enfoncement longitudinal dans son milieu; le bord antérieur est pâle dans son contour, échancré et arrondi; les yeux sont latéraux, assez grands, d'un rouge brun, oblongs, et légèrement saillans; derrière chacun d'eux est un petit œil lisse, et une tache d'un rouge plus apparent. Le dessous de la tête est noirâtre, creux longitudinalement dans son milieu, qui est divisé par une ligne élevée, blanchâtre, et qui se termine inférieurement en un bec court et conique. Le corselet est grand, peu convexe, rougeâtre;

le premier segment est court , en carré transversal ; l'écusson est triangulaire et obtus. Les élytres sont un peu coriacées , légèrement transparentes , en toit assez aigu , d'un brun châtain , épaissies à l'angle huméral , plus foncées et arquées au bord extérieur ; elles ont deux nervures principales. Les ailes sont plus courtes et d'un blanc un peu bleuâtre. L'abdomen est conique , rougeâtre à sa naissance , d'un jaune pâle ensuite , avec un peu de rouge sur le bord de quelques anneaux ; son extrémité est munie , dans les femelles , d'une tarière noire , logée entre deux pointes coniques. Les pattes sont courtes , grosses , et d'un blanc jaunâtre.

Les femelles placent leurs œufs dans les fleurs du jonc articulé , ou du moins dans leur germe. Les sucs nourriciers de la plante se portant dans ces parties en plus grande abondance , il s'y forme une monstruosité qui a la figure d'une bale de graminées. Les divisions du calice se prolongent même en espèces de barbes. Les œufs sont peu nombreux , assez grands , ovales , jaunâtres , luisans , marqués d'un point rouge à un des bouts , et adhérent aux feuilles par un pédicule.

On retrouve dans les larves et les nymphes la forme de celle de la psylle du figuier. Elles sont très - déprimées , oblongues , et obtuses aux deux bouts. Les antennes sont très-visibles , coniques et annelées. Les yeux sont noirs et triangulaires. Le corselet débordé le corps , et occupe une bonne partie de son étendue. Les larves sont d'un jaune pâle , et n'ont pas d'apparence d'élytres ni d'ailes. Leur démarche , ainsi que celle des nymphes , est pesante. Elles se tiennent renfermées dans l'intérieur de ces fausses galles , se nourrissant du suc de la plante et rendant par l'anais une matière très-blanche et farineuse. L'insecte parfait y vit aussi tranquillement , et saute à la façon des psylles.

La livie des joncs se trouve aux environs de Paris , au midi de la France.

CCCIIE GENRE.

PSYLLE ; *psylla*. Les psylles s'éloignent des livies , genre qui a avec elles le plus d'affinité , par leurs antennes également épaisses et filiformes ; par leur tête courte et large , ayant deux avancemens coniques ; et par la forme du premier segment de leur corselet , qui est linéaire , transversal et arqué.

De G er et R aumur ont nomm  ces insectes *faux pucerons*, et Linn us et Fabricius *kerm s*. Nous avons retenu la d nomination de Geoffroy, tr s-appropri e   ces petits animaux, qui ont comme la puce, appel e en grec *psylla*, la facult  de sauter par le moyen de leurs pattes.

Les *psylles* ont le corps court, la t te large, bifide en devant, avec deux yeux saillans, trois petits yeux lisses, dont un  cart , et deux antennes filiformes, assez longues, d'une douzaine d'articles, dont le dernier est termin  par deux soies; leur bec est court, paro t na tre de la poitrine, et se trouve dans tous les sexes. Les  lytres et les ailes sont en toit, transparentes, et presque de la m me consistance; les premi res ont de plus grosses nervures. L'abdomen est presque conique, et pourvu,   son extr mit  inf rieure, d'une tari re. Dans les femelles, les tarse ont un   deux articles.

Les *psylles* se nourrissent, dans tous leurs  tats, des sucs des v g taux.

R aumur, De G er et Geoffroy ont suivi les m tamorphoses de quelques esp ces. Ce sont aussi les seuls qui aient d crit les insectes qui ont  t  le sujet de ces observa-

tions ; de manière que , comme aux articles puceron , cochenille , on ne distingue les espèces , que par l'indication du végétal qu'elles habitent. Les particularités historiques , relatives à ces insectes , font partie du tableau général que nous mettons en tête de chaque famille.

E S P È C E S.

1. PSYLLE DU FIGUIER ; *psylla ficus*.

Chermes ficus. Lin. Fab. — Réaum. Mém. insect. tom. III, tab. 29, fig. 17, 24.

Antennes grosses , velues , brunes ; dessus du corps brun , et le dessous verdâtre ; les élytres et les ailes grandes , en toit aigu , transparentes , avec les nervures brunes ; pattes jaunâtres. — Sur le figuier.

2. P. DU BUIS ; *psylla buxi*. Geoff.

Chermes buxi. Lin. Fab. — Réaum. Mém. insect. tom. III, tab. 29, fig. 1, 13.

Verte ; yeux bruns ; quelques taches sur le corselet ; élytres et ailes en toit aigu , d'un roux clair. — Sur le buis , et sur les arbres qui restent toujours verts. Les excréments de la larve sont en forme de filets tortueux , et ressemblent à du vermicelle.

3. P. DE L'AUNE; *psylla alni*. Geoff.*Chermes alni*. Lin. Fab.

Différant peu de la précédente ; taches du corselet moins marquées ; élytres, ailes plus transparentes, avec les nervures vertes.

Les larves de cette espèce vivent en société sur l'aune. Elles sont couvertes d'un duvet cotonneux, très-blanc, formé de fils très-fins, courbés ou frisés du derrière vers la tête ; plusieurs de ces fils sont rassemblés en forme de pinceaux et flottent sur le corps. Ce duvet croît avec l'âge de l'insecte, et s'attache aisément aux corps qu'il rencontre. Il ne paroît sortir que des derniers anneaux du corps. Si on prive l'insecte de cette matière, il lui en pousse une nouvelle, et assez longue, au bout d'un demi-quart d'heure. Les excréments restent toujours attachés au derrière du corps, et y forment une ou deux petites masses d'un blanc jaunâtre, un peu transparent : ils se dissolvent dans l'eau, et ont un goût sucré et un peu âcre.

4. P. DU POIRIER ; *psylla pyri*.*Chermes pyri*. Lin. Fab.

D'un brun verdâtre, avec des taches et des raies obscures ; ailes tachetées de brun clair. — Sur le poirier, dans l'arrière-saison.

DES GALLINSECTES. 58r

5. P. DU FRÊNE ; *psylla fraxini*. Geoff.

Chermes fraxini. Lin. Fab.

Mélangée de jaune et de brun noirâtre ; élytres ayant le bord extérieur, et quelques taches brunes. — Sur le frêne.

6. DU SAPIN ; *psylla abietis*. Geoff.

Chermes abietis. Lin. Fab.

Jaunâtre pâle ; yeux noirs ; ailes, vues à un certain jour, d'une couleur blanchâtre, plombée. — Les larves sont couvertes d'un duvet blanc, et habitent une petite tubérosité écailleuse, semblable à une petite pomme de pin, au bout des branches du sapin. Cette monstruosité est occasionnée par la piquure de la femelle, qui a déposé ses œufs en cette partie.

Le pin nourrit aussi une larve chargée aussi d'un duvet blanc.

7. P. BRUNE ; *psylla fusca*.

Geoff. n° 8.

D'un brun châtain ; élytres jaunâtres, avec quelques nervures brunes.

8. P. ROUGE ; *psylla rubra*.

† Geoff. n° 9.

Rouge, avec des raies de la même couleur, et plus vives.

9. P. DU GENÊT ; *psylla genistæ*.

Jaunâtre , variée de noirâtre ; élytres blanches , avec une bande longitudinale et des taches le long du bord interne , noirâtres. — Sur le genêt , aux environs de Paris , au midi de la France.

Remarque. La psylle des pierres de Geoffroy est un psoque.

II. *Les mâles seuls ailés ; deux élytres ou deux ailes horizontales. Femelles seules ayant un bec apparent, ovale , sans séparations bien marquées entre la tête et le corselet , et entre celui-ci et l'abdomen ; elles prennent la forme d'une galle ou d'une graine.*

CCCIV^e GENRE.

COCHENILLE ; *coccus*. Nous avons suffisamment exposé , dans les généralités de la famille , les traits les plus saillans de l'histoire de ces insectes , bornons-nous à dire un mot des espèces les mieux connues.

E S P E C E S.

* *Femelle conservant toujours des apparences d'anneaux.* COCHENILLE. Geoff.

1. COCHENILLE DU FIGUIER ; *coccus ficus caricæ*. Olivier (Encycl. méthod.)

Femelle ovale , convexe , cendrée , avec une ligne circulaire à sa partie supérieure ,

jetant des rayons à sa circonférence. — Mâle inconnu. — Sur le figuier, au midi de l'Europe.

Cet insecte fait beaucoup de tort à cet arbre ; il fait tomber ses feuilles et ses fruits avant leur maturité ; il l'affoiblit beaucoup, de manière qu'il résiste moins que les autres aux froids de l'hiver. C'est dans cette saison qu'il est plus convenable de détruire ces animaux, en les détachant de dessus les jets des figuiers, et en les écrasant ; en frottant les branches et les feuilles avec du vinaigre, ou de la lie d'huile, comme font quelques cultivateurs, on n'anéantit pas toujours la postérité de ces insectes ; ils s'attachent aussi aux figes, et les salissent.

2. C. DES SERRES ; *coc. adonidum*. Lin.
Geoff. Fab.

La femelle est ovale - allongée, couverte d'une poussière farineuse, avec des appendices sur les côtés. Les deux derniers anneaux forment une espèce de queue. Le mâle est petit ; il a les antennes longues, le corps et les pattes roses, avec une poussière farineuse. Les ailes et les filets de la queue sont d'un blanc de neige. — Originnaire du Sénégal, et naturalisée dans les serres.

5. C. DE L'OLIVIER; *coc. oleæ*. Oliv. (Encycl. méth.)

Femelle ovale, d'un brun rouge plus ou moins foncé, avec des nervures élevées, irrégulières. Le mâle n'est pas connu. — Cette espèce nuit beaucoup aux oliviers. Elle ne touche jamais au fruit, se répand sur les jeunes pousses et s'attache à la partie inférieure des feuilles : elle attaque aussi le myrthe et le phyllerea.

4. C. DU NOPAL; *coc. cacti*. Lin. Fab.

Femelle d'un brun foncé, couverte d'une poussière blanche, aplatie en dessous, convexe en dessus, bordée, avec les segmens des anneaux assez marqués; les pattes courtes. — Mâle d'un rouge foncé, terminé par deux soies assez longues; ailes grandes et blanches.

C'est cette espèce que l'on cultive et que l'on employe dans la teinture.

La cochenille sylvestre s'est naturalisée dans les serres du jardin des Plantes de Paris. J'ai observé que les petits étoient renfermés dans une coque étroite, cylindrique et blanche.

5. C. FARINEUSE; *coc. farinosus*. De Gêr.

Femelle ovale, cotonneuse, d'un brun clair,

clair , toute poudrée de blanc. — Sur l'aune. Lorsqu'elle est fixée , elle se recouvre presque entièrement d'une couche de matière blanche et cotonneuse , qui s'étend même beaucoup au delà de l'anus. Les œufs sont accumulés les uns sur les autres , et nichés dans cette matière. Le mâle est inconnu.

6. C. DU CHARACIAS; *coc. characias*. Oliv.

Dorthesia characias. Bosc , Journ. de phys. 1784.

Femelle d'un brun roussâtre , couverte d'une matière blanchâtre , formant des appendices latéralement , et des lames sur le dos. Elle dépose ses œufs , comme la précédente , dans une espèce de sac formé d'une matière cotonneuse. Les petits se répandent , à leur naissance , sur la plante qui leur sert de nourriture , l'*euphorbia characias* , ou , à son défaut , sur l'espèce appelée *pilosa* , mais pas à d'autres. Ils se tiennent sous la surface inférieure des feuilles : c'est là aussi qu'ils muent. Leur peau se fend pour cela sur le dos , et au sortir de cette dépouille , ils sont nus et d'un rouge couleur de chair : la matière qui les enveloppe repousse , reparoît le même jour , et au bout de deux à trois autres , elle a pris son entier développement.

Les mâles n'acquièrent des ailes qu'après

la troisième mue, ou au mois de septembre : on n'en rencontre qu'un ou deux sur trois cents femelles. Ils sont d'un gris plombé, avec une huppe de filets blancs, au bout du corps. Suivant Dorthès, dès qu'ils ont fécondé les femelles, ils se retirent au pied de la plante, sous des pierres, y demeurent dans l'inaction, et leur corps se recouvre d'une matière cotonneuse, que l'on prendroit pour de la moisissure : c'est là aussi qu'ils terminent leur vie.

Le même auteur prétend que les femelles survivent à leur ponte, et qu'elles sont même sujettes à muer. — On trouve aux environs de Paris des cochenilles à peu près semblables. Voyez le *coccus dubius*, Panz. 55, 21.

7. C. DU CHIEN-DENT ; *coc. phalaridis*. Lin.
Geoff.

La femelle est seule connue ; elle ressemble beaucoup à celle des serres : elle est de même blanchâtre, couleur de chair, et fixe le long des tiges de la plante graminée, *phalaris*, des nids de matière cotonneuse où elle dépose ses œufs.

* * Femelles n'ayant pas d'apparence d'anneaux dans leur état de galle. KERMÈS. Geoff.

8. C. POLONAISE; *coc. polonicus*. Lin. Fab.

Kermès des racines. Geoff. — Réaum. Mém. insect. tom. IV, mém. 2, pag. 1.

D'un brun rougeâtre, en forme de grain. — Sur les racines du gnavel vivace, *scleranthéis perennis* de Fabricius; elle est rare autour de Paris, commun en Pologne, où elle est employée.

9. C. DU CHÈNE VERD; *coc. ilicis*. Lin. Fab.

Réaum. Mém. ins. tom. IV, tab. 5.

Femelle sphérique, d'un rouge luisant; légèrement couverte d'une poussière blanche. — Sur le chêne à cochenilles de Linnæus: voyez les généralités.

10. C. PANACHÉE; *coc. variegatus*.

Kermès du chêne rond et de couleur panachée. Geoff. n° 12. — Réaum. Mém. ins. tom. IV, tab. 5, fig. 3, 4.

Femelle d'un blanc jaunâtre, avec trois raies noires, transverses.

11. C. DES ORANGERS; *coc. hesperidum*. Lin. Fab.

Kermès des orangers. Geoff. n° 2. — Réaum. Mem. ins. tom. IV, tab. 1.

Femelle ovale, alongée, brune, comme

vernissée, échancrée postérieurement. — Sur les orangers, les citronniers, auxquels elle nuit par sa multiplicité.

12. C. DU PÊCHER; *coc. persicæ*.

Kermès oblong du pêcher. Geoff. n^o 4. — Réaum. Mém. ins. tom. IV, tab. 1, fig. 1, 2.

Femelle oblongue, brune; mâle d'un rouge incarnat, avec les ailes d'un blanc gris, bordées d'un peu de rouge, et quatre filets au bout du corps. — Sur le pêcher. Le même arbre en nourrit une autre dont la forme est ronde.

13. C. DE LA VIGNE; *coc. vitis*. Lin.
Fab.

Kermès de la vigne. Geoff. n^o 6. — Réaum. Mém. ins. tom. IV, p. 20.

Femelle ovale-allongée, de couleur de canelle, brune, avec du duvet blanc en dessous et sur les côtés; six filets blancs à la queue. — Sur le tronc et les branches de la vigne, mais point sur les feuilles. Je crois que la matière cotonneuse qui recouvre ses petits est dispersée par le vent en automne, qu'elle voltige dans l'air et s'attache aux plantes et aux arbres, et que c'est ce qu'on appelle vulgairement *filz de la vierge*.

14. C. DU SAPIN ; *coc. abietis*.

Kermès du sapin. Geoff. n° 7.

Femelle sphérique, d'un marron foncé :
— Sur les branches de sapin, à leur bifurcation principalement.

15. C. RÉNIFORME ; *coc. reniformis*.

Kermès réniforme du chêne. Geoff. n° 15. — Réaumur. Mém. ins. tom. IV, tab. 6, fig. 1.

Femelle en forme de rein, brune. — Sur le chêne.

16. C. LINÉAIRE ; *coc. linearis*.

Kermès en écaille de moule. Geoff. n° 17. — Réaumur. Mém. ins. tom. IV, pl. v, fig. 5, 6, 7.

Femelle longue, étroite, ayant la forme d'une valve de moule. — Sur différens arbres.

17. C. DE L'ÉRABLE ; *coc. aceris*.

Kermès ovale de l'érable. Geoff. n° 18.

Femelle ovale, aplatie, d'un brun clair, avec une bande d'un brun foncé, au milieu, et d'autres d'un blanc cendré, latérales. — Sur le revers des feuilles de l'érable.

18. C. DE L'ORME ; *coc. ulmi*. Lin. Fab.

Kermès de l'orme. Geoff. n° 8.

Femelle sphérique, brune, de la grosseur de baies de genièvre. — Sur les petites bran-

ches de l'orme , et y formant quelquefois , par sa multiplicité , des espèces de grappes.

J'en ai observé le mâle , et sa description a été le sujet d'un mémoire particulier (Histnat. des fourmis , et recueil de Mémoires , chez Barrois le jeune). Il est brun , avec des filets blancs à la queue. Les ailes sont blanches , bordées de brun ; mais ce qu'il offre de particulier , est que la tête a dix petits points luisans , semblables à de petits yeux lisses , et que son corselet a deux espèces de balanciers , comme les diptères.

ORDRE QUATRIÈME.

NÉVROPTÈRES ; *nevroptera*.

LES névroptères ont quatre ailes nues, réticulées, ou en réseau, ordinairement égales, formées d'une membrane très-mince, transparente, ayant souvent des reflets de différentes couleurs, et marquées de taches colorées, opaques ou peu transparentes. Elles forment une espèce de toit sur l'abdomen dans les phryganes, les hémerobes, les perles, les psoques; elles sont écartées du corps dans les libellulines, rapprochées les unes des autres dans les agrions. Les inférieures sont presque aussi longues que les supérieures, excepté dans les panorpes et les éphémères, sur-tout dans ces dernières où elles sont très-courtes.

Ces insectes ont la tête plus ou moins grosse; les antennes sont placées à sa partie antérieure et ont différentes formes; elles sont très-courtes et ressemblent à une soie dans les libellulines; très-longues et terminées par un bouton, ou en espèce de massue, dans les myrméléonides, filiformes ou sétac-

cées dans les autres. Les yeux à réseaux occupent les parties latérales de la tête; ils sont très-grands dans les libellulines dont ils couvrent presque toute la tête. Les trois petits yeux lisses sont placés sur le front; les myrméléons et les osmyles manquent de ces sortes d'yeux.

La bouche est composée de deux mandibules, de deux mâchoires très-fortes dans les libellulines. Ces parties sont presque nulles dans les éphémères, qui, sous leur dernière forme, ne vivent que quelques heures et ne prennent point de nourriture. Les palpes sont très-courts dans les libellules, longs dans les myrméléons et les ascalaphes.

L'abdomen est long, cylindrique ou comprimé, avec des anneaux distincts : dans les individus mâles il est terminé par des crochets qui leur servent à saisir et retenir les femelles pendant l'accouplement. Dans quelques espèces, les deux sexes ont à son extrémité deux ou trois soies, et les femelles des raphidies ont seulement une appendice longue et sétacée.

Les pattes, au nombre de six, sont de longueur moyenne, composées de la hanche; de la cuisse et du tarse; cette dernière partie est de cinq articles dans les hémerobes, les

perles, les éphémères, etc. de quatre dans les raphidies, de trois dans les libellules : toutes sont terminées par deux petits crochets.

Les larves de ces insectes ont six pattes ; d'ailleurs celles du plus grand nombre vivent dans l'eau, les autres vivent sur les plantes, ou cachées dans le sable : toutes sont carnassières et font la guerre aux petits insectes, les unes ouvertement, les autres en leur tendant des pièges. Celles qui vivent dans l'eau sont pourvues d'organes qui ont quelque ressemblance avec des branchies, mais qui ne sont que des parties où les trachées ont une plus grande expansion.

Quelques larves aquatiques vivent renfermées dans des fourreaux comme les teignes ; elles les construisent de différentes matières, et laissent une ouverture à chaque bout qu'elles ferment avant de se changer en nymphes. L'insecte parfait sort par une des extrémités qu'il perce avant de subir sa dernière métamorphose.

Les névroptères offrent quelques différences dans leurs métamorphoses ; les nymphes des unes se nourrissent et agissent comme sous leur première forme, au lieu que les autres sont immobiles et enveloppées d'une peau ou d'une coque qui les couvre entiè-

rement. Sous leur dernière forme ces insectes ont les mêmes inclinations que leurs larves et sont carnassiers comme elles; ils fondent avec rapidité sur les petits insectes qu'ils aperçoivent, et s'en emparent pour les dévorer.

Les femelles de ceux dont les larves vivent dans l'eau après s'être accouplées, vont déposer leurs œufs sur les plantes aquatiques; les éphémères les laissent tomber sur la surface de l'eau.

Les libellulines mâles, parmi les insectes ailés, nous présentent une exception singulière par rapport à la situation de leurs organes sexuels; elles les ont vers la base du ventre, tandis qu'ils sont toujours placés à son extrémité dans les autres insectes.

Cet ordre est divisé en deux sections. La première est composée de six familles qui sont les libellulines, les panorpates, les fourmilions, les hémerobins, les mégaloptères, les perlaires, les termitines. La seconde section ne contient que la famille des phryganides.

SECTION PREMIÈRE.

Des mandibules plus ou moins fortes.

FAMILLE CINQUANTE-UNIÈME.

LIBELLULINES ; *libellulinae*.

LEURS antennes sont très-courtes , terminées par une soie ; les deux lèvres ferment la bouche ; les mâchoires ressemblent à des mandibules par leur consistance écailleuse et par leurs dentelures. Leurs palpes sont au nombre de deux ; ils sont situés sur les mâchoires, très-courts , biarticulés et répondant , en quelque manière , à la galète des orthoptères. Leur bouche offre intérieurement un avancement en forme de palais ; les tarse ont trois articles ; le corps est fort long ; les ailes sont égales , horizontales , étendues ou relevées.

Ces insectes sont généralement connus sous le nom de *demoiselles* , qu'ils doivent à leur forme élégante et à la finesse de leurs ailes qui sont claires , transparentes comme de la gaze , souvent tachetées , et qui , vues à un certain jour , réfléchissent différentes couleurs.

Les libellulines sont carnassières et se nourrissent d'insectes ; elles volent continuellement pour tâcher d'en découvrir, soit qu'ils volent ou qu'ils soient posés sur les plantes ; dès qu'elles en aperçoivent un, elles fondent dessus avec impétuosité, le saisissent avec leurs mandibules, et l'emportent pour le manger à leur aise. Mouches, papillons, tout leur est bon : quelquefois on en voit ayant un de ces insectes entre leurs mâchoires, voler rapidement avec leur proie. C'est aux bords des eaux qu'on les rencontre le plus fréquemment, parce que là elles trouvent différentes espèces d'insectes et en assez grand nombre pour satisfaire leur appétit.

Toutes les libellulines naissent dans l'eau et y vivent jusqu'au moment où elles passent à leur dernier état. Tant qu'elles y habitent, elles ne changent pas sensiblement de forme, elles conservent à peu près celle qu'elles avoient en sortant de l'œuf. Elles ont six pattes qui diffèrent peu de celles des insectes parfaits. En changeant de peau, elles passent à l'état de nymphe ; elles ont alors sur le dos quatre pièces aplaties : ce sont les fourreaux qui renferment les ailes et les élytres qui se développent à leur dernière métamorphose.

Ces nymphes sont d'un verd brun ; le plus

ordinairement elles sont couvertes de boue; elles diffèrent les unes des autres par les pièces de la bouche, et par quelques autres qui les environnent. Les nymphes des libellules ont sur le front une espèce de masque convexe, arrondi, que Réaumur a nommé *casque*. Leur bouche est armée de quatre dents solides, placées au milieu de sa partie antérieure, qui ne sont visibles que quand on force l'insecte de les découvrir, parce qu'elles sont ordinairement cachées par le masque qui occupe tout le devant et le dessus de la tête. Ce masque se termine par une espèce de menton solide, d'une matière cartilagineuse; on y distingue une suture qui le divise en deux parties, dont la supérieure, plus courte que l'autre, peut être considérée comme le front et l'autre comme la mentonnière. Ce masque n'est point adhérent à la tête; on peut le soulever avec une pointe; alors on voit distinctement la bouche et les dents. Outre la suture transversale, il y en a encore une longitudinale sur le front qui le divise en deux jusqu'à la suture transversale; de sorte que la nymphe peut, quand il lui plaît, ouvrir l'une ou l'autre de ces pièces, ou toutes les deux à la fois. Ces nymphes, qui sont carnassières, font usage de ces diffé-

rentes pièces que Réaumur a nommées *volets*; pour saisir leur proie; et comme les bords de ces pièces ont des dents qui s'engrangent les unes dans les autres quand le masque est fermé, elles servent à retenir l'insecte qu'elles ont pris.

Les nymphes des *æshines* ont un masque plat, et à la place des volets, deux pièces pliées sur elles-mêmes qui ont trois articulations. Réaumur les a nommées des *crochets*.

Les nymphes des *agrions* ont la tête large, deux espèces de mains fortement dentées qui se croisent sur le front et au dessous du masque. Ce masque est long, ouvert à son extrémité, qui est divisée en deux.

La bouche de ces insectes contient encore une autre pièce qui est arrondie, presque membraneuse, et placée sous les dents; c'est ce que Réaumur a nommé la *langue*, et que nous appellerons *palais*.

Ces nymphes ont à l'extrémité du corps une ouverture qui donne entrée à l'eau, et par où elle est ensuite rejetée. Cette ouverture est entourée de cinq pièces qui forment une espèce de queue, qu'elles écartent ou rapprochent à volonté lorsqu'elles veulent aspirer ou rejeter l'eau, ou lorsqu'elles veulent rendre leurs excréments. C'est en

faisant jouer ces pièces et plusieurs autres placées dans l'intérieur du corps, dont les unes bouchent l'ouverture et font l'office de soupape, et les autres l'office de piston, qu'elles aspirent et rejettent l'eau, et qu'elles absorbent l'air qu'elle contient.

Les bornes de cet ouvrage ne nous permettant pas d'entrer dans de plus grands détails sur ces différentes parties, nous renvoyons aux Mémoires de Réaumur, et à ce qu'en dit le professeur Cuvier, qui traite aussi des yeux des libellules dans son Mémoire sur la nutrition des insectes; on y trouvera tout ce qu'on peut desirer sur le mécanisme de ces parties.

Ces insectes vivent dans l'eau dix à onze mois avant de subir leur dernière métamorphose; pendant ce tems ils changent plusieurs fois de peau. C'est depuis le milieu du printemps jusqu'au commencement de l'automne, que les libellulines passent à leur dernier état. On reconnoît les nymphes qui sont prêtes à se métamorphoser à leur grandeur, et à la figure des fourreaux des ailes qui, dans quelques espèces, changent de position et se détachent les uns des autres. Parvenues à l'époque où elles doivent se métamorphoser,

ces nymphes sortent de l'eau et rentrent à l'air un certain tems pour se sécher. Les unes parviennent à quitter leur peau de nymphe deux ou trois heures après être sorties de l'eau ; il faut à d'autres un jour entier pour cette opération. Après s'être séchée, la nymphe se place sur la tige d'un arbre, s'y cramponne avec ses pattes, et a toujours la tête en bas. Des mouvemens intérieurs préparent son changement de forme, et le premier reflet sensible qu'ils produisent est de faire fendre la peau de la nymphe sur le corselet. Cette fente qui s'allonge peu à peu donne passage à la tête de la libellule, et ensuite aux pattes qu'elle achève de faire sortir en se renversant la tête en bas. Dans cette attitude elle n'est soutenue que par les derniers anneaux de son abdomen, qui restent engagés dans la dépouille, et forment une espèce de crochet la retenant et l'empêchant de tomber. Après être restée un certain tems dans cette position, elle se retourne, saisit avec les crochets de ses pattes la partie antérieure de la peau qui la couvroit, s'y cramponne, et achève d'en tirer la partie antérieure de son corps ; ses ailes, qui dans le premier moment sont molles, étroites, épaisses,

épaisses , plissées , se développent et s'affermissent , et au bout de deux heures elles peuvent la soutenir dans l'air.

Dès que les libellulines peuvent faire usage de leurs ailes , elles volent de tous côtés pour tâcher de trouver des insectes auxquels elles font la guerre. Mais les mâles, outre l'appétit qui les conduit , ont encore un autre but : c'est celui de rencontrer une femelle avec laquelle ils puissent s'unir. Les préludes de leur union et la manière dont s'opère la jonction du mâle et de la femelle est ce qu'il y a de plus singulier dans l'histoire de ces insectes. Depuis la fin du printems jusqu'au milieu de l'automne , on voit souvent des libellulines voler par paire ; le mâle est celui qui vole le premier ; il a l'extrémité de son corps posé sur le cou de sa femelle ; tous deux volent de concert ayant le corps tendu en ligne droite.

Aussitôt que le mâle voit une femelle , il dirige son vol du côté qu'il l'aperçoit , et tâche de se placer au dessus d'elle , afin de l'atteindre à la tête , car c'est d'abord à cette partie qu'il en veut. Dès qu'il en est près , il la saisit avec ses pattes , contourne son corps de manière à en amener l'extré-

mité sur le cou de la femelle, où dans l'instant il se cramponne au moyen des deux crochets qui le terminent. Quand cette jonction se fait en l'air, le couple ne tarde pas à se poser sur une branche, le mâle étant toujours au dessus de la femelle. Ces préludes durent quelquefois plus d'une heure; mais quand la femelle se décide à répondre aux caresses du mâle, elle contourne son corps; le porte sous le ventre du mâle, afin que sa partie sexuelle qui est placée au dessous de son abdomen, près de l'extrémité, se trouve vis-à-vis de l'organe du mâle, qui part du dessous du deuxième anneau, près l'origine du ventre. Pendant l'accouplement le mâle tient toujours sa femelle par le cou; si un mâle vient les troubler avant que l'accouplement soit achevé, ou il force le premier à abandonner sa femelle et à prendre la fuite, ou le couple lui cède la place; dans ce dernier cas, le mâle, chargé du poids de la femelle, s'envole avec elle, sans changer de position, et ils vont se poser dans un autre endroit.

L'accouplement est plus ou moins long, selon que l'atmosphère est plus ou moins chaude. Le froid en abrège la durée. Lorsque rien ne le trouble, il a lieu pendant plu-

sieurs heures de suite; mais lorsque ces insectes sont dérangés ils se séparent et s'accouplent de nouveau, dès qu'ils en ont la liberté.

Peu de tems après que les femelles ont été fécondées, elles font leur ponte. Les œufs sortent de leur corps par l'ouverture qu'elles ont près de l'anus, qui est celle qui a reçu l'organe du mâle. Ces œufs sont rassemblés, et forment une espèce de grappe; les femelles les pondent tous à la fois, le même jour qu'elles se sont accouplées, et les déposent dans l'eau où les larves vivent jusqu'à ce qu'elles deviennent insectes ailés.

Il est difficile de distinguer les espèces de libellulines par les couleurs, les différences qu'elles présentent ne caractérisent souvent que les sexes; il est donc essentiel, pour les bien connoître, de les observer pendant l'accouplement. Réaumur a remarqué que dans la libellule aplatie, qui est la plus commune, il se trouve quelquefois des mâles jaunâtres, comme le sont les femelles, et que d'autres sont d'un gris ardoisé. Mais ce qui, selon Réaumur, distingue les mâles dans quelques espèces, c'est que leur corps surpasse un peu en grandeur celui des femelles, ou n'est pas sensiblement plus petit, ce qui n'est pas ordinaire dans les insectes, où les

femelles sont toujours plus grandes et ont le corps plus gros que les mâles.

Tous ces insectes sont des libellules de Geoffroy et d'Olivier. Réaumur les a divisés en trois familles, dont on a formé trois genres : la plupart sont indigènes. Le plus grand de ceux d'Europe est l'aeshne grande.

Cette famille est formée de trois genres de M. Fabricius, *aeshne*, *libellule* et *agrion*. Olivier et d'autres naturalistes continuent à les confondre en un seul, celui de libellule ; mais on verra que ces trois coupes sont très-distinctes.

Fin du douzième Volume.

EXPLICATION DES PLANCHES
DES TOMES XI ET XII (1).

TOME XI.

PLANCHE XC I. Pag. 24.

- F**IG. 1. Mordelle fasciée, grossie. (Tome X^e.)
2. Rhinomacer charansonite, grossi.
3. Anthrèbe latirostre.
4. Bruche du pois, grossi.
5. Brente anchorago, grossi.
6. Attelabe tête-écorchée, grossi.
7. Calendre du palmier.
8. Trogossite mauritanique, grossi.
9. Mycétophage quadrimaculé, grossi.

PLANCHE XC II. Pag. 148.

- Fig. 1. Charanson des noisettes, grossi.
2. Bostriche capucin, grossi.
3. Hypophlée châtain, grossi. (Tome X^e.)

(1) Nos lecteurs sentiront l'impossibilité où nous sommes de donner un grand nombre de figures et d'accompagner celles que nous publions de détails. Ceux qui voudront faire une étude particulière des insectes et connoître spécialement les espèces que nous avons décrites, ne pourront se dispenser de consulter l'excellent ouvrage de Panzer, ayant pour titre : *Fauna insectorum Germaniæ initia*.

4. Cucuje déprimé.
5. Donacie crassipède , grossic.
6. Criocère du lis , grossic.
7. Capricorne musqué.
8. Callidie arquée.
9. Molorque majeur.
10. Lepture éperonnée , grossic.

P L A N C H E X C I I I. Pag. 558.

1. Clythre quadripunctuée , grossic.
2. Eumolpe précieux , grossi.
5. Chrysomèle sanguinolente , grossic.

Remarque. La citation du synonyme de Geoffroy , n^o 52, doit être au n^o 53.

4. Galéruque de la tanaisie , grossic.
5. Alurne grossic.
6. Hispe très-noire , grossic.
7. Casside verte , grossic.
8. Erotyle géant.
9. Coccinelle sept-points , grossic.
10. Endomyque écarlate , grossi.

T O M E X I I.

P L A N C H E X C I V. Pag. 96.

- Fig. 1. Blatte kakerlac.
2. Phasme bâton.
 3. Mante religieuse.
 4. Courtillière commun.
 5. Truxale à grand nez.

P L A N C H E X C V. Pag. 131.

Fig. 1. Jambe et tarse d'une patte antérieure de la courtillière commune, grossie.

2. Sauterelle grise.
3. Criquet germanique.
4. Tétrix subulée, grossie.
5. Capse cornes-épaisses, grossi.
6. Acanthie tachetée, grossie.
7. Gerris des lacs, grossi.
8. Nèpe cendrée.
9. Galgule oculé, grossi.

P L A N C H E X C V I. Pag. 178.

Fig. 1. Scutellère siamoise, grossi.

2. Lygée aptère.
3. Réduve à masque, grossi.
4. Ranatre linéaire, grossie.
5. Cigale plébéienne.
6. Livie des joncs, grossie.
7. Cochenille du nopal, femelle, grossie.
8. — le mâle, grossi.
9. — de la vigne, femelle, fixée sur un de ses rameaux.

P L A N C H E X C V I I. Pag. 256.

Fig. 1. Jambe et tarse d'une patte antérieure de la courtillière, grossis.

2. Nabis guttule, grossi.
3. Naucore cimicoïde, grossie.
4. Notonecte glauque, grossie.
5. Fulgore porte-lanterne, un peu réduite.
6. Lèdre à oreilles, grossie.

T A B L E

Des matières contenues dans ce douzième Volume.

<i>SUITE de la famille des chrysomélines. Deux-cent-</i>		
<i>trent-cinq. genre. Altise.</i>		Page 5
1.	<i>Altise du navet.</i>	6
2.	— <i>de la jusquiame.</i>	ibid
3.	— <i>nigripède.</i>	ibid
4.	— <i>nitidule.</i>	7
5.	— <i>plutus.</i>	ibid
6.	— <i>trifasciée.</i>	8
7.	— <i>de Modeer.</i>	ibid
8.	— <i>du Holstein.</i>	9
9.	— <i>quadrille.</i>	ibid
10.	— <i>demi-bronzée.</i>	ibid
11.	— <i>érythrocéphale.</i>	ibid
12.	— <i>testacée.</i>	10
13.	— <i>pattes fauves.</i>	ibid
14.	— <i>ruficorne.</i>	ibid
15.	— <i>anglaise.</i>	11
16.	— <i>paillette.</i>	ibid
17.	— <i>du sisymbrium.</i>	ibid
18.	— <i>du cresson.</i>	12
19.	— <i>dorsale.</i>	ibid
20.	— <i>striée.</i>	ibid
21.	— <i>jaune.</i>	ibid
22.	— <i>de l'euphorbe.</i>	13
23.	— <i>très-noire.</i>	ibid
24.	— <i>des bois.</i>	ibid
25.	— <i>du chou.</i>	14
26.	— <i>de la roquette.</i>	ibid
27.	— <i>potagère.</i>	ibid
28.	— <i>marginelle.</i>	ibid
29.	— <i>de la mercuriale.</i>	15
30.	— <i>bleue.</i>	ibid

T A B L E.

409

<i>51. Altise des jardins.</i>	15
<i>Deux-cent-trente-six. genre. Lupère.</i>	16
<i>Lupère flavipède.</i>	ibid
<i>Deux-cent-trente-sept. genre. Alurne.</i>	17
<i>L'alurne grosse.</i>	ibid
<i>Deux-cent-trente-huit. genre. Hispe.</i>	18
1. <i>Hispe très-noire.</i>	19
2. ——— <i>testacée.</i>	ibid
<i>Deux-cent trente-neuv. genre. Imatidie.</i>	20
<i>L'imatidie trimaculée.</i>	ibid
<i>Deux-cent-quarant. genre. Casside.</i>	21
1. <i>Casside à quatorze taches.</i>	25
2. ——— <i>verte.</i>	ibid
3. ——— <i>thoracique.</i>	26
4. ——— <i>sanguinolente.</i>	ibid
5. ——— <i>équestre.</i>	28
6. ——— <i>panachée.</i>	ibid
7. ——— <i>prasine.</i>	29
8. ——— <i>nébuleuse.</i>	ibid
9. ——— <i>azurée.</i>	30
10. ——— <i>autrichienne.</i>	31
11. ——— <i>noircie.</i>	ibid
12. ——— <i>rubanée.</i>	ibid
13. ——— <i>ferrugineuse.</i>	ibid
14. ——— <i>noble.</i>	32
15. ——— <i>perlée.</i>	ibid
16. ——— <i>pâle.</i>	33
17. ——— <i>bordée.</i>	ibid
<i>Famille trente-septième. Érotylènes.</i>	34
<i>Deux-cent-quarante-un. genre. Langurie.</i>	35
<i>La langurie bicolor.</i>	ibid
<i>Deux-cent-quarante-deux. genre. Erotyle.</i>	36
1. <i>Erotyle géant.</i>	37
2. ——— <i>bossu.</i>	ibid
3. ——— <i>surinamois.</i>	ibid
<i>Deux-cent-quarante-trois. genre. Tritome.</i>	38
1. <i>Tritome nigripenne.</i>	39
2. ——— <i>rufipède.</i>	ibid
3. ——— <i>tête-noire.</i>	ibid
4. ——— <i>bronzée.</i>	40

5. <i>Tritome à étuis soudés.</i>	40
6. — <i>bipustulée.</i>	ibid
7. — <i>glabre.</i>	ibid
<i>Deux-cent-quarante-quatr. genre. Phalacre.</i>	41
1. <i>Phalacre luisant.</i>	42
2. — <i>bronzé.</i>	ibid
3. — <i>sans taches.</i>	ibid
4. — <i>bicolor.</i>	45
5. — <i>cortical.</i>	ibid
6. — <i>testacé.</i>	ibid
7. — <i>de la mille-feuille.</i>	44
8. — <i>apical.</i>	ibid
<i>Coléoptères dont tous les tarses ont trois articles.</i>	
<i>Famille trente-huit. Tridigites.</i>	45
<i>Deux cent-quarante-cinq. genre. Coccinelle.</i>	49
1. <i>Coccinelle noirette.</i>	51
2. — <i>atre.</i>	ibid
3. — <i>fluvipède.</i>	ibid
4. — <i>mignolette.</i>	52
5. — <i>à deux marques.</i>	ibid
6. — <i>deux fois bipustulé.</i>	ibid
7. — <i>à quatre croissans.</i>	55
8. — <i>frontale.</i>	ibid
9. — <i>discoïdale.</i>	54
10. — <i>petite-raie.</i>	ibid
11. — <i>pectorale.</i>	ibid
12. — <i>écussonnée.</i>	55
13. — <i>sept-taches.</i>	ibid
14. — <i>treize-points.</i>	ibid
15. — <i>changeante.</i>	56
16. — <i>à dix-neuf points.</i>	57
17. — <i>noire.</i>	58
18. — <i>dix-huit mouchetures.</i>	ibid
19. — <i>deux fois six-mouchetée.</i>	59
20. — <i>deux fois sept-mouchetée.</i>	ibid
21. — <i>tigrée.</i>	ibid
22. — <i>à quatorze mouchetures.</i>	60
23. — <i>seize mouchetures.</i>	ibid
24. — <i>mouchetures oblongues.</i>	ibid
25. — <i>oculée.</i>	61

26. <i>Coccinelle bords ponctués.</i>	61
27. — <i>sept-points.</i>	62
28. — <i>cinq-points.</i>	ibid
29. — <i>onze-points.</i>	63
30. — <i>quatorze pustules.</i>	ibid
31. — <i>hiéroglyphique.</i>	64
32. — <i>variable.</i>	ibid
33. — <i>disparate.</i>	67
34. — <i>sans pustules.</i>	69
35. — <i>conglobée.</i>	70
36. — <i>à douze points.</i>	71
37. — <i>à vingt-deux points.</i>	72
38. — <i>onze-taches.</i>	ibid
39. — <i>globuleuse.</i>	ibid
40. — <i>latérale.</i>	74
41. — <i>quadri-pustulée.</i>	ibid
42. — <i>pustules en rein.</i>	ibid
43. — <i>bipustulée.</i>	75
<i>Deux-cent-quarante-six. genre. Tumorphe.</i>	ibid
<i>Deux-cent-quarante-sept. genre. Endomique.</i>	76
1. <i>Endomique écarlate.</i>	77
2. — <i>porte-croix.</i>	ibid
3. — <i>quadripustulé.</i>	ibid
4. — <i>fascié.</i>	78
5. — <i>des lycoperdons.</i>	ibid
<i>Coléoptères dont tous les tarses ont deux articles.</i>	
<i>Famille trente-neuf. Psélaphiens.</i>	79
<i>Deux-cent-quarante-huit. genre. Psélaphe.</i>	ibid
<i>Psélaphe sanguin.</i>	80
<i>Ordre second. Orthoptères.</i>	81
<i>Section première. Deux-cent-quarante-neuf. genre.</i>	
<i>Forficule.</i>	87
1. <i>Forficule auriculaire.</i>	90
2. — <i>gigantesque.</i>	ibid
3. — <i>bimoucheté.</i>	91
4. — <i>nain.</i>	ibid
<i>Section deuxième. Deux-cent-cinquant. genre. Blatte.</i>	
	92
1. <i>Blatte kakerlac.</i>	96
2. — <i>des cuisines.</i>	ibid

3. <i>Blatte lapone.</i>	96
4. — <i>pâle.</i>	97
5. — <i>germanique.</i>	ibid
6. — <i>tachetée.</i>	ibid
7. — <i>hémiptère.</i>	ibid
8. — <i>marginée.</i>	ibid
<i>Section troisième.</i>	98
<i>Famille quarant. Mantides.</i>	99
<i>Deux-cent-cinquante-un. genre. Phyllie.</i>	102
<i>Deux-cent-cinquante-deux. genre. Phasme.</i>	103
<i>Le phasme géant.</i>	104
— <i>bâton.</i>	ibid
— <i>rossien.</i>	ibid
<i>Deux-cent-cinquante-trois. genre. Mante.</i>	105
1. <i>Mante appauvrie.</i>	109
2. — <i>religieuse.</i>	ibid
3. — <i>prêcheuse.</i>	110
4. — <i>de Spallanzani.</i>	ibid
5. — <i>payenne.</i>	ibid
<i>Famille quarante-un. Grillones.</i>	112
<i>Deux-cent-cinquante-quatr. genre. Tridactyle.</i>	119
<i>Deux-cent-cinquante-cinq. genre. Courtillière.</i>	121
1. <i>Courtillière commune.</i>	122
2. — <i>didactyle.</i>	ibid
<i>Deux-cent-cinquante-six. genre. Grillon.</i>	ibid
1. <i>Grillon domestique.</i>	125
2. — <i>champêtre.</i>	124
3. — <i>bordelais.</i>	ibid
4. — <i>sylvestre.</i>	ibid
5. — <i>italique.</i>	125
6. — <i>ombragé.</i>	ibid
7. — <i>monstrueux.</i>	126
<i>Famille quarante-deux. Locustaires.</i>	127
<i>Deux-cent-cinquante-sept. genre. Sauterelle.</i>	129
1. <i>Sauterelle à coutelas.</i>	130
2. — <i>à sabre.</i>	ibid
3. — <i>grise.</i>	151
4. — <i>mélangée.</i>	ibid
5. — <i>feuille-de-lis.</i>	ibid
6. — <i>brunâtre.</i>	132

T A B L E.

413

7. <i>Sauterelle tuberculée.</i>	152
8. — <i>front blanc.</i>	153
9. — <i>dorsale.</i>	ibid
10. — <i>à demi-étuis.</i>	ibid
11. — <i>dentelée.</i>	154
12. — <i>onos.</i>	ibid
13. — <i>aptère.</i>	ibid
14. — <i>pédestre.</i>	ibid
15. — <i>très-ponctuée.</i>	155
16. — <i>porte-selle.</i>	ibid
<i>Famille quarante-trois. Acrydiens.</i>	157
<i>Deux-cent-cinquante-huit, genre. Pneumore.</i>	146
1. <i>Pneumore tachetée.</i>	ibid
2. — <i>sans taches.</i>	ibid
3. — <i>six-mouchetée.</i>	ibid
<i>Deux-cent-cinquante-neuf, genre. Truxale.</i>	147
1. <i>Truxale à grand nez.</i>	ibid
2. — <i>ailes-rouges.</i>	148
3. — <i>grylloïde.</i>	ibid
<i>Deux-cent-soixant, genre. Criquet.</i>	149
1. <i>Criquet tartare.</i>	150
2. — <i>linéole.</i>	ibid
3. — <i>émigrant.</i>	ibid
4. — <i>stridule.</i>	151
5. — <i>germanique.</i>	ibid
6. — <i>maculé.</i>	152
7. — <i>azuré.</i>	ibid
8. — <i>bleuâtre.</i>	153
9. — <i>du ciste.</i>	ibid
10. — <i>cendré.</i>	154
11. — <i>bruissant.</i>	ibid
12. — <i>antennes-comprimées.</i>	155
13. — <i>ensanglanté.</i>	ibid
14. — <i>glaucue.</i>	156
15. — <i>italique.</i>	ibid
16. — <i>bande-noire.</i>	157
17. — <i>bimoucheté.</i>	158
18. — <i>verdelet.</i>	159
19. — <i>longicorne.</i>	ibid
20. — <i>sibérien.</i>	160

21. <i>Criquet fauve.</i>	160
<i>Deux-cent-soixante-un. genre. Tétrix.</i>	161
1. <i>Tétrix baponctuée.</i>	164
2. — <i>subulée.</i>	ibid
<i>Ordre troisième. Hémiptères.</i>	165
<i>Section première.</i>	172
<i>Division première.</i>	173
<i>Famille quarante-quatr. Corisies.</i>	175
<i>Section première.</i>	ibid
<i>Deux-cent-soixante-un. genre bis. Scutellère.</i>	176
1. <i>Scutellère noble.</i>	177
2. — <i>marquée.</i>	ibid
3. — <i>stokère.</i>	178
4. — <i>siamoise.</i>	ibid
5. — <i>demi-ponctuée.</i>	ibid
6. — <i>linéé.</i>	ibid
7. — <i>rayée de blanc.</i>	179
8. — <i>rayée de jaune.</i>	ibid
9. — <i>de Desfontaine.</i>	ibid
10. — <i>de la nielle.</i>	ibid
11. — <i>du galium.</i>	ibid
12. — <i>peinte.</i>	180
13. — <i>maura.</i>	ibid
14. — <i>noire.</i>	ibid
15. — <i>piémontaise.</i>	181
15 bis. <i>Scutellère fuligineuse.</i>	ibid
16. — <i>tuberculée.</i>	182
17. — <i>armée.</i>	ibid
18. — <i>laineuse.</i>	ibid
19. — <i>scarabéoïde.</i>	183
20. — <i>globuleuse.</i>	ibid
21. — <i>de Wahl.</i>	ibid
22. — <i>imprimée.</i>	ibid
<i>Deux-cent-soixante-deux. genre. Pentatome.</i>	184
1. <i>Pentatome acuminée.</i>	185
2. — <i>histéroïde.</i>	ibid
3. — <i>dentée.</i>	186
4. — <i>lancéolée.</i>	ibid
5. — <i>ventre-fauve.</i>	ibid
6. — <i>pattes-blanches.</i>	ibid

T A B L E.

		415
7.	<i>Pentatome lunulée.</i>	187
8.	— <i>mélangée.</i>	ibid
9.	— <i>ponctuée.</i>	ibid
10.	— <i>à pointes relevées.</i>	ibid
11.	— <i>nigricorne.</i>	ibid
12.	— <i>gardienne.</i>	188
13.	— <i>luride.</i>	ibid
14.	— <i>rusipède.</i>	ibid
15.	— <i>pattes-rouges.</i>	ibid
16.	— <i>à deux dents.</i>	ibid
17.	— <i>hémorrhoidale.</i>	189
18.	— <i>à bordure.</i>	ibid
19.	— <i>ombrée.</i>	190
20.	— <i>à collier.</i>	ibid
21.	— <i>prasine.</i>	ibid
22.	— <i>dissemblable.</i>	ibid
23.	— <i>des genévriers.</i>	191
24.	— <i>des haies.</i>	ibid
25.	— <i>à trois stries.</i>	ibid
26.	— <i>agathine.</i>	ibid
27.	— <i>collaire.</i>	192
28.	— <i>rayée.</i>	ibid
29.	— <i>grise.</i>	ibid
30.	— <i>entre-coupée.</i>	ibid
31.	— <i>des baies.</i>	195
32.	— <i>perlée.</i>	ibid
33.	— <i>linx.</i>	ibid
34.	— <i>mélanocéphale.</i>	194
35.	— <i>ornée.</i>	ibid
36.	— <i>gaie.</i>	ibid
37.	— <i>biponctuée.</i>	195
38.	— <i>des potagers.</i>	ibid
39.	— <i>bimouchetée.</i>	196
40.	— <i>bleue.</i>	ibid
41.	— <i>marge-blanche.</i>	ibid
42.	— <i>bicolor.</i>	ibid
43.	— <i>bordure-blanche.</i>	197
44.	— <i>flavicorne.</i>	ibid
45.	— <i>morio.</i>	ibid
46.	— <i>triste.</i>	198

Section II.

<i>Deux-cent-soixante-trois, genre. Coré.</i>	198
1. <i>Coré paradoxé.</i>	200
2. — <i>spinigère.</i>	201
3. — <i>bordé.</i>	202
4. — <i>bateau.</i>	ibid
5. — <i>chasseur.</i>	205
6. — <i>à antennes comprimées.</i>	ibid
7. — <i>carré.</i>	204
8. — <i>hirticorne.</i>	205
9. — <i>clavicorne. (au lieu de crassicorne.)</i>	ibid
10. — <i>à tête.</i>	ibid
11. — <i>crassicorne.</i>	206
12. — <i>errant.</i>	ibid
13. — <i>membraneux.</i>	ibid
14. — <i>folâtre.</i>	207
15. — <i>éperonné.</i>	208
16. — <i>filiforme.</i>	ibid
17. — <i>étroit.</i>	ibid
<i>Deux-cent-soixante-quatre, genre. Néïde.</i>	206
1. <i>Néïde tipulaire.</i>	ibid
2. — <i>clavipède.</i>	ibid
<i>Deux-cent-soixante-cinq, genre. Lygée.</i>	ibid
1. <i>Lygée chevalier.</i>	212
2. — <i>damier.</i>	21d
3. — <i>de la jusquiame.</i>	ibid
4. — <i>familier.</i>	215
5. — <i>militaire.</i>	ibid
6. — <i>point.</i>	214
7. — <i>tête-noire.</i>	214
8. — <i>ponctué-moucheté.</i>	ibid
9. — <i>à six points.</i>	215
10. — <i>aptère.</i>	ibid
11. — <i>très-noir.</i>	ibid
12. — <i>de la vipérine.</i>	ibid
13. — <i>du pin.</i>	216
14. — <i>sylvatique.</i>	ibid
15. — <i>de Rolander.</i>	217
16. — <i>louche.</i>	ibid
17. — <i>de l'ortie.</i>	ibid

T A B L E.

417

18.	Lygée lynx.	19.	sylvestre.	217
20.	— erratique.	21.	carré.	218
		22.	podagre.	218
		23.	goutteux.	ibid
		24.	des sapins.	ibid
25.	— à une raie.	26.	albipenne.	219
		27.	grylloïde.	219
		28.	à antennes pâles.	ibid
29.	— coriacé.	30.	de la serratule.	220
		31.	pallipède.	220
		32.	arvicole.	ibid
		33.	némorale.	ibid
34.	— des pâturages.	35.	sylvatique.	221
		36.	des sables.	ibid
		37.	à tunique.	ibid
	Deux-cent-soixante-six, genre. Miris.			ibid
1.	Miris champêtre.	2.	des prés.	222
		3.	des fleurs.	222
		4.	quadriponctué.	ibid
		5.	biponctué.	ibid
6.	— binoté.	7.	du bouillon.	223
		8.	du frêne.	223
		9.	rouillé.	ibid
		10.	petites-raies.	ibid
11.	— sali.	12.	deux fois trimoucheté.	224
		13.	flavicorne.	ibid
		14.	du tilleul.	ibid
		15.	animé.	ibid
16.	— du peuplier.	17.	à six mouchetures.	225
		18.	leucocéphale.	ibid
		19.	des arbustes.	ibid
		20.	transversal.	ibid
21.	— de l'aune.	22.	rose.	226
		23.	sanguin.	226
		24.	maure.	ibid
		25.	autrichien.	ibid
		26.	tripustulé.	ibid
27.	— à trois mouchetures.	28.	uni.	227
		29.	lisse.	227
		30.	latéral.	ibid
		31.	de Holstein.	ibid
		32.	des pacages.	ibid
33.	— décrépit.	34.	verdâtre.	228
		35.	pâle.	228
		36.	sauvage.	ibid
		37.	vagabond.	ibid
		38.	marginelle.	ibid
		39.	strié.	ibid
40.	— de l'orme.			229
	Deux-cent-soixante-sept, genre. Capse.			ibid
1.	Capse élevé.	2.	très-noir.	ibid
		3.	rufipède.	ibid
4.	— tyran.	5.	schach.	250
		6.	négligé.	250
		7.	bifascié.	ibid
		8.	unifascié.	ibid
		9.	mélangé de jaune.	ibid
10.	— verd d'herbe.	11.	ombratile.	251
		12.	flavicollis.	251
		13.	trifascié.	ibid
		14.	olivâtre.	ibid
		15.	séticorne.	ibid
16.	— capillaire.	17.	gothique.	252
		18.	scutellaire.	252
		19.	du sapin.	ibid
		20.	bordure blanche.	ibid
		21.	danois.	ibid
22.	— tricolor.	23.	cornes-épaisses.	233
		24.	grosses-cornes.	ibid
		25.	à taches jaunes.	ibid
		26.	agile.	ibid

27. <i>Capse écrit.</i>	254
28. — à transparences.	ibid
29. — mêlé.	ibid
<i>Famille quarante-cinquième. Cimicides.</i>	255
<i>Première sous-famille.</i>	ibid
<i>Deux-cent-soixante-huit. genre. Acanthie.</i>	240
1. <i>Acanthie de la zostère.</i>	242
2. — littorale.	ibid
3. — sauteuse.	ibid
4. — bordée.	ibid
5. — striée.	243
6. — tachetée.	ibid
<i>Deux cent-soixante-neuf. genre. Phymate.</i>	344
1. <i>Phymate crassipède.</i>	245
2. — scorpion.	ibid
<i>Deux-cent-soixante-dix. genre. Arade.</i>	246
1. <i>Arade cortical.</i>	247
2. — plan.	248
3. — du bouleau.	ibid
4. — à antennes annelées.	249
5. — lisse.	ibid
6. — nigricorne.	ibid
7. — bigarré.	250
<i>Deux-cent-soixante-onz. genre. Tingis.</i>	ibid
1. <i>Tingis clavicorne.</i>	251
2. — ailé.	252
3. — du chardon.	ibid
4. — à côtes.	253
5. — du houblon.	ibid
6. — du chardon-roland.	ibid
7. — du poirier.	254
<i>Deux-cent-soixante-douz. genre. Punaise.</i>	ibid
1. <i>Punaise des lits.</i>	ibid
<i>Deux-cent-soixante-treiz. genre. Nabis.</i>	255
1. <i>Nabis à ailes courtes.</i>	256
2. — guttule.	ibid
<i>Deux-cent-soixante-quatorz. genre. Réduve.</i>	257
1. <i>Réduve à masque.</i>	258
2. — égyptien.	ibid
3. — ensanglanté.	259

4. Réduve annelé.	259
5. — colère.	ibid
6. — à pattes blanches.	260
7. — stridule.	ibid
8. — nain.	ibid
Deux cent-soixante-quinz. genre. Zélus.	ibid
Deux-cent-soixante-seiz. genre. Ploière.	261
Ploière vagabonde.	262
Famille quarante-sixième. Rameurs.	263
Deux-soixante-dix-sept. genre. Hydromètre.	267
Deux-cent-soixante-dix-huit. genre. Vélie.	289
1. Vélie des ruisseaux.	270
2. — des petits fossés.	ibid
3. — aptère.	ibid
4. — vagabonde.	ibid
Deux-cent-soixante-dix-sept. genre. Gerris.	271
1. Gerris des lacs.	273
2. — des marais.	ibid
3. — court.	274
4. — des fossés.	ibid
Famille quarante-septième. Punaises d'eau.	275
Deux-cent-quatre-vingt. genre. Ranatre.	280
Ranatre linéaire.	282
Deux-cent-quatre-vingt-unième genre. Nèpe.	ibid
1. Nèpe grande.	283
2. — cendrée.	284
Deux-cent-quatre-vingt-deux. genre. Naucore.	ibid
1. Naucore cimicoïde.	285
2. — tachetée.	ibid
3. — estivale.	286
Deux-cent-quatre-vingt-trois. genre. Galgule.	ibid
Deux-cent-quatre-vingt-quatr. genre. Corise.	287
1. Corise striée.	289
2. — coléoptérisforme.	ibid
3. — naine.	ibid
4. — rayée.	ibid
Deux-cent-quatre-vingt-cinq. genre. Notonecte.	290
1. Notonecte glauque.	291
2. — fourchue.	292
3. — pygmée.	ibid

<i>Division seconde. Famille quarante-huitième. Cicadaires.</i>	295
I. <i>Cigales vraies.</i>	301
<i>Deux-cent-quatre-vingt-treiz. genre. Cigale.</i>	302
1. <i>Cigale hématode.</i>	303
2. — de l'orme.	304
5. — plébéienne.	ibid
4. — peinte.	305
5. — atre.	306
6. — tibiale.	ibid
7. — argentée.	307
8. — pygmée.	ibid
II. <i>Cicadelles.</i>	ibid
<i>Deux-cent-quatre-vingt-sept. genre. Fulgore.</i>	308
1. <i>Fulgore porte-lanternz.</i>	ibid
2. — porte-chandelle.	309
5. — européenne.	ibid
<i>Deux-cent-quatre-vingt-huit. genre. Lystre.</i>	ibid
1. <i>Lystre laineuse.</i>	ibid
2. — épineuse.	310
<i>Deux-cent-trente-neuv. genre. Cixie.</i>	ibid
1. <i>Cixie de Denys.</i>	ibid
2. — de la serratule.	311
3. — nerveuse.	ibid
4. — velue.	ibid
5. — mélangée.	ibid
<i>Deux-cent-quatre-vingt-dix. genre. Tetigomètre.</i>	312
1. <i>Tetigomètre verdâtre.</i>	ibid
2. — oblique.	ibid
5. — dorsale.	313
<i>Deux-cent-quatre-vingt-onz. genre. Issus.</i>	ibid
1. <i>Issus bossu.</i>	ibid
2. — dilaté.	314
5. — cendré.	ibid
4. — jaunâtre.	ibid
<i>Deux-cent-quatre-vingt-douz. genre. Pæciloptère.</i>	315
<i>Pæciloptère phalénoïde.</i>	ibid
<i>Deux-cent-quatre-vingt-treiz. genre. Asiraque.</i>	316
1. <i>Asiraque clavicorne.</i>	ibid
2. — crassicorne.	317

T A B L E.

421

3. <i>Asiraque grise.</i>	317
4. — à limbe.	ibid
5. — diaphane.	318
6. — jaunâtre.	ibid
7. — striée.	ibid
8. — bordée.	ibid
9. — naine.	ibid
<i>Deux-cent-quatre-vingt-quatorz. genre. Tettigone.</i>	319
1. <i>Tettigone à bandelettes.</i>	321
2. — cou-jaune.	ibid
3. — verte.	322
4. — interrompue.	ibid
5. — acuminée.	ibid
6. — prasine.	ibid
7. — argentée.	ibid
8. — striée.	323
9. — peinte.	ibid
10. — de l'ortie.	ibid
11. — quadrinotée.	ibid
12. — ponctuée.	324
13. — dorée.	ibid
14. — de l'orme.	ibid
15. — exaltée.	ibid
16. — splendidule.	ibid
17. — verdâtre.	325
18. — cuspidée.	ibid
19. — nitidule.	ibid
20. — du chêne.	ibid
21. — vitrée.	ibid
22. — boucher.	ibid
23. — gaie.	326
24. — mélangée.	ibid
25. — rayée.	ibid
26. — brune.	ibid
27. — à deux mouchetures.	ibid
28. — à quatre marques.	327
29. — éclatante.	ibid
30. — diadème.	ibid
31. — des rosiers.	ibid
32. — tachetée.	ibid

33. <i>Tettigone bipustulée.</i>	327
34. — <i>triangulaire.</i>	328
35. — <i>suturale.</i>	ibid
36. — <i>atre.</i>	ibid
37. — <i>à taches rouges.</i>	329
38. — <i>sanguinicolle.</i>	ibid
39. — <i>trifasciée.</i>	ibid
<i>Deux-cent-quatre-vingt-quatorz. genre bis. Cercopis.</i>	ibid
1. <i>Cercopis sanguinolente.</i>	330
2. — <i>écumeuse.</i>	ibid
3. — <i>marginelle.</i>	331
4. — <i>yeux-blancs.</i>	ibid
5. — <i>tête-blanche.</i>	ibid
6. — <i>striée.</i>	ibid
7. — <i>transversale.</i>	ibid
8. — <i>rayée.</i>	ibid
9. — <i>grise.</i>	ibid
10. — <i>rubannée.</i>	332
11. — <i>latérale.</i>	ibid
12. — <i>raccourcie.</i>	ibid
13. — <i>à atomes.</i>	ibid
14. — <i>anguleuse.</i>	ibid
15. — <i>unifasciée.</i>	ibid
16. — <i>rustique.</i>	ibid
17. — <i>renflée.</i>	333
18. — <i>à deux mouchetures.</i>	ibid
19. — <i>renficolle.</i>	ibid
20. — <i>fasciée.</i>	ibid
21. — <i>bifasciée.</i>	ibid
22. — <i>striatelle.</i>	ibid
23. — <i>albipenne.</i>	ibid
24. <i>Cercopis abdominale.</i>	334
25. — <i>arlequine.</i>	ibid
26. — <i>du peuplier.</i>	ibid
27. — <i>réticulée.</i>	ibid
<i>Deux-cent-quatre-vingt quinz. genre. Lèdre.</i>	ibid
<i>Lèdre à oreilles.</i>	ibid
<i>Deux-cent-quatre-vingt-seiz. genre. Membrace.</i>	335
1. <i>Membrace en feuille.</i>	ibid

T A B L E.

423

2. <i>Membrane croissant.</i>	355
3. — <i>lancéolée.</i>	ibid
<i>Deux-cent-quatre-vingt-dix-sept. genre. Darnis.</i>	336
1. <i>Darnis punaise.</i>	ibid
2. — <i>latéral.</i>	ibid
<i>Deux-cent-quatre-vingt-huit. genre. Centrote.</i>	ibid
1. <i>Centrote en massue.</i>	337
2. — <i>cornu.</i>	ibid
3. — <i>du genêt.</i>	ibid
<i>Deuxième section.</i>	358
<i>Famille quarante-neuvième. Aphidiens.</i>	ibid
<i>Deux-cent-quatre-vingt-dix-neuf. genre. Puceron.</i>	344
1. <i>Puceron de l'orme.</i>	345
2. — <i>du peuplier.</i>	346
3. — <i>du sureau.</i>	ibid
4. — <i>du hêtre.</i>	ibid
5. — <i>du chêne.</i>	ibid
6. — <i>du laitron.</i>	ibid
7. — <i>des écorces.</i>	347
<i>Trois centième genre. Aleyrode.</i>	ibid
<i>Trois-cent-unième genre. Thrips.</i>	350
1. <i>Trips noir.</i>	351
2. — <i>du genévrier.</i>	ibid
3. — <i>de l'orme.</i>	ibid
4. — <i>de l'ortie.</i>	ibid
5. — <i>à bandes.</i>	352
6. — <i>nain.</i>	ibid
<i>Famille cinquantième. Gallinsectes.</i>	353
<i>Trois cent-deuxième genre. Livie.</i>	374
<i>Trois-cent-troisième genre. Psylle.</i>	377
1. <i>Psylle du figuier.</i>	379
2. — <i>du buis.</i>	ibid
3. — <i>de l'aune.</i>	380
4. — <i>du poirier.</i>	ibid
5. — <i>du frêne.</i>	381
6. — <i>du sapin.</i>	ibid
7. — <i>brune.</i>	ibid
8. — <i>rouge.</i>	ibid
9. — <i>du genêt.</i>	382
<i>Trois-cent-quatrième genre. Cochenille.</i>	ibid

1.	<i>Cochenille du figuier.</i>	ibid
2.	— <i>des serres.</i>	383
3.	— <i>de l'olivier.</i>	384
4.	— <i>du nopal.</i>	ibid
5.	— <i>farineuse.</i>	ibid
6.	— <i>du characias.</i>	385
7.	— <i>du chien-dent.</i>	386
8.	— <i>polonaise.</i>	387
9.	— <i>du chêne verd.</i>	ibid
10.	— <i>panachée.</i>	ibid
11.	— <i>des orangers.</i>	ibid
12.	— <i>du pêcher.</i>	388
13.	— <i>de la vigne.</i>	ibid
14.	— <i>du sapin.</i>	389
15.	— <i>rénilorme.</i>	ibid
16.	— <i>linéaire.</i>	ibid
17.	— <i>de l'érable.</i>	ibid
18.	— <i>de l'orme.</i>	ibid
	<i>Ordre quatrième. Névroptères.</i>	391
	<i>Section première. Famille cinquante-unième. Libellu-</i> <i>lines.</i>	395

Fin de la Table du douzième Volume.

